



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08172049 6

*DM

MERCURE

Merlain

Merline



MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

JUILLET. 1769.

PREMIER VOLUME.

Mobilitate viget. VIRGIL



A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, Rue
Christine, près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

C'EST au Sieur LACOMBE, libraire, à Paris, rue Christine, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à sa perfection; on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 liv. que l'on payera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au Sieur LACOMBE, libraire, à Paris, rue Christine.

*On trouve aussi chez le même Libraire
les Journaux suivans.*

JOURNAL DES SÇAVANS, in-4° ou in-12, 14 vol.
par an à Paris. 16 liv.

Franc de port en Province, 20 l. 4 s.

ANNÉE LITTÉRAIRE, composée de quarante
cabinets de trois feuilles chacun, à Paris, 24 liv.

En Province, port franc par la Poste, 32 liv.

L'AVANTCOUREUR, feuille qui paroît le Lundi
de chaque semaine, & qui donne la notice
des nouveautés des Sciences, des Arts libéraux
& mécaniques, de l'Industrie & de la Littéra-
ture. L'abonnement, soit à Paris, soit pour
la Province, port franc par la poste, est de 12 liv.

JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE, par M. l'Abbé Di-
nouart; de 14 vol. par an, à Paris, 9 liv. 16 s.

En Province, port franc par la poste, 14 liv.

EPHEMERIDES DU CITOYEN ou Bibliothèque rai-
sonnée des Sciences morales & politiques. in-12.
12 vol. par an port franc, à Paris, 18 liv.

En Province, 24 liv.

JOURNAL D'ÉDUCATION, composé de douze vo-
lumes par an. L'abonnement, soit à Paris, soit
en Province, port franc par la poste, est
de 12 liv.

JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE, à Paris & en pro-
vince, port franc, 33 liv. 12 s.

JOURNAL POLITIQUE, port franc, 14 liv.

Nouveautés chez le même Libraire.

HISTOIRE du Patriotisme François ; ou nouvelle hist. de France, 6 vol. in-12. rel. 15 l.

Pratique de l'Art de l'Equitation, in-8°. 30 l.

Histoire anecdotique & raisonnée du Théâtre Italien & de l'Opéra comique, 9 vol. in-12. rel. 22 l. 10 s.

Histoire littéraire des Femmes Françaises avec la notice de leurs ouvrages, 5 vol. grand in-8°. rel. avec une gravure, 25 l.

Variétés littéraires, 4 vol. in-12. rel. 10 l.

Nouvelles recherches sur les Êtres microscopiques, &c. in-8°. br. avec fig. 5 l.

Singularités de la Nature, in-8°, broch. 1 l. 10 s.

Dictionnaire de l'Elocution françoise, 2 vol. in-8°. rel. 9 l.

Les Nuits Parisiennes, vol. in-8°. rel. 4 l. 10 s.

Le Politique Indien, 1 l. 10 s.

Eloge de Henri IV, par M. Gaillard, 1 liv. 10 s.

Autre Eloge avec gravure, par M. de la Harpe, 1 l. 16 s.

Tableau des Grandeurs de Dieu dans la religion & dans la nature, in-12. br. 2 l.

Les deux âges du Goût & du Génie François, in-8°. rel. 5 l.

Zingha, Reine d'Angola, br. 2 l.

Premier Recueil philosophique & litt. br. 2 l. 10 s.



M E R C U R E

D E F R A N C E .

J U I L L E T 1769.

PIÈCES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

LE PORTRAIT DU SAGE ,
*POÈME couronné par l'Académie des
Jeux floraux.*

Non sibi , sed toti genitum se credere mundo.
JUVENAL.

ELOIGNE de ton cœur la crainte avilissante ,
Livre à la vérité ton ame indépendante ,
Ose lui consacrer tes talens & tes jours ,
L'attester dans les fers , & même dans les cours ;

6 MERCURE DE FRANCE.

L'annoncer sans orgueil , ainsi que sans système ,
Et crois , en la cherchant , t'approcher de Dieu
même ,

Tu seras philosophe. Il est vrai que ce nom ,
Profané par la mode & par l'opinion ,
Fut prodigué long-tems aux artisans frivoles
Des fantômes trompeurs qu'adoroient les écoles ,
A l'absurde Pirrhon , au cynique effronté ,
Aux vains spéculateurs de la fatalité ;
Mais la raison plus forte a sçu briser sa chaîne ,
Son cercle est aggrandi , sa marche est plus cer-
taine ;

L'usage de sa force est mieux déterminé ;
A d'utiles travaux le Sage ramené
N'ira plus s'égarer au labyrinthe immense
De ces illusions que l'on nomma science :
Il ne prétendra point soumettre à son effort
L'énigme de la vie & celle de la mort ,
Ces secrets éternels que l'arbitre suprême
Cacha dans son essence & garda pour lui-même.

Philosophe , sur l'homme il faut jeter les yeux.
Son bonheur est le but de tes soins , de tes vœux ,
Ce qu'on a fait pour lui , ce qu'on doit encor
faire ,

Quel est le bien possible & le mal nécessaire ,
Quel terme il faut marquer à notre liberté :
Quel grand respect un Roi doit à l'humanité ,
Ce qui fonde nos droits & ce qui les balance ;

Du trône avec les loix l'utile intelligence ,
 Voilà de quels objets le Sage est occupé.
 Il est le bienfaiteur de l'homme détrompé.
 Combattre l'injustice est son illustre ouvrage.
 Tour-à-tour il emploie & l'art & le courage.
 Il oppose souvent contre l'opinion
 Un ridicule heureux plus fort que la raison.
 Sans nous effaroucher sa voix sçait nous ins-
 truire ,

Il désarme l'erreur , s'il ne peut la détruire.

La sagesse , il le sçait , a plus d'un ennemi ,
 Et quand l'homme a pensé , les tyrans ont frémi.
 Rois , si la vérité vous sembloit un outrage ,
 Daignez , dans votre esprit , rappeler le langage
 Que tint à des flatteurs un Calife adoré ,
 Aaron , du nom de juste autrefois honoré.

« La sagesse , dit-il , consacre la puissance ;
 » Si mes prédécesseurs chérissant l'ignorance
 » Ont cru que de leur trône elle étoit le soutien ,
 » C'est à la vérité de veiller près du mien.
 » Cette ignorance encor si chere à mes ancêtres ,
 » Même en obéissant , épouvantoit ses maîtres.
 » Cette esclave est rampante & farouche à la fois.
 » Les sujets éclairés sont faits pour les grands
 » Rois.

» Si du sort des humains nous sommes les arbi-
 » tres ,
 » Qu'ils discutent nos droits , leurs besoins sont
 » nos titres ,

A iv

8 MERCURE DE FRANCE.

» Et moi , par des bienfaits , je les veux confirmer ;

» Mais malgré cette ardeur qui me doit animer ,

» Si quelque chose échappe aux soins du rang su-
» prême ,

» Si l'un de mes sujets , pour ce peuple que j'aime

» Forme un juste souhait que je puisse remplir ,

» Qu'il approche , qu'il parle & je vais l'accom-
» plir. »

Des sentimens si purs sont dans le cœur du Sage :

Pourroit-il froidement méditer son ouvrage ?

L'élève du portique austère & rigoureux ,

Condamnant les mortels , ne faisoit rien pour

cux :

D'une morale outrée effrayant interprète ,

Blessant l'humanité pour la rendre parfaite ,

Il dicta des leçons qui la firent trembler :

Il affligeoit des cœurs qu'il falloit consoler :

Ah ! le vrai philosophe est loin d'être insensible :

Aux plus doux sentimens son ame est accessible.

Au sentier des vertus en dirigeant nos pas ,

Il soutient la foiblesse & ne l'insulte pas.

La nuit a sur les yeux jeté son ombre obscure ;

Le sommeil dans ses bras a reçu la nature.

Le philosophe veille , & l'homme est sous ses
yeux ;

Son cœur , plein de nos maux , s'est attendri sur
eux ,

Et de cet intérêt sa grande ame oppressée

Etend sur l'Univers sa profonde pensée.

Peut-il guérir nos maux ? Non , mais il peut du
moins

Faire encor retentir le cri de nos besoins
Auprès de ces mortels choisis pour nous conduire ;
Qui peuvent commander, quand le Sage desire.
C'est assez , cet espoir l'anime & le soutient ,
Cet immortel honneur à lui seul appartient ,
Il élève sa voix ; elle est simple & touchante :
Tous les cœurs aimeront sa douceur éloquente.
Il n'a point la manie ordinaire en nos jours ,
D'enfler à tout propos sa voix & ses discours ,
D'appeler à grand bruit & les cieux & la terre ;
D'accabler la raison d'une pompe étrangere.
Qu'un autre aille évoquer sur des tons rebattus
Les mânes de Caton , les mânes de Brutus ,
Et dans une doctrine avec faste étalée ,
Attrister ses lecteurs de sa morgue empoulée.
La déclamation n'est point le sentiment.
La morale du sage a moins d'emportement.
Il préfère en sa vie , ainsi que dans son stile ;
A l'orgueil d'étonner le plaisir d'être utile.
Son ame à ses écrits prête un charme vainqueur ;
La cause des humains est celle de son cœur.
Quoi ? de si nobles soins , dont il fait son étude ;
Ne l'occuperont-ils que dans la solitude ?
Ce mortel généreux , loin des mortels caché ,
Est-il à la retraite à jamais attaché ?
Ne peut-il être assis qu'à l'ombre du lycée ?

A v

10 MERCURE DE FRANCE.

Et la philosophie oisive & délaissée,
Aux seuls ambitieux livrant cet univers,
Doit-elle, sans retour, habiter les déserts ?
Que dis - je ? En tous les lieux elle est toujours la
même ;

Elle est auprès du trône & sous le diadème.
On la vit, sous Trajan, commander autrefois ;
De Pline, dans l'Asie, elle dicta les loix.
Dans l'Europe, à nos yeux, son regne se retrace,
Elle n'a point, sans doute, à rougir de sa place.
Mais sans juger son rang, sans oser prévenir
Sur le siècle présent la voix de l'avenir,
Ce Catinat, modeste au sein de la victoire,
Qui vit, d'un œil tranquille, & la cour & la
gloire ;

Et ce grand magistrat qui, défenseur des loix,
Même à leurs ennemis fit respecter leur voix.
Ce l'Hôpital enfin, citoyen magnanime,
Sujet de la vertu sous le regne du crime,
N'ont - ils pas, combattant leur siècle & ses er-
reurs,

Fait asseoir la sagesse à côté des grandeurs ?
Le vertueux Sulli, né dans des jours sinistres,
Près du plus grand des Rois, le plus grand des
ministres ;

Sulli, l'ami du peuple au milieu des honneurs,
Ainsi qu'aux ennemis, formidable aux flatteurs,
Dans la contagion toujours incorruptible,
Menant à ses côtés la vérité terrible,

L'exposant à l'audace , à la fraude , à son roi ,
 Sulli , loin de la cour sans remords , sans effroi ,
 Tranquille dans le port , sans avoir craint l'orage ;
 Ce vrai sage , en un mot , célébré par un sage ,
 Ne fût-il pas cent fois plus digne de ce nom
 Que le doux Aristippe ou le subtil Zenon ?

Mais, si frappé des maux qu'à ses yeux on endure,
 Le cœur du philosophe en reçoit la blessure ,
 A ses propres chagrins ce cœur est-il fermé ?
 Contre les coups du sort sans doute il est armé ;
 Mais quel homme est exempt de gémir sur lui-
 même ?

Qu'un stoïque obstiné dans son orgueil extrême ,
 Signalant sans objet un effort impuissant ,
 Dispute à la douleur un pouvoir qu'il ressent ;
 Qu'il prétende opposer au tourment qui le presse,
 Un mensonge arrogant , preuve de sa foiblesse ,
 Ce stoïque imposteur m'indigne contre lui.
 Qui ne sent point les maux , ne plaint point ceux
 d'autrui.

Ce superbe insensé se refuse des larmes :
 En aura-t-il pour moi ? Plus vrai dans ses allar-
 mes ,

Le Sage n'en veut point cacher l'impression ;
 Il a , plus d'une fois , connu l'affliction ,
 Et sans doute à lui-même il croiroit faire injure ,
 En exceptant son cœur des loix de la nature ,
 Il est homme , il est loin de rougir de ce nom.
 Banni par des ingrats , tu pleures , Cicéron !

A vj

Que ces pleurs d'un grand homme étoient doux
à l'envie!

Ah! quand du philosophe elle assiége la vie,
Que peut-il opposer aux calomnieux?
Le tems & l'amitié, les seuls consolateurs.
Le mensonge est si prompt! la vérité si lente!
La malignité sourde, & la haine insolente,
Et la crédulité, leur dupe & leur soutien;
Des maux de la vertu font leur seul entretien.
On a même entendu ces détracteurs infâmes
S'en orgueillir tout haut du succès de leurs trames.
« Triomphons, disoient-ils, il a senti nos coups. »
O monstres! un reptile osoit, ainsi que vous,
Se vanter du venin dont l'arma la nature.
L'homme, que dans les champs mordit sa dent im-
pure,

L'écrasant sur la plaie où couloit le poison,
Fut sûr de sa vengeance & de la guérison.

Sans même remporter cette triste victoire,
Le Sage en succombant garde toute sa gloire.
La vertu dont souvent on ignore le prix,
Pour déployer sa force a besoin d'ennemis;
Le philosophe envain lui fut toujours fidèle,
Et qu'aura-t-il donc fait, s'il ne combat pour elle?
Quel autre plus que lui doit briguer cet honneur?
Il lui faut cette épreuve, elle fait sa grandeur.
Et pour en mieux sentir la noblesse héroïque,
Ecoutez de Platon le songe allégorique.

Il croyoit être assis dans le conseil des dieux!

Là, sur un trône d'or, despote impétueux ;
 Le destin rassembloit sous son regard immense
 Tout ce qui, du néant, passoit à l'existence.
 Sa voix incessamment appelloit les mortels,
 Leur annonçoit à tous ses décrets éternels ;
 Des êtres & des tems parcourant l'assemblage ;
 Dans le vaste avenir il lisoit son ouvrage ;
 Et de l'homme & des dieux ses arrêts respectés
 Etoient, en longs échos, dans les cieus répétés.
 On l'entendoit redire à la foule inntile :
 « Tu vivras inconnue, & tu vivras tranquille ; »
 Et la foule passoit sans se plaindre du sort.
 Il dit aux conquérans : « Ministres de la mort,
 » Avant qu'elle vous frappe, exercez son c-
 » pire. »
 A cet autre il disoit : « Ton partage est de nuire :
 » Des illustres talens tu seras l'ennemi :
 » Tu vivras sans vertus, sans honneurs, sans
 ami ;
 » Mais tu vivras enfin. » Le lâche rendoit grace.
 La voix qui des humains marquoit ainsi la
 place,
 Fit entendre à la fin cet arrêt dans les cieus.
 « Pour toi de la raison défenseur vertueux,
 » Porte à l'homme un flambeau que ses yeux sem-
 » blent craindre.
 » Dût-il le détester, il ne pourra l'éteindre.
 » A la pure morale ose l'assujettir,
 » Et de la vérité sois le premier martyr.

14 MERCURE DE FRANCE.

» Avant qu'on la connoisse, il faut qu'elle suc-
» combe ,

» Tôt ou tard on ira l'adorer sur ta tombe.

» Qu'à jamais par ta mort flétri , deshonoré ,

» Le fanatisme affreux soit par-tout abhorré ,

» Et que sa honte un jour avec ta gloire éclate.

L'Olympe fut jaloux des destins de Socrate.

Mais sans que l'injustice attente sur ses jours ,

Quand la nature seule en vient borner le cours ,

La mort du philosophe est toujours noble & belle :

Le temps va le quitter , l'éternité l'appelle ;

Et son ame a souvent entendu cette voix ,

Que le vulgaire ignore & n'entend qu'une fois :

Un grand jour qui , pour lui , ne brilla point en-
core ,

Va luire à ses regards : il en bénit l'aurore.

Il voit se dissiper , devant un jour si beau ,

Les ténèbres du doute & celles du tombeau.

Cet instant est pour lui l'instant de l'espérance.

Il est loin d'affecter une fausse assurance ;

Il vécut , comme il meurt , avec tranquillité.

Il ne craint point le Dieu dont il n'a pas douté.

Son cœur fut toujours pur : il va sans défiance

Présenter la foiblesse aux pieds de la clémence.

Il attend l'avenir sans en être effrayé ,

Et son dernier regret n'est que pour l'amitié.

J'irai , j'embrasserai la tombe révéree ;

J'irai , j'invoquerai cette cendre sacrée.

Amis de la vertu , vous viendrez le pleurer ;
Mais c'est en l'imitant qu'il faudra l'honorer.

Par M. de la Harpe.

*PASSAGE DES VOSGES.**

QUE les vallons que je parcours
Sont bien faits pour charmer la vue !
Montagnes qui touchez la nue ,
Forêt , à mes yeux suspendue ,
C'est de ses plus nobles ardeurs
Que la nature pour toujours
Orna cette rive inconnue
Aux tristes habitans des cours.

* Ces vers ont été faits , en traversant les Vosges , par le Balon de Giromagni , la plus haute des montagnes de cette chaîne. On y a pratiqué un chemin qui , de tous ceux dont ce regne a embelli la France , rappelle peut-être le plus les ouvrages des anciens Romains. Des carrières de granite , de marbre & de porphyre le bordent presque par - tout ; & ces trésors , ailleurs conservés dans les palais des Rois , ont été , par leur position , prodigués à la construction d'un grand chemin. Ces accessoires , ajoutés au pittoresque d'un pays de montagnes , étoient faits pour exalter encore l'imagination du poëte par les contrastes & les idées morales qu'ils lui offroient.

16 MERCURE DE FRANCE.

Malgré l'astre au haut de son cours ,
 Quelle fraîcheur inattendue
 Dans vos solitaires détours !
 Grace, mille fois soit rendue ,
 A celui qui fait les beaux jours !

Montagne, de pins ombragée,
 Montagne, des cieux protégée,
 J'aime à contempler tes hauteurs.
 Dans tes vallons que de fontaines
 Epanchent leurs flots bienfaiteurs !
 Sur tes sommets quels vastes chênes
 Etendent leurs bras protecteurs !
 Dans leurs berceaux quels doux ramages !
 Que d'arbutes sous leurs ombrages !
 Sous ces arbutes que de fleurs !

Des travaux de l'humaine race,
 Si l'on retrouve quelque trace
 Dans les antres mystérieux,
 Ce n'est point le travail stérile
 De ces mortels ambitieux ;
 C'est le travail de l'homme utile,
 Reconnoissant, laborieux.
 Ici le bœuf, au joug docile,
 Sous le soc a rendu fertile
 Un sol de moissons étonné.
 Jusqu'à ce côteau, dont la cime
 S'élève au-dessus de l'abîme,
 Et des roches environné,

Le vigneron s'ouvre un passage ,
 Et le roc aride & sauvage ,
 Du plus vert pampre est couronné :
 De vos ombrageuses vallées ,
 Si les fortunés habitans
 Déplacent ces blocs éclatans
 Et ces masses amoncelées
 Par le laps immense des tems ,
 Ce n'est point pour des monumens ;
 Pour de corinthiennes colonnes
 Soutenant la pompe des trônes ,
 Et plus souvent l'orgueil des grands :
 Des cités dédaignant l'exemple ,
 Hélas ! ces mortels innocens ,
 Aux dieux n'erigent point de temple ,
 Ni de palais à leurs tyrans.
 S'ils taillent ces marbres brillans ,
 Ce n'est que pour rendre facile
 La route qui mène à la ville
 Les fruits cultivés dans leurs champs.

Venez , opulens Sybarites ,
 Venez leur ravir ces granites ,
 Ce porphyre en mille ans durci ;
 Construisez , ornez vos balustres ;
 Vos dômes chargés de cent lustres ,
 De ces trésors qu'on foule ici.

Nature ! ah ! quelle différence

18 **MERCURE DE FRANCE.**

Des monumens de l'opulence
Erigés à la vanité,
A ce sublime & simple ouvrage,
Auguste & magnifique hommage
Offert à la société.

Des bords arrosés par la Saare,
Le libre & champêtre berger,
Voyant le mont qui l'en sépare,
Croit l'Alsacien étranger;
Mais bientôt le travail s'apprête,
L'écho des Vosges retentit;
Les pins, qui surchargeoient leur tête,
Tombent & roulent à grand bruit;
Le fer brise l'antique hêtre;
Par-tout s'allume le salpêtre;
Le roc brisé vole dans l'air;
La cime du mont qui s'affaïsse,
Au niveau du vallon s'abaisse,
Par-tout un chemin est ouvert;
Et prenant le doux nom de frere,
L'Alsacien, soutien des lys,
Le Lorrain altier & sincere,
Sous le nom François réunis,
Sont tous enfans d'un même pere,
Et ne font qu'un peuple d'amis.

Par L. M. D. P.

*EPI TRE à M. le Comte de B** , sur
les Bouffons de société.*

T OI, dont l'esprit léger, le goût brillant & fin
Rougiroit de confondre Horace & Tabarin,
Ne ris-tu pas de voir, par sa folle grimace,
Un singe de Momus charmer la populace ?
La Fontaine a dit vrai ; le ciel fit pour les fots,
Tous les méchans diseurs d'insipides bons mots.

O l'aimable importun qui, d'un main falotte,
Agite les grelots de sa lourde marotte,
Et, pesamment folâtre en sa légèreté,
Tourmente son prochain de sa triste gaité.

Quelle gloire, en effet, pour tout être qui pense,
De vieillir dans ces jeux d'enfantine démence,
D'avilir son esprit, noble présent des dieux,
Au rôle indigne & plat d'un farceur ennuyeux
Qui, payant son écot en équivoques fades,
Envie à Taconnet * l'honneur de ses parades ;
Et, même en cheveux gris, parasite bouffon,
Transporte ses tréteaux chez les gens du bon ton.

Non que je veuille ici, censeur atrabilaire,
Effaroucher les ris & bannir l'art de plaire ;

* Auteur & acteur des farces de la Foire, secrétaire perpétuel de M. Nicolet.

20 MERCURE DE FRANCE.

Ou, de l'aménité vantant les seuls attraits,
Du carquois de Momus émousser tous les traits.
Je connois trop le prix d'un riant badinage ;
Mais je hais d'un farceur l'absurde perfliffage,
Son babil étranger, ses barbares accens :
Un bouffon sçait tout feindre, excepté le bon
sens.

Je plains le malheureux qui s'est mis dans la tête
De plaire aux gens d'esprit à force d'être bête.
Qu'un Monsieur Turcaret savoure, en se pâmant,
De ses mots à gros sel le stupide enjoyment ;
Ce jargon sert toujours de voile à la sottise :

Le véritable esprit craint tout ce qui déguise.
Semblable à la beauté, la nature est son art ;
Les Graces & d'E ** n'ont pas besoin de fard.
B ** moins ingénue, en auroit moins de char-
mes ;
Ses yeux, du sentiment n'empruntent que les â-
mes.

La feinte avilit l'ame, &, dans les moindres jeux,
Le vrai, de nos plaisirs, est le principe heureux.

Une gaieté piquante est l'ame de la table ;
L'usage en est charmant, l'abus en est blâmable.
Tels la Fare & Chaulieu, ces convives divins,
Exhaloient en bons mots la vapeur des bons vins.
La raison s'éclaircit du feu de leurs saillies ;
Minerve applaudit même à leurs sages folies,
Et les Graces, toujours compagnes de leurs jeux,
Leur versoient l'ambrosie & soupoient avec eux.

Delà ces vers légers, enfans de la Tocane ;
 Non ces lourds quolibets d'un Trivelin profane
 Qui verse, avec le vin, ses rebus à foison,
 Fait rougir la Pudeur & bailler la Raison.

Il est un art charmant d'amuser & de rire ;
 Il faut, de sel attique, égayer la satire.
 L'adresse est de choisir le trait qu'on doit lancer
 Qu'il effleure en volant & pique sans blesser ;
 Vif sans être indécent, gai sans être frivole,
 Il faut lancer, parer le trait plaisant qui vole.
 On sourit, quand du feu d'un mot qui semble
 éteint,

L'étincelle, avec art, frappe au but qu'elle at-
 teint,

Mais on est indigné du cyclope difforme
 Qui, sur l'aimable Aeis, jette sa roche énorme ;
 Galatée, en pleurant, s'enfuit sous les roseaux.

Jadis Vulcain forgea d'invisibles réseaux :
 Tels sont les rets subtils d'un railleur socratique.
 On aime un bon plaisant, on abhorre un caustique,

Voltaire, parmi nous, rieur vif & malin,
 Décocha l'épigramme avec un art badin.
 Par cet art, autrefois, l'ingénieux Catulle
 Sur César, en jouant, lança le ridicule.
 De ce railleur exquis, retenons bien ce mot ;
 Rien n'est plus sot, dit-il, que le rire d'un sot.

*Par M. le B. secrétaire des commandemens
 du prince de C * *.*

*FABLES lues aux séances publiques de
l'Académie des belles lettres de Caën ;
par M. Bersard , membre de cette aca-
démie.*

I.

LE CHEVAL , LE BOEUF , LE MOUTON ;
& L' A N E .

QUATRE animaux divers & d'instinct & de
nom ,

Dom courfier à l'humeur altiere ,

Robin Mouton le débonnaire ,

Tête-froide le Bœuf , & maître Aliboron ,

Mourant de faim parmi les joncs d'un marécage ;

Convoitoient un gras pâ-urage ,

Qu'envain ils côtoyoient de près ,

Et dont Martin-Bâton leur défendoit l'accès.

Tous quatre dévoroient des yeux l'herbe fleurie ;

Mais Martin d'en goûter faisoit passer l'envie.

Robin , tremblant comme un mouton ,

En songeant au danger oublioit la disette :

Dom Courfier , pour ses faits prôné dans la ga-
zette ,

Perdoit tout son courage à l'aspect du bâton :

Le Bœuf , après mûre réflexion ,

Abandonnoit ses projets de conquête.

Tandis qu'ils ruminoient , l'intrépide grison ,
 Sans tant travailler de la tête ,
 Du dragon redoutable affronta le courroux :
 On a beau le frapper & lui rompre en visière ;
 Le ladre , sans pudeur , avance sous les coups :
 D'un sault victorieux il franchit la barrière ,
 Et le voilà dans l'herbe enfin jusqu'aux genoux ;
 Se veautrant , gambadant & broutant sans rancune.

Ses discrets compagnons le poursuivoient en vain
 De leurs regards jaloux : « Amis , dit le Rouffin ,
 » Voilà comme l'on fait fortune. »

I I.

LE BERGER , LE CHIEN & LE LOUP.

UN berger , par l'épidémie ,
 Perdoit tout son troupeau : un loup des environs
 Le tirant à l'écart , lui dit : j'ai des soupçons ,
 Mais très-forts , entre nous , que cette maladie
 Vient de ton chien , & je parie
 Que le drôle la nuit étrangle tes moutons ,
 Pour les manger le jour. — Eh ! sur quelles raisons
 Peux-tu le soupçonner de cette perfidie ,
 Dit le berger ? L'as-tu pris en flagrant délit ?
 — Je ne dis pas cela , mais. — Te l'auroit-on dit ?

24 MERCURE DE FRANCE.

—Pas précisément; ... Mais. — Mais sur quoi
donc de grace

Fondes-tu tes soupçons? Sur quoi: reprit le chien,
Qui, derriere une baie, entendoit l'entretien.
Eh! sur ce qu'il feroit, s'il étoit à ma place.

III. *Imitée de l'Anglois.*

LE QUAKER & LE CHIEN.

UN Quaker fut mordu d'un chien.
Hercule eût riposté par un coup de massue;
Le Quaker se vengea par un autre moyen.
Ma loi ne permet pas, dit-il, que je te tue;
Je ne te tueraï pas; mais tu n'y perdras rien,
Et je vais te donner mauvaise renommée.

Il tient parole, & dans l'instant
Crie *au chien enragé*; le peuple en fait autant;
Estaffiers d'accourir: la bête est assommée.

IV. *Imitée de l'allemand de Lichwer.*

LA LINOTTE OU LE BONHEUR.

DE ses demeures maternelles
Dédaignant l'humble obscurité,
Une linotte un jour fit l'essai de ses ailes.

Après

Après avoir bien voleté ,

Elle aperçut un pin dont la tige touffue
S'élançant dans les airs , se perdoit dans la nue :

La hauteur de cet arbre aisément la séduisit ;

Elle vole au sommet , elle y pose son nid.

Sur ce trône , des airs elle se croit la reine ,

Et d'un œil satisfait contemple son domaine.

Un orage survient : la pauvre à l'essor ,

Dans les champs , s'ébattoit encor ,

Quand son petit palais fut frappé de la foudre ;

De retour , plus de nid ! .. Le pin réduit en pou-
dre ! ..

« Ah ! dit-elle , y pensois-je ? En m'approchant
des cieux ,

» J'allois au-devant du tonnerre. . .

» Renfermons-nous plutôt dans le sein de la terre ;

» La foudre rarement tombe sur les bas lieux. »

Un autre nid , sous l'herbe , est commencé sur
l'heure.

L'humidité , les vermineaux

Lui font abandonner sa nouvelle demeure.

« Toute position , hélas ! a ses fléaux ,

» Et le bonheur n'est point encore dans la fange :

» Voyons un peu plus haut. » Instruit par le
malheur ,

Dans un buisson épais de moyenne hauteur ,

Que bien , que mal enfin le bestion s'arrange :

Il y trouva le calme. . . & c'est là le bonheur.

C H A N S O N.

A une jolie Femme, déguisée en Flore.

Sur l'Air : *O gai lan la.*

O N voit la jeune Flore
 Briller ici,
 Que de fleurs vont éclore !
 D'amours aussi !
 Sous ses pas le terre fleurit ;
 L'Olympe sourit
 Aux charmes qu'elle a ;
 O gai lon la lanlaire , ô gai lon la.

Sa brillante jeunesse
 Fait tout aimer.
 Mais la fine déesse,
 Pour mieux charmer ,
 De Philis emprunte les traits.
 Dieux ! à tant d'attraits
 Qui résistera ?
 O gai lon la , &c.

Enchanté du modèle
 Que Flore a pris ,
 Mon cœur au-devant d'elle
 Vole surpris.
 Mais , Philis , jugez entre nous

J U I L L E T. 1769. 27

Si c'est Flore ou vous

Qu'il adorera ?

O gai lon la , &c.

Cette chanson de Vergier est une des meilleures qu'il ait faites. Elle n'est pas dans l'anthologie.

MIRZAH. Conte moral.

JE fus un jour me promener aux environs de Bagdad. La solitude du lieu , le jour qui étoit sur son déclin , la campagne où regnoit un profond silence , tout conspiroit à donner à mon ame une douce tristesse qui porte avec elle le plus grand des biens , celui de réfléchir. Bientôt mes pensées se tournèrent sur le bonheur qui semble accompagner les méchans , & sur le poids énorme qui accable la vertu gémissante.

Toutes les scènes de l'injustice , l'amertume des malheureux qui implorent en vain le secours de l'opulent , le bonheur & la joie des insensés ; enfin , tous les malheurs attachés à l'humanité se retracent en foule à ma mémoire , & arrachent d'ardens soupirs à ma poitrine oppressée. Des larmes de compassion &

B ij

28. MERCURE DE FRANCE.

d'attendrissement inondoient mes joues tremblantes ; & , surchargé d'ennui , effrayé du partage inégal qui se trouve entre les hommes , je m'oubliai jusqu'à murmurer contre la Providence. Dieu ! m'écriai - je , pourquoi tes oreilles sont-elles fermées aux soupirs , aux cris de tant d'infortunés ? Pourquoi tes yeux paternels ne voyent ils pas le besoin des malheureux ? Pourquoi ta providence a-t-elle créé des êtres pour les rendre misérables ? Pourquoi les a-t-elle doués d'une raison qui ne sert qu'à leur faire connoître l'étendue de leur misère ? Pourquoi le vice triomphe - t-il avec impunité ? Qu'a fait la vertu pour être accablée de chaînes ? Pourquoi l'innocent souffre - t-il , tandis que le criminel heureux jouit en paix du fruit de ses forfaits ?

Je parlois encore lorsque d'épaisses ténèbres m'environnerent. La frayeur me saisit , mes genoux fléchirent , & la terre sembla s'entr'ouvrir pour m'engloutir. Des éclairs redoublés , suivis d'effroyables coups de tonnerre , sembloient annoncer la destruction totale de la nature entière. La foudre embrasa les côteaux & les lieux d'alentour. Je sentis alors que j'avois péché ; & , n'attendant plus que la

mort, je me jetai la face contre terre, en invoquant Allah, le Dieu de miséricorde. Un rayon de lumière, traversant l'obscurité dont j'étois entouré, me laissa voir un génie tout brillant de clarté. Je le reconnus pour un messager de l'Eternel ; C'étoit le séraphin *Albunoh*, le favori de l'Être des êtres. *Suis-moi, Mirzah, & cesse d'offenser la Providence.* Il dit & j'obéis. Il me conduisit en peu d'instans au pied d'une chaîne de montagnes escarpées, dont les cimes paroissoient se perdre dans les nues. Jamais rien de si effrayant ne s'étoit offert à ma vue. Des rochers entassés les uns sur les autres formoient un côté de cette montagne, au sommet de laquelle l'œil le plus perçant ne pouvoit atteindre. Les rugissemens des lions, les cris des tygres, habitans de quelques cavernes que la nature avoit formées dans le roc, retentissoient au loin & ajoutoient à l'horreur de ce lieu. Mes regards errerent de tous côtés, sans trouver de route qui pût nous conduire sur cette montagne. Je vis des voyageurs qui essayoient de gravir ce roc, plusieurs d'entre ces malheureux tomberent dans d'affreux précipices ; ils cherchoient à se relever, mais leur foiblesse trahissant leur courage, ils retomboient sur les sables brûlans, & de-

venoient la proie des bêtes féroces ; ceux qui s'échappoient à leurs dents carnassières se traînoient dans les antres où une mort aussi cruelle les attendoit.

Je frissonnois du destin qui sembloit m'être réservé. Mon céleste guide me fit connoître par un sourire, qu'il n'ignoroit pas quelle étoit ma frayeur. *La Providence*, Mirzah, me dit - il, *punit les téméraires qui veulent pénétrer dans ses decrets adorables. Les justes se mettent sous sa protection, & ne craignent point l'adversité.* Il me prit ensuite par la main & me conduisit au côté gauche de la montagne, où il me fit remarquer une ouverture, que je n'avois pas apperçue. Je vis une allée spacieuse & commode : à peine eumes-nous fait quelques pas que je fus enchanté de la vue d'un si beau lieu.

L'intérieur de la montagne étoit aussi charmant que les dehors étoient affreux. Un mur d'une blancheur éblouissante, formé par ce rocher, précédoit des allées de verdure qui aboutissoient à un labyrinthe, au milieu duquel s'élevoit un superbe bâtiment. Ces agréables avenues étoient terminées par un très-beau bois, & par des prairies émaillées de fleurs. Nombre de ruisseaux les traversoient, couloient en murmurant & faisoient mille tours dans

le labyrinthe : leurs eaux argentées rouloient sur des caillourages & retomboient en cascades. Le chant des oiseaux , le murmure des eaux , le parfum des fleurs , tout se réunissoit pour faire goûter , aux ames pures , mille sensations agréables. Ce lieu étoit l'image de l'asyle délicieux réservé aux vrais Croyans , lorsque , quittant cette vie passagère , ils jouiront des ineffables douceurs promises dans le divin alcoran.

J'étois encore occupé de cet aspect enchanteur , lorsque mon guide me fit entrer dans le labyrinthe , dont le bâtiment , qu'on appercevoit du bas de la montagne , occupoit le milieu. Parvenu au centre , je regardai avec surprise les detours immenses que j'avois parcourus ; les routes qui y conduisoient étoient si semblables , que tout autre qu'un immortel n'eût pu me guider. Nous parvinmes enfin au *Temple du Destin* , ainsi se nommoit ce superbe édifice.

Les portes s'ouvrirent d'elles-mêmes à notre approche , & se refermèrent si-tôt que nous fumes entrés. Surpris de ce prodige , je tournai les yeux sur le *Séraphin* , qui me dit que rien ne pouvoit les ouvrir ni les refermer ; mais qu'elles obéissoient à la suprême volonté

32 MERCURE DE FRANCE.

d'Allah , lorsqu'il daignoit permettre l'entrée à quelque mortel choisi. Sur le frontispice du temple étoient gravés ces mots , en lettres d'or : *Dieu est juste & ses desseins sont impénétrables , comme lui.* Le temple étoit sans ornement ; l'art , ni la main des hommes n'avoient point eu de part à sa construction. Deux rangs de colonnes de marbre blanc soutenoient la voûte : un autel d'albâtre s'élevoit dans l'enfoncement. A la place de l'image de la Divinité , un nuage formé par des parfums montoit vers le ciel , & exhaloit l'odeur la plus exquise. A la droite de l'autel , étoit une table de marbre noir , qui faisoit face à un grand miroir de cristal. Le séraphin *Albunoh* me dit encore ce peu de mots , en me conduisant vers l'autel : *Apprends ici , Mirzah , que la Providence ne fait jamais le malheur des humains , qu'il n'en résulte pour eux un plus grand bien.* Il dit & disparut. Je me trouvai seul dans ce lieu sacré ; une joie douce se répandit dans tous mes sens , je devins un autre homme. Je me prosternai sur les marches de l'autel , & là , j'implorai la miséricorde du Dieu de Mahomet , & je mis mon ame entre ses mains. A peine avois - je

fini ma priere, qu'une voix majestueuse sortit de l'autel redoutable : & me fit entendre ces paroles : *Leve - toi*, Mirzah, *regarde, lis & retiens !*

Je portai mes yeux sur le miroir, j'aperçus le plus cher de mes amis ; *Abdallah*, cet homme dont j'admirois la vertu, & dont l'indigence m'arrachoit souvent des larmes ameres. Je le vis dans sa chambre, pauvre, dénué de tout : d'un de ses bras il soutenoit sa tête languissante ; des larmes ameres couloient le long de ses joues vénérables. Qu'ils étoient justes ces pleurs ! Quatre enfans, en bas âge, étoient à ses pieds, & , par leurs cris, lui demandoient du pain ; le cinquième, son bien-aimé, attaqué d'une dangereuse maladie, la tête renversée sur son sein, expiroit dans ses bras faute de secours. Ce n'étoit pas encore assez pour l'infortuné *Abdallah*. Sa femme, cette moitié de lui-même, qu'il aimoit si tendrement, qui, par ses désordres étoit seule la cause de ses malheurs, ce monstre osoit, par des reproches injustes, augmenter ses peines en l'accablant d'injures & lui donnant des noms odieux. Ce malheureux ne peut soutenir tant de douleurs amères ; il succombe, & veut se donner la mort pour

terminer à la fois & sa vie & sa misère. Prêt à se donner le coup mortel, il laisse tomber un regard paternel sur ses enfans. Cette vue le rappelle à lui-même, à ses devoirs; il part, vole, & veut tout entreprendre pour soutenir la vie chancelante des êtres malheureux qui lui doivent une existence qu'ils n'ont jamais souhaitée. Un ami, à qui il avoit fait obtenir un poste considérable, fut le premier chez lequel il porta ses pas. Cet ingrat rougit de connoître Abdallah. Il craint, hésite, ne sçait s'il doit recevoir cet homme dont les vêtemens déchirés annoncent l'infortune; il tremble qu'un entretien avec un pauvre ne le fasse mépriser d'amis aussi méprisables que lui. Il se décide enfin, il essaie de se justifier aux yeux de son bienfaiteur; il l'accable de ces politesses froides qui, réduites à leur juste valeur, ne sont que des insultes; il lui représente son impuissance, & finit par le prier de chercher quelque autre occasion où il puisse lui être utile.

Mon ami se retira accablé de douleur : l'ingratitude de ce lâche contempteur sembloit l'anéantir. Il étoit prêt d'entrer chez un autre ami, lorsqu'un de ses créanciers l'aborda. *Abdallah* le supplia d'a-

voir pitié de lui, de vouloir lui donner un peu de temps, promettant de le satisfaire avec exactitude. Ce barbare, loin de se laisser attendrir, lui reprocha le léger service qu'il lui avoit rendu, & le menaça de le faire expirer sous les coups, s'il ne le satisfaisoit au plus vîte. Cet homme étoit riche, raison essentielle pour se taire; trop heureux encore qu'il n'eût point effectué ses menaces. *Abdallah*, après bien des peines, amassa enfin un aspre, il courut chercher du pain, de quoi rassasier sa famille, & remercia la Providence qui l'avoit ainsi secouru.

Là tristesse, l'étonnement me firent jeter un grand cri, & l'excès de ma douleur étouffa jusqu'à mes plaintes. Le hasard me fit jeter les yeux sur la table de marbre noir, des caracteres d'or tracés par une main invisible parurent tout-à-coup, & je lus: *regarde & juge*. Mes yeux se fixerent sur le miroir, & furent agréablement surpris du prompt changement qui s'étoit fait. Ce n'étoit plus le malheureux *Abdallah*, mais aussi n'étoit-ce plus le juste, le sincere ami de l'humanité. C'étoit *Abdallah* enivré d'un torrent de bonheur qui, entraîné par l'exemple, avoit étouffé tout sentiment de vertu &

d'humanité. Il maltraitoit ses esclaves, fermoit l'oreille aux cris de l'indigent, & payoit l'amitié de fausseté & les services reçus d'ingratitude. Je détournai mes yeux avec confusion, & lus ces mots : *Souvent les gens vertueux souffrent, parce qu'il leur est avantageux de souffrir. La Providence, en leur donnant la pauvreté & les besoins, donne à chacun ce qui, seul, peut faire sa félicité.*

Je considérois le miroir avec plus de tranquillité, lorsqu'un nouvel aspect vint me replonger dans mes doutes & dans mon incertitude. Je vis paroître ma malheureuse patrie dévastée par la guerre & les cruautés qu'elle entraîne à sa suite. Cette superbe ville, ces remparts, ces tours qui s'élevoient jusqu'aux nues, tout a disparu, on n'apperçoit plus qu'un affreux désert, & l'œil étonné s'arrête sur des monceaux de pierres que l'herbe couvre déjà, seuls vestiges, hélas ! d'une grandeur passagère ! des torrens de sang coulent & rougissent les eaux de ces ruisseaux, jadis si agréables. Des milliers d'hommes tombent sous le glaive ; les flammes, la faim, ont détruit ce que le fer avoit épargné, & c'est en vain que tant d'infortunés élèvent leurs cris ! *Des milliers d'hommes,*

m'écriai-je tout hors de moi, *sont donc les victimes d'une ame inhumaine & barbare !* Je lus aussi-tôt, sur la table du destin, *un pays corrompu mérite que la main d'un Dieu irrité s'appesantisse sur lui ; & quant au petit nombre de justes, la Providence, en les ôtant du monde, leur assure un port à l'abri des tempêtes.*

La vue du palais de *Méhémet* Bassa interrompit les réflexions auxquelles je me livrois. Son éclat étoit trop grand pour que mes yeux n'en fussent pas frappés. J'avois souvent soupiré du bonheur dont jouissoit cet homme inique. Des emplois les plus vils il étoit parvenu, à force de crimes, jusqu'à la dignité de premier ministre. Tout l'empire gémissoit, accablé du fardeau de ses concussions, & ce barbare rioit de voir couler les larmes qu'il faisoit répandre. Chaque jour étoit marqué par un forfait nouveau, & chaque attentat du jour surpassoit celui de la veille. Son palais étoit devenu l'asyle de la bassesse & des vices. Ses vaisseaux étoient au port chargés de richesses immenses ; sa félicité faisoit l'entretien de la cour & de la ville de Bagdad. Si on rencontroit un ami pour qui on s'intéressoit, on lui disoit : *Puisses-tu devenir aussi heureux que*

Méhémet. Je le vis, cet homme vil, dans toute sa fausse splendeur; il donnoit un superbe festin; ses lâches adulateurs se prosternoient devant lui; &, tel baisoit la trace de ses pas qui, non content de soupirer en secret, le maudissoit au sortir de chez lui. Ses immenses richesses étoient le prix de ses injustices. La substance du pauvre servoit à sa nourriture; sa coupe étoit pleine des larmes de la veuve, & ses flatteurs possédoient les biens de l'orphelin. Il enrichissoit ses concubines des dépouilles de la malheureuse province confiée à ses soins. Son passe-tems le plus doux étoit de voir le supplice de ceux qui, aux dépens de leur vie, osoient parler le langage de la vérité. Un jour, qu'il prenoit ce barbare plaisir, on lui apporta la nouvelle que le sultan, satisfait des services qu'il avoit rendus à l'état, lui donnoit encore un gouvernement. Je lus : *Si le criminel est heureux, sa chute en sera plus terrible.*

Je voulois détourner ma vue de ce monstre, lorsque, la scène changeant, je l'apperçus dans un arriere cabinet. Quelle différence! *Méhémet* étoit abattu, & portoit toutes les marques d'une profonde mélancolie. Il joignoit tristement les

mains , ces mains mêmes qui s'étoient si souvent baignées dans le sang de l'innocent. Il avoit devant lui les marques de sa dignité ; il les fouloit aux pieds avec une rage incroyable , & s'abandonnoit aux soupirs & aux larmes. Je fus surpris de ce changement. Je desirois d'en sçavoir la cause , lorsque son favori , entrant dans son cabinet , me mit à portée de satisfaire ma curiosité. Une de ses créatures l'informoit qu'il avoit perdu les bonnes graces du prince ; que s'il n'usoit de diligence , on ne lui répondoit pas de sa vie. Son infâme favori s'approcha de son maître , lui dit quelques mots que je ne pus entendre , mais ils plurent à ce barbare qui ordonna aussi-tôt de faire venir sa fille. *Fatime* parut. Elle étoit aussi vertueuse que son pere étoit criminel. Ce ne fut qu'avec des tranes mortelles qu'elle se prépara à l'écouter. Elle se vit destinée à sacrifier sa vertu aux desirs effrenés du sultan que ses vices lui faisoient haïr , pour sauver à son pere la juste punition qu'il méritoit. Elle tomba à ses pieds , les arrosa de ses larmes ; mais ce fut en vain , un regard terrible ne lui laissa que le parti de l'obéissance.

Elle obéit donc ; devint malheureuse,

& le chagrin de devoir la vie à un aussi méchant pere , la conduisit bientôt au tombeau. Quoique *Méhémet* eût écarté l'orage , il n'étoit pas satisfait. Son sommeil étoit inquiet ; il ne se couchoit jamais sans être cuirassé. Ses craintes le suivoient par-tout ; il ne trouvoit de repos en nul endroit. Souvent il jettoit des cris perçans qui répandoient l'allarme dans le palais. S'il surprenoit ses esclaves dans le sommeil , il souhaitoit leur félicité. Le jour paroissoit, *Méhémet* en étoit charmé ; mais ses tourmens n'en étoient pas moins vifs. Il croyoit toujours qu'il trouveroit la mort au lieu des alimens qui prolongeoient sa coupable vie. Jamais il ne passoit dans l'appartement de ses femmes, sans craindre quelque trahison. Entouré d'un vain éclat qui cachoit sa tristesse aux yeux du peuple , s'il appercevoit un air satisfait sur le visage de ceux qui l'approchoient , il s'intriguoit , s'agitoit , pensant que sa perte prochaine leur donnoit l'air de contentement qu'il croyoit avoir remarqué. Je cessai de faire attention à ses actions , & je lus ce qui étoit nouvellement tracé sur la table du destin : *La paix*

n'habite pas la maison du méchant. Il ne voit que sa peine, & s'oppose lui-même à sa félicité.

J'adorois en silence la justice de la divine Providence, lorsqu'un grand bruit, qui frappa mes oreilles, m'obligea de me relever. Je vis, avec étonnement, que le palais, les jardins de *Méhémet* étoient disparus; à leur place s'élevoit une vapeur infecte qui se répandoit par toute la contrée. Des hurlemens affreux me glacèrent d'effroi. Ces mots suivans éclaircirent mes doutes : *Semblable à la poussière qui couvre la surface de la terre, un vent fort l'a fait disparaître, & la postérité doutera si son existence fut réelle.*

Cette vision étoit trop frappante pour que je pusse l'oublier. Je considérai les décrets immuables de la Providence; je la justifiois, & me croyois incapable de douter encore. Dans le même instant je vis *Tarick & Tirza*, amans aussi vertueux que tendres. *Tirza* ne devoit point ses charmes à l'éclat de la parure; les pierres, dont elle étoit ornée, ne pouvoient augmenter ses attraits, & la beauté de son ame surpassoit encore celle de son visage. L'heureux *Tarick* étoit à ses pieds, il l'examinoit, la contemploit, & ne

42 MERCURE DE FRANCE.

pouvoit lui exprimer l'excès de son ravissement. Un regard de l'adorable *Tirza*, un sourire faisoit passer dans l'ame de son amant une aimable & pure volupté. Un baiser dérobé la fit rougir, & *Tarick* chercha, & lut dans ses yeux le pardon de cette innocente liberté. Leur silence exprimoit leurs mutuels sentimens, & peignoit bien mieux leur charmante situation que n'auroit pu faire le discours le mieux arrangé. L'amour content n'a pas besoin d'expression; un regard, un soupir lui suffit. Mon cœur palpitait d'une tendre joie; j'étois ravi de voir deux cœurs formés pour l'amour & pour la vertu. Eh! comment l'ami de l'humanité ne seroit-il pas pénétré de cette douce satisfaction, à l'aspect de l'amour vertueux & fortuné? L'entretien qu'eurent ensuite les deux amans, porta ma sensibilité au plus haut degré où les mortels peuvent atteindre. Quelle noblesse, quelle élévation de sentimens! les décrire, ce seroit les affoiblir. Que les ames sensibles suppléent à mon silence! *Tarick* & *Tirza* possédoient d'immenses richesses; l'usage qu'ils en faisoient les leur rendoit précieuses. Le jour de leur hymen, ce jour même où je les vis, étoit destiné à faire la félicité de

six jeunes personnes de l'un & de l'autre
 sexe : les amans les dorèrent, & jouis-
 soient alors du contentement attaché aux
 bienfaits. Ils s'entretenoient avec vo-
 lupté d'une action si belle ; des larmes de
 joie couloient de leurs yeux attendris. Ils
 se parloient , se félicitoient , & remer-
 cioient la Providence des biens dont elle
 les gratifioit. Ils firent le plan de la vie
 qu'ils vouloient mener. Que d'infortunés
 secourus ! que d'indigens attachés à l'hor-
 reur de la misère ! Leurs enfans devoient
 être formés de bonne heure à la vertu ; ils
 auroient fait la félicité des humains & la
 consolation de leurs parens. Au milieu
 de leurs transports , ils se prosternent la
 face contre terre , & demandent au sou-
 verain Etre une postérité vertueuse. Ils
 prioient encore , lorsque le plafond du
 salon où ils étoient, se rompt & tombe en
 partie sur ce couple infortuné. *Tirza* ef-
 frayée , s'élançe dans les bras de son
 amant. *Tarick* se seroit aisément sauvé ,
 mais la vie de *Tirza* lui est plus chere que
 la sienne propre ; il veut la sauver ou pé-
 rir avec elle. Il la serre dans ses bras, veut
 fuir ; déjà il étoit à la porte , lorsque l'au-
 tre partie du plafond tombe avec fracas ,
 & change les fêtes d'hymen en pompes fu-
 nébres & les myrthes en cyprès.

44 MERCURE DE FRANCE.

Saisi d'horreur , je restai immobile , les yeux fixés sur les décombres qui couvroient les corps de ce que le monde avoit de plus parfait. Je desirois partager leur sort malheureux , j'aurois donné ma vie pour les rendre à la lumière. Je tournai les yeux sur la table du destin , & je lus : *L'homme aveugle ne voit que le présent. La providence connoît l'avenir. La mort fut la récompense de ces tendres & vertueux amans. Ils entroient dans une carrière pénible , leurs descendans les eussent mis à la plus forte des épreuves.*

Mon cœur fut entièrement résigné aux ordres de la providence. Mes yeux errèrent sur le miroir , & je vis de quoi me confirmer dans mes résolutions. Le jeune *Témur* , l'homme le plus voluptueux de *Bagdad* , parut à son tour. Il entra dans sa chambre , avec une démarche précipitée qui marquoit la préoccupation de son ame. La colère , la vengeance , le désespoir se peignoient tour à tour sur son visage. Il sembla quelque tems indécis , enfin il tira de sa poche un papier , & renversa la poudre qu'il renfermoit , dans une tasse de Sorbet qui étoit devant lui. *Oui ! s'écria-t-il , ce poison est le seul moyen de me sauver de mon propre désespoir ! L'infidèle Roxane me préfère l'indigne Valid : Mon*

*pere lui même, mon pere s'oppose à ma fé-
 licité : mes créanciers me veulent faire périr
 dans les cachots : prévenons donc leurs
 desseins, ceux de Roxane, ceux de mon
 pere, vengeons-nous & mourons ! il por-
 toit la tasse à sa bouche ; j'en étois char-
 mé, j'aurois voulu que ce monstre n'eût
 jamais existé. Lorsqu'il s'écria tout-
 à-coup : Quoi ! je mourrais sans m'être
 vengé de Kalid ? Non ! qu'il meure avant
 moi, que ce breuvage serve à sa perte, que
 je le voie expirer & je mourrai content ! Il
 remit la tasse sur la table & sortit. Peu de
 momens après son pere entra. On lisoit
 sur la face de cet honnête vieillard le cha-
 grin que lui causoient les écarts de son fils.
 Une canne soutenoit son corps affoibli
 par l'âge. Il se laissa tomber sur un siège,
 comme un homme accablé de douleur. Sa
 foiblesse, son air respectable, son âge
 m'intéresserent tellement à son sort, que
 s'il eût dépendu de moi, j'eusse sauvé ses
 jours proscrits par son indigne fils. Le
 malheureux vieillard vit le sorbet, le prit,
 l'avala & mourut. Je me soumis entière-
 ment aux decrets éternels, la providence
 m'en récompensa par ces mots : *La puni-
 tion est souvent différée, mais elle ne man-
 que jamais. Le pere de Témur séduisit son**

filz ; il étoit juste que Témur fût l'instrument de la perte de son pere.

A peine avois-je lu ces lignes qu'elles s'effacèrent , & ce peu de mots furent tracés : *considere le tout & juge équitablement.* Je me retournai vers le miroir , & je vis une grande île qu'un large torrent partageoit en deux parties égales. La partie de l'île qui étoit à la droite du torrent avoit une grande prairie , au bord de laquelle étoient construits de magnifiques palais entourés de superbes jardins. Le côté opposé n'offroit aux yeux que des sables arides. Nombre de fleuves se déchargeoient les uns dans le vaste Océan , les autres grossissoient le torrent qui divisoit l'île.

L'île entiere étoit habitée ; mais les occupations de ses habitans n'avoient aucune ressemblance. Au côté droit du torrent étoit le séjour de la joie & du contentement : on le nommoit l'île de la Félicité. Les concerts , les bals faisoient la seule occupation des habitans de ce beau séjour. J'en remarquai cependant plusieurs qui ne paroissoient pas être satisfaits ; il y en avoit bien peu qui goûtassent de bonne foi tous ces amusemens. Je vis des personnes dont la parure recherchée annonçoit le goût des plaisirs & qui

les suivoient en tous lieux. L'inquiétude étoit peinte sur leurs visages. J'en découvris bientôt la cause. Ils nourrissoient des serpens qui empoisonnoient leurs alimens. Les habitans qui restoient dans leurs magnifiques palais étoient tourmentés de maux, d'autant plus dangereux qu'ils font trouver la mort au milieu des plaisirs. D'autres entourés de tout ce qui flatte les sens, n'avoient que la faculté de voir la félicité de leurs compagnons, sans pouvoir la partager. Les plus ridicules me parurent ceux qui suivoient certaines lueurs trompeuses qui se font voir & disparoissent tour à tour, jusqu'à ce qu'elle causent la perte de ceux qui s'en laissent éblouir. Quelques-uns lassés, rassasiés de l'ombre de la volupté, se jettoient dans le torrent & nageoient vers l'autre bord qui portoit le nom d'île du Malheur. On n'entendoit que cris, que plaintes dans ce séjour infortuné. Tous les habitans courbés sous le poids d'un énorme fardeau, brûlés par l'ardeur du soleil, jettoient des cris confus, & augmentoient la terreur qu'inspiroit la vue d'un lieu si sauvage. Ils regardoient souvent l'île de la Félicité, souhaitant à ceux qui l'habitoient un destin semblable au leur. Ils maudissoient l'air

48 MERCURE DE FRANCE.

qu'ils respiroient; ils se jettoient dans le torrent, sans pouvoir se débarrasser du poids qui les accabloit. Chacun de ces infortunés se plaignoit & imaginoit être le plus accablé. Ils essayoient des échanges; mais loin de sentir du soulagement, ils couroient avec l'air de l'empressement, reprendre leur fardeau. Il ne me parut pas que leur charge fût si pesante qu'ils le croyoient; je remarquai même que s'ils eussent voulu, ils eussent pu porter davantage sans en être incommodés; leur maladresse contribuant à leur peine. Ceux qui étoient plus habiles que leurs compagnons portoient leur fardeau avec beaucoup de facilité. Ils marchoient lestement, d'un air gai, pendant que les autres traînoient au hasard leurs pas chancelans & incertains; les habitans de ce lieu sauvage avoient encore un autre avantage, ils ne portoient pas leur fardeau bien loin; lorsqu'ils avoient fait quelques pas, ils le déchargeoient dans les fleuves qui aboutissoient à la mer. Les habitans de l'autre bord avoient un semblable destin; ils ne jouissoient des plaisirs que pour un instant. L'île de la Félicité étoit beaucoup plus peuplée que celle du malheur.

Mon

Mon embarras croissoit à chaque instant ; mes idées étoient si confuses, que je ne savois à quoi m'arrêter, lorsque le ciel s'obscurcit, le tonnerre se fit entendre, & l'île entière en fut ébranlée. La mer se souleva, des vagues semblables aux plus hautes montagnes roulerent avec fracas & engloutirent l'île & ses habitans. Une lumière éclatante remplit le temple, la nue d'encens qui étoit au-dessus de l'autel se dissipa, une flamme céleste parut à sa place. Tant de prodiges m'avoient troublé, anéanti ; j'étois étendu sur le pavé du temple, sans savoir même si j'existois. Une puissance invisible me ranima, la force me revint, je regardai la table du destin & j'y lus ces mots : *L'éternité seule dispense le bonheur & le malheur, ce n'est que dans son sein qu'on peut devenir heureux.* L'obscurité du miroir étoit disparue. J'apperçus une grande plaine, au milieu de laquelle étoit une Dame d'une beauté éblouissante, assise sur un trône rayonnant. Elle tenoit d'une main des balances & de l'autre un glaive étincelant. Des milliers d'hommes de tout âge, de toutes nations étoient devant elle. Elle pesoit le vice & la vertu. Elle pesoit les souffrances des malheureux qui l'avoient attendue avec patience.

Elle les récompensoit selon leur mérite & selon les peines qu'ils avoient endurées. Je vis avec un plaisir qui tenoit de l'admiration, que les larmes de ces malheureux étoient essuyées & leurs chagrins dissipés pour toujours. Une joie céleste brilloit sur leurs visages, on y lisoit le contentement qu'ils ressentoient d'être enfin parvenus au séjour immortel qui leur étoit préparé. Peu de ceux qui avoient été heureux sur la terre, reçurent des récompenses de la Déesse. La plupart furent trouvés trop légers & furent livrés à l'ange noir qui s'empara d'eux au même instant. Plus leur félicité avoit été grande, plus leurs tourmens étoient extrêmes. Plusieurs se plaignoient de la partialité de la Déesse; ils se souvenoient de quelque vertu qu'ils avoient pratiquée sur la terre. La justice leur répondit; que la vraie vertu consistoit dans l'assemblage de toutes les vertus, & que l'ombre d'une vertu étoit assez récompensée par les biens temporels dont ils avoient joui. Le cristal s'éclaircit. Une voix retentissante m'adressa ces paroles : *Va, Mirzah, apprends à adorer la Providence lors même qu'elle te paroît injuste.*

Je m'éveillai & me trouvai couché sous un laurier touffus, proche *Bagdad*, sans

J U I L L E T. 1769. 51
savoit si ce qui m'étoit arrivé étoit songe
ou vision. Je revins à mon logis, & ne
fis plus couler mes pleurs sur le bonheur
des méchans, ni sur les malheur de jus-
tes, étant convaincu que la félicité des
premiers n'est qu'un beau songe que le
veille fait disparaître, & que les derniers
sont sous la garde de la divine Provi-
dence.

*Imité & traduit de l'allemand,
par Mlle Matné de Morville.*

*A Mademoiselle * * *.*

DANS mon sang la fièvre circule
Et trouble mes foibles esprits.
Mais, las! ce mal n'est rien au prix
D'une autre fièvre qui me brûle.

Venez, contre un mal si pressant
Vous êtes mon remede unique.
Venez; mais en le guérissant
N'ayez peur qu'il se communique.

Vous sçavez trop bien vous armer
De votrè humeur folle & légère,
Et jamais vous ne prendrez guère
D'un mal qui vient de trop aimer.

Par M. G.

C ij

*VERS à Madame de Tei. . . . en lui offrant
une boîte d'or avec son chiffre.*

UN mari, . . . ! le sot personnage,
Si l'amour ne le fait valoir !
C'est un être froid ou volage
Qui regrette le triste hommage
Qu'il rend quelquefois au devoir.
Mais si son cœur est tout de flâme,
S'il joint le feu du sentiment
Avec l'esprit du sacrement,
Enfin, s'il adore sa femme,
Un mari vaut bien un amant.
Que dis-je ! il est amant lui-même.
Il flatte ses goûts, ses desirs,
Et, pour fixer l'objet qu'il aime,
Il sçait, dans son ardeur extrême,
Inventer de nouveaux plaisirs.
A ces traits tu dois me connaître,
Cher & tendre objet de mes vœux :
Je cherche à lire dans tes yeux
L'instant où le desir va naître :
Je le prévien ; je suis heureux,
Aujourd'hui l'enfant de cythère
Préside au don que je te fais,
L'Empreinte doit t'en être chere ;

Ce chiffre est l'image sincere
Du nœud qui nous lie à jamais.

Par un Abonné au Mercure.

*FRAGMENT d'une Lettre de M. de
Voltaire à M. * * *.*

LES systêmes philosophiques sont de vrais poëmes. Tous ceux qui veulent rendre les causes ou naturelles ou morales des événemens du monde, que ce soit le renversement d'une montagne ou celui d'un empire, il n'importe, tous ces gens-là sont des poëtes, tous ont besoin de dire : *Musa, mihi causas memora*. On peut regarder la colere d'Achille, de Junon & de Satan comme les hypothèses d'Homère, de Virgile & de Milton; & les tourbillons, l'attraction & les monades, comme les machines de Descartes, de Newton & de Léibnitz; le merveilleux & le sublime se trouvent également dans les ouvrages des uns & des autres.

C'est dommage que vous n'avez pas vu la suite du nouveau systême qu'il vous a plu de crayonner; vous, qui avez dit, Monsieur, de si jolies choses sur un prin-

54 MERCURE DE FRANCE.

cipe abstrait & purement hypothétique ;
avec quelle grace & quelle poésie n'au-
riez-vous pas chanté le feu & la lumière !
Rien n'est plus merveilleux que l'action
du feu , principe physique de tous les phé-
nomenes de la nature.

Oui , mon cher B. . il est l'ame du monde ,
Sa chaleur le pénètre & sa clarté l'inonde ;
Effets d'une même action ,
L'un maintient les ressorts de la machine ronde ,
Et l'autre tend sans cesse à leur destruction.

Sa plus belle production
Est cette lumière éthérée ,
Dont Newton le premier , d'une main inspirée ,
Sépara les couleurs par la réfraction ;
Il y voit aujourd'hui , du haut de l'empirée ,
La cause de l'attraction.

Les rayons convergens de ce brillant fluide ,
Vers mille & mille points de ce vaste univers
Balancent tous les corps sous leurs centres divers.
D'un unique soleil l'impulsion rapide
Les disperseroit tous dans un immense vuide.
Dieu compassa d'abord leurs grandeurs & leurs
rangs ;

Il élance le feu du centre à la surface ,
Allume les soleils : de lumineux torrens
Aussi-tôt remplissent l'espace ,
Entraînent les globes errans ;

Tout se meut , & selon les degrés différens
 De la distance & de la masse ,
 Tout s'approche , ou s'éloigne , ou conserve sa
 place
 Par l'effort des feux conspirans :

*A M. de F. * * **

Vous , philosophe ! ah ! quel projet !
 N'est-ce pas assez d'être aimable ?
 Aurez-vous bien l'air en effet
 D'un vieux raisonneur vénérable ?

D'inutiles réflexions
 Composent la philosophie ;
 Eh ! que deviendra votre vie ,
 Si vous n'avez des passions ?

C'est un pénible & vain ouvrage
 Que de vouloir les modérer ;
 Les sentir & les inspirer ,
 Est à jamais votre partage.

L'esprit , l'imagination ,
 Les graces , la plaisanterie ,
 L'amour du vrai , le goût du bon ;
 Voilà votre philosophie.

Par le même.

C iv

Aux Habitans de Lyon.

IL est vrai que Plutus est au rang de vos dieux ,
 Et c'est un riche appui pour votre aimable ville ;
 Il n'est point de plus bel asyle ;
 Ailleurs il est aveugle , il a chez vous des yeux.
 Il n'étoit autrefois que dieu de la richesse ;
 Vous en faites le dieu des arts ;
 J'ai vu couler dans vos remparts
 Les ondes du Pactole & les eaux du Permesse.

Par le même.

A M. L.

CONNOISSEZ mieux l'oïsveté ,
 Elle est ou folie ou sagesse ;
 Elle est vertu dans la richesse ,
 Et vice dans la pauvreté.
 On peut jouir en paix , dans l'hiver de la vie ,
 De ces fruits qu'au printems sèma notre industrie :
 Courtisans de la gloire , écrivains ou guerriers ,
 Le sommeil est permis ; mais c'est sur des lauriers.

Par le même.

Andante
Adoroso.

D'une fleur à peine e...
 clo...se, Vous ras...semblez tous les
 traits; L'a-mour qui de tout dis...
 o...se Se plait à former vos at...
 traits, De la beauté le mo...de-le;
 e se:rez vous du senti-ment? Sans ai-
 er on peut e-tre bel-le; On l'est en-
 r plus en ai:::mant.

L'EXPLICATION du mot de la première énigme du Mercure du mois de Juin 1769, est *joues*; celle de la seconde est *la bouteille de savon*; celle de la troisième *le masque*; celle de la quatrième *la tabatiere*. Le mot du premier logogryphe est *créancier*; où l'on trouve *ane, an, cri, cancer, ancre*. Le mot du second est *éloignement*, dans lequel se trouvent *Moine, Mogol, loge, Milo, Olite, Noli, nole, melito, Lingen, Liege, Olten, Nogen, Gien, Eole, Milton, Milon, teigne, mien, tien, mil, Eloi, Genêts, Léon, Elie, lige, non, linot, ton, loi, Noël, melon, Milon, limon, éloge & tome*. Le mot du Logogryphe latin est *cornix*, qui renferme *cor & nix*.

É N I G M E.

Pour tes besoins, ami, pour remplir mon emploi,
 Je cours les champs, & je vais par la ville;
 Nous sommes dos à dos, souvent mon maître &
 moi,

C v

58 MERCURE DE FRANCE.

En cet état sur-tout l'un est à l'autre utile.

Mon corps sans pieds , sans mains , offre un assez
mauvais tour ;

En partant du logis ma panse est vuide ou pleine :

Pleine ou vuide , au contraire , il faut que je re-
vienn

Pour que je plaise à mon retour.

Par M. B.

A U T R E .

Nous méprifons jamais perfonne.
Du fujet le plus ignoré ,
Très-fouvent l'art a retiré
Des biens fi grands qu'on s'en étonne.
C'est à coup sûr que j'en raifonne ;
Les objets les plus vils ont leur utilité.
Je fuis des plus chetifs . . . Eh bien ! . . . fans vanité,
Je n'en vois pas de plus utile.
Il me feroit assez facile
D'aller chercher chez le Romain ,
La preuve que je puis aider l'efprit humain ;
Mais ne tirons pas avantage
Du fecours dont je fuis dans un art épineux ;
On trouveroit fort ennuyeux
De me voir faire l'éralage
De tous les cas divers où je fuis en ufage ;

Et j'irois jusqu'au merveilleux.
 Mais, sans en venir là, peut-être
 Mon mérite pourra se faire reconnoître,
 Si je te dis, ami lecteur,
 Qu'en quelq' état que tu puisse être
 Ce seroit une grande erreur
 De dire que sans moi tu fixes le bonheur.
 Et, pour la gloire de mon être,
 J'ajouterai de plus, que je suis en honneur
 Près de l'habile géometre.
 Oui, rendu par l'usage objet essentiel
 Au calcul intégral, au différentiel,
 Tout problème, sans moi, reste inintelligible.
 Ce n'est pas tout : quoiqu'insensible,
 Et sans me mêler des amours,
 Je jure que, sans mon secours,
 Toute existence est impossible.
 En effet, j'existe en tous lieux.
 Quoi ! dans tous ? C'est beaucoup. . . J'ai menti ;
 parlons mieux,
 Et développons ce mystère ;
 On me cherche envain dans la terre,
 Quand je me fais voir dans les cieux.

Par un Officier D. C. D. G.

A U T R E.

Je n'ai de vous, lecteur, hélas! que la parole;
De la bête le cri; du bruit le son, l'éclat;
Mais mon être impalpable, &, sans doute, fri-
vole,

A des propriétés dont on doit faire état.

Souvent, pour me trouver, on déserte la ville:
Près d'un rocher, d'un bois; c'est-là qu'est mon
asyle.

C'est-là que, de Cloé, le chant mélodieux,
Embelli par mon art, devint harmonieux.

Une fois, un ton faux échappa de la belle;
Loin de l'intimider, je me trompai comme elle:
Je lui parus dès-lors un être complaisant.
Cloé, de ses ardeurs me fit le confident. . . .

Confident indiscret! . . . Je ne sçus pas me taire.

Je fis rougir Cloé; je la perdis. . . hélas!

Belles, de vos amours cachez mieux le mys-
tere:

Chantez-les devant moi; mais. . . que ce soit tout
bas.

*Par F. . . . Commis au greffe de
l'hôtel-de-ville de Paris.*

A U T R E.

Je suis une machine utile à tout le monde ;
 Je vole dans les airs & nage dans les eaux ,
 Et je vaux d'autant plus que Cerès est féconde ,
 Et qu'Eole ou Neptune augmentent mes travaux.

Par M. le Vicomte de B. âgé de 12 ans.

A U T R E.

Je suis souvent logé dans le plus haut étage ;
 De faire bien du bruit j'ai même l'avantage.

Quelquefois j'ai sur moi
 Le nom d'un grand ou bien d'un Roi.

Je suis composé d'alliage.

Je sers à différent usage.

Tantôt je répands dans un cœur

L'allarme & la douleur.

Quelquefois on m'emploie

Dans un tems de fête ou de joie ;

Je puis enfin , dans un événement ;

Assembler un village en un petit moment.

Par le même.

 L O G O G R Y P H E.

MON tout est quelquefois un tout ;
Souvent aussi ce n'est qu'un bout.

Je suis noble en tout point. Quand on m'ôte la
tête

Je deviens sur le champ une mauvaise bête ;

Mais cette bête exhale une agréable odeur

Si vous en arrachez le cœur.

Retrancher tête & queue à la fleur printanière ;

Disléquée ainsi toute entière

Il ne reste qu'un os à ronger au lecteur.

Par Mademoiselle du B.

A U T R E. A P H I L I S.

PHILIS, si comme moi, vous étiez immortelle,
Quel seroit votre bonheur ?

Votre nom, vos attraits, & cet air de candeur

Craindroient-ils le ciseau de la Parque cruelle ?

Eh ! non, cette beauté toujours plus naturelle,

Et cet art ingénu qui plaît à chaque cœur,

En bravant d'Atropos l'implacable fureur,

Préteroient à vos jours une grace nouvelle.

Mais sçavez-vous comme on m'appelle ?
 Je marche sur dix pieds qui forment , tour-à-tour ,
 Un poëte fameux dans le genre comique ;
 Ce que vous pouvez être un jour ,
 Le maître souverain d'un état monarchique ;
 Un métal trop connu ; deux termes de musique ;
 Un lieu que l'on consacre aux fêtes de Bacchus ;
 Une ville , jadis la maîtresse du monde ;
 Le Dieu dont le courroux émeut la terre & l'onde ;
 Un insecte rongeur , la fille d'Inachus ;
 Un élément , un jeu , deux organes dans l'homme ;
 Celui que Dieu sauva des flammes de Sodôme ;
 La base d'un empire , un grain , une saison ;
 Le siège du repos , de Thalès la patrie ;
 Un tribunal en Italie ;
 Une riviere en France , une étoffe , un poisson ;
 Mais j'en ai dit assez pour dévoiler mon être ,
 Je me tais donc , Philis , tâchez de me connoître.

A U T R E .

Je suis percé dans chaque bout ,
 On me trouve , on m'entend par-tout ,
 Dans les villes , pompes , & fêtes ,
 Aux champs de Mars , au milieu des musetes ;
 Dans les convois. Virgile m'a chanté
 En la quatrième énéide ;

64 MERCURE DE FRANCE.

Plus d'un artiste m'a placé
Au plus haut de sa pyramide ;
Dans le fait , je ne suis pourtant
Qu'un morceau de leron , de fer , d'étain , d'ar-
gent ,
Même de bois : au reste on trouve en mes huit
lettres

Le plus commun , le plus noble des êtres.
On trouve aussi dans ma dissection
Certaine juridiction ;
Ce métal brillant & ductile ;
Un instrument de chasse ; une allure ; un asyle ;
Un arbre ; un fleuve ; une note ; un vaisseau ;
La cour d'un empereur sans trône & sans caveau ;
Un passage ; une veine ; un mot ; une partie ;
Une espèce de voûte , une clef fort hardie ;
Un élément ; un Africain ;
Un membre creux qui sert de main ;
Le chef-lieu de la prélatrice ;
Une loi juste , & qui vous semble dure ;
Ces amis précieux , qu'on doit si fort chérir ,
Respecter , honorer , contenter , secourir ;
Ces deux ventosités , dont la race stoïque
Se soulageoit par-tout , même sous le portique ;
Une perte , un dommage ; un écart , un travers ;
Le bout d'une durée & la fin de ces vers.

Par M. de Broussanelle , Mestre de camp , Capitaine au régiment du Commissaire-Général.

A U T R E .

TOTUS ego pedibus sex in toto appetor orbe :
 Gente probâ per fas , deteriore nefas .
 In partes me scinde duas , interrogat una ,
 Altera conspectu felis ad antra fugit .

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Histoire universelle du seizième siècle ;
 par Simon - Nicolas - Henri Linguet ,
 pour servir de suite à l'histoire sacrée
 & profane ; 3 vol. in-12. A Paris, de
 l'imprimerie de Cellot, rue Dauphine.

» **L**ES annales du monde entier n'of-
 » frent point d'histoire plus intéressante
 » que celle du seizième siècle. Il semble
 » que cette époque ait été spécialement
 » consacrée par la Providence aux événe-
 » mens singuliers. Elle a de commun avec
 » les autres les guerres, les batailles, les
 » négociations, & tous ces crimes, tous
 » ces mensonges que l'ambition déguise
 » sous les noms de *héroïsme* ou de politi-
 » que. Mais ce qui la distingue, ce qui

66 MERCURE DE FRANCE.

» la caractérise essentiellement, outre la
» renaissance des lettres & des arts, c'est
» la réforme des religions *opérée* à la fois
» dans tous les cultes, d'une extrémité de
» la terre à l'autre. C'est la découverte
» d'un monde nouveau, incident unique
» dans l'histoire, & qui ne sera proba-
» blement jamais renouvelé; espèce d'u-
» surpation surprenante faite par l'indus-
» trie des hommes sur les droits de la
» nature, & qui devant, en apparence,
» tourner à l'honneur, au profit de l'hu-
» manité, n'a pourtant fait, par la suite,
» qu'augmenter ses malheurs & sa honte.
» Tout, dans ce moment, annonçoit les
» plus grandes révolutions. La chute de
» Constantinople ouvroit aux Turcs une
» entrée facile en Europe. Le mariage de
» Ferdinand & d'Isabelle *opérois* la fon-
» dation d'une puissance nouvelle en Es-
» pagne, & la conquête du royaume de
» Grenade lui donnoit une existence as-
» surée. Les Portugais marchois à des
» découvertes étonnantes qui préparoisent
» & facilitoisent celles des Espagnols, bien
» plus étonnantes encore. En France la
» véritable monarchie, c'est-à-dire une
» forme de gouvernement qui y avoit
» été inconnue jusque-là, s'établissoit.
» En Angleterre, la destruction de la mai-

» son des Plantagenets assuroit la couron-
 » ne à celle de Tudor. Par-là finissoient
 » ces discussions si cruelles qui avoient
 » ensanglanté les trois siècles précédens;
 » & l'Angleterre, réunie sous les mêmes
 » mains, alloit, comme autrefois, re-
 » devenir redoutable à l'Europe. En Afri-
 » que, en Asie on voyoit de même des
 » puissances nouvelles se former & se
 » servir de l'ancien culte pour favoriser
 » des prétentions ambitieuses ou en créer
 » de nouveau pour les justifier. Ce sont
 » ces faits pressés, racourcis, *purgés*, s'il
 » est permis de le dire, de l'écume des
 » détails qui les énerve dans tant de li-
 » vres, que je vais présenter au Public
 » dans les trois volumes que je lui offre.

Cet avertissement renferme en peu de
 lignes, comme on le voit, tout le plan
 de l'ouvrage utile & estimable que nous
 donne M. Linguet. Nous avons remar-
 qué qu'il écrivoit le *héroïsme* contre l'u-
 sage devenu règle, qui veut qu'on écrive
 & qu'on dise *l'héroïsme* sans aspirer l'*h*,
 quoiqu'elle soit aspirée dans *héros*. C'est
 une espèce de contradiction; mais il y en
 a de pareilles dans toutes les langues, &
 comme elles sont toutes un ouvrage de
 convention, il faut s'y soumettre, sui-

68 MERCURE DE FRANCE.

vant le précepte d'Horace , *Si volet usus* : *Purgé de l'écume des détails* est une métaphore qui n'est ni noble , ni juste , ni claire. Elle ne peut être saisie ni par les yeux , ni par l'esprit. Plusieurs autres métaphores que l'auteur emploie ont le même inconvénient. Nous les remarquerons quelquefois.

Il commence par l'histoire d'Italie & par le pontificat d'Alexandre VI. Les crimes dont ce scélérat souilla la sainteté de sa place , les expéditions brillantes & funestes des François au-delà des Alpes , & les heureux brigandages d'Alexandre & de Borgia qui acquéroient des souverainetés par les assassinats & par le poison ; la bravoure infructueuse de nos héros , des Nemours , des Gastons , des Bayard ; les tromperies continuelles de Ferdinand ; les imprudences de Louis XII ; les fureurs de Jules II ; cette singulière ligue de Cambrai où les François gagnèrent des batailles pour donner des villes au méprisable Maximilien , tous ces événemens si connus , mais toujours si intéressans , ne perdent rien sous la plume de M. Linguet. Ses remarques sont quelquefois d'un philosophe , quoiqu'il dise beaucoup de mal de la philosophie & des lettres.

Il observe, par exemple, que dans le jubilé de 1500 publié par le scandaleux Alexandre VI, on compta plus de trois cents mille ames qui étoient venues à Rome chercher les indulgences.

C'est sous le paisible pontificat de Léon X que naît le schisme de Luther. La ligue de Smalkalde affermit le parti des Protestans, malgré Charles-Quint qui les écrase à Muhlberg, & François I qui les brûle en France. La réforme s'établit en Angleterre, & c'est l'amour qui l'y introduit. L'orageux concile de Trente ne peut remédier à rien; & l'inquisition, approuvée par Paul III, ne sert qu'à deshonorer ce pontife qui, en instituant cet abominable tribunal, *a mérité*, dit très-bien l'auteur, *d'être placé parmi ces ennemis du genre humain, dont on ne prononce pas les noms sans frémir*. M. Linguet loue avec raison les grands talens de Sixte-Quint, & passe à l'histoire d'Allemagne, où il est obligé de revenir sur une partie des événemens qu'il a considérés dans l'histoire d'Italie; & ce même défaut, qui se fait sentir dans tout le cours de l'ouvrage, est la suite de la méthode qu'il a adoptée de donner successivement l'histoire de chaque pays. Comme tous les peuples dont il parle ont une relation

nécessaire & continuelle les uns avec les autres, il eût été plus à-propos peut-être de suivre la chaîne des événemens, en s'arrêtant par intervalle sur ceux qui sont particuliers à telle ou telle nation, & en les renouant ensuite avec la narration générale à l'endroit où les intérêts recommencent à se confondre, & où les faits ne forment qu'un seul & même tableau. Cette disposition demandoit beaucoup d'art; mais c'est la seule bonne dans une histoire universelle où le plus grand inconvénient est d'isoler des objets qui ne peuvent pas être séparés, & où la perfection consiste à les présenter en masse, de manière cependant qu'il n'y ait ni confusion ni obscurité, à-peu-près comme dans une trame bien ourdie, chaque fil habilement entrelacé, sans jamais s'égarer dans sa marche, forme un tissu régulier.

La rivalité célèbre de Charles - Quint & de François I^r; les succès & les revers qu'ils éprouverent tous deux successivement, remplissent le livre second. Le troisième retrace les révolutions du Nord, le règne sanglant de Christierne, les exploits & les talens de Gustave Vasa, libérateur & législateur de la Suède, & les troubles de Pologne.

Dans le quatrième l'auteur peint avec

beaucoup d'énergie les exécutions de Henri VII, & le despotisme théologique de Henri VIII, le plus bizarre & le plus odieux des tyrans. »C'étoit toujours par
 » des corps & par des tribunaux que Hen-
 » ri VIII faisoit prononcer les plus horri-
 » bles , *les plus criantes* sentences dont
 » aucune histoire ait fait mention. C'est
 » un caractère de tyrannie particulier à
 » l'Angleterre. Malgré les cruautés incon-
 » cevables des Empereurs , & la lâcheté
 » encore plus étonnante du sénat de leur
 » tems , les annales de Rome ne présen-
 » tent rien qui ne puisse à cet égard être
 » effacé par celles de Londres. Les des-
 » potes du Tibre étoient des brigands
 » qui versoit le sang ou confondoient
 » les propriétés en vertu du pouvoir
 » militaire. Mais ceux de la Tamise
 » paroissent des législateurs toujours
 » avoués par la nation , même dans leurs
 » plus grands excès , & le despotisme qui
 » a les loix pour armes, est cent fois plus
 » impitoyable , plus destructeur & plus
 » affreux que celui qui n'est fondé que
 » sur l'épée.

Il nous semble que la distinction établie par l'auteur , entre les tyrans de Rome & ceux de l'Angleterre n'est pas fon-

72 MERCURE DE FRANCE.

dée , & qu'au contraire il auroit pu remarquer entr'eux une ressemblance de conduite très frappante. Les barbaries de Tibère , de Néron & de Caligula furent toujours approuvées par des décrets du sénat. On rendit grâces aux Dieux du meurtre d'Agrippine, bassesse que le grand Racine a si bien caractérisée dans la sublime tragédie de Britannicus , où il pense comme Tacite & écrit comme Virgile.

Sacrifiez la sœur , faites périr le frere ,
Vous verrez mettre au rang des jours infortunés
Ceux où jadis la sœur & le frere sont nés,

Tacite dit en termes exprès. *Proprium id Tiberio fuit nova & inaudita priscis nominibus obtegere.* C'est précisément la politique de Henri VIII & de son prédécesseur. Deux ministres de celui-ci , instrumens de toutes ses rapines & de toutes ses injustices , poursuivis après la mort de leur maître , alloient échapper à la vengeance des peuples & aux supplices à la faveur des loix & des formalités dont ils avoient eu soin de couvrir leurs attentats , si l'on ne s'étoit avisé de leur supposer une révolte dont personne ne les
avoir

avoit jamais soupçonnés , on les condamna sur cette fausse accusation , parcequ'ils avoient eu l'adresse de repousser toutes les autres. L'Auteur fait à ce sujet deux réflexions dont la première est profonde. » L'une c'est que les peuples en » Europe doivent bien s'applaudir que » le terrible secret dont les favoris de » Henri VII , avoient fait usage pour » s'assurer l'impunité , ne soit regardé » dans les Cours que comme un paradoxe, » & que les ministres qui veulent régner » despotiquement s'attachent en général » à écraser les corps judiciaires , dont il » leur seroit si aisé & si utile de se faire » des complices. L'autre c'est qu'il est bien » étrange que ces formes qui s'étoient » pliées si docilement, pour la perte d'une » foule d'innocens reprissent tant de roideur , quand il s'agissoit de protéger » deux coupables. Prévarication cruelle , » inconvenient affreux , mais inséparable » des loix quand elles sont enchaînées par » des formalités , dont l'abus est toujours » bien plus facile que l'usage.

Le portrait de Henri VIII exige de nous quelques observations. » Henri théologien par goût , & persécuteur d'inclination , n'eut jamais d'autres guides » que ses passions & sa vengeance. Son

» *plan de réforme*, il parut l'avoir reçu des
 » *furies*. C'étoit bien moins au pape qu'à
 » l'humanité toute entière qu'il avoit dé-
 » claré la guerre, il s'abreuva de sang
 » toute sa vie, il s'en repût avec délices.
 » *De toutes les fonctions d'un Roi*, la seule
 » dont il parut jaloux, fut celle d'occuper
 » des bourreaux. Son plus grand bon-
 » heur est de n'avoir pas eu un Tacite
 » pour historien; si pour l'instruction des
 » siècles à venir *la Providence* avoit per-
 » mis que son portrait eût été tracé par
 » une pareille main, les Tiberes & les
 » Nérons ne paraîtroient plus que des
 » hommes ordinaires. *Ils seroient presque*
 » *justifiés* par l'exemple d'un prince qui
 » sans raison, sans intérêt, sans besoin,
 » a versé plus de sang qu'eux, a plus mé-
 » prisé les loix, développé un despotisme
 » plus *tranquille*, une cruauté plus résté-
 » chie; enfin d'un monstre dont le nom
 » seul devoit exciter l'horreur, & qui à
 » la honte de l'histoire, n'a encore été
 » justement apprécié par aucun écrivain.
 Tout cela est écrit avec plus de chaleur
 que de réflexion. Presque toutes ces idées
 manquent de justesse. L'Auteur semble
 dire qu'une des fonctions d'un Roi est d'oc-
 cuper des Bourreaux. Cela n'est point vrai;
 c'est la fonction malheureuse, mais né-

cessaire des juges. Celle des Rois est de faire grace. Il n'est pas plus vrai que ce soit *un grand bonheur pour Henri de n'avoir pas eu un Tacite pour Historien*. Un Tacite auroit peint Henri avec des couleurs plus fortes ; mais Henri ne pouvoit pas laisser une mémoire plus odieuse. Il n'y a pas un seul historien qui n'en donne une idée telle à peu près qu'il le mérite. M. de Voltaire entr'autres dans son *histoire générale* en parle ainsi : *il fut cruel par caractère , tyran dans le gouvernement , dans sa religion , dans sa famille*. Il est difficile d'en dire davantage en moins de mots , & c'est un double mérite. Il n'étoit pas nécessaire pour le noircir, de nous dire que *Tibère & Néron paroitraient auprès de lui des hommes ordinaires*. C'est là de la déclamation , & la déclamation qui est un grand défaut dans le genre oratoire , l'est encore bien plus dans le genre historique ; jamais Tibère & Néron ne peuvent être des *hommes ordinaires* , & parce que Henri VIII a fait périr trois de ses femmes & fait brûler des controversistes , Néron n'est pas moins coupable d'avoir tué sa mere & son précepteur ; d'ailleurs pourquoi mettre de la différence entre des monstres ! il y a un degré de scéléra-

Dij

tesse & un degré de vertu qui n'admet ni plus ni moins. Le regne d'Elizabeth fait respirer un peu le lecteur fatigué des abominations du regne de Marie, digne fille de Henri VIII. L'auteur, après avoir jetté un coup d'œil sur l'Ecosse & sur les infortunes des Stuards, termine son second volume par la fondation des Provinces-Unies.

M. Linguet écrit avec chaleur & avec esprit. Il annonce assez de talent pour qu'il soit permis de lui dire qu'il y a, dans son style, trop de recherche & d'affectation. Sa composition n'est pas assez méditée; ses connoissances ne sont pas assez digérées, & sa diction n'est pas toujours de bon goût. Sur-tout il prodigue trop les métaphores, & souvent elles ne sont ni nécessaires, ni justes, ni nobles, qualités sans lesquelles il vaut cent fois mieux ne s'en point servir. Quand une figure n'ajoute point au sens, ne rend point l'idée plus frappante, c'est un défaut & non pas un ornement. A l'égard des figures communes & classiques, il faut les laisser à ces écrivains sans esprit qui déguisent leur stérilité de pensées sous un amas de paroles, comme on cache une taille mal faite sous un amas d'habillemens.

Voici quelques exemples de ces métaz

phores que M. Linguet devoit proscrire. *Les querelles des deux roses avoient ébranlé ce colosse, né de la trahison, &c.* Que présente à l'esprit *un colosse né d'une trahison? La meute affamée des courtisans ayant une fois goûté de cette curée lucrative, &c.* Expressions basses & ignobles. *Marie en épuisant, comme son pere, les forêts pour l'entretien de ses buchers, &c.* hyperbole digne de Lucain. *Cette fraternité de supplices ne rapprochoit point les esprits dont elle unissoit les corps :* phrase recherchée & entortillée. *Les défenseurs d'un culte qui leur paroissoit vomir des flammes, &c.* comment se peindre *un culte qui vomit des flammes? &c.*

Nous nous croyons d'autant plus obligés de relever ces fautes que nous sentons plus vivement tout ce que peut être M. Linguet, s'il veut joindre à ses talens naturels plus de travail & de réflexion, & l'étude des grands modèles.

Les deux Orphelines, histoire angloise.

A Londres; & se trouve à Paris, chez Pillot, libraire, rue S. Jacques, à la Providence; 2 parties in-12.

La fortune de M. Wilson consistoit

D iij

78 MERCURE DE FRANCE.

toute entière dans une place lucrative que son mérite lui avoit procurée; il aimoit le plaisir, & dépensoit beaucoup, sans s'inquieter de ce que deviendroient après lui Henriette & Lucy ses deux filles. Il comptoit sur leur beauté pour leur assurer un établissement honnête; il les avoit même répandues dans le grand monde afin de le faciliter; il mourut avant d'avoir réussi; les deux orphelines restèrent sans biens. Un ami de leur pere, M. Johnson, les retira chez lui, & essaya d'intéresser en leur faveur Lady Marie Hyde & son époux qui avoient vécu d'une maniere assez intime avec M. Wilson. Lady Marie étoit pêtée d'orgueil, & ne s'humanisoit que lorsqu'il étoit question de plaisir; dès qu'elle sçut que les deux jeunes Wilson étoient pauvres, elle se souvint de son rang & ne voulut plus avoir de commerce avec elles. Les deux fils de Lady Marie, Henri & Georges Hyde ne partagerent point son inhumanité; tous deux aimoient. Le premier avoit choisi Lucy, & le second Henriette. Lucy n'avoit point caché à Henri qu'elle répondoit à sa tendresse; Henriette n'étoit pas moins sensible, mais comme elle prévoyoit des obstacles à son

union avec Georges, elle avoit refusé de lui faire l'aveu des sentimens qu'elle nourrissoit en secret; elle fit sentir à sa sœur combien il y auroit d'imprudence à se livrer à sa passion & à des espérances; elle la fit consentir à se rendre à Londres pour y chercher des moyens de subsistance dans le commerce des modes. M. & Madame Johnson leur procurerent des facilités; elles partirent; leur commerce fut heureux; elles vivoient tranquilles. Henri Hyde ne tarda pas à se rendre auprès d'elles. Lucy n'avoit pu lui laisser ignorer sa demeure. Henri fit tous ses efforts pour la déterminer à s'unir avec lui. Séduit par Sir William Archer, qui vouloit faire sa maîtresse d'une des deux sœurs, il médita le projet de s'assurer Lucy par un feint mariage; la jeune personne qui ne soupçonnoit pas son amant d'une bassesse, & qui l'aimoit réellement, consentit enfin à un hymen secret. Georges Hyde qui en fut instruit, & qui craignoit que son frere se laissât conduire par Sir William, voulut assister à ce mariage pour préserver l'infortunée Lucy de la supercherie qu'il appréhendoit; il fit rougir son frere de son projet, & le déterminna à se marier réellement. M. Ellison, ami de Henri, servit aussi de témoin. La

D iv

30 MERCURE DE FRANCE.

vue de Lucy lui inspira une passion très-vive, mais que l'honnêteté lui fit étouffer. Sir William pensa différemment; il espéra que Lucy ne seroit pas intraitable lorsque les premiers feux se seroient ralentis. Il attendoit ce moment avec impatience, & voyant qu'il tardoit trop à venir, il enleva Henriette, la fit conduire dans une maison dont l'hôtesse lui étoit vendue. La jeune personne fut délivrée par un étranger qu'elle reçut quelque fois chez elle par reconnoissance, & qui excita la jalousie de Georges. Il crut être abandonné, & quitta Londres pour tâcher d'oublier sa maîtresse. Sir William trouva le secret de faire disparaître les soupçons qu'on avoit sur son compte; il recommença ses persécutions auprès de Lucy. Henri, dont le mariage avoit irrité ses parens, ne trouva de secours que dans la bourse de son indigne ami; il fit des dettes considérables, & William lui offrit de les acquitter à condition qu'il lui permettoit de prendre sa place auprès de Lucy. Henri, accablé de cette proposition, pressé par les circonstances, y consent, s'en repent, & revient assez tôt pour empêcher sa honte. Sir William, furieux, lui donne un coup d'épée & en reçoit un; tous deux tombent; Henri meurt; Lucy

J U I L L E T. 1769. 81
est au défefpoir. M. Ellifon, qui avoit été
absent, arrive quelque tems après, vient
consoler la veuve de son ami, & propose
de le remplacer ; les sollicitations d'Hen-
riette , celles de tous les amis de Lucy la
déterminerent à accepter cette propofi-
tion. Georges , qui est revenu aussi dans
ces funestes circonstances, n'a point ou-
blié Henriette , & reconnoît l'injustice de
ses soupçons ; il est aimé ; envain il pro-
pose à son tout un mariage. Henriette s'y
oppose ; elle ne veut l'épouser qu'en lui
donnant une fortune qui le mette en état
de se passer de celle de ses parens ; elle
obtient cétte fortune par l'héritage d'une
tante , & ne s'oppose plus à son bonheur ;
Lady Marie & son époux approuvent enfin
cette union après qu'elle est formée.

Ce petit roman , extrêmement simple ,
offre des détails & des situations intéref-
santes ; l'auteur ou le traducteur auroit pu
en retrancher quelques longueurs qui le dé-
parent & qui refroidissent l'intérêt.

*Traité des violences publiques & particu-
lières ; par M. Maximilien Murina ,
auquel on a joint une dissertation du
même auteur sur les devoirs des juges.
Traduction de l'italien ; par M. Pingé-
ron , capitaine d'artillerie & ingénieur*

D v

82 MERCURE DE FRANCE.

au service du Roi & de la république de Pologne. A Paris, chez Delalain, libraire, rue S. Jacques, *in-12.* 420 p.

Le succès du traité des délits & des peines semble avoir fait renaître en Italie le goût de l'étude du droit public, négligée si long-tems pour celle du droit civil & canonique. On y a publié quelques ouvrages sur cette matiere intéressante; le traité des vertus & des récompenses dont M. Pingeron nous a donné la traduction, qui se vend chez le même libraire, a été favorablement accueilli. Celle du traité des violences publiques & particulieres que nous annonçons aujourd'hui peut lui servir de suite. M. Murena commence par définir les violences publiques ou particulieres; elles portent atteinte aux droits de la société en général, ou à ceux des individus en particulier; il les examine ensuite dans toute l'étendue du droit, soit dans l'état naturel, soit dans l'état civil, ce qui lui fournit l'occasion de parler de la guerre; il est impossible de la bannir de la terre; l'humanité a dicté des loix pour en adoucir les horreurs; l'auteur s'étend sur ces mêmes loix dont il s'attache à saisir l'esprit. Cette partie des violences publiques est traitée

avec beaucoup de détails & mérite d'être lue; l'auteur s'étend sur le traitement qu'on doit aux otages & aux prisonniers; ce sont de malheureuses victimes de la fortune, auxquelles on doit des égards. Les violences particulières n'offrent pas des articles moins intéressans; celui des duels est absolument historique; l'auteur remonte à l'origine de cette coutume barbare; elle naquit dans ces tems d'ignorance où le combat décidoit d'un mauvais raisonnement & de la plupart des affaires contentieuses.

Les progrès de la philosophie ont déjà porté quelque atteinte à cette frénésie qui insulte aux loix & à l'humanité; le meilleur moyen de la détruire entièrement seroit de déclarer infâmes tous les duellistes. Parmi les traits historiques qui sont cités dans cet article, nous rapporterons la manière dont un Roi d'Angleterre termina un duel entre deux seigneurs de sa cour. Ils se disputoient les armes de la maison de *Toro*. Le ser devoit terminer leur différent; le tems, le lieu, les armes étoient choisis; le Roi, instruit de ce qui se passoit, les fit venir devant lui; il leur ordonna de s'en remettre à sa décision; & il donna un taureau pour armes à l'un; & une vache à

§.4. MERCURE DE FRANCE.

L'auteur termine son traité par un chapitre sur la défense particulière ; il détermine les cas où l'homme rentre dans l'état de nature ; il s'éleve contre le sentiment de quelques Pères de l'Eglise qui ont prétendu qu'il valoit mieux se laisser tuer lorsqu'on étoit attaqué par des brigands, que de conserver sa vie en leur ôtant la leur. S. Augustin, qui est de cette opinion, apporte cette raison ; l'homme injustement attaqué, meurt martyr de la charité chrétienne ; & le brigand qui périroit se verroit condamné aux peines éternelles. La dissertation sur les devoirs des juges est du même auteur. M. Murena y fait marcher l'histoire avec la morale, & y répand les meilleures instructions pour toutes les espèces de lecteurs. On ne peut que sçavoir gré à M. Pingeron de nous avoir fait connoître ces deux ouvrages.

Le Messie, poëme en dix chants ; traduit de l'allemand de M. Klopstock. A Paris, chez Vincent, imprimeur-libraire de Mgr le Comte de Provence, rue S. Severin ; 2 part. in 12.

Ce poëme n'étoit connu en France que par les extraits qu'on en avoit donnés,

il y a quelques années, dans le Journal Etranger; la réputation dont il jouit en Allemagne, son mérite particulier étoient faits pour piquer la curiosité, & on ne peut que sçavoir gré à celui à qui nous en devons la traduction. M. Klopstock a saisi le moment où le Messie approche du terme de sa carrière & où il va consumer son sacrifice, & satisfaire pour le genre humain. Il a revêtu des charmes de la plus sublime poésie ce grand mystère de la Religion; aucun sujet ne prètoit davantage à l'élevation des idées; il a d'ailleurs le mérite d'intéresser tous les hommes. Le poëte, en suivant scrupuleusement l'histoire des souffrances de l'Homme Dieu, n'a pas laissé de se livrer quelquefois à son imagination; il a employé de la manière la plus ingénieuse & la plus heureuse le système de la pluralité des mondes; il suppose qu'il en est dont les habitans tranquilles & fortunés ont conservé leur innocence & leur immortalité. Le pere de toute cette race rassemble ses enfans autour de lui, & leur apprend les malheurs de notre globe, & l'étendue des bontés suprêmes en notre faveur; ce morceau est plein de sentiment & d'énergie; il forme une des beautés du cinquième chant, qui en pré-

86 MERCURE DE FRANCE.

sente d'autres encore plus grandes & plus majestueuses ; c'est l'éternel lui-même qui descend du ciel sur le mont Tabor pour juger le genre humain , & faire retomber le poids de son arrêt sur celui qui se résoud à satisfaire pour les hommes. C'est le commencement des souffrances du Sauveur , elles durent trois heures entières , & les Anges les célèbrent successivement à mesure qu'elles se sont écoulées. Les images sont terribles & sublimes ; le poëte n'en a pas répandu de moins fortes dans les autres chants ; mais elles y sont moins soutenues ; on y trouve quelquefois des longueurs ; on n'aime pas ces perpétuelles oppositions du Diable contre la Divinité , ces projets qu'il forme contre elle & qui tournent toujours à sa propre ruine. Tous ses blasphêmes , ses efforts impuissans ne font que refroidir l'intérêt , outre qu'il est indécent de mettre sans cesse la créature aux prises avec le Créateur lui-même ; on pardonne à Milton l'emploi qu'il a fait de Satan lorsqu'il agit directement contre l'homme ; l'écriture l'y autorisoit , puisqu'il fut l'auteur de tout mal ; mais on se moque avec raison du combat qu'il soutient dans le ciel ; ses fautes & les critiques qu'il a essuyées auroient dû

rendre plus circonspécts les poëtes qui sont venus après lui. Ces taches dans le poëme de M. Klopstock sont rachetées par de très-grandes beautés.

Anecdotes italiennes depuis la destruction de l'Empire Romain en Occident jusqu'à nos jours. A Paris, chez Vincent, imprimeur - libraire, rue S. Severin; un volume in 8°. de 458 pag.

On nous a déjà donné des anecdotes françoises, des anecdotes angloises dans lesquelles on a recueilli les traits les plus piquans & les plus intéressans de l'histoire des deux nations. On se propose d'en faire de même de celle des autres états de l'Europe; cette entreprise se continue avec succès, & on vient de publier les anecdotes italiennes; elles sont exécutées sur le plan de celles que nous avons déjà annoncées; elles offrent ce qu'il y a de plus essentiel & de plus important dans l'histoire d'Italie. Elles sont divisées en deux parties; la première comprend l'Italie, ne formant qu'un seul état, & la seconde, ce même pays séparé en plusieurs états différens & indépendans, les uns des autres. Les auteurs ont beaucoup puisé dans la collection des historiens :

Italiens par Muratori, & y renvoient souvent leurs lecteurs; ils ont eu recours aussi à d'autres sources non moins estimées. Nous ne nous étendrons par sur cet ouvrage, ce que nous avons dit de ceux qui l'ont précédé peut s'y appliquer; il réunit, comme eux, le double mérite d'amuser & d'instruire.

Traité des mesures itinéraires anciennes & modernes; par M. d'Anville, de l'académie royale des inscriptions & belles-lettres & de celle des sciences de Petersbourg, secrétaire de S. A. S. Mgr le Duc d'Orléans. De l'imprimerie royale; & se trouve chez Panckoucke, libraire, rue & à côté de la Comédie Française, in-8°. 194 pag.

Les mesures itinéraires sont de la plus grande importance dans la géographie; les observations astronomiques ne procurent que l'avantage de fixer quelques points principaux; cela facilite, mais ne suffit pas; il faut un détail prodigieux de distances particulières pour parvenir à mettre à leur place précise une infinité de lieux dans les intervalles de ces points. M. d'Anville a regardé l'étude des mesures comme une obligation indispensable.

à tous les géographes; les cartes qu'il a publiées suffisent pour donner une juste idée de l'étendue de ses recherches & de ses connoissances à ce sujet; l'ouvrage que nous annonçons peut être regardé comme un traité exact & complet des mesures itinéraires; c'est le plus parfait que nous ayons; il est très-propre à épargner beaucoup de travail à ceux qui voudront s'instruire dans la géographie & à ceux qui s'appliqueront même à la perfectionner. Son ouvrage est digne de sa réputation, & mérite le suffrage des sçavans & la reconnaissance du Public.

Examen historique & politique du gouvernement de Sparte, ou lettre à un ami sur la législation de Lycurgue, en réponse aux doutes proposés par M. l'abbé de Mably contre l'ordre naturel & essentiel des sociétés politiques; par M. Vauvilliers, lecteur & professeur royal. A Paris, chez Defaint, libraire, rue du Foin; in-12. 174 pag.

M. Vauvilliers, dans cette lettre, examine le gouvernement de Sparte pour lequel on a témoigné peu d'estime dans les éphémérides du citoyen, & que M. l'abbé de Mably a voulu venger; il répond aux doutes de ce célèbre écrivain qui regarde

la propriété fonciere comme la source des malheurs de la société ; cette propriété existoit cependant à Sparte , puisqu'après le partage qu'on y eut fait des terres , chaque portion devoit nécessairement passer dans sa totalité du pere au fils , de celui-ci au petit-fils , & au défaut d'enfans au frere , au neveu , &c. pour demeurer constamment dans la famille jusqu'à ce qu'elle fût éteinte ; cette succession n'est-elle pas une véritable propriété fonciere ? M. l'abbé de Mably peut il l'appeller un simple usufruit ? M. Vauvilliers prouve ensuite qu'il n'est pas nécessaire de descendre jusqu'à la loi de l'Ephore Epitadée qui anéantit la communauté des biens, pour trouver l'époque de la décadence de Sparte. Plutarque dit qu'on observoit le commencement de la corruption des mœurs de Sparte & de la décadence de l'état dès le moment où les Lacédémoniens s'enrichirent par la ruine & les dépouilles d'Athènes. Ce passage est assurément décisif. Nous ne suivrons pas M. Vauvilliers dans tous ses détails au sujet de Sparte ; il en fait connoître le gouvernement , & ne présente rien qui ne soit appuyé sur les meilleures autorités ; ses recherches sont extrêmement curieuses , & il leur ôte la sécheresse rebutante qui semble attachée

à toutes les discussions de cette nature. Cette république est ce qu'on peut appeler un phénomène singulier; sa constitution, quelque éloge qu'on lui ait donné, méritat-elle tous ceux que lui prodigue M. l'abbé de Mably, n'étoit bonne que pour une société peu nombreuse, & point du tout pour des royaumes peuplés par des millions d'habitans. Platon lui-même restreint à dix mille citoyens la république qu'il entreprend de former; il avoue que s'ils excèdent ce nombre ils ne formeront plus une ville, mais un peuple auquel ses principes ne conviendront plus.

Contes moraux; par M. Mercier. A Amsterdam; & se vend à Paris, chez Merlin, libraire, rue de la Harpe, à Saint Joseph; 2 part. in-12.

Parmi les genres de la littérature moderne, il en est peu qui ait éprouvé autant de révolutions que les romans. Aux productions volumineuses du dernier siècle ont succédé des peintures plus légères & plus agréables de nos mœurs; nos auteurs n'ont plus été chercher leurs héros chez les Grecs ou les Romains, ou d'autres peuples de l'antiquité; ils ont saisi

des hommes & des tems plus rapprochés de nous ; les uns ont plû par le sentiment, les autres par la critique ingénieuse de nos usages ; tous ont eu le mérite d'être courts , à l'exception de M. l'abbé Prevôt qui a empêché ses lecteurs de trouver ses ouvrages trop longs par l'intérêt dont il les a remplis. Les contes ont enfin succédé aux romans. M. de Marmontel s'est montré dans les siens homme du monde & philosophe ; il a peint les ridicules & donné les plus utiles leçons de morale ; il a ouvert , pour ainsi dire , une carrière nouvelle en donnant à ces bagatelles un but moral & une consistance qu'elles n'avoient point avant lui ; quelques écrivains , sans approcher de sa manière , se sont distingués sur ses traces ; chacun a donné à ce genre le ton qui lui étoit propre. M. Mercier, dans ceux qu'il présente, a voulu appliquer aux vices un moyen que M. de Marmontel a si heureusement appliqué aux ridicules. Les premiers sont bien plus dangereux ; on sçait combien il seroit important de les détruire. Ce but, sans doute plus intéressant , mérite l'attention de tous les écrivains qui s'exercent dans ce genre ; ils sçauront gré à M. Mercier de leur avoir montré cette rou-

te ; elle leur promet des succès plus flatteurs. On peut présenter une histoire intéressante , la remplir d'événemens vraisemblables , naturels & touchans , attacher par le sentiment ; mais que résultera-t-il de ce travail pour le lecteur ? Du délassément pendant le tems qu'aura duré la lecture ; il ne lui restera rien dans la mémoire ; il aura vu des faits adroitement combinés ; ou, si l'on veut, quelques réflexions qu'ils auront fait naître & qui se nuiront les unes aux autres ; mais on n'y trouvera aucun but général & moral qui pouvoit le rendre utile & ôter , à cette espèce d'ouvrage , la futilité qui avoit fait pendant si long-tems son caractère. Les contes de M. Mercier n'ont point ce défaut ; dans l'un il attaque l'hypocrisie , inspire de l'horreur pour ce vice odieux , lors même qu'il triomphe. L'auteur s'élève , dans le second, contre l'avarice qui retrecit l'ame qu'elle occupe.

Les époux malheureux montrent les effets funestes de la haine allumée dans le cœur de deux courtisans ambitieux qui prétendent à la faveur du prince , & qui ne peuvent l'obtenir que par la ruine de leur concurrent. L'histoire de Mlle de Remillies est la dernière de ce recueil ; une jeune personne , répandue de bonne

94 MERCURE DE FRANCE :

heure dans le monde, y trouve un comte de Rouviere qui lui plaît & qui la séduit; elle se détermine à suivre son amant, elle quitte sa mere & s'enfuit avec lui; ce comte n'est qu'un scélerat qui a pris un titre qui ne lui étoit point dû, & qui profite du premier moment pour enlever l'argent & les diamans de l'infortunée qu'il a égarée; celle-ci, instruite de cette perfidie, ne songe qu'à la vengeance, poursuit le scélerat, lui propose de lui ôter la vie après lui avoir ôté l'honneur, & sur son refus de se battre avec une femme, se fait justice elle-même, & l'étend mort à ses pieds d'un coup de pistolet; elle ne survit pas long-tems à sa honte. Il y a beaucoup de chaleur, d'intérêt & de philosophie dans ces contes, M. Mercier en promet une suite, & nous ne pouvons que l'exhorter à ne pas la faire attendre.

Elémens d'Arithmétique, d'algèbre & de géométrie, avec une introduction aux sections coniques; ouvrage utile pour disposer à l'étude de la physique & des sciences physico-mathématiques; par J. M. Mazeas, ancien professeur de philosophie en l'université de Paris, au collège royal de Navarre. 4^e. édit. revue & corrigée par l'auteur, A Paris, chez

la veuve Pierres, libraire, rue S. Jacq.
à S. Ambroise & à la couronne d'épi-
nes; in-8°. 520 pag.

Le titre de cet ouvrage en indique l'objet. M. Mazeas, obligé par état de préparer les jeunes gens à l'étude de la physique par des leçons de géométrie, s'est attaché à leur développer, dans ce volume, les principes de cette science qui leur sont nécessaires. Il les a recueillis dans les différens traités & élémens de géométrie que nous avons; il a sur-tout choisi ce qui lui a paru simple & facile; il en a fait un tout auquel il a donné la forme la plus convenable aux jeunes gens pour qui son ouvrage est particulièrement destiné. Les nombreuses éditions qu'on en a faites en annoncent le mérite; il est écrit avec beaucoup de clarté, & la méthode que l'auteur y a jettée en rend la lecture plus utile & plus facile que la plupart de ceux que nous avons déjà sur le même sujet.

Bibliothèque de Physique & d'Histoire naturelle, contenant la physique générale, la physique particulière, la mécanique, la médecine, la chymie, la botanique, l'anatomie, l'histoire natu-

96 MERCURE DE FRANCE.

relle des insectes, des animaux & des coquillages. A Paris, chez la veuve David jeune, quai des Augustins, près du pont Saint - Michel, au S. Esprit; *in-12*, tomes V & VI.

Les quatre premiers volumes de ce recueil ont paru, il y a quelques années; la retraite de l'éditeur, en province, a suspendu la publication de ces deux nouveaux volumes; ils offrent de quoi satisfaire la curiosité des lecteurs; ils sont formés sur le plan des précédens; on a eu pour objet d'y rassembler les morceaux les plus précieux sur tous les genres de science qui ont paru dans les différens ouvrages périodiques françois & étrangers. Ce sont des sources abondantes dans lesquelles il n'est pas toujours aisé de puiser; les recherches qu'il faudroit faire, à cet égard, entraîneroient des soins souvent ennuyeux & une perte considérable de tems; l'éditeur de ce recueil a voulu les épargner aux curieux, & sans doute il leur a rendu un service essentiel, en réunissant, dans quelques volumes, les observations les plus curieuses, & les découvertes utiles qu'on a faites sur les différentes parties de la physique & de l'histoire

toire naturelle. L'ordre dans lequel on les a rassemblées, les lie les unes aux autres, de maniere qu'elles peuvent s'éclaircir mutuellement. Les deux volumes que nous annonçons présentent plusieurs morceaux très-intéressans sur la médecine & sur la chymie. On y trouve une exposition des principes de la médecine des Chinois. Cet article doit nécessairement piquer la curiosité; la pratique de ce peuple est très-différente de la nôtre; il est si ancien & jouit d'une si grande réputation dans l'Asie, qu'on sera bien aise de connoître leur méthode; tout ce qui a rapport à cette nation célèbre nous intéresse; c'est peut-être par ce qui se fait chez eux, qu'on peut juger en partie de tout ce qui s'est fait dans l'antiquité la plus reculée, & qu'on peut parvenir à distinguer les progrès des premiers peuples dans quelques parties des sciences & des arts.

La jolie Femme ou la femme du jour. A Amsterdam, chez Changuion; & se trouve à Paris, chez le Jay, libraire, rue S. Jacques, au-dessus de la rue des Mathurins, au grand Corneille, in-12. 2 parties.

I. Vol.

E

Mlle de Vasy avoit perdu son pere ; sa grand'mere se chargea de son éducation ; bientôt une Madame de Lorevel , un de ces êtres ambigus dont on ne connoît ni l'origine , ni la fortune , ni l'état , ni le caractère , s'introduisit dans le château & s'empara de l'esprit de la jeune personne ; elle lui donna des leçons qui furent dans la suite la regle de sa conduite ; elle l'exhorta sur-tout à défendre son cœur contre l'amour , & à n'en chercher que les plaisirs. Un M. d'Aurange , autrefois traitant , devenu marquis , graces à son or , vint faire un tour dans la terre qu'il avoit achetée près de celle de Mlle de Vasy ; il trouva cette jeune personne très-aimable , parce qu'elle chantoit toutes les ariettes nouvelles de l'opéra comique. Il l'épousa , la conduisit à Paris où Madame de Lorevel la suivit , & lui fit pratiquer les conseils qu'elle lui avoit donnés. La nouvelle marquise eut bientôt des amans ; la conduite qu'elle tint avec eux fut toujours raisonnée , & dans les principes que son amie lui avoit inspirés de bonne heure. Les détails de sa vie sont très-agréables , & écrits avec légèreté ; les réflexions qu'ils font naître sont fines ; c'est une satire ingénieuse des mœurs d'un certain monde ;

il ya beaucoup de variéré; il seroit difficile d'en présenter une analyse; les événemens & les situations qu'ils amènent doivent être vus dans l'ouvrage avec leurs couleurs & leurs nuances; ils ne pourroient que perdre dans un extrait.

Le marquis d'Auranges ne tarde pas à être instruit de la conduite de sa femme; après avoir été trompé long-tems, il est forcé d'ouvrir les yeux & de se séparer d'elle; il lui abandonne la moitié de son revenu. La marquise, suivant le conseil de sa bonne amie, se retire dans la province. Madame de Lorevel a un procès; elle compte sur les charmes de sa solliciteuse pour suppléer au bon droit qui lui manque. Les deux Dames arrivent à Bordeaux; la marquise y devint bientôt l'idole du jour; elle donnoit le ton; le procès de Madame de Lorevel fut cependant perdu; elle s'en désespéroit lorsqu'elle apprit la mort du marquis, & qu'on devoit, huit jours après, lui chanter une belle messe en musique, en considération du respect profond qu'il avoit pour cet art; les deux Dames veulent l'entendre, prennent la poste & arrivent. Elles sont bien étonnées d'apprendre que le marquis a fait un testament; la veuve

plaide & n'est pas plus heureuse, en sollicitant pour son compte; sa fortune est réduite au quart. Madame Lorevel lui donne de nouveaux conseils; elle lui persuade de renoncer aux jeunes étourdis qui oublient le lendemain la divinité qu'ils ont encensée la veille, & de ne recevoir que les amans riches. La marquise est toujours docile; elle vieillit enfin dans l'opprobre.

Poësies diverses de M. Fleury, divisées en trois parties, contenant ses fables, ses œuvres mêlées & ses chansons. Nouvelle édition, revue, corrigée & augmentée d'un grand nombre de pièces dans les trois genres. A Amsterdam; & se trouve à Paris, chez la veuve Duchesne, rue S. Jacques, au Temple du Goût; in-8°. 412 pag.

L'auteur a donné à ce recueil de poësies diverses le titre de folies; il indique par là toute l'importance qu'il y attache, & ses lecteurs, sans le chicaner sur le mot, conviendront que ce sont des folies agréables. La plupart de ces pièces sont déjà connues; elles offrent de la facilité, de l'esprit & de la gaieté; nous citerons cette fable,

Agnès à quatorze ans avec naïveté
 Demandoit un jour à sa mere,
 Qu'est-ce donc que la volupté ?
 Eluder de répondre en pareille matiere
 N'auroit fait qu'irriter sa curiosité ;
 Par ce trait de moralité
 La maman se tira d'affaire.
 Cette volupté là qui vous tient en souci,
 Ma chere enfant, n'est qu'une rose.
 Ah ! dit Agnès, s'il est ainsi,
 Maman, ce n'est donc pas grand-chose ;
 N'importe , je prétends en essayer soudain ;
 Vite elle descend au jardin ,
 Cueille à son gré la plus brillante ,
 Dont l'éclat l'éblouit & le parfum l'enchanté ;
 C'est peu de la placer au sein ,
 Sur le chevet du lit le soir on la dépose ,
 Car comment se coucher & dormir sans la rose ?
 Mais quelle est sa surprise, hélas , à son reveil !
 Quand elle s'apperçoit que d'une fleur si belle ,
 Il ne lui reste plus qu'une épine cruelle :
 C'est un tour qu'on lui joue , un affront sans pa-
 reil ,

Elle court s'en plaindre à sa mere
 Qui lui répond : point de colere ,
 Je vous ai dit la vérité ,
 Ma fille , de la volupté
 La rose est l'image fidèle.

E ij

La volupté séduit par mille & mille attraits ,
 Mais bientôt elle passe & ne laisse après elle ,
 Qu'épines & regrets.

Cette fable est très-agréable à quelques négligences près ; l'auteur auroit dû en retrancher les trois derniers vers ; le sens s'expliquoit de lui-même ; ce qu'on ajoute pour l'exprimer est superflu , & il n'en faut pas dans ces petits ouvrages.

Essai sur la Peinture & sur l'académie de France établie à Rome ; par M. Algarotti, chambellan de Sa Majesté Prussienne. Traduit de l'italien par M. Pingeron , capitaine d'artillerie & ingénieur au service de Pologne , avec cette épigraphe : *Καλὰ τὰ καλὰ* , *les belles choses sont difficiles.* A Paris , chez Merlin , libraire , rue de la Harpe , à S. Joseph , in-12. 338 pag.

M. Pingeron a cru rendre service aux artistes en leur faisant connoître l'ouvrage de M. *Algarotti* , qui leur enseigne les moyens dont les Italiens se servent pour exceller dans la peinture. L'auteur Italien, amateur éclairé , artiste par goût , offre des leçons puisées dans la nature ; il recommande d'abord de n'employer aux

beaux arts que les jeunes gens appelés par la nature à les cultiver ; les études qu'il leur convient de faire doivent être celles qui ont rapport à l'art qu'ils embrassent ; il leur suffit de sçavoir leur propre langue , de connoître les meilleurs traités & les vies des artistes les plus célèbres ; ces détails doivent occuper leur première enfance ; ils échauffent leurs ames , enflamment leur imagination , & les disposent à égaler les grands maîtres dont la réputation les a frappés ; les modèles qu'on leur met devant les yeux ne sçauroient être trop finis & trop parfaits ; c'est le moyen de les familiariser de bonne heure avec les belles formes ; on se souviendra toujours de la réponse de Raphaël à un jeune homme qu'on destinoit à passer dans son école ; le peintre lui demanda pourquoi on lui avoit fait dessiner des choses aussi médiocres ; *c'est pour me dégrossir* , lui dit le jeune homme ; *dis plutôt que c'étoit pour te gâter* , répliqua Raphaël. M. Algarotti suit l'élève dans toutes ses études , il en décrit l'ordre & les progressions ; il a l'art de rendre chacun de ses articles intéressans par les anecdotes dont il les seme , & qui aident à démontrer la vérité des principes qu'il

établit , & à les graver dans la mémoire. Ses réflexions , ses observations sur différens tableaux & sur les manieres diverses de leurs auteurs sont celles d'un homme de goût , & peuvent encore contribuer à développer celui des élèves. M. Pingeron a joint à cet ouvrage la traduction de l'essai sur l'académie de France établie à Rome ; le bruit , qui se répandit qu'on alloit la détruire , donna lieu à cette production de M. Algarotti ; il partagea les allarmes des artistes , & s'attacha à prouver combien cet établissement étoit utile , combien les François en devoient regretter l'anéantissement ; il pensoit que , loin de songer à le renverser , on devoit en former de nouveaux dans plusieurs autres villes d'Italie , célèbres par leurs écoles , telles que Florence , Boulogne & Venise. Ces deux morceaux intéressans méritent l'attention des artistes & des amateurs ; & M. Pingeron , en les traduisant , a rendu service aux uns & aux autres.

Principes du droit de la nature & des gens ;
par J. J. Burlamaque , avec la suite du droit de la nature qui n'avoit point encore paru. Le tout considérablement augmenté par M. le professeur de Fé-

J U I L L E T. 1769. 105
lice; tomes VI, VII & VIII. A Yver-
don, 1763.

Les trois volumes que M. de Félice vient de publier, terminent l'ouvrage de Burlamaque. Les précédens traitoient du droit de la nature; celui des gens fait l'objet de ces derniers. L'auteur avoit établi que la société humaine est par elle-même, & dans son origine, une société d'égalité & d'indépendance; l'établissement de la souveraineté anéantit cette indépendance, mais ne détruit point la société naturelle, & lui donne au contraire plus de force; il définit ici la société civile; elle n'est que la société modifiée de telle sorte, qu'il y a un souverain qui y commande, & de la volonté duquel tout ce qui peut intéresser le bonheur de la société dépend en dernier ressort. Cette définition est développée dans le cours de l'ouvrage, qui est divisé en quatre parties. Dans la première on examine l'origine & la nature de la société civile, celles de la souveraineté en général, les caractères qui lui sont propres, ses modifications, ses parties essentielles. Les différentes sortes de gouvernement sont l'objet de la seconde; Burlamaque s'étend sur la fameuse question de la meilleure forme de

E v

gouvernement. « J'ose le dire , rien n'ap-
 » proche d'un gouvernement absolu en-
 » tre les mains d'un prince sage & ver-
 » tueux. L'ordre, la diligence, le secret,
 » la promptitude dans l'exécution, la su-
 » bordination, les objets les plus grands,
 » les exécutions les plus heureuses en
 » sont les effets assurés. Les dignités, les
 » honneurs, les récompenses & les pei-
 » nes, tout s'y dispense avec justice, avec
 » discernement. » Les devoirs récipro-
 ques des souverains & des sujets forment
 plusieurs chapitres intéressans; le monar-
 que doit sa protection à ses sujets; ce de-
 voir est indispensable, il nous assure la
 paisible jouissance de nos droits. C'est lui
 qui dicta cette réponse noble & juste à
 une femme qui redemandoit son trou-
 peau qu'on lui avoit enlevé pendant son
 sommeil. *Vous dormiez donc bien profon-
 dément*, lui dit le magistrat. *Oui*, répon-
 dit-elle, *parce que je croyois que vous veil-
 liez pour moi*. C'est le devoir qui forme
 proprement le souverain & qui en affer-
 mit le trône; « c'est le devoir enfin qui
 » fait briller tous les autres aux yeux de la
 » nation, & qui, même souvent, lui em-
 » pêche de sentir que le souverain négli-
 » ge ou foule aux pieds les autres. Crom-

» wel étoit un usurpateur bien odieux ;
 » il avoit forcé la religion d'être sa com-
 » plice ; il avoit souillé l'Angleterre du
 » sang le plus précieux ; il avoit volé la
 » couronne , & n'osant la mettre sur sa
 » tête , il se faisoit obéir en la portant à
 » sa main ; il étoit cruel , sans foi , volup-
 » tueux ; il avoit l'ame de Néron avec le
 » cœur d'Attila ; mais il respectoit les
 » droits des particuliers ; il faisoit rendre
 » la justice avec une impartialité sévère ;
 » en un mot il protégeoit les Anglois qui
 » l'honoreroient du titre flatteur de *protéc-*
 » *teur* ; il mourut paisible dans son lit ,
 » & des larmes non suspectes honorèrent
 » son convoi. » Dans la troisième partie
 il est traité des droits & des devoirs réci-
 proques des nations. Le droit de la guerre
 est tout ce qui y a rapport ; les traités pu-
 blics & le droit des ambassadeurs sont le
 sujet de la dernière. Cet ouvrage mérite
 son succès ; les observations & les notes
 de M. de Félice sont celles d'un homme
 instruit ; on pourroit leur reprocher leur
 étendue qui , souvent , absorbe le texte ;
 mais elles l'éclaircissent , & elles ne se-
 ront pas inutiles aux jeunes gens entre les
 mains desquels on doit mettre ce livre de
 bonne heure.

Droit public de France, ouvrage posthume de M. l'abbé Fleury ; composé pour l'éducation des princes , & publié avec des notes ; par J. B. d'Aragon , professeur en l'université de Paris. A Paris , chez la veuve Pierres , rue S. Jacques ; Saillant , rue S. Jean de Beauvais ; la veuve Duchesne , rue S. Jacques ; Cellot , grande salle du palais ; in-12. 3 vol,

Cet ouvrage , de M. l'abbé de Fleury , étoit dans le cabinet de M. Paris de Meyesieu , connu depuis long-tems par ses lumieres & par son goût autant que par son zèle pour le bien public ; il n'a pas refusé de donner ce manuscrit à M. Daragon qui vient de le publier. On lira avec plaisir un discours préliminaire de l'éditeur sur l'éducation civile ; il la considère comme une branche du droit public ; ce discours est rempli de recherches , de discussions & de vues profondes ; il fait également honneur aux talens & aux connoissances de M. d'Aragon ; il a placé à la suite de ce morceau un plan d'ouvrage sur le droit public , par M. Pasquier ; il est suivi de différentes pièces de M. l'abbé de Fleury , dont l'une est un extrait de la république de Platon , l'autre une réfutation des principes de Machiavel ; parmi les dernières

on trouve un plan complet du droit public d'Espagne composé pour Philippe de France, duc d'Anjou, déclaré héritier de la monarchie espagnole par le testament de Charles II. Le droit public de France vient ensuite ; M. de Fleury y donne une idée succinte de nos loix sur les quatre grandes parties de l'administration publique, la justice, la police, les finances & la guerre ; elles sont traitées chacune séparément, & forment la division de l'ouvrage ; la distribution en est satisfaisante, mais l'objet n'en est pas rempli. M. l'abbé de Fleury avoit tracé un plan immense que des études plus analogues à son état l'ont empêché d'exécuter, & on ne sçauroit trop regretter qu'il ne l'ait pas fait ; tel qu'il est, son travail est très-précieux ; c'est ce que nous avons de plus complet sur le droit public de France. M. d'Aragon y a joint des notes qui facilitent l'intelligence du texte aux jeunes gens, & qui suivent la filiation de notre droit public depuis 1675 jusqu'à nos jours. M. de Fleury, qui en avoit présenté l'origine & les progrès depuis le commencement de la monarchie, s'étoit arrêté à cette époque où il cessa d'écrire. M. d'Aragon possède encore quelques manuscrits du même écrivain, tels que la seconde

partie de l'institution au droit françois qui a paru jusqu'à présent sous le nom de M. Argou, & qui est un ouvrage de M. de Fleury; un vingt & unième volume de l'histoire ecclésiastique, une histoire universelle jusqu'à Jules César, & quelques morceaux d'histoire moderne; il se propose de les publier; ce sera un véritable service qu'il rendra à la littérature; retirer dans l'obscurité du cabinet des productions d'écrivains célèbres, c'est faire un larcin à leur gloire & aux sçavans.

Expériences, observations & découvertes sur les causes des maladies qui affligent l'humanité, & sur les propriétés des remèdes & elixirs de trois qualités différentes. La première est un spécifique balsamique & purgatif; la seconde, un stomachique cordial, & la troisième un préservatif restaurant & spiritueux. Par M. du Hand, privilégié du Roi, rue Quincampoix, par la rue Aubry-le-Boucher, la 3^e porte cochère après la rue de Venise, vis-à-vis la ville de Tours, sur le devant, dans la maison de M. Chicanneau. A Paris, de l'imprimerie de Cl. Hérissant, rue Neuve Notre-Dame; in-12. 146 pag. Prix 1 liv. 4 s. broché.

L'art de réduire au plus petit nombre possible les remèdes les plus efficaces contre les maladies qui affligent l'humanité, approcheroit peut-être de bien près du grand œuvre de la médecine universelle. Les médecins les plus célèbres ont douté de la possibilité de découvrir l'un & l'autre ; M. du Hand prétend être parvenu au premier par ses études, sa patience & son travail. « Je ne veux point, dit-il, sur-
 » prendre l'aveugle crédulité du peuple ;
 » je m'adresse aux personnes qui, par état,
 » sont faites pour sçavoir distinguer un
 » homme qui se présente avec la conviction de l'expérience ; qu'on me fasse
 » donc la grace de ne pas me confondre
 » avec des gens qui, sans connoissances,
 » sans principes, osent affirmer au public
 » que les remèdes qu'ils lui présentent
 » guérissent des plus grandes maladies &
 » même de celles qui, par leur nature,
 » sont incurables. Appuyé d'expériences
 » réitérées & de certificats par-devant
 » notaires, je crois mériter quelque distinction & pouvoir annoncer à mes concitoyens le résultat de mes veilles & de mes travaux. » C'est par déférence aux instances de ceux qui se sont bien trouvés des remèdes de M. du Hand, qu'il se résoud à en communiquer au public les

112 MERCURE DE FRANCE.

propriétés & les différens usages; il entre dans quelques détails sur les causes des maladies. C'est aux gens de l'art à prononcer sur cette partie de son ouvrage & sur l'avantage de ses remèdes. Nous nous contentons de les annoncer.

Brochure morale. A Amsterdam; & se trouve à Paris, chez de Lalain, libraire, rue S. Jacq. in-12. 282 pag. .

On a réuni sous ce titre plusieurs réflexions sur différens sujets qui n'ont aucune liaison entre eux; nous nous arrêterons à quelques-unes.

De tous les genres d'esprit, celui de la conversation est, sans contredit, le plus rare. S'il faut beaucoup de fond pour bien écrire, il faut beaucoup de parties pour bien causer; de la justesse, de la facilité, de la politesse, de l'usage du monde, des connoissances, du goût, de l'imagination, de la grace.

Bien des gens d'esprit sont excessivement ennuyeux. Les uns dissertent toujours; les autres citent sans cesse; plusieurs parlent trop, beaucoup ne parlent point assez. Quoique l'art de bien causer soit un talent naturel, je crois qu'avec de l'esprit on le pourroit acquérir par l'exemple &

par l'usage. Mais du moins chacun pourroit-il parvenir à rendre sa conversation supportable. Le plus grand défaut à éviter est l'amplification. On vous demande, *Nerine*, des nouvelles de votre frere; répondez : *mieux* ou *plus mal*. Cela satisfait l'intérêt qu'on y prend. Pensez-vous qu'on en veuille sçavoir davantage ? Donnez le bulletin écrit, & ne fatiguez point un cercle, de connoissances d'un détail de frissons, de fièvres, de douleurs, de langueurs que l'ami seul peut écouter.

Vous voulez placer un domestique, dites qu'il est fidèle, intelligent, actif & rien de plus. Qu'a-t on besoin de sçavoir qu'il a une femme & six enfans; que sa femme fait des chemises; que ses filles font de la dentelle; que l'aînée vient de se marier; que la seconde est jolie, que la quatrième est bossue.

Une société bien choisie est une chose délicieuse, mais bien rare; on ne la trouve point chez les grands seigneurs qui n'ont que des complaisans, ni chez les riches où l'on ne trouve que des parasites. Emilie est veuve & sans enfans; elle voit beaucoup de monde, mais elle ne sçait assortir les esprits, ni le goûts. « Elle invite N * * à venir lire chez elle » son poëme, ouvrage voluptueux &

» charmant. Qui sont les auditeurs? deux
 » ou trois prudes & quelques gens de ro-
 » be octogénaires; le lendemain elle a un
 » géometre pour une nouvelle mariée,
 » une autre fois un concert pour des gens
 » qui n'ont point d'oreilles; voilà ses jours
 » de fête. Pour l'ordinaire elle prie à sou-
 » per toute une famille en même tems,
 » grand plaisir à procurer à des gens qui
 » s'ennuyent journellement ensemble.
 » Malheur à l'étranger qui se trouve dans
 » cette assemblée de parens. . . . En sup-
 » posant que cette tribu ait l'honnêteté
 » de ne pas assommer de détails en-
 » nuyeux; quelle froideur dans la con-
 » versation de gens qui n'ont aucune en-
 » vie de se plaire, que rien n'excite, qui
 » se sçavent tous par cœur, qui souvent
 » sont en défiance les uns des autres, qui
 » se sont peut-être querellés le matin, &
 » se querelleront encore avant de se cou-
 » cher. Car il ne faut pas s'y tromper: le
 » moindre inconvenient des sociétés de
 » famille est d'être fort insipides. Ce se-
 » roit un grand hazard de trouver le bon-
 » heur & l'agrément dans des liens dont
 » le cœur n'a pas fait le choix. L'heureu-
 » se société est celle des amis, l'agréable
 » société celle des gens dont l'humeur &
 » le goût sympathisent. »

J U I L L E T. 1769. 315

Les réflexions qui terminent cette brochure roulent sur l'éducation ; il y en a quelques - unes qui sont justes & précises qui doivent être lues & qui mériteroient d'être approfondies.

Le Porte - feuille du R. P. Gillet , ci-devant soi - disant Jésuite , ou petit dictionnaire dans lequel on n'a mis que des choses essentielles pour servir de supplément aux gros dictionnaires qui renferment tant d'inutilités. Seconde édition considérablement augmentée , dans laquelle on a ajouté l'entrée triomphante du P. G. aux enfers , suivie de son retour sur la terre ; in-12. d'environ 180 pages. On en trouve des exemplaires chez Valade , libraire , rue de la Parcheminerie , maison de M. Grangé.

Sermons prêchés à Paris en 1760 & durant le cours de 1761 , par le P. Durivet , de la compagnie de Jesus. A Tournay , chez la veuve de Dominique Varlé , imprimeur , près de la cathédrale ; & se vend à Paris , chez Saillant , libraire , rue S. Jean de Beauvais , vis-à-vis le collège ; 4 vol. in-8°. Prix 12 liv. rel.

Ces sermons ont été prêchés pendant l'a-

vent, le carême, & quelques-unes des fêtes de l'année, telles que celles de la conception, de la circoncision, de la purification, de l'ascension, &c. Il y en a un pour un profession religieuse. Le P. Duriver, forcé d'abandonner la chaire à cause du dérangement de sa santé, a cru devoir perpétuer en quelque sorte son ministère en donnant ses sermons à l'impression, & en se faisant lire par ceux qui ne peuvent plus l'entendre parler; ce motif mérite de justes éloges; ses discours sont écrits avec simplicité. Si on les lit avec moins de plaisir que ceux de nos prédicateurs fameux, ils peuvent produire d'aussi bons effets, & servir à l'instruction & à l'édification des fidèles.

Le Passe-tems, ou recueil de contes intéressans, moraux & récréatifs; par M. Brunet de Baines. A Londres; & se trouve à Paris, chez Louis Cellot, imprimeur-libraire, rue Dauphine & grande salle du palais. 2 vol. in-12.

Les contes que contient ce recueil sont au nombre de quinze; la plupart ont paru dans le Mercure, il y a quelques années; on y en a joint seulement quatre nouveaux; les autres ont été corrigés & aug-

mentés ; nous nous dispenserons d'entrer dans des détails particuliers sur ces morceaux ; le Public qui les a lus déjà , ne les verra pas avec moins de plaisir dans le recueil de l'auteur ; on trouve dans plusieurs beaucoup d'intérêt : il y en a qui sont très-gais , & tous offrent de bonnes leçons de morale ; peut-être en général sont-ils un peu trop longs & trop diffus. La morale y est souvent en réflexions & en maximes ; on aimeroit mieux qu'elle fût en action ; mais l'agrément du fond & de la plûpart des détails fait oublier facilement ces défauts.

Zaluca à Josph , suivie de la nouvelle Bethsabée & de quelques poésies réimprimées. A Geneve ; & se trouve à Paris , chez de Lalain , libraire , rue S. Jacques ; Saugrain , rue du Hurpoix , & Lacombe , rue Christine , in-8°. 27 pages.

Cette héroïde , & les pièces qui l'accompagnent , sont déjà connues ; on y trouve du sentiment & de la facilité. Nous citerons quelques vers de la première.

Du fond des noirs cachots où Putiphar t'entraîne,
Où mes mains vont encore appesantir ta chaîne ,

118 MERCURE DE FRANCE.

La tête sous le glaive, ingrat, crie à ton Dieu
 De soutenir en toi l'espoir du *Peuple Hébreu* ;
 Qu'il couvre son élu de son pouvoir suprême,
 Moi, j'irai te frapper au sein de ton Dieu-même ;
 Si je fus à tes pieds, si tu m'en vois rougir,
 C'est l'opprobre d'un jour, il n'a pu m'avilir.

Superbe ! il vit en paix sur le bord de l'abîme ;
 Je semble être son juge & je suis sa victime.
 Eh quoi ! *ce peuple vil, qui traîne en murmurant*
De je ne sçais quel Dieu le simulacre errant,
 A-t-il sur nos autels, de ses mains sacrilèges,
 A nos mages divins ravi leurs privilèges ?
 Ou le Dieu d'Israël, ennemi de ma loi,
 Sous les traits d'un Hébreu s'empara-t-il de moi.

Ces vers sont faciles, mais ils offrent une réflexion qu'il est bien singulier que l'auteur n'ait pas faite lui-même. Les Hébreux ne formoient pas encore un peuple du tems de Joseph ; on ne pouvoit pas donner ce nom aux douze enfans de Jacob ; la femme de Putiphar ne devoit voir dans Joseph qu'un esclave qui lui avoit plû ; elle ignoroit ce qu'étoit sa famille, & les desseins de Dieu sur elle & sur lui ; sans doute elle n'avoit pas entendu parler de la vocation d'Abraham ; Joseph étoit le premier des descendans de ce patriarche qui fût venu en Egypte ; elle ne sça-

voit pas s'il avoit des freres, & quand elle l'auroit sçu, elle ne pouvoit pas dire en parlant d'eux : *Ce peuple vil qui traîne en murmurant de je ne sçais quel Dieu le simulacre errant.* Les enfans de Jacob n'avoient point de simulacres de leur Dieu, & les Juifs n'en eurent jamais ; l'arche d'alliance n'en étoit pas un. Après avoir lu la préface historique que l'auteur a mise à la tête de cette héroïde, on est surpris de cette erreur ; l'érudition qu'il étale auroit dû l'en préserver ; & il n'en falloit pas beaucoup pour s'en garantir.

On retrouve à la suite de cette pièce une épître sur la consommation qu'on relira avec plaisir, ainsi que la nouvelle Bethsabée & la romance de Lucrece & Tarquin. L'ode anacréontique, intitulée : *la Raison & la Folie* qui termine ce recueil, offre des graces & de la légereté, à quelques incorrections près.

J'avois juré d'être sage ;
 Mais avant peu j'en fus las ;
 O Raison , c'est bien dommage
 Que l'ennui suive tes pas !

J'eus recours à la Folie ;
 Je nageai dans les plaisirs ,

Le tems dissipa l'orgie
Et je perdis mes desirs.

Entre elles je voltigeai ,
L'une & l'autre se ressemblent ,
Et je les apprivoisai ,
Pour les faire vivre ensemble.

Depuis , dans cette union ,
Je coule ma douce vie ;
J'ai pour femme , la Raison ,
Pour maîtresse , la Folie.

Tour-à-tour mon goût volage
Leur partage mes desirs ,
L'une a soin de mon ménage ,
Et l'autre de mes plaisirs.

Pratique de l'Equitation , ou l'art de l'équitation réduit en principes ; par M. Dupaty de Clam, mousquetaire dans la première compagnie. A Paris, chez Lacombe, libraire, rue Christine ; in-8°. 256 pages, 30 s. broché.

Nous n'avons point d'ouvrages sur l'équitation. L'étude de cet art étoit très-difficile, parce qu'on étoit obligé de recueillir souvent à la volée les leçons des maîtres. La plûpart des meilleurs écuyers
n'ont

n'ont rien écrit ; on a presque toujours fait consister l'art dans une suite de pratiques & d'usages ; on ne s'est point appliqué à en développer les principes. M. Dupaty de Clam vient de les rassembler dans la production que nous annonçons ; il divise l'art de monter les chevaux & de les dresser en trois parties principales. La position, les opérations que l'on exige du cheval, & les moyens sûrs de le faire obéir, enfin la manière d'employer ces opérations. L'équitation est art & science tout à la fois ; elle est un art par la pratique aisée que donne la grande habitude du cheval ; une science, par les connoissances que le maître doit posséder, & sur lesquelles il doit régler son travail. « Ce seroit avoir bien peu d'am-
 » bition que de se contenter de se servir
 » du cheval en tant qu'il peut nous trans-
 » porter d'un lieu à un autre, n'importe
 » de quelle façon. L'art a un objet plus
 » vaste, il en exige un service plus digne
 » des connoissances de l'homme qui, ce-
 » pendant, n'est en droit d'y prétendre
 » que lorsque ses membres ont reçu une
 » position régulière, aussi agréable à la
 » vue que nécessaire à l'exécution. Les ré-
 » gles que l'on s'est prescrites ne sont
 » point arbitraires : on a vu des hommes

122 MERCURE DE FRANCE.

» bien faits & d'une belle proportion se
» tenir à cheval différemment des autres ;
» on a cru qu'il falloit les imiter. Un
» examen sérieux & réfléchi a établi les
» premiers principes de la science ; le
» tems, l'étude de la nature, le travail
» l'ont fait parvenir au degré où nous la
» possédons. » Voilà à-peu-près tout ce
qu'on peut dire sur l'origine & l'histoire
de l'art ; l'auteur en donne ensuite les
principes ; la position la moins affectée
est, de l'aveu de tous les écuyers, la plus
propre à se tenir à cheval & à travailler ;
il faut lire dans l'ouvrage même les règles
qu'on établit à cet égard ; elles sont fon-
dées sur la construction du corps humain,
La seconde partie présente cinq chapi-
tres intéressans sur les opérations qu'on
exige du cheval & les moyens de s'en fai-
re obéir. M. Dupaty de Clair commence
par expliquer ce que c'est que dresser un
cheval, « C'est une idée fautive de pré-
» tendre qu'il est naturel au cheval d'al-
» ler sous l'homme, comme à celui-ci
» de le monter. Si l'on est assez heureux
» pour rencontrer un cheval d'une belle
» construction, fort, vigoureux, sans ca-
» price & d'un bon naturel, comment
» sera-t-on plus en sûreté, s'il ne sçait ce
» que le cavalier lui demande ? Obéira-

» t'il sans rien sçavoir? Ne sera-t-il pas
 » sans cesse sujet à se tromper, sur-tout
 » si son homme, aussi incertain que lui,
 » cherche à lui faire faire tout le contrai-
 » re de ce que l'opération exige. L'igno-
 » rance du cavalier trouble le cheval &
 » le fait se désespérer; le défaut d'ha-
 » bitude du cheval à obéir à des opéra-
 » tions certaines & qu'on lui fait connoi-
 » tre, expose la vie de celui qui le monte;
 » il n'y a que la connoissance & la pra-
 » tique de l'art de l'écuyer qui puisse re-
 » médier à tant d'inconvéniens. » L'au-
 » teur s'étend sur toutes ces différentes opé-
 » rations & sur les moyens qu'il faut em-
 » ployer; le cavalier pour cet effet se sert
 » de ses mains & de ses jambes alternati-
 » vement & souvent ensemble.

La troisième partie contient le détail
 de tout ce qu'on apprend au cheval, c'est-
 à-dire à aller en avant, en arrière, à
 droite, à gauche, à enlever le devant &
 à enlever le derrière; c'est à ces objets
 qu'on peut réduire le travail nécessaire
 pour former un cheval; la variété des po-
 sitions qu'il prend pour produire ces ac-
 tions, les allures différentes avec lesquel-
 les il les exécute donnent à l'art de l'é-
 quitation toute son étendue. Ces détails

forment l'objet de plusieurs leçons peu susceptibles d'extrait, & qu'il faut lire de suite. L'ouvrage est terminé par un traité des allures naturelles qui complètent la pratique de l'équitation. Le livre de M. Dupaty de Clam est à la fois instructif & curieux : on ne peut que lui sçavoir gré d'avoir développé les principes d'un art utile & nécessaire, & d'avoir éclairé la routine aveugle de la plûpart des maîtres qui ne devoient leurs connoissances qu'à un long exercice, & qui, rarement, étoient en état de les démontrer à leurs élèves. On ne sçauroit trop recommander la lecture de cet ouvrage à ceux qui apprennent à manier un cheval & à ceux qui sont déjà instruits.

Nous devons faire observer que les Journaux ont célébré dans la même année, Monsieur du Paty, académicien de la Rochelle, homme distingué par ses vertus, par ses connoissances & par ses travaux littéraires, mort à la fleur de son âge ; & pere de deux fils, l'un avocat-général au parlement de Bordeaux, jeune magistrat qui se distingue avec éclat dans les fonctions pénibles du ministère public, & qui joint à la science des loix, le goût & les connoissances de la belle lit-

J U I L L E T. 1769. 125
térature dont nous avons parlé à l'occasion
du prix qu'il avoit établi pour l'éloge de
Henri IV, Roi de France & de Navarre,
le bien bon ami des Rochellois, & du dis-
cours éloquent qu'il a prononcé dans cette
circonstance. L'autre fils de M. du Paty est
le jeune militaire très - instruit & très-ap-
pliqué, dont nous annonçons l'ouvrage sur
l'équitation, preuve de ses études, de son
zèle & de ses lumières dans la carrière
qu'il veut parcourir avec distinction.

*Histoire du Patriotisme François, ou nou-
velle histoire de France, dans laquelle
on s'est principalement attaché à dé-
crire les traits de patriotisme qui ont
illustré nos Rois, la noblesse & le peu-
ple françois depuis l'origine de la
monarchie jusqu'à nos jours. Par M.
Rossel, avocat, avec cette épigraphe :*

**Vos noms toujours fameux vivront dans la mé-
moire.**

Henriade, Chant IV.

A Paris, chez Lacombe, libraire, rue
Christine; 6 vol. in-12. Prix rel. 15 l.

Cet ouvrage mérite d'être distingué de
la foule de ceux qu'on a publiés sur l'his-

F iij

roire de France ; jamais on ne l'a envisagée d'une manière si neuve & si intéressante ; le patriotisme sert de base aux événemens ; on s'attache à montrer qu'ils sortent tous de ce principe ; cette méthode qui pourra servir de modèle aux historiens des différentes nations , rend l'étude de l'histoire plus utile & plus attachante ; elle doit servir à affectionner de plus en plus un peuple au gouvernement sous lequel il respire ; le but de M. Rosset, en l'employant à nos annales , a été d'instruire & de former des citoyens & des François. « Depuis la bataille de Clovis sous les murs de Soissons , jusqu'à la paix de Fontainebleau , signée par Louis XV , je ne vois par-tout dans la nation qu'un esprit de zèle pour l'affermissement du trône & de la monarchie ; & dans les Rois , qu'un esprit d'amour envers leurs peuples , dont ils ont plus ou moins procuré & assuré la gloire & le bonheur , selon les circonstances où ils se sont trouvés. Ce principe , aussi vrai qu'il est grand & sublime , présenté à la tête de l'histoire de France , jette nécessairement un tout autre lustre , un tout autre intérêt sur les faits qu'elle embrasse. »

M. Rossel, en suivant exactement le plan qu'il s'est imposé, n'a pas laissé de nous donner une histoire très-complète. Tous les grands événemens sont fidèlement rapportés; il n'a négligé que les faits minutieux ou peu analogues à son sujet; les autres en conséquence ressortent davantage; il ne présente au lecteur que ce qu'il a besoin de sçavoir, & ce qu'il apprendra avec plaisir. Son ouvrage est précédé d'une courte introduction remplie de réflexions philosophiques sur le patriotisme; on y trouve un court précis de l'établissement des Francs dans les Gaules, & des commencemens de notre monarchie jusqu'à Clovis; c'est à ce prince que l'auteur commence l'histoire du patriotisme françois. Le premier exemple qu'il en présente est la loi salique. « Cette loi a pris naissance avec » la monarchie, & son origine va se » perdre dans les ténèbres augustes qui » couvrent le berceau de la France. Loi » sage & invariable qui semble plutôt » gravée sur le trône que dans nos annales, tracée dans nos cœurs plus que dans » nos histoires, & qui, en assurant la couronne aux seuls descendans mâles, met » la France presque dans l'heureuse im-

128 MERCURE DE FRANCE.

» possibilité de voir jamais sur son trône
» d'autre sang que le plus pur sang de ses
» Rois. Ainsi cette loi dictée & adoptée
» par le patriotisme le plus éclairé & le
» plus réfléchi, devient le fondement
» inébranlable de l'Empire François; elle
» semble lui assurer une durée éternelle,
» en le garantissant contre les révolutions
» des siècles, qui entraînent dans leur
» fuite rapide les sceptres & les couron-
» nes, & les transportent d'une nation à
» une autre. »

L'auteur parcourt rapidement les événemens patriotiques qui eurent lieu sous les deux premières races; à mesure qu'il avance dans la troisième, ces événemens se multiplient, l'histoire marche avec plus de certitude & plus de détails; elle devient plus intéressante; nous ne nous attacherons pas à suivre l'auteur; nous nous contenterons d'extraire quelques traits qui donneront une idée de sa manière, & de l'esprit général de son ouvrage. En parlant des croisades, de ces expéditions si malheureuses & si vantées, l'auteur offre le caractère de leur principal auteur; rien de plus juste, de plus neuf & de plus vrai que le portrait & la comparaison qu'il en fait avec Cromwel.

* Pierre l'Hermite, premier auteur des
 » expéditions que toute l'Europe fit pen-
 » dant si long-tems pour conquérir la Ter-
 » re Sainte, me paroît avoir plusieurs
 » traits de ressemblance avec le fameux
 » Cromwel. Tous deux avoient reçu de
 » la nature un génie capable d'en impo-
 » ser aux nations, & de donner le ton à
 » leur siècle; l'un parut venger la liberté,
 » l'autre la religion; l'un déguisoit son
 » ambition sous les dehors séduisans d'un
 » patriote, l'autre cachoit la sienne sous
 » l'humble extérieur d'un solitaire. Crom-
 » wel parle au sénat en citoyen chargé des
 » intérêts de la patrie; Pierre l'Hermite
 » parle aux Chrétiens en prophète chargé
 » de ceux du ciel; le premier joint la
 » force & la violence à ses déclamations
 » hardies; le second n'emploie que les
 » seules armes d'une éloquence adroite
 » & touchante; l'un est un aigle qui me-
 » nace, l'autre, une colombe qui gémit;
 » tous deux arrivent à leurs fins, & se
 » font offrir une couronne, qu'ils refu-
 » sent peut-être par une ambition égale;
 » mais l'un la ravissoit à ses maîtres, l'au-
 » tre la recevoit des siens. Ainsi deux
 » hommes précipiterent leur nation en

» différens tems ; l'un , dans le fanatisme
 » de la liberté , l'autre , dans l'enthousiasme
 » du zèle & de la religion ; l'Anglois
 » ne fit que des rebelles , le François fit
 » des héros. »

Les tableaux historiques que présente cet ouvrage sont tous très-ferrés & finis ; l'auteur y joint souvent des réflexions intéressantes qui n'annoncent pas moins le philosophe que le citoyen. Nous citerons celle-ci sur la renaissance des lettres du tems de François I. « Il semble que la nature , qui ne développe ses autres richesses que par degrés & successivement , aime à prodiguer tous les génies & tous les talens dans un même siècle , pour les refuser tous ou presque tous aux suivans. Tels on voit dans une nuit profonde , ces flambeaux semés dans le firmament , s'allumer presque au même moment tous ensemble , briller & disparaître tous à la fois. Heureux si parmi ces astres qui viennent éclairer la nuit de l'esprit humain , il ne s'en trouve jamais d'odiens & de sinistres , dont la lumière équivoque nous égare & nous conduit dans des précipices ! Heureux , si le jour naissant des lettres n'eût pas cherché à percer les ténèbres

» sacrées qui doivent couvrir les myſteres
 » augustes de la Religion. »

Cette histoire finit à l'année 1766 ;
 l'auteur la termine par cette apostrophe
 à la nation, & qui contient une espèce
 de récapitulation générale de son plan.
 « François, reportez un coup d'œil sur
 » l'origine & les progrès de votre empi-
 » re, & jugez votre ouvrage. Divisé en-
 » tre les enfans de vos Rois sous la pre-
 » miere & sous la seconde race, vous
 » l'avez ramené à un seul ; partagé entre
 » les vassaux & presque démembré sous
 » la seconde race, & sous une partie de
 » la troisième, vous l'avez réuni ; envahi
 » par les Anglois, vous l'avez reconquis ;
 » menacé par les Espagnols, vous l'avez
 » défendu ; ébranlé par le cruel fanatis-
 » me, vous l'avez raffermi. Vous l'avez
 » porté enfin au dernier période de la
 » gloire & de la grandeur. Voilà ce que
 » votre patriotisme a fait ! Puissé-je, en
 » vous retraçant ses triomphes, assurer à
 » jamais son regne dans vos cœurs. »
 Nous bornerons ici l'extrait de cet ouvra-
 ge ; nous en connoissons peu de plus in-
 téressant & de mieux fait. C'est une his-
 toire précise de la nation, qui mérite
 d'être lue par tous les François ; le style

132 MERCURE DE FRANCE.

en est pur & ferré ; il offre sur-tout de l'élégance, de la chaleur , & une sorte d'élévation qui n'est pas ordinaire à celui de l'histoire , mais qui étoit nécessaire à la forme nouvelle qu'on lui donne ici.

On trouve, chez le même libraire, des exemplaires de la *Bibliothèque du Théâtre François*, depuis son origine, contenant un extrait de tous les ouvrages composés pour ce théâtre depuis les mystères jusqu'aux pièces de Pierre Corneille ; une liste chronologique de celles composées depuis cette dernière époque jusqu'à présent ; avec deux tables alphabétiques, l'une des auteurs, & l'autre des pièces ; 3 vol. in. 8°. de près de 600 pag. chacun, ornés de gravures d'après les dessins de M. Cochin. Prix 11 liv. 5 s. brochés.

Ce livre, bien connu des gens d'esprit & des amateurs du théâtre, est le fruit des loisirs d'un seigneur qui aime les lettres, les honore, les protège & les cultive. On avoit mis d'abord cet ouvrage à un prix trop considérable ; mais en changeant de mains, on a taché d'en rendre l'acquisition plus aisée. On ne peut aimer le théâtre françois & le connoître sans la lecture de cette *bibliothèque*, dans

J U I L L E T. 1769. 133
laquelle il y a beaucoup de recherches curieuses, d'anecdotes, de citations choisies & de jugemens dictés par le goût ; enfin le tableau complet des efforts de l'esprit humain en ce genre depuis la naissance du théâtre jusqu'à Corneille.

On vend, chez le même libraire, *Zingha, reine d'Angola*, vol. in-12. broché. Prix 2 liv.

Premier Recueil philosophique & littéraire de la société typographique de Bouillon ; in-8°. br. Prix 2 liv.

Tableau des grandeurs de Dieu dans l'économie de la Religion, dans l'ordre de la société & dans les merveilles de la nature, avec cette épigraphe : *Quoniam non cognovi litteraturam, introibo in potentias Domini.* Malgré mon peu d'intelligence, je tâcherai de pénétrer les œuvres merveilleuses de la puissance du Seigneur. *Ps. 70.* A Paris, chez Berton, rue S. Victor, au soleil levant, Couturier fils, quai des Augustins, au Coq ; Lacombe, rue Christine ; in 12. 388 pag.

On se propose, dans cet ouvrage, de démontrer la grandeur de Dieu dans l'é-

conomie de la religion & dans les merveilles de la nature ; il est divisé en deux parties ; dans la première on considère Dieu par rapport à l'homme , & l'homme par rapport à Dieu ; on y développe tout le plan de la religion , dont on donne d'abord une idée générale , & ensuite celle des mystères qui la composent. La seconde partie présente les grandeurs de Dieu dans l'ordre de la société & les merveilles de la nature. On s'attache à faire remarquer , dans les plus petites choses , sa puissance , sa sagesse & sa bonté. Le but de l'auteur est d'élever le cœur de l'homme au principe de son existence ; c'est une espèce de philosophie chrétienne que ne liront point sans plaisir , ni sans fruit , les personnes auxquelles elle est destinée , & dont les autres pourront tirer aussi avantage. « J'avertis le lecteur , dit l'auteur à » la fin de sa préface , que cet ouvrage » n'est pas fait pour les sçavans , mais pour » les personnes peu instruites qui , n'ayant » qu'une notion confuse des bienfaits du » Créateur , pourront , par le moyen de » cette lecture , en acquérir une connoissance plus développée , plus lumineuse , » & y proportionner leurs sentimens de » gratitude & d'amour. »

C. Plinii Cæcili secundi Epistolæ & panegyricus Trajano dictus, nova editio; recensuit Joannes Nic. l'Allemand. Parisiis, ex typographiâ Barbou, viâ & contrâ cancellos Mathurinensium, in 12.

Cette nouvelle édition des lettres de Pline le jeune & du panégyrique de Trajan, fait suite avec la collection des auteurs latins, imprimés chez Barbou; elle est du même format. La beauté du papier & du caractère ne laissent rien à desirer; M. l'Allemand a donné ses soins à cette édition, qui est conforme aux manuscrits les plus exacts, & qui est infiniment supérieure à toutes celles qui l'ont précédée. On a joint, à la fin, des notes qui facilitent l'intelligence de cet auteur.

Le grand Vocabulaire françois, contenant
 1°. L'explication de chaque mot considéré dans ses diverses acceptions grammaticales propres, figurées, synonymes & relatives. 2°. Les loix de l'orthographe, celles de la prosodie ou prononciation tant familières qu'oratoires, les principes généraux & particuliers de la grammaire, les règles de la versification, & généralement tout ce qui a rapport à l'éloquence & à la poésie. 3°.

136 MERCURE DE FRANCE.

La géographie ancienne & moderne, &c.
4°. Des détails raisonnés & philosophiques sur l'économie, le commerce, &c. par une société de gens de lettres.
A Paris, chez Panckoucke, libraire, rue & à côté de la comédie française ;
in-4°. tome VII.

Ce que nous avons dit des premiers volumes de ce grand ouvrage, à mesure qu'ils ont paru, nous dispense d'entrer dans des détails au sujet de celui-ci. Les auteurs continuent avec succès leurs recherches & leur travail ; ils suivent avec exactitude le plan qu'ils se sont tracé en commençant ; ils tâchent de donner à leur ouvrage tout le mérite dont il est susceptible. Nous n'avons point de dictionnaires qui traitent d'un aussi grand nombre d'objets ; on leur donne ici l'étendue qui leur est nécessaire. Il faut espérer que cet ouvrage qui sera considérable, ne tardera pas à être fini.

Traité de la Phthisie pulmonaire ; par M. Buchoz, médecin ordinaire du feu Roi de Pologne, membre du collège royal des médecins de Nancy & de plusieurs académies. A Paris, chez Humblot,

J U I L L E T. 1769. 137
libraire, rue S. Jacq. près de S. Yves ;
in-8°. 96 pag.

La phthisie pulmonaire est une maladie très - dangereuse & presque incurable , quand elle est fortement enracinée ; M. Buchoz , dans ce traité , commence par en donner la description symptomatique. il en développe ensuite les causes tant prochaines qu'éloignées , en fait connoître les pronostics , & finit par exposer la manière de la guérir : il y développe sur-tout la méthode qu'il a indiquée dans ses lettres sur la pulmonie. A la suite de son ouvrage il a mis les observations de M. Marquet , sur la méthode que ce médecin avoit imaginée ; cet ouvrage utile , ainsi que tous les autres que M. Buchoz a publiés , annonce le bon citoyen , l'homme éclairé & le médecin instruit.

Traité historique des Plantes qui croissent dans la Lorraine & les Trois-Evêchés, contenant leur description, leur figure, leur nom, l'endroit où elles croissent, leur culture, leur analyse & leurs propriétés, tant pour la médecine que pour les arts & métiers ; par le même. A Paris, chez Durand, neveu, rue S. Jacq.

Didot le jeune, quai des Augustins ;
Cavelier, rue S. Jacques ; in-8°. tome
VIII.

Les volumes qui ont déjà paru de ce traité historique des plantes de la Lorraine & des Trois - Evêchés, ont fait connoître l'importance du travail de M. Buchoz ; il présente dans celui-ci la description des plantes cordiales alexiteres & alexipharmiques ; on donne ce nom à celles qui rétablissent le cours libre du sang & des esprits, non-seulement dans le cœur, mais aussi dans toute l'habitude du corps. Comme elles augmentent quelquefois la transpiration insensible, l'auteur, d'après M. Chomel, les place dans la classe des plantes évacuantes. Il en décrit vingt - cinq, telles que l'abricotier, l'agripaume, l'ail, l'alleluya, l'ambrosie, l'asperula, l'asphodele, l'attractilis, la carline, &c. A la suite de chaque description, il indique les lieux où elles croissent, le terrain & la culture qui leur conviennent, leurs qualités, la manière d'en préparer les remèdes, & les circonstances & les maladies où ces remèdes peuvent être employés. A la fin du volume, M. Buchoz indique les autres plantes cordiales & alexiteres dont il a parlé

dans les précédens, parce que leurs qualités principales les lui a fait placer dans d'autres familles.

Traité complet sur la maniere de planter, d'élever & de cultiver la vigne, extrait du grand dictionnaire anglois de M. Miller, par les soins de la société économique de Berne, en allemand, traduit de l'allemand, & augmenté par un membre de ladite société; on y a ajouté la maniere de cultiver la vigne dans le canton, tirée du recueil économique de la même société. A Yverdon, & se trouve à Paris; in-12. 2 vol.

Le grand dictionnaire d'agriculture de Miller jouit de la plus grande réputation en Angleterre; les philosophes économistes des différentes nations le consultent souvent avec fruit; le travail de la société économique de Berne, sur différens articles de ce grand ouvrage, est une preuve de son mérite & suffit à son éloge. Ce traité sur la vigne est un extrait; mais comme la culture de cette plante, ses espèces, les façons que l'on donne aux vins varient suivant la différence des sols & des climats, on y a joint les procédés du canton de Berne sur la vigne & sur le vin;

cette addition nécessaire rend l'ouvrage d'un usage plus général, & le complète en quelque sorte; le recueil de la société économique de Berne en a fourni les matériaux. Nous ne nous étendrons pas sur ce traité qui mérite l'attention des cultivateurs; il seroit à souhaiter que toutes les autres parties de l'agriculture fussent traitées avec le même soin.

Traité des Arbitrages de la France, ouvrage nécessaire aux banquiers & négocians, tant François qu'étrangers, dans lequel on trouve le pair ou l'égalité des changes de la France avec toutes les places étrangères de sa correspondance, calculé sur les prix des changes actuels, & des instructions pour connoître les places indirectes qu'on doit préférer pour faire des remises & des traités avec avantage; le tout terminé par plusieurs ordres en banque & par des arbitrages en marchandises. Par Joseph-René Ruelle, arithméticien & teneur de livres. A Lyon, chez les Fr. Perisse, libraires, rue Merciere; & chez l'auteur, rue Ste Catherine, au cœur volant, in 8°. 292 pag.

Le titre de cet ouvrage en indique

l'objet ; les arbitrages sont la combinaison qu'on fait de plusieurs changes , pour sçavoir quelle place est la plus avantageuse pour tirer & pour remettre. Les jeunes gens qui se destinent au commerce ne peuvent se dispenser d'avoir ce livre & de l'étudier ; il leur épargnera bien du travail en leur présentant des calculs tous faits ; les négocians en tireront même de l'avantage ; ils ne peuvent pas avoir toujours présens à leur esprit les divers cours des changes , les noms & les divisions des monnoies de tous les lieux avec lesquels ils sont en relation ; & le livre de M. Ruelle les dispensera du soin de faire de nouvelles recherches ; on lui doit déjà un autre ouvrage sur les opérations des changes des principales places de l'Europe ; celui-ci en est pour ainsi dire la suite , personne , avant lui , n'avoit traité des arbitrages avec autant d'étendue.

Nourjahad, histoire orientale, traduite de l'anglois. A Francfort ; & se trouve à Paris, chez Gauguery, libraire, rue des Mathurins, au Roi de Dannemarck ; in-12. 250 pag.

Nous nous dispenserons d'entrer dans aucun détail sur ce roman ; l'original an-

glois qui a paru à Londres, il y a environ trois ans, nous a fourni le conte inséré dans le premier volume du *Mercur* de Janvier, sous le titre *des Epreuves*. Les légères altérations que nous y avons faites ne changent rien au fond qui est absolument le même; le traducteur vient de le rendre tel qu'il est; peut-être auroit-il dû l'abreger en le dépouillant de beaucoup de détails qui ne servent qu'à ralentir l'action.

Réflexions sur le commerce des bleds. A Amsterdam; & se trouve à Paris, chez la veuve Pierres, libraire, rue S. Jacq. in-8°. 107 pag.

Rien de plus important sans doute que l'objet que l'on discute dans cet ouvrage; l'auteur paroît avoir lu tout ce qu'on a écrit sur le commerce des grains; il examine les différentes opinions qu'on discute depuis long-tems; il trouve des désavantages infinis. Dans la prohibition absolue de l'exportation; la liberté illimitée en offre, selon lui, quelques-uns; il voudroit qu'on la bornât à un point raisonnable. « Quand l'abondance cesse, n'est-il pas dans la nature; dans l'équité la plus étroite & dans la politique la

» plus sage, enfin dans l'usage le plus
 » universel de se conserver son nécessaire
 » ré, & de prévenir l'excès du prix en
 » suspendant momentanément l'exporta-
 » tion. Ces deux excès prévenus, l'état
 » n'a plus rien à craindre, aucune de ses
 » parties ne périlite; qu'il laisse alors li-
 » brement agir le génie & l'industrie de
 » ses citoyens, chacun profitera de ses
 » avantages & le bonheur commun en
 » fera l'heureux fruit. Il ne s'agit donc
 » que de fixer le prix qui doit suspendre
 » l'exportation & la forme la plus conve-
 » nable pour fermer la barrière & pour la
 » r'ouvrir quand il sera tems. » Ceci suffit
 pour faire connoître l'opinion de l'au-
 teur; il la fonde sur la cherté actuelle des
 bleds; il ne réfléchit pas sur toutes les
 causes accidentelles de cette cherté qu'il
 tire toutes de l'exportation. Le grand
 nombre des ouvrages qu'on a publiés, en
 faveur de la liberté du commerce des
 grains, offrent des réponses aux objections
 de l'auteur, des solutions à ses doutes, &
 nous dispensent d'entrer dans un détail
 plus étendu.

*La Coutume de Paris, mise en vers, avec
 le texte à côté, avec cette épigraphe :*

à la Cour de Paris le 10 Mars 1769

. . . . *Fallit sermone laborem.*

OVID. *Metam. lib. 14. fab. 3.*

A Paris, chez Saugrain le jeune, libraire ordinaire de Mgr le Comte d'Artois, rue du Hurepoix, à l'entrée du quai des Augustins; in-12. 441 pag.

Il est singulier qu'on ait entrepris de mettre la coutume de Paris en vers françois; il est plus singulier peut-être qu'on ait imprimé cette version; l'auteur a-t-il espéré des lecteurs? Il annonce cet ouvrage comme une production de sa jeunesse, essayée pour s'épargner l'ennui d'une étude nécessaire à son état, mais fort éloignée de ses premières occupations; ses amis, dit-il, ont jugé que ces vers, où le sens & les propres expressions de la coutume sont fidèlement conservés pourroient être de quelque utilité; mais nous doutons que les jeunes gens en tirent beaucoup d'avantage; le texte leur paroîtra toujours plus clair que les vers qui ne sont ni assez bien faits, ni assez saillans pour rester plus facilement dans la mémoire; un exemple suffira pour le prouver. « Titre V, art. 108, transport ne saisit » qu'après signification & copie baillée. »

Simple transport ne saisira;

Pour

Pour l'exécuter il faudra
 Qu'au paravant à la partie
 Ledit transport on signifie,
 Dont copie on lui baillera.

Stratagèmes de guerre des François, ou leurs plus belles actions militaires depuis le commencement de la monarchie jusqu'à présent; suite de l'Officier Partisan, avec ces épigraphes: Longum est iter per præcepta, breve & efficax per exempla. SENECA.

*Et vos, ô lauri, carpam & te proxima myrte:
 Sic positæ, quoniam suaves miscetis odores.*

VIRG. Eclog. II. v. 40.

par M. Ray de Saint-Geniès, chevalier de S. Louis & commandant de bataillon. A Paris, chez de Lalain, libraire, rue & à côté de la Comédie Française, in 12: tom. III & VI.

Cet ouvrage sert de suite à l'Officier partisan qui en forme le premier & le second volumes. M. de Saint-Geniès en publie le 3^e & le 6^e. Comme il traite de chaque partie de la guerre séparément, ces volumes peuvent se lire détachés; il

I. Vol.

G

ne tardera pas à faire paroître les autres, & nous l'exhortons à ne pas différer à remplir le vuide qu'il laisse entre ceux-ci. Il s'est proposé de donner beaucoup d'exemples & peu de préceptes. Les premiers élevent l'ame & la disposent à les éгалer ; ils fournissent des leçons vives & frappantes qui s'impriment facilement dans l'esprit de ceux qui les méditent ; ils produisent l'effet des préceptes & n'en ont pas la sécheresse. Le 3^e volume traite de la guerre offensive & défensive, & des batailles ; le sixième, des marches des armées. Cette dernière science est la base des opérations militaires ; elles servent à livrer bataille ou à l'éviter, à prévenir l'ennemi dans un poste, à l'y surprendre ou à se retirer. Elles sont de deux espèces ; les unes sont libres & ouvertes, les autres sourdes & dérobes ; le grand art est de les concerter de maniere qu'elles soient propres à tout événement. M. de Saint-Geniés se borne à des définitions exactes sur chaque partie ; il présente ensuite le précis de la conduite des grands capitaines dans les circonstances qui ont rapport aux objets dont il traite ; leur histoire est le dépôt de leurs lumieres. On voit dans leurs actions le plan qu'ils se sont formé ;

on pénètre leurs raisonnemens , on découvre en quoi ils se sont imités ou écartés les uns des autres. Cette partie de son ouvrage n'est ni la moins piquante , ni la moins instructive. On trouve dans le 6^e volume des descriptions précises de plusieurs marches d'armée avec des buts différens ; c'est l'histoire rapide & suivie des plus belles actions militaires en ce genre depuis l'an 1258 jusqu'à nos jours ; celles qui se sont faites dans la dernière guerre y sont fidèlement rapportées ; ces événemens , dont nous avons été les témoins , sont peut-être plus intéressans pour nous que ceux qui sont trop éloignés. M. de Saint-Geniés a sçu réunir dans son livre l'instruction & l'agrément ; c'est un militaire instruit qui parle de son art , qui offre aux généraux des modèles à suivre , & qui apprécie , avec sagesse , leurs succès & leurs fautes.

A C A D É M I E S.

I.

Rouen.

LES Juges du *Puy de la Conception* de Rouen ont deux prix extraordinaires à

G ij

148 MERCURE DE FRANCE.

donner, & proposent deux sujets nouveaux outre ceux qu'ils laissent, suivant l'usage, à la liberté des auteurs pour tous les genres de composition admis au concours.

1°. *Le danger de la lecture des livres contre la Religion par rapport à la société.* Discours françois d'une demie heure au plus, & d'un quart d'heure au moins de lecture. Il sera terminé par une priere à la Ste Vierge sur son immaculée conception. Le prix est une croix d'or, fondée par M. Bonnetot, premier président de la chambre des comptes.

2°. *Le triomphe de l'Eglise sur l'hérésie,* conformément aux paroles de l'évangile; *les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle;* ode françoise, avec une allusion à l'immaculée conception. Le prix est une médaille d'argent, où sera l'image de la Vierge. Les ouvrages seront adressés doubles, & francs de port, au Prieur des Carmes de Rouen, pour la St Martin de cette année. Le nom des auteurs sera dans un billet cacheté, avec une sentence dedans & dessus qui sera répétée au bas de la composition.

B E S I E R S.

*Assemblée publique de l'académie royale
des sciences & belles-lettres, tenue le 16
de Février 1769, dans la salle de l'hô-
tel-de ville de Besiers.*

M. Clauzade, directeur, ouvrit la séance par un discours où il se proposa de faire connoître le canal de la communication des deux mers, ce grand & magnifique ouvrage de l'immortel Riquet que notre ville se glorifie à juste titre d'avoir vu naître dans son sein.

Ensuite le secrétaire de l'académie dit : depuis notre dernière séance publique nous avons reçu plusieurs ouvrages imprimés de la part de nos confreres qui ne résident point dans cette ville. M. de Mairan nous a communiqué ses nouvelles recherches sur la cause générale du chaud en été & du froid en hiver. M. Buchoz nous a envoyé son traité des plantes qui croissent en Lorraine : M. l'abbé de Besplas nous a fait présent de son livre sur les causes du bonheur public ; & M. Hérissant nous a fait part de sa dissertation sur la dureté des os.

Comme le secrétaire ne devoit parler que sur l'écrit de M. de Mairan, il fit espérer que dans une autre séance on feroit connoître les autres ouvrages, qu'il venoit d'annoncer. Mais auparavant qu'il me soit permis, ajouta-t-il, de vous apprendre que c'est à un ancien compatriote que le Public a l'obligation d'être instruit des supercheries & de l'ignorance des charlatans qui se vantent de connoître toutes les maladies par l'inspection des urines, & d'avoir des remèdes efficaces pour en procurer la guérison. Il y aura bientôt cent ans que le célèbre *Tinot* *, natif de cette ville, docteur régent de la faculté de médecine de Paris, publia sur ce sujet une sçavante dissertation latine ** qu'un de nos confreres doit traduire en françois avec des remarques, pour prémunir nos concitoyens contre les fourberies, les vaines promesses & les extorsions de ces imposteurs, s'il en venoit ici quelqu'un à l'avenir. Après quoi :

Vous le sçavez, Messieurs, continua-

* Voyez son éloge dans les mémoires de Trévoux, Juin 1710.

** Où l'on conclut *non ergò ex urinis certa valetudinis auguria*. Paris, 1677.

Et il, nous ne sommes plus dans ces siècles d'ignorance, où l'envie persécutoit impitoyablement ceux qui, par leurs talens, s'élevoient au-dessus de leurs contemporains, & où les grands hommes ne recevoient que des honneurs posthumes. Heureusement les tems des Socrate, des Galilée, des Descartes, des Gassendi, &c. sont passés. Graces aux travaux de ces rares génies, & de ceux qui depuis ont marché sur leurs traces, notre siècle est plus éclairé; & il regne parmi les hommes plus de politesse, d'équité & de gratitude. Aujourd'hui on n'attend pas la mort d'un philosophe, d'un sçavant pour rendre hommage à son mérite. Tout, soit en France, soit dans les pays étrangers, retentit même pendant sa vie, des applaudissemens qui lui sont dus.

Nous en avons un exemple récent & bien glorieux pour nous en la personne de M. de Mairan notre compatriote, fondateur de notre académie, doyen de celle des sciences de Paris & son ancien secrétaire, l'un des quarante de l'académie françoise, & dont le nom orne la liste de la plûpart des académies de l'Europe. Ses ouvrages physico-mathématiques ne sont pas moins estimés & loués dans les principales villes des autres royaumes que

dans la capitale de celui-ci ; & il en est tel (Traité sur l'aurore boréale) qu'en Italie & dans Rome même on a jugé digne d'être revêtu des graces de la poésie latine.

Ce n'est pas tout, celui qui se chargea d'une si haute entreprise ne crut pas pouvoir dignement l'exécuter sans invoquer M. de Mairan comme un second Apollon. Comptant peu en une matière si sublime sur le secours des muses, qui lui avoient été favorables en d'autres occasions, cet imitateur de *Lucrèce* ne dédaigna pas d'adresser sa prière à M. de Mairan, comme à une divinité bienfaisante seule capable de l'inspirer & de lui dévoiler le mystère de la nature qu'il avoit entrepris de chanter :

Huc ades, ô MÆRANE, favens, *lui dit-il*, &
 Mœnia cœli,
 Titanisque arces, vibrataque lumina pande, &c.

Mon dessein n'est pas toutefois de vous faire l'analyse de ce traité, non plus que des autres ouvrages que M. de Mairan avoit publiés auparavant ou qu'il a fait paroître depuis. Plusieurs séances ne suffiroient pas pour en donner une idée même très-superficielle. Mais avant que de

vous entretenir sur les nouvelles recherches que j'ai annoncées, permettez moi, Messieurs, de vous rappeler que c'est dans cette ville, sous les douces influences de ce climat, que notre fondateur a composé, ou du moins qu'il a ébauché ses principaux ouvrages, ceux qu'il a paru chérir le plus & qui lui ont fait le plus d'honneur. C'est dans Béziers, qu'après avoir fait une étude approfondie des mathématiques & de la physique moderne, M. de Mairan composa les trois pièces* qui remportèrent les prix proposés pendant trois années consécutives par l'académie royale de Bordeaux d'abord après son établissement; c'est, je ne crains pas de le répéter tant pour la gloire de notre patrie à laquelle nous consacrons nos veilles & nos travaux, que pour ranimer l'émulation de ceux de mes confreres qui s'adonnent aux sciences: c'est, dis-je, dans Béziers, qu'avant de présenter à l'académie de Paris sa solution du fameux pro-

* Sur les variations du barometre, sur la glace & sur les phosphores, à l'occasion de quoi l'académie statua qu'à l'avenir le même auteur ne pourroit remporter que trois prix, pour ne pas décourager ceux qui voudroient concourir.

blème de la roue d'Aristote, dont Galilée & le P. Tacquet n'avoient pu venir à bout, notre illustre compatriote avoit ébauché le premier mémoire qu'il donna en 1719 à la même académie peu de tems après qu'il y eût été admis, & dont ses nouvelles recherches sur la cause générale du chaud en été & du froid en hiver, ne font, comme il le dit lui-même, qu'une extension & un supplément. Car non content d'avoir exposé dans une certaine étendue ses premières idées sur des sujets si vastes, si difficiles & si compliqués, M. de Mairan n'a rien négligé depuis pour les mettre encore dans un plus grand jour & pour les confirmer par de nouveaux raisonnemens & par de nouvelles expériences. C'est ainsi qu'il en avoit usé à l'égard de sa dissertation sur la glace, dont il donna, en 1749, une nouvelle édition beaucoup plus étendue, & à l'égard de son traité de l'aurore boréale réimprimé en 1754; Phénomène dont il avoit con-signé la cause dans sa dissertation sur les phosphores composée ici en 1716.

Je passe sous silence les autres écrits physico-mathématiques dont notre fondateur a enrichi les mémoires de l'académie royale des sciences depuis son arrivée

J U I L L E T. 1769. 155
à Paris : je ne dirai rien non plus des sçavans extraits qui ont formé pendant trois ans l'histoire de cette académie, & où l'on reconnoît l'empreinte de son génie : l'énumération que je viens de faire des ouvrages qu'il a composés dans Bésiers, ou dont il a jetté ici les fondemens, m'ayant paru suffisante pour l'objet que je me suis proposé.

Mais n'auroit-il rien fait, ce vaste génie, qui pût encourager ceux qui, parmi nous, s'appliquent aux belles - lettres ? Gardons-nous bien de le penser : nous ferions un tort infini à l'étendue de ses connoissances & de ses lumieres. Les éloges qu'il fit de dix académiciens morts pendant qu'il exerçoit les fonctions de secrétaire : son remercîment à l'académie françoise, ses lettres au P. Parennin, au sujet de l'origine, du génie & des usages des Chinois; ses conjectures sur la fable de l'olympé : sa lettre à M. le comte de Cailus sur une pierre gravée antique ; tout cela ne montre-t il pas évidemment qu'il n'y a rien d'étranger pour lui dans tous les genres de littérature, de même que dans tous les genres de sçiences, & qu'il nous a fourni à tous d'excellens modes à imiter.

G vj

Pour ne pas passer les bornes que nous nous sommes prescrites , nous ne dirons que deux mots de l'analyse que lut M. Bouillet des nouvelles recherches de M. de Mairan sur la cause générale du chaud en été & du froid en hiver. Ceux qui souhaiteront en lire un extrait très-détaillé n'auront qu'à recourir à l'histoire de l'académie royale des sciences de l'an 1765 , ou au journal des scavans du mois de Novembre 1768 , ou au journal encyclopédique du mois de Septembre dernier, &c.

Le but de ces recherches est de confirmer ce que M. de M. avoit avancé dans son ancien mémoire , que le plus ou le moins d'action du soleil sur la terre n'est pas la seule cause du chaud & du froid , qu'elle n'y contribue même que très peu, & qu'il faut avoir recours à un feu central , dont l'existence ne peut être revouquée en doute après les preuves qu'il en a données. Ce que cet écrit a de plus remarquable , outre une infinité de nouvelles observations , de réflexions très-judicieuses , de calculs algébriques , &c. c'est l'égalité bien constatée des étés dans tous les climats de la terre , abstraction faite des circonstances locales , & la maniere

dont il fait voir que Saturne & Mercure, que Newton jugeoit inhabitables, peuvent être censés réellement habités, en leur accordant comme à la terre un feu central. L'auteur finit en disant *que le domicile des habitans dans ces planètes, de même que dans toutes les autres, paroît être tout préparé, & que dans le cas favorable au système & à sa supposition, l'harmonie & la magnificence de l'Univers ne furent jamais si frappantes.*

M. l'abbé de Bastard lut l'éloge de M. l'abbé Bouffanelle, prêtre docteur en théologie, vicaire - général, archidiacre de l'église de Béziers & abbé de Quarante, né en cette ville au mois de Février 1691 & mort au mois de Juin 1768. Il étoit de l'institution de l'académie en 1723.

M. l'abbé Bouillet lut des recherches sur la théorie des équations de tous les degrés, qu'il doit soumettre au jugement de l'académie royale des sciences de Paris.

M. l'abbé Millié entama la matiere de l'électricité sur laquelle il a fait un grand nombre d'expériences qui lui donneront occasion de nous lire plusieurs mémoires, dont il fera part au Public.



S P E C T A C L E S.

C O N C E R T S P I R I T U E L.

IL y a eu concert le jeudi 25 Mai dernier. On a commencé par une symphonie. M. Richer a chanté, avec un goût exquis qui supplée avantageusement au défaut de son organe, *Paratum cor meum*, motet agréable à voix seule de la composition de M. Boyer. On a entendu avec un nouveau plaisir le concerto de hautbois, si bien exécuté par M. Bezozzi. Mlle Fel a chanté avec applaudissement plusieurs airs italiens accommodés à des paroles latines. Le fils de M. de Virebès, organiste de St Germain l'Auxerrois, virtuose âgé au plus de neuf ans, a exécuté sur un nouvel instrument à marteaux, espèce de clavecin, une suite d'airs qui ont fait admirer son intelligence & ses talens déjà formés. C'est un éloge que son pere, en même tems son maître, doit partager, par l'art avec lequel il sçait hâter & faire éclore les dispositions de ses élèves. M. Cramer, premier violon de la musique de S. A. S. Monseigneur l'Electeur Pala-

rin, a exécuté, sur le violon, un concerto de sa composition. L'étonnante exécution de cet excellent artiste, la précision, la justesse, la beauté & l'éclat des sons qu'il tire de son instrument, le feu & l'ame qu'il met dans son jeu, doivent le placer au premier rang des virtuoses qui ont porté le violon à ce haut degré de perfection. Le concert a été terminé par *Exaltabo te Domine*, motet à grand chœur de Lalande.

O - P É R A.

L'ACADÉMIE royale de musique a repris le mardi 20 Mai dernier, l'acte de *Vertumme & Pomone* que l'on a revu avec un nouveau plaisir. Mlle Rosalie a joué avec intelligence & avec intérêt le rôle de Pomone. Celui de Vertumne a été très bien rendu par M. le Gros, dont l'organe brillant & enchanteur éclate principalement dans la belle ariette de la composition de M. Boyer, qui a été ajoutée à cet acte. M. Rodolphe, célèbre par le talent d'adoucir le cor comme la flûte, de tirer de cet instrument des sons flatteurs & variés, a lutté avec succès contre la voix

qu'il suit & seconde habilement dans toutes les inflexions du chant. M. Muguet a remplacé plusieurs fois M. le Gros, & a été applaudi dans le rôle de Vertumné.

Les ballets de cet acte sont galans & très agréables. On a repris en même-tems les *Amours de Ragonde*, comédie-ballet en trois actes. Mlle Rosalie a continué de représenter le rôle de Colin, qu'elle a fait valoir par son jeu naïf & animé. M. Durand & ensuite Mlle Durancy ont très-bien rendu le rôle de Ragonde. Les ballets, sur-tout ceux du premier & du troisième actes sont d'une composition ingénieuse. Voici des vers qui nous ont été envoyés sur le pas de deux de M. Gardel & Mlle Guimard, dansé avec la plus douce volupté & la simplicité la plus noble.

Que vois-je, aimable Eglé, tu paroïs interdite.
 Licas, l'heureux Licas n'a point trahi tes vœux.
 Mets la main sur son cœur, & sens comme il pal-
 pite. . . .

Mais Licas te regarde & tu baisses les yeux.
 Il s'approche, il sourit & l'Amour l'encourage ;
 Sur ta main si jolie il dérobe un baiser.
 Tu soupirez tout bas. . . . Il entend ce langage.
 Bergere qui soupire est prompte à s'apaiser.

J U I L L E T. 1769. 161

On a donné sur ce théâtre, le mardi 13 Juin dernier, la première représentation de la reprise de *Zaïs*, ballet héroïque en quatre actes, dont les vers sont de Cahufac & la musique de Rameau. Il fut représenté, pour la première fois, le 29 Février 1748, repris avec des changemens le 23 Avril de la même année, & en 1761. Le sujet de cet opéra est un génie, amant d'une bergère, dont il éprouve la tendresse & qui abandonne l'empire de l'air, où il regnoit en maître, pour ne plus se séparer de son amante.

Nous rendrons compte dans le *Mercur* prochain du succès de la reprise de cet opéra.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LE mercredi 7 Juin, les Comédiens François ordinaires du Roi ont donné la première représentation de la reprise des *Troyennes*, tragédie de M. de Châteaubrun. Cette pièce, qui avoit été mise au théâtre le 11 Mars 1754, n'avoit pas été reprise depuis le mois de Mai 1755. Ce drame est le tableau des revers de toute une famille; il offre la peinture

162 MERCURE DE FRANCE.

animée des suites cruelles de la prise de Troye & de la barbarie des Grecs vainqueurs. Les infortunes de la race de Priam se rassemblent sur *Hécube* sa veuve, qui réunit par-là tous les événemens & l'intérêt de cette tragédie. Quels beaux caractères que ceux d'*Hécube*, d'*Andromaque*, de *Cassandre*, de *Polixene* & de *Thestor*, grand prêtre des Troyens. Ce drame est encore recommandable par ses situations touchantes, par le ton philosophique qui y regne, par l'élévation des sentimens, par la noblesse assez soutenue de la poésie. Le rôle d'*Hécube*, représenté, dans l'origine, par Mademoiselle Dumesnil, l'a été, à cette reprise, par Mlle Sainval, qui a mis dans son jeu beaucoup de pathétique & de sensibilité. Madame Vestris a représenté avec intelligence & avec intérêt le rôle d'*Andromaque*, qui étoit joué autrefois par Mlle Gauffin. Mlle Clairon a été remplacée par Mlle Dubois dans le personnage prophétique de *Cassandre*. Elle a rendu ce rôle avec l'ame, l'intelligence & l'expression pittoresque propres à en faire ressortir les beautés énergiques & sublimes. *Polixene*, qui étoit jouée par Mlle Hus, l'a été par Mlle Doligni, qui plaira toujours par son

JUILLET. 1769. 163
ingénuité. Le personnage du généreux
Thestor, dont M. Lanoue étoit chargé, a
été rendu supérieurement par M. Lekain.
M. Paulin a représenté, comme dans l'o-
rigine, le rôle d'*Ulyffe*.

On a donné sur ce théâtre avec succès,
le mercredi 14 Juin, la première repré-
sentation de *Julie*, comédie en trois actes
& en prose, dont nous rendrons compte
dans le *Mercur* prochain.

*A Mlle DUBOIS, sur le rôle de Cassan-
dre dans les Troyennes.*

J'AI toujours, de Clairon, admiré le talent,
Je l'ai souvent applaudi plus qu'un autre ;
Mais en voyant naître le vôtre,
A ce brillant organe, à cet air imposant,
Je prévis vos succès, je prédis votre gloire ;
J'étois *Cassandre* alors, on refusoit d'y croire ;
On ne la crut jamais qu'après l'événement :
Elle-même aujourd'hui parle par votre bouche ;
Vous en avez la majesté ;
J'imaginois la voir ; l'ouïr d'un ton farouche
Annoncer aux Troyens quelque fatalité ;
Les Graces ont en vous adouci sa fierté.
Hécube se lamente, & son cœur se déchire ;
Vous revenez à ce tendre penchant

Que la nature nous inspire
 Et que le Dieu qui fait votre délire
 Dans votre cœur suspendit un instant.

Sûre de votre destinée,
 A cette mere infortunée
 Vous en cachez le funeste avenir ;
 Pour sa tendresse maternelle
 Vous voilez les malheurs qu'il vous reste à souffrir ;

Vous paroissez n'en frémir que pour elle,
 Vous peignez chaque sentiment :
 Sans jamais être combinées,
 Vos attitudes dessinées
 Sont toujours celles du moment.

Prenez un vol rapide & que rien ne l'arrête ;
 Mettez pour nos plaisirs les vôtres en oubli.

Ayez toujours un tendre, un sage ami
 Qui calme votre aimable tête :
 Ses écarts, j'en conviens, sont d'un prix infini ;
 Mais pour un seul qui peut en tirer avantage,
 Pour quelques-uns qui leur rendroient hommage,
 Combien en souffriroient, s'en plaindroient au-
 jourd'hui.

A la paresse on se livre sans peine,
 Et le plaisir attache trop à lui ;
 Si la paresse une fois nous enchaîne,
 Le travail n'est plus qu'une gêne ;
 Ce qui n'est pas plaisir alors devient ennui.

Annoblissez la scène , embellissez nos fêtes ,
Faites taire l'envie , imposez aux jaloux .
Rassurez-vous. Clai: on fut ; ... mais vous êtes ;
Clairon eut à combattre , à vaincre comme vous .

Par M. de Vallier.

COMÉDIE ITALIENNE.

LES Comédiens Italiens ont continué la représentation du *Déserteur* , qui avoit été interrompue par l'indisposition de Madame Laruette. Mlle Mandeville, qui l'a remplacée dans le rôle de Louise , a sçu y mériter & obtenir les mêmes applaudissemens ; c'est l'éloge le plus flatteur que nous puissions donner à cette actrice qui fait chaque jour de nouveaux progrès.

M. Vestris , mari de Mde Vestris , dont nous avons annoncé le grand succès au théâtre françois , a débuté pour la première fois le mardi 23 Mai sur celui de la comédie italienne par le rôle d'amoureux dans le *Chevalier d'intrigue* ; & il a suivi ses debuts dans *Arlequin bouffon* , le *Cabinet* , & plusieurs autres pièces où la noblesse de son maintien & le feu de son

débit lui ont mérité beaucoup d'applaudissemens.

Spéctacle physique & mécanique.

M. Rabiqueau continuera pour le plaisir des amateurs & des personnes qui veulent s'instruire, tous les lundis & les jeudis de l'année, son spéctacle physique & mécanique, depuis quatre heures après midi jusqu'à sept du soir successivement, en son cabinet privilégié du Roi, rue St Jacques, vis-à-vis les Dames Ste Marie.

Le spéctacle des lundis fera la grande table du Mercure trismégiste; la course du vaisseau qui vogue au gré du spéctateur à l'objet désiré; les salles exagones; la course des balles sur des objets plans, ensuite sur des objets à jour & plans dans des perspectives très-curieuses, de-là sur un planetaire servant à l'horoscope; & la balle blanche & rouge qui produit un jet d'eau, ou de vin à votre choix.

Les jeudis, la Renommée qui sonne l'air de trompette que vous choisirez, & ce au-dessus du cabinet, à 60 pieds d'élévation; la perdrix rouge ingénieuse, l'op-

J U I L L E T. 1769. 167
rique en illuminations, la fleur & le tableau magiques.

Il représentera aussi en faveur des écoliers & artistes qui viendront au nombre de dix.

On représente extraordinairement pour les compagnies qui font prévenir la veille.

Les curieux d'amusemens de récréations mathématique y trouveront tous les assortimens & instructions, ainsi que les lampes optiques.

Fêtes de Tempé.

Le Sr Torré a ouvert, sur le boulevard de la rue du Temple, le 25 Mai dernier, ses salles d'assemblée, où le dimanche & le jeudi de chaque semaine les spectateurs se portent en foule, attirés par le plaisir & la curiosité. Un vestibule sert d'entrée à un superbe salon ovale, très-spacieux, très-orné, environné de gradins en amphithéâtre, & surmonté par une belle galerie, d'où l'on voit les danses & les quadrilles de spectateurs qui forment eux-mêmes le spectacle le plus agréable.

Ce salon immense est décoré dans le goût d'une salle de bal; il est éclairé par un grand nombre de lustres, les uns sus-

pendus, les autres placés contre des glaces qui reflètent la lumière, & la répandent en un jour doux sur toute l'assemblée. On passe de chaque côté de ce salon dans une galerie découverte qui conduit à de petits pavillons & à un autre grand salon qui deviendra de l'aspect le plus gracieux lorsque le balcon, ayant vue sur la campagne, & les jardins que l'on se propose de faire seront terminés. Une double galerie à couvert conduit pareillement par le bas aux deux salons. Ces galeries sont accompagnées de cabinets, de petites boutiques & de cafés. Un vaste promenoir occupe l'espace du milieu. Les lumières sont distribuées de toutes parts en différens des- fins que forment des lampions, des lustres, de petites lanternes en guirlandes, &c. Une musique saillante entretient la gaieté; la jeunesse se livre au plaisir de la danse; on croit voir en effet dans ce lieu enchanteur les *fêtes de Tempé*, par le concours de jeunes personnes les plus élégantes, par les danses, par la musique & par l'affluence des spectateurs que la joie anime & que le plaisir rassemble.

Le Sr Ruggieri continue aussi de donner, rue St Lazare aux Porcherons, ses fêtes,

J U I L L E T. 1769. 169
fêtes, accompagnées de musique & de
danfes, & fes feux d'artifices dont il va-
rie les deffeins.

*Nous rapporterons, à l'occasion de ces
Wauxhall françois, ce qu'on vient d'an-
noncer dans les papiers publics anglois au
sujet du Wauxhall anglois.*

Les jardins du Wauxhall à Londres,
n'ont pas cessé d'être fréquentés depuis
qu'ils y sont établis. Jusqu'à présent ils
ont été très-incommodes dans les tems
humides, parce qu'il n'y avoit qu'une
grande salle dans laquelle on pût se re-
tirer; on craignoit de nuire aux beautés
champêtres qu'ils présentent, en conf-
truisant de nouveaux abris; les Anglois
d'ailleurs y couroient en foule; la pluie
qu'ils avoient essuyée la veille, ne les em-
pêchoit pas d'y revenir le lendemain; les
entrepreneurs en conséquence ne se pres-
soient pas de remédier à cet inconvénient;
ils viennent enfin de s'en occuper, & les
dépenses qu'ils ont faites, ont contribué à
l'embellissement du lieu en le rendant plus
commode.

Les allées qui entourent le Wauxhall,
& qui forment un carré au centre duquel
est placé l'orchestre, sont maintenant cou-
vertes d'un pavillon soutenu par plusieurs

arcs ; de chaque côté pendent des festons de fleurs peintes par les meilleurs artistes ; aux angles le pavillon conduit à un temple au milieu duquel s'éleve un dôme dont la construction offre autant d'élégance que de simplicité ; les ornemens en sont très-agréables , & le mélange des beautés de l'art & de celles de la nature produit le meilleur effet.

Les préparatifs qu'on a faits pour les fêtes du soir sont très- considérables ; ils consistent principalement dans les illuminations que forment plus de cinq mille lampions disposés avec beaucoup d'art autour des colonnes & sur les portes ; on a ménagé dans la grande salle un espace assez étendu pour les danseurs ; on a pratiqué aussi dans les allées une autre salle de bal sous une tente élevée de 30 pieds ; cinq candelabres chargés de 1300 lampions , servent à l'éclairer ; l'orchestre est au milieu du jardin , & est aussi décoré & illuminé avec beaucoup de goût.

Les masques ne sont point reçus la nuit au Wauxhall ; il n'y a point cependant de loi qui le défende ; celle qui ordonne la peine de mort contre tous ceux qui se servent de ces déguisemens pour voler ou pour troubler la paix dans les endroits publics , prouve qu'il est permis de se mas-

quer. Il n'y a pas bien long-tems que ce genre d'amusement étoit fort à la mode ; on voyoit sans cesse des masques dans les rues , & sur-tout dans les assemblées publiques ; mais cette mode passa bientôt , comme toutes celles qui deviennent trop générales, que les grands suivent d'abord avec une espèce de fureur , pour les quitter dès qu'elles passent au peuple ; celle des mascarades ne tarda pas à appartenir à la populace seule ; elle en faisoit souvent au commencement du regne du feu Roi ; la cour les défendit pendant la dernière guerre. Lorsque le Roi actuel est monté sur le trône , on le pria de vouloir bien lever cette défense ; il le refusa parce que les évêques lui représenterent que la dissipation du siècle , le grand nombre des lieux de divertissemens établis suffisoient ; qu'ils avoient de la peine à en écarter la licence , & que les mascarades ne contribueroient qu'à l'augmenter. Aucun masque en conséquence n'est reçu dans les endroits publics ; quoique cette défense ne soit pas une loi , car on ne donne ce nom en Angleterre qu'à ce qui émane de la nation par le parlement qui la représente. Les propriétaires de ces lieux pourroient perdre leurs privileges s'ils re-

fusoient de s'y conformer. On assure que quelques personnes, à qui la défense de se masquer en inspire le desir, prétendent avoir trouvé un moyen de se satisfaire sans manquer au réglemeut ; ce moyen consiste à porter dans leur poche un faux nez dont ils se serviront pour se déguiser. Les entrepreneurs des *Ridotti* ont, dit-on, demandé l'avis du conseil à ce sujet ; & s'il décide qu'un faux nez soit un masque, ils sont résolus d'examiner à la porte les nez de toutes les personnes qui se présenteront pour entrer, & de la fermer à toutes celles qui n'en auront que de postiches.

A S T R O N O M I E.

LE célèbre Halley est le premier qui reconnut que des observations exactes du passage de Vénus sur le disque du Soleil, pourroient conduire à déterminer d'une manière précise la distance des planetes à cet astre ; il recommande ces observations à la postérité ; on n'a rien négligé pour en faire d'exactes ; nous en aurons bientôt les résultats, & les Astronomes à venir les confirmeront ou les corrigeront ;

J U I L L E T. 1769. 173

Nous donnerons ici une table de tous les passages de Vénus depuis 1631, & de ceux qui auront lieu jusqu'à l'année 2360 inclusivement; elle est tirée des *institutions de calculs astronomiques* que M. Martin vient de publier à Londres.

ANNÉES.	Mois où arrive le passage	Tems qui s'écoule entre un passage & le suivant.
1631. . .	Décembre. . . .	7
1638. . .	Décembre. . . .	8
1761. . .	Juin.	122
1769. . .	Juin.	8
1874. . .	Décembre. . . .	105
1882. . .	Décembre. . . .	8
2004. . .	Juin.	122
2012. . .	Juin.	8
2117. . .	Décembre. . . .	105
2125. . .	Décembre. . . .	8
2247. . .	Juin.	122
2255. . .	Juin.	8
2360. . .	Décembre. . . .	105

Suivant les meilleurs calculs, la plus grande distance de la planète de Vénus à la Terre est de 38415 demi-diamètres de la Terre; la moyenne de 22000 & la moindre de 5585. Son demi-diamètre

174. MERCURE DE FRANCE.

est à celui de la Terre comme 10 est à 19. Son cours périodique autour du Soleil se fait en 224 jours, & son mouvement sur son axe en 32 heures; elle tend continuellement au Soleil, & ne s'en éloigne jamais au-delà de 47 degrés. Quand elle marche devant le Soleil, c'est - à - dire quand elle se leve avant lui, on l'appelle Phosphorus, Lucifer, ou l'Étoile du matin; & quand elle le suit, c'est - à - dire, quand elle se couche après lui, on la nomme Hesperus, Vesper ou l'Étoile du soir. Quelquefois elle paroît dans le disque du Soleil comme une tache obscure ronde, & par-tout les Astronomes & les sçavans l'observent alors le soir entre sept heures & le coucher du Soleil.

Le passage de Vénus sur le disque du Soleil, ce phénomène qui intéresse tous les sçavans par la grande importance dont il est, fut observé à Paris le samedi 3 Juin par M. Messier, astronome de la marine, des académies d'Angleterre, de Suède, de Hollande & d'Italie. L'observation ne put se faire à l'observatoire de la marine, qui est un peu borné vers l'horison du côté de l'ouest. Ce fut au collège de Louis le Grand avec une lunette astronomique de 12 pieds de foyer à deux verres pour l'objectif, portant 39 lignes d'ouverture,

& grossissant 180 fois le diamètre des objets : cet instrument est tout - à - fait pareil en longueur, en force & en bonté à celui dont a dû se servir M. l'abbé Chape dans la Californie. Ainsi les observations de ces deux astronomes auront entre elles un rapport sur lequel on pourra plus compter. Pendant le tems du premier contact, le Soleil étoit couvert d'un nuage ; mais il observa fort à son aise le second qui se décida à $7^h\ 38' 45''$ de tems vrai. Quand Vénus fut tout-à-fait entrée, M. Messier observa les deux astres avec un petit télescope grégorien d'un pied de foyer grossissant 40 fois, en se servant de deux différens verres alternativement qui lui rendoient la couleur du Soleil ou rouge ou blanche. Il remarqua, quand il avoit le verre qui la lui rendoit blanche, un phénomène bien singulier déjà vu par un célèbre astronome en 1761 : c'étoit un croissant bleuâtre, tourné & un peu incliné vers le bord du Soleil ; & avec le verre qui lui rendoit rouge la couleur du Soleil, ce croissant disparoissoit, & Vénus paroissloit aplatie dans le sens où il étoit.

Quelques amateurs observerent aussi au collège de Louis le Grand le passage de Vénus, entr'autres M. Baudouin, maître

176 MERCURE DE FRANCE.

des requêtes, connu par le sacrifice qu'il fait de ses loisirs à l'astronomie, & M. Turgot, intendant de Limoges, qui observa le contact intérieur à $7^{\text{h}} 38' 50''$.

M. Baudouin le marqua à $7^{\text{h}} 38' 51''$.

M. Zanoni, un de nos premiers géographes qui observoit aussi au même collège, mais dans un autre endroit, le détermine à $7^{\text{h}} 38' 41''$ de tems vrai.

M. Bernoulli, astronome de S. M. le Roi de Prusse, que le cours de ses voyages fit trouver alors à Paris, observa à Colombes chez M. le Marquis de Courtaux. Le contact intérieur fut, selon lui, à $7^{\text{h}} 38' 13''$. Ce jeune géometre, connu déjà depuis plusieurs années, quoiqu'il n'ait que vingt & un ans, fils d'un grand homme, qui joint à ses talens une modestie étonnante, a laissé à nos sçavans, dans le court séjour qu'il fit ici, la plus haute idée de lui.

Ce passage fameux a été également observé à l'observatoire royal par M. le duc de Chaulnes, par M. de Cassini & M. Maraldi : au collège Mazarin, par M. de Lalande : à St Hubert, en présence du Roi, par MM. le Monnier & Chabert : A la Muette, par MM. de Fouchi, Bailly, Bory, l'abbé Bouriot & le P. Noël.

On attend avec impatience les correspondances des autres sçavans. On est déjà instruit qu'à Londres le tems a été beau, & l'observation complete. Il est à desirer qu'il en ait été de même ailleurs. Il seroit sur-tout fort triste que ceux qui ont été s'exposer dans des climats affreux comme la Laponie n'eussent pu observer à cause du mauvais tems, & particulièrement le P. Hells qui n'est parvenu à Wardhus, lieu déterminé pour son observation, qu'après avoir couru les plus grands dangers. Comme le passage de Vénus a paru là dans la plus grande durée, le travail de cet astronome & des autres répandus dans la Laponie sera d'une grande conséquence.

Le plus prochain passage n'arrivera que dans 105 ans: ainsi malheur à la génération présente si, contre toute vraisemblance, celui-ci ne conclut rien des doutes que l'on a en astronomie.

Le lendemain 4, M. Messier observa encore à 6^h 47' 13" du matin le commencement d'une éclipse de Soleil: le milieu à 7^h 36' 42", & la fin à 8^h 27' 24". Sa grandeur fut de 5 doigts 20 min. Il aperçut distinctement pendant l'éclipse au bord de la Lune des inégalités dont il a tracé une figure. M. le Prince de Croy

H v

178 MERCURE DE FRANCE.

avoit déjà remarqué la même chose dans l'éclipse du Soleil du 16 Août 1765.

M. l'abbé Dicquemare a observé le passage de Vénus au Havre de - Grace , avec une lunette astronomique de 4 pieds 8 p. de Canu de Rouen.

Premier contact à 7^h 13' 10".

· Contact intérieur 7^h 30' 50".

· Durée du diamètre de Vénus sur le bord du Soleil. 17' 40".

· Une légère vapeur empêchoit que le tems ne fût aussi serein qu'il auroit pu l'être.

Eclipse du Soleil.

· Le même a observé l'éclipse du Soleil du 4 Juin.

· Commencement. 6^h 39' 50".

· Premier contact de la plus grande tache qui fût alors sur le disque du Soleil. 7^h 3' 10".

· Immersion totale de cette tache 7^h 4' 18".

· Environ 1' $\frac{1}{2}$ avant le premier contact de cette tache, M. l'abbé Dicquemare & les personnes qui l'aidoient dans ses observations, ont remarqué qu'il se faisoit un petit aplatissement apparent au bord de la Lune, derrière lequel la tache alloit passer, & que cet endroit du bord de la

J U I L L E T. 1769. 179

Lune étoit alors plus net, mieux tranché même dans une certaine étendue.

D'un assemblage de six taches plus orientales, la plus occidentale a touché le bord de la Lune à 7^h 12' 53''.

Une troisième tache plus orientale que les six dernières, a touché le bord de la Lune à 7^h 23' 18''.

Immersion d'une autre tache encore plus orientale. 7^h 32' 5''.

La tache la plus proche du bord oriental du Soleil a été cachée par la Lune à. 7^h 33' 20''.

Emerfion totale de la première & principale tache. 7^h 37' 19''.

Emerfion de la première ou plus occidentale des six taches assemblées. 7^h 40'.

Emerfion de l'avant - dernière tache observée sur le bord oriental du Soleil. 8^h 16' 5''.

Fin de l'éclipse. 8^h 20' 20''.

Les tems font tems vrai.

Plante finguliere.

Un capitaine de vaisseau anglois, revenu du port Egmont par la même latitude que le détroit de Magellan, ayant pénétré dans le continent où il a eu quel-

H vj

180 MERCURE DE FRANCE.

ques relations avec les peuples du Paraguai, en a rapporté la plante, appelée par les Espagnols, *Yerva canieni*. Cette plante a, dit-on, la vertu singulière de purifier, par la simple infusion, les eaux amères, salées ou corrompues à quelque degré que ce soit. Il suffit de la faire infuser seulement pendant quelques minutes à la manière du thé verd, auquel cette plante ressemble beaucoup. Il seroit bien à désirer qu'elle pût être naturalisée en Europe, s'il est vrai qu'elle ait les qualités merveilleuses qu'on lui attribue, & qui auroient dû la faire rechercher & cultiver par toutes les nations.

Demande.

Un Artiste, jaloux de perfectionner les couleurs relatives à son art, & qui n'a point les facultés de faire toutes les recherches & les expériences nécessaires, invite & prie MM. les Amateurs de la chymie qui, en s'amusant, font des découvertes utiles, de vouloir s'attacher à trouver un procédé pour déglutiner les terres bols, sans en altérer la couleur; & quel seroit le moyen de purifier la pierre de fiel, la dépouiller de son gras & de ses sels, & la

J U I L L E T. 1769. 181
rendre propre à être employée solidement
dans la peinture à l'huile.

A R T S.

S C U L P T U R E.

LA mort prématurée de Mgr le Dauphin & de Madame la Dauphine, qui ne cessera d'exciter nos regrets & de jeter l'amertume dans les ames sensibles, vient d'être retracée d'une maniere touchante dans le mausolée qui doit être placé à Sens au lieu de la sépulture de ces deux augustes époux. M. Coustou, sculpteur du Roi, a rendu avec le génie propre à son art & avec le sentiment propre au sujet qu'il traitoit, ce monument de tendresse & d'affliction. Ce mausolée, qui doit être isolé, présente d'un côté la Religion posant une couronne étoilée sur l'urne de M. le Dauphin; à sa droite est l'Immortalité environnée des trophées & des attributs des sciences & des arts; de l'autre côté on voit l'Hymen en pleurs, & le Temps qui étend son voile sur l'urne de Madame la Dauphine. Les deux autres faces de ce monument sont ornées d'ar-

moiries, & destinées à recevoir des inscriptions. La simplicité majestueuse de cette heureuse composition est relevée par le pittoresque des figures, & par l'expression, l'ame & le sentiment que l'artiste a sçu leur donner.

On voit en marbre, dans l'atelier du même sculpteur, place du Louvre, une *Vénus* & un *Mars* plus grands que nature. Le svelte élégant de la *Vénus*, son attitude simple & gracieuse, la noblesse de son caractère de tête, la belle forme de cette figure, la manière sçavante dont le nud est traité, la beau jet de la draperie, placent ce chef-d'œuvre à côté de ce que les anciens & les modernes ont produit de plus parfait. Le *Mars* n'est pas moins digne d'admiration par la fierté des traits, par la mâle beauté & le caractère important & heureusement rendu de ce dieu de la guerre. Ces figures sont destinées pour le Roi de Prusse.

G R A V U R E.

I.

Portrait de François de Chevert, commandeur grand-croix de l'ordre de St Louis, chevalier de l'ordre royal de

J U I L L E T. 1769. 183
l'Aigle blanc de Pologne, gouverneur
de Givet & de Charlemont, lieutenant-
général des armées du Roi, né à Ver-
dun-sur-Meuse le 2 Février 1695, dé-
cédé à Paris le 24 Janvier 1769.

CETTE gravure intéressante & d'un burin
gracieux & fini, représente l'image fidèle
d'un héros recommandable par sa valeur
& ses vertus, que la victoire couronna &
qui fut honoré des marques de distinction
de son souverain.

Le portrait de M. de Chevert, peint
par Hirschbein, peintre du Prince de Hes-
se-Cassel en 1762, a été gravé à Paris en
médaillon de format *in* 4°. par le Sieur
Charpentier, chez lequel il se trouve rue
de la Harpe, vis-à-vis celle des Cordeliers.

Il y aura au camp de Verbrée des exem-
plaires du portrait, ainsi que de l'éloge
qui a été fait de ce général.

I I.

On vient de publier le portrait de M.
Laruelle, acteur de la comédie italienne
représenté en chasseur dans le rôle qu'il
rend avec tant de vérité dans la pièce des
Chasseurs & la Laitière, avec les vers de
l'ariette je suis percé jusqu'aux os. Cette

184 MERCURE DE FRANCE.

gravure agréable, faite avec intelligence par M. Auvrai d'après un dessin de M. Monet, est de la grandeur de 9 pouces sur 6 de largeur. Elle se vend chez Croissey, graveur & marchand, quai des Augustins, à la Minerve.

I I I.

La Danse flamande, estampe d'environ 14 pouces de haut sur 18 de large, gravée par René Charpentier d'après le tableau original de Pierre-Paul Rubens. A Paris, chez l'auteur, rue de la Harpe, vis à-vis celle des Cordeliers; & chez Croissey, graveur & marchand d'estampes, quai des Augustins, à la Minerve. Prix 3 liv.

Cette estampe est très-amusante par la joie animée & les attitudes variées des danseurs. Elle est gravée avec soin & avec intelligence.

I V.

Le Conseil des Singes, estampe d'environ 15 pouces de large sur 12 de haut. A Paris, chez Niquet, graveur en lettres, place Maubert, près la rue des Lavandières.

J U I L L E T. 1769. 185

Cette caricature divertissante a été gravée d'après le tableau original de même grandeur de feu M. Peyrotte, peintre du Roi, mort en 1769. Elle est dédiée aux Nouvellistes de l'arbre de Cracovie.

PEINTURE SUR VERRE.

LE Sieur Robert Scolt Godfrey, peintre Anglois, demeurant chez M. de Samaison, à la haute Borne, barrière du Pont-au-Choux, fait voir une grande croisée, peinte dans le goût des anciens vitraux d'église. Les couleurs en sont belles, très-vives & très-solides. On y trouve toutes celles qu'on employoit autrefois, les jaunes, orangées, rouges, pourpres, violettes, bleues, vertes, de différentes nuances. Cette peinture que l'on croyoit perdue, & qui plairoit encore en sachant l'employer à-propos, y est mieux faite pour le dessin & le coloris que dans les anciens ouvrages de ce genre.



G É O G R A P H I E.
I.

Atlas de France, divisée en ses gouvernemens militaires & ses généralités, subdivisée en toutes les provinces & petits pays, &c. assujetti aux nouvelles observations de MM. de l'Académie royale des sciences; par M. J. D. B. M. D. revu & corrigé par différens auteurs dont les ouvrages sont aussi connus qu'estimés, avec toutes les routes & chemins de communication d'un endroit à l'autre, & les distances & lieues cotées sur chaque route & d'usage dans les provinces; ouvrage utile aux commerçans & aux voyageurs. Prix broché 13 liv. A Paris, chez le Sieur Desnos, ingénieur - géographe pour les globes & sphères, rue St Jacq. à l'enseigne du globe & de la sphère.

ON a rendu cet ouvrage si complet pour le détail topographique, qu'il n'y reste rien à desirer.

On trouve aussi chez le Sieur Desnos

J U I L L E T. 1769. 187
un assortiment de 1380 villes & routes
particulieres de la France, &c. &c.

I I.

Carte du Théâtre de la guerre présente entre les Turcs, les Russes & les Confédérés. A Paris, chez Mondhare, rue S. Jacques, à l'hôtel de Saumur, près S. Séverin.

Cette carte, intéressante dans les circonstances actuelles, est dédiée à Mgr le Comte de Provence. Elle a été exécutée avec soin par le Sr Laurent, géographe, graveur & membre de l'académie royale d'écriture. Elle contient la Turquie d'Europe, la Pologne, la Hongrie, la Russie méridionale, la Tartarie & la Géorgie.

I I I.

Deuxième feuille de la Carte de Normandie, dans laquelle se trouvent le Havre-de-Grace, Pont-Audemer, Pont-l'Evêque, Honfleur, Montivilliers, Caudebec, &c. dressée sur différents plans & mémoires communiqués au Sr Denis par plusieurs personnes de condition de la province. Il engage ceux qui seroient

zélés à la perfection de cet ouvrage de lui faire part de leurs observations; prix 1 l. lavée, chez le Sr Denis, rue S. Jacques, vis-à-vis le collège de Louis le Grand.

M U S I Q U E.

Premier Concerto de violon avec quatre parties d'accompagnement; par M. Davau, amateur, mis au jour par M. Bailleux, marchand de musique, rue St Honoré, à l'aigle d'or. Prix 3 liv. 12 sols.

L'ÉDITEUR annonce qu'il donnera incessamment un second concerto de violon du même auteur.

Ces deux morceaux de musique ont été très-goûtés dans tous les concerts particuliers où ils ont été exécutés, & sont à la portée de la plupart des amateurs.

A N E C D O T E.

L'ANECDOTE suivante doit intéresser les amateurs des spectacles. Le célèbre

J U I L L E T. 1769. 189

David Garrick vient d'obtenir de la part des maire, échevins & bourgeois de la patrie de Shakespéar un honneur qu'il doit à son mérite particulier & à la vénération que les Anglois conservent pour le pere de leur théâtre. Quelques - uns des principaux officiers de la ville de Stratford-sur-Avon, dans le Warwick-Shire, se rendirent chez lui au commencement du mois dernier, & lui remirent, de la part de la bourgeoisie, une boîte singulière par la matiere & par le travail; elle étoit accompagnée de cette lettre.

M O N S I E U R ,

La ville de Stratford - sur - Avon, à la gloire d'avoir vu naître dans son sein l'immortel Shakespéar, auroit voulu joindre celle de compter au nombre de ses citoyens celui qui honore si parfaitement la mémoire de ce grand homme par la supériorité avec laquelle il rend ses chefs-d'œuvres; les maire, échevins & bourgeois de cette communauté s'empressent de joindre un foible témoignage de leurs sentimens aux applaudissemens que le Public accorde depuis long - tems à vos rares talens; ils vous prient de recevoir

190 MERCURE DE FRANCE.

des lettres d'association à leur communauté, qu'ils vous envoient dans une boîte faite du bois d'un mûrier que Shakespéar a planté de sa propre main ; ils se flattent que vous leur ferez l'honneur de les accepter. *Signé*, W. HUNT, secrétaire de la ville par ordre des maire, échevins & bourgeois.

A Stratford-sur-Avon, le 3 Mai 1769.

La même ville a établi une fête en l'honneur de Shakespéar : elle sera célébrée dans le mois de Septembre prochain & aura lieu tous les sept ans ; M. Garrick en a accepté l'intendance, à la prière particulière de la communauté. Cette année, lors de l'ouverture de la fête, on dédiera, à la mémoire de Shakespéar, un édifice élégant, auquel l'on donnera le nom de *Shakespéar s'Hall*. Il se bâtit actuellement, & sera bientôt achevé. C'est une souscription qui en a fourni les frais.



ÉLECTION DES PAPES.*

LA maniere de donner un chef à l'Eglise, a éprouvé beaucoup de changemens. St Pierre & les trois premiers Papes qui le suivirent nommerent leurs successeurs en mourant ; après eux le clergé de Rome se rendit maître des élections ; les Empereurs d'Orient voulurent ensuite y prendre part ; les Rois des Gots les imiterent lorsqu'ils leur eurent arraché l'empire d'Occident ; ces derniers ayant été forcés de se retirer en Espagne, le clergé entra dans ses droits ; les Empereurs se réservèrent celui de confirmer les élections, & le conserverent jusqu'à Benoît II qui le leur ôta par une bulle. Charlemagne acquit ce droit par ses bienfaits pour lui & pour ses successeurs. Adrien III profita de la décadence de la maison de ce prince pour faire décider dans un concile assemblé que le sujet élu par le clergé monteroit sur le champ dans la chaire de S. Pierre

* Ce morceau est extrait de la description historique de la tenue du conclave, & de toutes les cérémonies qui s'observent à Rome depuis la mort du Pape jusqu'à l'exaltation de son successeur, à laquelle on a ajouté la chronologie des Papes successeurs de St Pierre jusqu'à Clément XIII, avec les noms & l'âge des cardinaux qui composent aujourd'hui le sacré Collège. A Paris, chez G. Desprez, imprimeur du Roi & du Clergé de France, rue Saint-Jacques ; in-4°. 32 pag.

192 MERCURE DE FRANCE.

sans attendre l'approbation des Empereurs , & qu'on prendroit seulement l'avis du peuple. Othon II, en s'emparant de Rome , exigea que ses ambassadeurs fussent appelés aux élections ; la loi d'un conquérant est abolie quand il perd sa conquête ; on abrogea celle-ci dès que l'Italie ne fut plus sous la domination des Empereurs. Le clergé ôta par degrés au peuple la part qu'il avoit à ces élections , & les cardinaux ne tarderent pas à s'en rendre seuls les maîtres.

On sçait que les cardinaux sont d'institution ecclésiastique ; cette dignité éminente fut inconnue dans la primitive Église. On appelloit alors *Presbyter Cardinalis*, le prêtre principal d'une église ; ceux qui portoient ce nom n'avoient aucun rang distingué auprès des Papes. Lorsque les successeurs de St Pierre eurent augmenté leur puissance temporelle , ils voulurent avoir un conseil de cardinaux ; ceux-ci conservèrent l'ancien nom, mais ce qu'il exprimoit se perdit insensiblement. Leur dignité s'accrut rapidement ; Innocent IV leur donna le chapeau rouge , Boniface VII la pourpre ; ils s'éleverent bientôt au-dessus des évêques. Ils sont au nombre de soixante & dix , & divisés en trois ordres ; sçavoir , six évêques , cinquante prêtres & quatorze diacres.

Aussi-tôt que le Pape a rendu le dernier soupir , le cardinal camerlingue , en habit violet , va à la porte de sa chambre , y frappe trois fois avec un marteau d'or , l'appelle ensuite à haute voix par son nom de baptême , celui de sa famille , & celui qu'il a pris en recevant la tiare. Après avoir attendu quelque tems , n'entendant point de réponse , il conclut qu'il est mort ; les clercs de la chambre , & les notaires apostoliques présens ,
prennent

prenent acte de cette cérémonie. Le même cardinal rompt alors l'anneau du pêcheur dont les morceaux appartiennent au maître de cérémonie. Il va prendre possession du Vatican au nom de la chambre apostolique, envoie des gardes pour se saisir des portes de la ville & du château St Ange, & se rend au palais du Pape; dès qu'il commence la marche, la grosse cloche du capitolé, qui ne sonne que dans ces occasions, annonce au peuple la mort du souverain Pontife. Les obsèques durent neuf jours. Quand ils sont finis, les cardinaux s'assemblent dans la Basilique de St Pierre, & le doyen y dit la messe du St Esprit; un prélat prononce ensuite un discours latin, dans lequel il les exhorte à ne choisir pour Pape qu'une personne digne de cette place éminente; le maître des cérémonies prend la croix papale, suivi des musiciens qui chantent le *Veni Creator*, & les cardinaux, deux à deux, se rendent processionnellement au conclave qui leur est préparé dans le Vatican.

On place l'établissement du conclave vers la fin du treizième siècle. Grégoire X en fixa les loix, pour prévenir les fâcheuses suites qu'entraîne une trop longue vacance du St Siège. Ce lieu est bâti dans le Vatican. Dans toute la longueur du premier appartement, il y a plusieurs salles très-vastes que l'on sépare par des cloisons de simples planches. Chaque séparation s'appelle cellule; on y forme trois petites pièces dont l'une sert de chambre à coucher, l'autre de salle à manger, & la dernière de chapelle. Ces cellules ne sont pas d'égale grandeur, ni également commodes; on les tire au sort, & personne n'a à se plaindre.

Dès que les cardinaux sont arrivés au conclave

I. Vol.

I

ils entrent dans la chapelle de Sixte, où on lit les bulles concernant l'élection des Papes, & tous jurent de les observer. Les ambassadeurs & les personnes distinguées ont la permission de rester toute la journée au conclave; mais dès que la nuit est venue, une cloche les avertit de se retirer; on mure la porte, on pratique une communication avec le dehors par des tours de la forme de ceux des couvens de religieuses. C'est par-là qu'on leur passe leur nourriture, & qu'il peuvent s'entretenir avec les étrangers à certaines heures, mais en présence des gardes, à haute voix & en italien ou en latin.

Chaque cardinal peut avoir deux conclavistes & trois même en cas d'infirmité; l'un est ordinairement ecclésiastique, l'autre séculier. Il y a encore d'autres personnes attachées au conclave. En général ce sont quelques religieux confesseurs, deux médecins, un chirurgien, un apothicaire & deux garçons, deux barbiers & deux aides, un maître maçon, un maître charpentier & environ trente valets, appelés *Facchini*, pour faire le plus rude service.

Le lendemain de la clôture du conclave, le doyen dit une messe basse du St Esprit, communie tous les cardinaux, & on procède à l'élection. Il y a, au milieu de la chapelle de Sixte, une table sur laquelle sont posés deux calices pour recevoir les bulletins; chaque cardinal, en y portant le sien cacheté, est obligé de faire ce serment: *Testor Christum Dominum qui me judicaturus est, eligere quem secundum Deum judico eligere debere, & quod idem in accessu præstabo.* Il faut une voix par-dessus les deux tiers pour être élu; tout cardinal peut l'être, pourvû qu'il ait de bonnes

mœurs, de la sagesse, de la prudence, des lumières & un âge assez avancé pour passer au moins cinquante-cinq ans; l'Empereur, les Rois de France & d'Espagne peuvent faire exclure un sujet qui ne leur est pas agréable, mais ce droit se borne à un seul; la politique romaine sçait en rendre le fruit inutile, en proposant d'abord quelqu'un qu'elle ne voudroit pas élire, & qu'elle est sûre qu'on refusera.

Lorsque les suffrages sont comptés, les scrutateurs proclament le cardinal élu; ceux qui se trouvent à sa droite & à sa gauche, s'écartent aussitôt par respect; ils reconnoissent tacitement sa nouvelle supériorité. Les chefs des trois ordres du sacré collège vont le prier de consentir à son élection; il se met à genoux, invoque l'Esprit Saint, se relève, donne son consentement, & on en dresse aussitôt le procès-verbal; on le revêt ensuite des habits de sa dignité; on le porte dans la chaise devant l'autel; les cardinaux, à commencer par le doyen, lui font la première adoration en lui baisant les pieds & la main; il leur donne le baiser de paix à la joue. Alors le premier cardinal diacre, précédé du maître de cérémonie & de la musique qui chante l'antienne: *Ecce Sacerdos magnus*, va à la loge de la bénédiction, annoncer l'élection au peuple. Aussitôt on entend la grande coulevrine de St Pierre qui sert de signal au château de St Ange pour faire la décharge de toute son artillerie. Le peuple rompt les clôtures du conclave, & pille tout ce qu'il y trouve. On conduit le St Pere à St Pierre, où l'on chante le *Te Deum*, & où il est encore adoré.

Le jour du couronnement étant arrivé, il est porté dans la même église; les cardinaux en chapes

rouge lui baissent la main, & les évêques le genou. Pendant la cérémonie le premier maître tient un ciergé allumé d'une main, & de l'autre une baguette avec des étoupes auxquelles il met le feu, en disant : *Pater sancte, sic transit gloria mundi.*

Le Pape, après avoir passé huit jours au Vatican, va fixer son habitation au palais de *Monte cavalco*. Quelques mois après il va prendre possession de St Jean de Latran; cette cérémonie se fait avec la plus grande pompe; il est revêtu des habits pontificaux; son cortège est nombreux; il s'assied sur un trône qui lui est préparé sous le grand portique; on lui apporte dans un bassin d'argent les clefs de l'Eglise, dont l'une est d'or & l'autre d'argent. Les musiciens en même-tems chantent ces paroles : *Suscitans à terra inopem & de stercore erigens pauperem, ut collocet eum cum principibus, cum principibus populi sui.* Les cardinaux viennent lui rendre l'obédience; le St Pere bénit le peuple, & on jette à la multitude plusieurs poignées de petites pièces d'argent, fabriquées exprès aux armes du Pape, en disant ces mots : *Disperfit Pauperibus.* On dit que le nouveau Pape a converti en aumônes cet argent, qu'il étoit d'usage de jeter au peuple.

LAURENT GANGANELLI, Cardinal Prêtre, né à S. Arcangelo, diocèse de Rimini, le 31 Octob. 1707; élevé à la pourpre par Clément XIII, le 24 Septembre 1759; a été proclamé Pape, après trois mois & quatre jours de conclave; le 19 Mai 1769, & a pris le nom de Clément XIV.

Ce Cardinal étoit le seul régulier qui fût dans le sacré Collège. Il avoit été tiré de l'ordre de St François ; non des Cordeliers de l'Observance, comme le Public se l'est imaginé, mais des Conventuels ou grands Freres. Pour éclairer cette distinction qui peut intéresser dans la circonstance présente, il faut observer que St François, dont la conversion arriva l'an 1206, a institué trois ordres. Il nomma le premier, qui est proprement le sien, l'ordre des Freres Mineurs. Le relâchement s'étant glissé dans cet ordre à l'égard de la pauvreté, il y eut diverses réformes ; la plus remarquable est celle des religieux de l'Observance, qui commença en 1368. Ce fut un frere lay, nommé Paul, qui en jeta les fondemens ; il se retira dans l'hérmitage de Bruliano près de Foligno. Ceux qui le suivirent, vécurent sous l'obéissance du général ; & la chose est restée dans cet état, jusqu'en 1517, où les Réformés furent séparés dans un chapitre général par l'autorité de Léon X. Depuis cette époque, les anciens à qui le Pape permit de posséder des biens, prirent le nom de Conventuels. Les Reformés élurent un général indépendant, & renoncèrent à toutes possessions. Cependant comme il y a des degrés dans l'Observance, la réforme s'est séparée en deux congrégations ; l'une est celle des Observantins ; on leur donne en France le nom de Cordeliers ; l'autre comprend ceux de l'étroite Observance, on les nomme Recollets. Outre cette réforme qui a deux branches, Mathieu de Bassi institua celle des Capucins, l'an 1525. Ainsi dans l'ordre des Freres Mineurs on compte trois corps qui n'ont rien de commun que la regle, chacun ayant son général particulier. Clément XIV a été tiré du

premier corps ou des non-reformés. Ils n'ont conservé aucun établissement à Paris. Ce Pontife ne laisse pas d'appartenir à tout l'ordre : & c'étoit sans prétendre se l'attribuer exclusivement ; que les Cordeliers du grand couvent ont célébré son exaltation par un *Te Deum*, qu'ils ont chanté avec la plus grande solennité. Les Capucins qui touchent d'aussi près qu'eux, le St Pere, ont eu ordre de leur général, qui est François, de faire la même cérémonie en actions de grâces. Ils s'en sont acquittés dans les couvens qu'ils ont à Paris.

Le second ordre de St François est celui des femmes : il commença par Ste Claire en 1221 ; & le troisième fut établi pour des laïques de l'un & de l'autre sexe. Ste Elisabeth, Reine de Hongrie, qui étoit de cet ordre, fit des vœux solennels après la mort de son mari du vivant de St François ; elle attira des prosélytes. Il se forma dans la suite des congrégations d'hommes de cet ordre. On connoît ces religieux sous le nom de Pénitens ou Tierçaires ; & à Paris, sous celui de Picpus. Ils sont soumis au général de l'Observance.

A V I S.

I.

LES Fermiers Généraux s'étant plaints au Conseil d'un article * inféré dans la

* Cet article contient l'analyse d'une dissertation en-

J U I L L E T. 1769. 199
feuille de l'*Avant-coureur* du 17 Avril
dernier n° 16, concernant la falsification
du tabac en poudre, l'académie des scien-
ces a été priée de donner son avis sur cet
article; il a été en conséquence nommé
des Commissaires qui en ont rendu le
compte qui suit.

*Extrait des registres de l'académie royale
des Sciences du 24 Mai 1769.*

Par délibération du 24 Mai 1769 il a
été décidé que l'extrait ci-dessous pouvoit
être imprimé dans les papiers publics, en
foi de quoi j'ai signé le présent certificat,
à l'Académie le 24 Mai 1769.

GRANJEAN DE FOUCHY,
Séc. perp. de l'Ac. Royale des Sciences.

L'Auteur avance qu'un homme très-éclairé
vient de découvrir que le tabac en poudre falsifié
que vendent les débitans doit être compris au
nombre des choses les plus contraires à la santé;

voyez par l'Auteur lui-même. Cette dissertation est de
M. de Villiers, Docteur en Médecine, ancien Médecin
des Armées du Roi, connu parmi les Chymistes par sa
traduction de la Docimastie de Cramer & par plusieurs arti-
cles de Chymie insérés dans l'Encyclopédie.

qu'il s'en est assuré par l'analyse chymique de grand nombre de tabacs. » L'analyse (dit l'Auteur) » a fait découvrir dans quelques-unes de ces poudres dont l'effet étoit piquant & agréable, une addition assez considérable de sels alkalis; dans ceux qui avoient une odeur de tabac de Saint-Omer, on a trouvé du sel ammoniac; d'autres tabacs falsifiés avoient été mélangés avec du vitriol vert, du vitriol bleu, de l'alun; quelques-uns l'avoient été avec le marc de café épuisé de son odeur, avec la ciguë pourrie & réduite à l'état de terreau, de l'écorce de tan, des terres argilleuses & calcaires rembrunies par du jus de pruneaux, des rapures de plantes ou de bois insipides, ou même avec des plantes ou des bois aromatiques, tels que la manjette & le bois de Rhodes. Un tabac (ajoute-t-il) qui avoit parfaitement l'odeur de celui de Saint-Vincent avoit été altéré par une dissolution de sublimé corrosif, ou par de l'eau mercurielle qui n'est pas moins corrosive. »

On sçait depuis long-tems que les tabacs peuvent être falsifiés par différentes additions, & qu'ils l'ont été quelquefois par les débitans. M. Cadet, l'un de nous, peut en fournir les preuves les plus complètes. Il fut chargé en 1767 d'examiner un très grand nombre de tabacs saisis chez les débitans qu'on soupçonnoit de les altérer, par le mélange de différens ingrédiens qui furent trouvés en même-tems chez eux. Par l'examen chymique qu'il en a fait, il a reconnu que les falsifications les plus ordinaires consistoient à mêler avec le tabac des lessives alkales de potasses, ou des cendres ordinaires chargées de leurs sels. Il

est facile de s'en assurer ; un peu d'esprit de vitriol ou de vinaigre distillé versé sur ces tabacs ont fait une vive effervescence accompagnée de gonflement , plusieurs de ces tabacs éprouvés par les acides ont donné une odeur de foie de soufre très-marquée , ce qui indique qu'ils étoient falsifiés avec des cendres de soude. D'autres , sur lesquels M. Cadet a versé des solutions d'alkali fixe , ont donné une odeur très-sensible d'alkali volatil , ce qui annonçoit la présence du sel ammoniac , effet que n'a point produit le tabac des fermes , soit nouvellement rapé , soit conservé en poudre depuis plusieurs années , lorsqu'il a été soumis aux mêmes épreuves en servant de terme de comparaison.

Dans un très-grand nombre de paquets de tabacs analysés par M. Cadet , les uns pris chez les débitans de Paris , les autres saisis dans les provinces , il ne s'en est trouvé aucun qui contiât ni vitriols , ni aluns , ni salpêtre , ni sublimé , ni sels mercuriels , ni sels métalliques d'aucune espèce , mélange qu'il est facile d'appercevoir par les moyens chymiques , en opérant , comme il l'a fait , sur de grandes quantités de tabacs. Il n'est point à présumer que les débitans emploient de préférence pour falsifier le tabac , des poisons tels que le sublimé , les sels mercuriels , ou tels que la ciguë , matieres qui ne sont point dans le commerce , & qui sont peu connues des débitans. Quand on fait de pareilles assertions , il faut être en état d'en fournir les preuves , & dénoncer comme empoisonneurs publics ceux qui auroient commis de pareils abus. Nous sçavons que la police veille sur le débit du tabac comme sur celui des autres denrées , que toute falsification , tous mé-

langes de matieres étrangères avec le tabac sont défendus & réprimés par des peines très rigoureuses : en 1767 un débitant de tabac fut mis à Bicêtre pour avoir mêlé au tabac en poudre le roséau aromatique qui , loin d'être malfaisant , est compté parmi les plantes céphaliques. De pareils exemples sont suffisans pour empêcher & pour prévenir les abus en ce genre.

Au surplus , ces falsifications ne peuvent avoir que deux objets , d'augmenter le poids du tabac , ou d'en développer le parfum : les vitriols , l'alun , les sels mercuriels , & en général les sels métalliques nous paroissent beaucoup plus propres à gâter le tabac , qu'à le rendre plus agréable. Pour nous en assurer , nous avons mis en expérience avec le tabac des Fermes plusieurs de ces sels. Les mélanges que nous en avons faits par trituration , tant avec le sublimé corrosif dissous dans l'eau , qu'avec la dissolution de mercure par l'esprit de nitre , nous ont paru donner sur le champ au tabac une mauvaise odeur d'herbe qui s'échauffe , & qui commence à se pourrir : mais comme l'altération peut devenir plus considérable à la longue , nous en rendrons compte à l'Académie dans un autre tems , ainsi que de quelques autres mélanges.

L'odorat suffit pour découvrir les falsifications qui seroient faites par le mélange des plantes aromatiques , mais à l'égard de celles où l'on employeroit le marc de café épuisé de toute odeur , le jus de pruneaux , la ciguë réduite à l'état de terreau & autres matieres végétales inodores telles que les bois rapés , &c. mélanges que l'Auteur dit avoir découverts par les analyses chymiques , nous pouvons assurer que la chymie ne fournit

aucun moyen pour découvrir de pareils mélanges. Ce trait suffit pour rendre suspectes les prétendues analyses sur lesquelles l'Auteur se fonde, & pour faire connaître qu'il est peu versé dans la chymie. Sa conclusion donne lieu de soupçonner qu'un motif d'intérêt particulier l'a porté à faire insérer cet article dans l'*Avant-coureur*; nous sommes informés d'ailleurs, que depuis peu de tems il a été présenté plusieurs Mémoires au Conseil tendant à obtenir un privilège exclusif pour le débit du tabac en poudre: le plus court moyen pour accréditer cette demande est d'insinuer que parmi les débitans il se trouve des empoisonneurs.

Si le Gouvernement accordait un pareil privilège, on ne tarderait pas à en abuser comme de beaucoup d'autres, & nous ne pensons pas que le public en fût mieux servi. Pour empêcher la falsification du tabac en poudre il suffit que la Police y veille comme elle l'a toujours fait jusqu'à présent pour l'intérêt du Roi & pour celui du public, & qu'elle continue de faire punir très-sévèrement ceux des débitans qui seront pris en fraude. *Signé*, DE MONTIGNY, MACQUER & CADET.

Je certifie le présent extrait véritable & conforme au jugement de l'Académie. A Paris, le 30 Avril 1769.

Signé, GRANDJEAN DE FOUGHY,
Sec. perpétuel de l'Académie Royale des Sciences.

F I.

Ecole de Mathématiques.

M. de Longpré, exercé depuis plusieurs années dans l'art d'enseigner les mathématiques, a conçu le projet de prendre douze jeunes gens en pension chez lui rue Neuve S. Etienne, du côté des Peres de la Doctrine, dans une maison riante & en bon air.

M. de Longpré n'admettra chez lui que des jeunes gens connus pour avoir des mœurs & de l'éducation, & qui ayent pour objet l'étude des mathématiques, soit que le goût seul les y détermine, soit qu'ils se proposent d'entrer dans le corps royal du Génie ou de l'Artillerie.

M. de Longpré se charge seul de donner des leçons de mathématiques à ces jeunes gens.

Chaque élève aura une chambre à cheminée proprement meublée, & garnie de tout ce qui peut être commode.

Il faut s'adresser à M. de Longpré lui-même, pour sçavoir le prix de la pension, la manière dont les élèves sont nourris, & les règles de la maison auxquelles il leur assujettis.

M. de Longpré a déjà chez lui plusieurs élèves.

M. d'Alembert & M. l'abbé Bossut, examinateur des ingénieurs dont M. de Longpré a l'honneur d'être connu particulièrement, ne refuseroient certainement pas de lui rendre un témoignage favorable si on s'adressoit à eux.

Manufacture pour l'épuremeut des laines.

M. Carles, négociant & fabricant de draps, s'étant apperçu de la corruption infecte & putride renfermée dans toutes les laines dont on se sert à Paris pour matelas & couvertures, fit un mémoire contenant les moyens de les rendre propres & salubres, qu'il présenta à feu M. de Trudaine. L'accueil favorable que ce magistrat éclairé fit au Sr Carles, l'enhardit à soumettre ses idées au jugement de l'académie royale des sciences & de la faculté de Médecine : il rapporte l'approbation de ces compagnies, ainsi que la lettre que M. Tronchin, médecin de S. A. S. Mgr le Duc d'Orléans, a écrite à l'entrepreneur, sur les effets dangereux de la corruption qui se trouve dans les laines.

Le Sr Carles, encouragé par des témoignages si authentiques, s'est proposé de porter les ouvrages de sa fabrique au plus haut point de perfection. Les vrais sçavans ont décidé de leur bonté & de leur beauté supérieure, & les médecins très-habiles, en suivant le même avis, y ont ajouté, que leur salubrité doit aussi rendre ce travail très-intéressant à toutes personnes pour la conservation de leur santé. Tous ces motifs réunis lui font espérer que le Public adoptera l'usage de ses ouvrages avec d'autant plus de raison, qu'outre les avantages qu'il trouvera à s'en servir, il économisera sur la dépense, ainsi qu'il l'a démontré.

Ceux qui voudront faire épurer la laine de leurs matelas, la toile qui les enveloppe & leurs couvertures, les raccommodez, épurer & mettre à neuf, sont priés de vouloir être bien persuadés que l'ordre établi à la présente manufacture sera si strict,

ment observé , qu'aucune partie des laines des matelats ne sera jamais mêlée avec celles des autres , & moins encore qu'il s'y fasse aucun changement des toiles ni couvertures , parce que le tout sera étiqueté & reconnu d'un instant à l'autre jusqu'au moment qu'elles seront rendues à ceux à qui elles appartiendront.

Sa manufacture , qui étoit ci-devant au Port-à-l'Anglois , est présentement au clos Payen , sur les nouveaux Boulevards entre la barrière de l'Ourfine & celle des Gobelins.

Ceux qui souhaiteront qu'on aille prendre chez eux leurs matelats & couvertures , pourront s'adresser au Sr Carles , rue *Mouffetard* , au-dessus de la barrière des Gobelins. Si à ce sujet on se sert de la petite poste , on aura la bonté d'affranchir les lettres.

M. Carles a établi pour la commodité du Public un entrepôt chez M. Bigan , horloger , rue de Tournon , auquel ceux qui voudront des laines neuves , & faire épurer les laines de leurs matelats & couvertures pourront s'adresser. On enverra tous les jours une voiture pour y recevoir les couvertures & matelats qu'on y aura entreposés , & porter ceux qu'on y aura pris après qu'ils auront été bien épurés.

I V.

Avis de l'auteur de l'atlas méthodique & élémentaire de géographie & d'histoire , dédié à M. le président Henault.

L'étendue & l'importance d'une entreprise en augmentent nécessairement les difficultés. L'atlas méthodique & élémentaire de géographie & d'his-

toire en étoit par lui-même très-susceptible. Cependant le Sr de Mornas a vaincu celles qui tenoient à retarder cet ouvrage. Il y étoit engagé par la reconnoissance, vu l'accueil dont le Public a honoré son travail. On ne doit point lui imputer certains retards occasionnés d'abord par une maladie, & ensuite par des tracasseries auxquelles il n'a pu mettre fin qu'en rompant une société onéreuse. Il a donné depuis cette dissolution 120 cartes en moins de deux ans. Il n'en avoit donné que 147 durant 6 ans qu'a duré l'association. Ce n'est donc point à lui qu'on doit attribuer la lenteur dont le Public a pu se plaindre. Pour le prouver encore mieux, le Sieur de Mornas donne avis que le 4^e volume sera terminé dans le courant de Juillet prochain, & qu'il livrera les 40 dernières cartes en une seule fois. Il pourra même livrer les 20 premières à la fin de Mai à ceux qui le désireront. Il joindra à ce 4^e volume une table des trois derniers, celle du premier ayant déjà paru. L'auteur invite, pour la dernière fois, ceux qui par négligence, n'ont pas retiré les 6, 7 & 8^e livraisons, à venir la compléter avant le mois d'Août. Autrement ils seront obligés de payer ces cartes sur le pied de l'augmentation annoncée dans les Journaux de l'année dernière, c'est-à-dire 4 sols la feuille en sus du prix de la première souscription.

Personne n'ignore que le prix des matières & de la main d'œuvre est augmenté de beaucoup aujourd'hui. Cependant le Sr de Mornas vient de se résoudre à ne faire payer les cartes que 2 sols de plus au-delà du prix de la première souscription à tous ceux qui viendront, avant le 1^{er} Juillet, retirer les livraisons qu'ils n'ont pas prises, & souscrire de nouveau pour la fin du 4^e volume.

D'ailleurs s'étant engagé d'insérer à la fin de ce même volume une liste de tous les souscripteurs, il ne peut la donner entière qu'autant que ceux qui ont souscrit chez le Sr Desnos se seront fait connoître en venant se compléter. On sent de plus que les dépenses considérables qu'exige un pareil ouvrage de la part de l'Auteur, sont pour le Public une raison de lui en faciliter les moyens.

V.

Tables volantes.

Modèles de *Tables volantes* présentées à Sa Majesté à Choisy, sous les auspices de M. le Marquis de Marigny; par M. Lorient, connu par son secret pour fixer le pastel, & par plusieurs machines de son invention fort ingénieuses.

On appelle *Tables volantes* des tables qui, en montant & en descendant, paroissent & disparaissent à volonté dans une salle à manger. On en avoit déjà fait plusieurs, mais jamais qui eussent réuni les avantages & la sûreté de celles de M. Lorient.

Les modèles présentés à Choisy sont l'un pour une table de seize couverts, l'autre pour une table de huit.

La mécanique, par laquelle on fait mouvoir ces deux tables, est à-peu-près la même pour le fonds; cependant ses efforts dans la seconde sont bien plus singuliers encore que dans la première, comme on le verra.

Dans celle-ci, quand le signal est donné, le milieu du parquet formé en rose s'élève avec la partie de la table qui doit faire dormant, & les

quatre servantes ou guéridons *, de façon que le dessus de la table du milieu, du dormant & des servantes sont formés d'une partie du parquet qui s'est élevée.

Le tout étant ainsi élevé pour former le vuide qui laisse dans le parquet le dormant ou l'espece d'anneau circulaire qui reçoit les cōverts, ce dormant fait monter, en même tems qu'il s'élève, une pièce toute semblable au parquet, qui vient remplir l'espace qu'il occupoit auparavant.

Le pied de ce dormant, si cela se peut dire, ou ce qui le soutient, est une vis creuse dont on a couronné les hélices de maniere à en faire une espece de colonne torse pour la rendre plus agréable à la vue. C'est dans l'intérieur de cette vis ou colonne que montent & descendent les différentes tables qui portent les différens services.

Nous avons dit que les quatre servantes montent en même-tems que le dormant ; mais par une mécanique ingénieuse le même mouvement qui fait élever le dormant fait monter les servantes beaucoup plus haut, pour que leurs différens plateaux soient plus à la portée des personnes qui sont à table.

Cette table volante a plusieurs avantages sur les autres ; elle est plus solide, & on en fait mouvoir les différentes portées beaucoup plus facilement. Cependant il faut que le couvert soit mis avant que la compagnie arrive, & lorsque la table du milieu descend pour les différens services, elle laisse un vuide qui a quelque chose de défa-

* On fait qu'on appelle *servantes* des espèces de pyramides à jour qui portent des plateaux les uns au-dessus des autres pour recevoir des assiettes, & ce dont on peut avoir besoin quand les domestiques ne servent pas.

gréable à la vue. M. Lorient a prévenu tout cela dans la seconde, & en a fait réellement une espèce de table magique.

La compagnie étant arrivée dans la salle à manger, on ne voit pas le moindre vestige de table; on ne voit qu'un parquet très-uni dont le milieu est orné d'une rose; mais au moindre signal la rose s'ouvre, ses feuilles se retirent sous le parquet, & on voit s'élever une table toute servie; les quatre servantes montent en même tems par quatre ouvertures qui se forment dans le parquet de la même manière que celle du milieu. En est-on au second service, par le même signal le milieu de la table redescend pour le chercher; & dès qu'il a quitté les bords de la tablette du dormant (ou de la partie qui reste fixe) il sort de cette tablette des feuilles métalliques polies qui viennent former une rose qui ferme exactement l'espace que cette table du milieu avoit laissé vuide. La table remonte-t-elle couverte d'un nouveau service dans le moment qu'elle est parvenue près de la hauteur de la tablette du dormant, les feuilles de la rose s'ouvrent, se retirent sous cette tablette à mesure que la table approche, & enfin s'y trouvent entièrement cachées lorsqu'elle est arrivée à son niveau. Veut-on, après le repas, faire disparaître toute la table en entier, on la fait redescendre par le même signal qu'on l'avoit fait monter, & on ne voit plus dans la salle qu'un parquet très-uni sans aucun vestige de la table qui y étoit auparavant.

Nous n'entreprendrons point d'expliquer ici en détail la construction mécanique de ces tables, cela nous jetteroit dans des détails infiniment trop longs. Nous dirons seulement que les effets s'en

font avec une justesse & une précision dont le Roi a paru très-satisfait, qu'une foule de curieux ont été voir, & que les plus habiles mécaniciens ont trouvé exécutés par les moyens les plus ingénieux.

V I.

Collection d'Oiseaux, Madrepores, &c.

Mlle Baudouin, bien connue par son talent pour préparer & conserver toutes sortes d'oiseaux, de quadrupèdes & de poissons, & les préserver des insectes, a formé une collection très-considérable & très-curieuse d'oiseaux de tous genres, de toutes espèces & de tout pays; elle a aussi rassemblé des madrepores & quelques serpens. Cette Demoiselle a préparé la plus grande partie de ces animaux, & quoiqu'il y ait plusieurs années que ces préparations soient faites, les animaux sont très-frais & très bien conservés dans leurs différentes attitudes. On observera ici qu'ils n'ont jamais été renfermés ni calfeutrés comme ils le sont dans les cabinets des curieux. On peut les manier, les retourner & les examiner facilement & sans risque. Cette belle collection ne peut être que très-agréable & très-intéressante pour les amateurs d'histoire naturelle, & pour toutes sortes de personnes qui en font leur amusement. Mlle Baudouin demeure *rue du Bout du Monde, chez M. Huche, peintre en bâtimens*. On trouve chez elle le catalogue des articles de sa collection.



*Gratifications accordées pour la culture
de la Garance.*

M. Bertin, ministre & secrétaire d'état, a fait venir de Smyrne de la graine de garance, dite *Lizari*, pour être distribuée aux cultivateurs qui l'ont prié de leur en procurer, afin de rétablir en France la culture de cette plante qui étoit autrefois d'un produit considérable dans le royaume. Les succès de la graine que ce ministre fit distribuer il y a deux ans l'ont déterminé d'en faire venir cette année une plus grande quantité, de manière qu'après en avoir envoyé à toutes les personnes qui en avoient demandé, il en reste quelques balles dont on pourroit faire des distributions aux cultivateurs qui voudroient s'adonner à cette culture; la saison est encore favorable pour semer cette graine sur couche, & le ministre en fera délivrer gratuitement à ceux qui se feront inscrire chez M. Fragonard, directeur de l'école royale vétérinaire d'Alfort, près Charenton : on les prie seulement d'indiquer leur demeure, le lieu de la province où ils entreprendront cette culture, & de marquer l'étendue du terrain qu'ils veulent ensemer. On leur remettra un exemplaire de la culture de la garance de M. Duhamel, & on les invite à lire le second volume des observations de la société d'agriculture de Rouen, où l'on trouvera un mémoire sur la culture de la garance à Berne, suivant les instructions de M. Dambournay, de la société d'agriculture de Rouen.

V I I I.

Poudre d'orgeat, de limonade & sirop de café.

Le Sr André, marchand épicier-confiseur, vers le milieu de la rue des Fossés St Jacques, a trouvé le moyen de tirer le lait des amandes & de l'incorporer avec le sucre, de façon qu'il en fait une poudre sèche qui forme un excellent orgeat, & qui se fond aisément dans l'eau sans y laisser aucun dépôt. Le même marchand a aussi perfectionné la *poudre de limonade* au point de lui donner un goût franc avec la véritable couleur de limonade. Il distribue ces poudres dans des bocaux ou dans des boîtes d'une livre, cachetées & signées de sa main afin de prévenir les contrefactions. Il en distribue aussi dans des sacs de papier au poids d'un quarteron. Le prix de ces poudres est de 3 liv. 5 sols par livre. Il faut une livre au moins pour huit pintes d'eau, en sorte que la caraffe ordinaire revient à environ 2 s.

Le Sr André avertit que le *sirop de café* qu'il a annoncé, est excellent pour faire des crèmes, ou des eaux glacées, suivant le témoignage de plusieurs officiers qui l'emploient avec succès, & par préférence aux méthodes ordinaires; mais il faut ajouter alors un peu de sucre à ce sirop.

I X.

Agathes herborisées.

Le Sr Philippe de Prétot fils, imite très-bien par le moyen d'une nouvelle composition de son invention les agathes d'Orient herborisées. Il fait en ce genre des pierres de toutes grandeurs pour des

bagues, des cœurs, des cachets, des chiffres, des pierres de bracelets, des dessus de tabatieres, &c. Les desseins qui rendent les herborisations sont dans une couleur ordinaire a ces jeux de la nature, très-solides & supérieurs pour la durée & l'illusion, à la couleur des dessins faits avec les cheveux. Les personnes qui voudront jouir de cette nouvelle invention peuvent s'adresser au Sr Philippe de Pretor, fils, rue du Chantre St Honoré, à l'hôtel de la fleur de lis : on le trouve les mardis, jeudis & samedis depuis neuf heures du matin jusqu'à six heures du soir.

X.

De Bure pere, libraire, quai des August. donne avis au public qu'il distribue actuellement *gratis* la carte des Voges N° X, pour joindre à l'atlas du voyage de Sibérie tant aux souscripteurs qu'aux autres personnes à qui il a vendu le susd. ouvrage.

X I.

Pâtes pour les mains.

Il y a plusieurs particuliers qui distribuent des pâtes pour les mains, de différentes couleurs & de mauvaise qualité sujettes à corruption.

La bonne & véritable pâte, pareille à celle dont le Roi fait usage, se vend chez le Sieur Arnould, marchand parfumeur, rue Traversiere, au coin de celle du Hasard, vis-à-vis la fontaine de Riche-lieu.

Cette pâte est dans des pots de terre grise de Flandre que tout le Public peut connoître, enveloppée, ficulée & cachetée d'un cachet où le nom de l'auteur est gravé autour; il y a des pots de 4 & de 6 liv.

X I I .

Nouveau remede , infailible , qui guérit pour toujours toutes sortes de maux de dents , qui les conserve , quelque gâtées qu'elles soient , sans qu'elles fassent jamais aucune douleur & sans qu'il faille de toute la vie en faire arracher aucune.

Ce remede , bien connu , tant dans Paris que dans toutes les villes de province , & chez l'étranger , approuvé par MM. les doyens de la faculté de médecine , & permis par M. le lieutenant-général de police , donne tous les jours des preuves de son efficacité ; c'est pourquoi le Sieur David , demeurant à Paris , rue des Orties , Butte Saint-Roch , au petit hôtel Notre-Dame , qui en est le seul possesseur , & qui le débite , pense qu'il ne sçauroit trop en renouveler l'annonce au Public.

Ce remede consiste en un topique que l'on applique le soir en se couchant sur l'artère temporale , du côté de la douleur , & qui , outre les maux de dents , guérit les fluxions qui en proviennent , les maux de tête , migraine & rhume de cerveau , sans qu'il entre rien dans la bouche , ni dans le corps ; aussi-tôt qu'il est appliqué , il procure un sommeil paisible , pendant lequel il se fait une transpiration douce ; on dort bien toute la nuit sans sentir de douleur ; au reveil on est guéri pour la vie , & au lever ce topique tombe de lui-même , sans laisser aucune marque , ni dommage à la peau.

Mais comme ce remede n'opère la guérison que lorsque l'on est couché , & que le mal de dents prend dans tous les momens de la journée , & qu'il

216 MERCURE DE FRANCE.

faut vaquer à ses affaires, sans souffrir, en attendant le moment de se mettre au lit, pour cet effet, ledit Sieur David vend & débite de l'eau spiritueuse d'une nouvelle composition, très-agréable au goût & à l'odorat, qui est incorruptible & qui a les qualités de faire passer dans la minute les douleurs de dents les plus violentes, purifie les gencives gonflées, fait transpirer les sérosités, raffermir les dents qui branlent, empêche le commencement & la continuation de la carie, prévient & guérit sans retour les affections scorbutiques, guérit radicalement de cette maladie & de toutes celles qui viennent dans la bouche, empêche les mauvaises odeurs causées par les dents gâtées, fait tomber le tartre, & maintient les dents dans leur blancheur; beaucoup de personnes en font provision par précaution, ainsi que des topiques, pour de longs voyages sur terre & sur mer. MM. les Marins sont certains de faire leur voyage sans avoir jamais aucun mal aux dents ni à la bouche. Les personnes qui se servent de cette eau deux ou trois fois la semaine sans être incommodées, ont toujours les gencives & les dents saines & blanches. Il y a des bouteilles à trois livres & à six; & les topiques à 24 sols chaque. Il faut apporter audit Sr David, pour les topiques, un morceau de linge fin blanc de lessive. Il donne un imprimé qui indique la manière de se servir du topique & de l'eau spiritueuse.

On trouve ledit Sieur David ou son épouse tous les jours & à toute heure chez lui, jusqu'à 10 heures du soir.

Il prie les personnes qui lui écriront d'affranchir le port des lettres & de l'argent qu'on lui adressera par la poste, & de joindre 6 à 8 sols pour la boîte qui sert à mettre lesdits remèdes.

XIII.

Lettre de M. Pomme, Médecin Consultant du Roi à M. le Camus, Médecin de la Faculté de Paris, en réponse à la critique qu'il a faite du traité des vapeurs dans son livre intitulé, Médecine pratique.

Je viens de parcourir, Monsieur, votre médecine pratique, & m'arrêtant par préférence sur l'article *vapeurs*, j'y trouve une critique offensante de mon système, ce qui énerve vos arguments aux yeux même de mes antagonistes. Quoiqu'il en soit de votre procédé, vous permettez que je vous renvoie à la quatrième édition de mon traité des vapeurs pour la solution des difficultés qui vous embarrassent. Si, après avoir lu attentivement les faits cités sur lesquels j'établis mon système, & après y avoir médité la manière d'agir du bain froid dans le cas particulier où je l'emploie, vous persistez à vouloir me prouver que ce remède est tout-à-fait opposé à mes principes; je tâcherai de m'expliquer plus clairement, & défendrai ma cause sans en venir, comme vous, aux personnalités. Il vous restera encore à prouver, par des expériences contraires aux miennes, que la tension des nerfs, que vous admettez avec moi pour cause générale des vapeurs, peut être combattue par des irritans, tels que l'aloès & autres, ou par des antispasmodiques, tels que le musc, le castor & les semblables. Je ne me contente pas des citations d'auteurs; j'en connois le défaut, & je demande depuis long-temps des expériences qui vous soient propres, c'est-à-dire des cures réelles opérées.

218 MERCURE DE FRANCE.

rées par ces poisons; ce qui ne doit pas être oublié dans un ouvrage de pratique

Jusques-là, vos objections, auxquelles j'ai déjà répondu tant de fois, resteront sans valeur, & vos invectives prouveront que ce n'est point aux médecins en général que j'ai adressé les reproches qui vous choquent tant dans mon ouvrage, (je les respecte trop) mais aux empiriques qui s'efforcent à entretenir l'erreur; & puisque vous le voulez, je leur répéterai encore « que ce sont des » aveugles volontaires qui refusent de se laisser » défilier les yeux; des jaloux qui rejettent une » méthode nouvelle, parce qu'ils ne l'ont pas en- » fantée; des gens asservis par intérêt au préju- » gé & à la routine; des hommes dangereux qui » ne prêtent que des secours aussi avides que » meurtriers; des empiriques enfin qui, sous pré- » texte qu'aux maux violens il faut de violens » remèdes, ne leur opposent que des prétendus » spécifiques dont les effets sont funestes. » (Traité des vapeurs, préface.) C'est à cette secte pharmaceutique que je ne cesserai d'adresser ces reproches, & non aux médecins en général, puisque le plus grand nombre mérite d'être excepté.

Je n'ai donc point cherché à déprimer mes confrères à l'exemple de Charmès. (Voyez la Médecine pratique de M. le Camus, pag. 217.) Puisqu'au contraire j'ai loué nombre d'auteurs vivans, & me suis déclaré le disciple de ceux qui m'ont précédé. Je ne dois pas ma réputation à la nouveauté, & je n'ai jamais fait trafic de la vie des hommes; (ibidem) puisqu'on ne connoît encore dans la capitale & dans les provinces que des guérisons opérées par le nouveau traitement. Je mérité encore moins le titre injurieux que vous donnez à Charmès, (ibidem) mais bien celui de répara-

teur des fautes, pour ne pas dire des mérites, que l'empyrisme commet journellement.

Je me serois bien dispensé d'ajouter tout ceci à mes premières plaintes; vous m'y forcez par votre indiscretion. Quand est-ce que je pourrai vous exalter & vous louer avec usure? Il me tarde très-fort d'en être là. Ce sera quand vous me refuserez avec décence, * que vous proposerez vos

* Les premiers de nos adversaires ont soutenu que la tension des nerfs & le relâchement étoient contradictoirement la cause prochaine des vapeurs, & delà la nécessité d'employer les toniques & les antispasmodiques. . . . La force des expériences contraires a obligé les seconds d'avouer que la tension dominoit sur le relâchement. . . . M. le Camus vient enfin se ranger aujourd'hui sous nos loix en rejetant tout-à-fait le relâchement dont il s'agit; (*en effet, dit-il, dans les vapeurs il y a à l'origine des nerfs une trop grande tension ou une trop grande irritabilité, mere de tous les symptômes qui affectent tous les malades. Voy. la Med. pratique de M. le Camus, pag. 212.*) Mais il conclut toujours par des raisons à lui connues, en faveur des toniques, & se promet de m'injurier jusques à ce que que j'aie avoué ma prétendue erreur, sans s'appercevoir que je suis bien au-dessus des injures, & qu'il m'appartient plus qu'à lui de m'appliquer les sentimens dont il fait ostentation dans son livre intitulé, *la Médecine de l'Esprit*, dans lequel on lit ce qui suit. « Tous les avis ont » été bien reçus de ma part lorsqu'ils étoient fondés » en raison, & donnés avec les égards que se doit » vent les gens de lettres. Quant à ceux qui ne » cherchent qu'à répandre leur fiel sur tous les ob-

doutes avec candeur, ou bien quand à l'exemple de ces anonymes effrénés qui vous ont précédé, vous prendrez le parti du silence.

» jets, qui s'offrent à leurs regards, j'ai souffert
 » qu'ils me salissent de leur venin, sans murmurer ; j'ai encore assez d'humanité pour croire que
 » cela a pu les soulager, je croirai leur répondre
 » assez amèrement en sachant me taire. » *Voy. la Méd. de l'esprit de M. le Camus, préface, pag. 1X.*

X I V.

Lejay, libraire, rue St Jacques, au grand Corneille, donne avis que la première édition des Nuits d'Young, poëme traduit de l'anglois par M. le Tourneur, étant épuisée, il mettra en vente le 20 de ce mois la seconde édition de cet ouvrage, revue, corrigée & augmentée du *Triomphe de la Religion, ou l'Amour vaincu*, pièce qui a eu le plus grand succès en Angleterre.

Il avertit aussi le Public qu'il se débite déjà plusieurs contrefactions des nuits, mais la seule véritable & avouée par l'auteur, est celle où est l'empreinte du grand Corneille sur le frontispice avec ce vers autour : *Je ne dois qu'à moi seul toute ma renommée.* Toutes les autres sont fausses & remplies de fautes grossières.

NOUVELLES POLITIQUES.

De la Transilvanie, le 26 Mai 1769.

LA défaite des Russes près de Choczim n'est pas le seul malheur qu'ils aient essuyé ; on vient d'ap-

prendre que les Turcs ayant passé le Niefter, ont attaqué de nouveau les Russes ; que l'action a été des plus meurtrières ; que la perte a été très-considérable des deux côtés, qu'enfin les Turcs ont remporté la victoire, & que les débris de l'armée du prince Galliczin sont bloqués de manière qu'ils ne pourront pas échapper au vainqueur. Il y a grande apparence que les Turcs adopteront pour toute cette guerre le système qu'ils ont mis en usage jusqu'à ce moment, de ne présenter leur infanterie que dans des postes difficiles à forcer, & de lâcher leur innombrable cavalerie, par laquelle ils l'emportent peut-être sur les Russes, autant que ceux-ci leur sont supérieurs par leur infanterie.

De Warsovie, le 26 Mai 1769.

Le prince de Galliczin a fait répandre des manifestes par lesquels il invite les Polonois à se joindre à lui pour agir contre les Confédérés & contre les Turcs. Il n'y a pas d'apparence que cette invitation produise de grands effets sur l'esprit de ceux d'entre les Polonois qui gardent encore la neutralité. Quant aux Confédérés leur nombre augmente de jour en jour. Tous les environs de Cracovie, d'Opatow, de Malagose, de Nove-Miaslo & de Naglowic en sont couverts, & ils ont remporté en différens endroits plusieurs avantages sur les Russes.

De Norkioping, le 24 Mai 1769.

Samedi dernier le comité secret mit sous les yeux des états les remarques qu'il avoit communiquées aux sénateurs relativement à leur administration, la réponse qu'il en avoit reçue & sa décision sur cet objet. Cette décision porte que le sénat ayant enfreint les loix, & ébranlé les fondemens de la sûreté publique, on se voyoit dans la nécessité de remplacer tous ses membres, excepté le baron de

Hiarne & le Sr Walwick, par des sujets plus habiles & plus éclairés. Cette décision trouva ce jour-là quelque opposition ; hier on la reprit, l'ordre de la bourgeoisie & celui des paysans y accédèrent unanimement ; ceux de la noblesse & du clergé allèrent aux voix, & la pluralité décida contre le sénat ; le clergé & les paysans auroient voulu qu'on condamnât les sénateurs à faire amende honorable au Roi dans le sénat, pour avoir parlé plusieurs fois avec indécence de sa personne ; mais Sa Majesté ayant été prévenue de leur intention, s'y est opposée avec de vives instances.

De Londres le 8 Juin 1769.

Des avis reçus de l'Inde avoient fait baisser les actions de plus de 20 pour 100. Pour prévenir les nouvelles incertainties & les bruits vagues, la Compagnie résolut de communiquer aux propriétaires le contenu des lettres reçues de ses gouverneurs, conseils & commandans dans les différens établissemens. En conséquence, elle tint une assemblée le premier de ce mois, dans laquelle elle lut des extraits des lettres arrivées par les derniers vaisseaux ; elles prouvent que les affaires de la Compagnie sont dans un très-bon état, & que l'alarme qu'on a prise étoit fautive ; le public commence à se tranquilliser, & les actions remontent tous les jours ; mais il reste encore des inquiétudes bien fondées sur les suites de cette fermentation. La Compagnie a expédié à Bengale un de ses vaisseaux, avec des dépêches pour le gouverneur & le conseil ; on assure que le gouvernement a résolu d'envoyer dans l'Inde un escadre, dont le chef d'escadre Hervey aura le commandement, & qui sera destinée à protéger nos établissemens dans cette partie du monde.

D'Amsterdam, le 25 Mai 1769.

L'Impératrice de Russie desirant d'emprunter en Hollande deux millions de florins sur quatre obligations signées de sa main, on vient de distribuer à ce sujet un imprimé dont voici la traduction.

» *De l'express commandement de Sa Majesté Imp-*
 » *périale Catherine II, &c. Donné au Sénat de*
 » *Saint-Petersbourg le 2 Avril 1769.* Quatre
 » obligations suivant le présent original de
 » 500,000 florins argent courant de Hollande,
 » au profit des sieurs Raymond & Theodorus
 » Schmeth, banquiers à Amsterdam. Les obliga-
 » tions passées entre la cour de Pétersbourg & les
 » susdits Banquiers le 8 de ce mois.

» Lesdits sieurs Schmet ont pouvoir de Sa Ma-
 » jesté Impériale de négocier ces obligations à
 » 5 pour 100 d'intérêt par an, pour l'espace de
 » dix années, à commencer du 15 Mai 1769, à
 » condition qu'il sera libre à Sa Majesté Impériale
 » de rembourser ces obligations en partie, après
 » l'espace de cinq ans, & par conséquent de
 » se libérer plutôt. Pour augmenter la sûreté des
 » acquéreurs, Sa Majesté Impériale engage tous
 » les revenus de son Empire, & particulièrement
 » tout l'Est de la Livonie, ainsi que les revenus
 » des douanes; des sorties & des entrées des villes
 » de Riga, Pernau, Revel & Narva, conformé-
 » ment au decret ci-dessus mentionné, & aux ori-
 » ginaux des obligations dont copie.

» Il sera imprimé & distribué des actions de
 » 1000 florins d'Hollande sous l'autorité des sieurs
 » Raymond & Schmeth, & de Son Excellence
 » l'Ambassadeur de l'Impératrice de Russie à la
 » Haye ».

De Versailles, le 25 Mai 1769.

La baronne de Talleyrand & la comtesse de Foucauld eurent l'honneur d'être présentées au Roi & à la Famille Royale, la première, par la marquise de Tailleyrand, & la seconde, par la marquise de Foucauld.

Du 4 Juin.

M. d'Aigrefeuille, premier président de la cour des comptes & des finances de Montpellier, prit congé du Roi, à qui il eut l'honneur d'être présenté par M. de Maupeou, chancelier de France.

De Paris, le 16 Juin 1769.

On écrit de la frontière de l'Ukraine que le général Romanzoff a tenté de s'emparer d'Oczakow de la même manière dont le prince Galliczin a voulu surprendre Choczim, & que son entreprise n'a pas eu un meilleur succès. La petite armée ottomane qui campe sous Oczakow a repoussé les Russes, & les a forcés de se retirer avec une perte considérable. La cavalerie du général Romanzoff a eu le même sort que celle du prince Galliczin, c'est-à-dire qu'elle a été entièrement défaire. Ce général a fait mettre aux arrêts un de ses généraux qu'on accusoit de n'avoir pas soutenu efficacement les attaques des retranchemens.

Le bruit général est que le comte Proffowski, palatin de Masovie, a été unanimement élu maréchal général de toutes les confédérations polonoises, & que les différens maréchaux de ces confédérations lui ont prêté serment d'obéissance. Cet événement pourroit bien faire changer de face aux affaires des confédérés, dont la division & la dissolution leur ont été jusqu'à présent si funestes.

L O T E R I E S.

Le cent & unième tirage de la loterie de l'hôtel-de-ville s'est fait le 26 Mai en la maniere accoutumée. Le lot de cinquante mille livres est échu au N^o. 62478. Celui de vingt mille livres, au N^o. 78353, & les deux de dix mille aux numéros 61984 & 75, 218.

Le tirage de la loterie de l'école royale militaire s'est fait le 5 Mai. Les numéros sortis de la roue de fortune sont, 38, 37, 57, 54 & 80.

M O R T S.

Lady-Marie-Scholastique-Apollonie Howard Stafford, pairasse d'Angleterre, veuve du comte de Rohan-Chabot, lieutenant-général des armées du Roi, est morte à Londres le 16 Juin, âgée de 48 ans. Elle a été inhumée à Westminster.

Nicolas Ruault, né au bourg de S. Paul, diocèse de la Rochelle le 28 Février 1669, mourut le 26 Mars dernier au bourg de Ste Hermine, diocèse de Luçon en Poitou.

Michel-Isaac, marquis de Rasily, lieutenant-général pour le Roi de la province de Touraine, est mort ici le 20 Mai, âgé de 81 ans.

Le St Pellerier, lieutenant-général des armées du Roi, & inspecteur-général du corps royal de l'artillerie, est mort le 24 du même mois au Soupizeau, près de Verberie, âgé de 73 ans.

Jean-Martin Gardy, né en Moravie, mourut à Bruxelles le 29 Mai, dans la 113^e année de son âge.

Jean-Thierry Fagnier de Vienne, comte honoraire de Brionde, conseiller-honoraire du parlement de Paris, chanoine honoraire de l'église de Paris & abbé de Bonnefontaine, ordre de Cîteaux, diocèse de Reims, est mort le 27 du mois de Mai à Clermont en Auvergne, âgé de 71 ans.

L'abbé Baudry, abbé de l'abbaye royale de St Fulcien, ordre de St Benoît, diocèse d'Amiens, est mort ici le 1^r Juin dans la 69^e année de son âge.

Isaac Courcault, ancien curé de St Jacques du Haut-pas, abbé commendataire de l'abbaye royale de Chinon, dite de la Grace, ordre de Cîteaux, diocèse de la Rochelle, est mort ici le 5 Juin, âgé de 75 ans.

L'abbé de Grandchamp, doyen de l'église primatiale de Nancy, & abbé de l'abbaye royale d'Haute-Scelle, ordre de Cîteaux, diocèse de Toul, mourut à Nancy, le 27 Mai, dans la 61^e année de son âge.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES en vers & en prose, page 9	
Le Portrait du Sage, poëme,	<i>ibid.</i>
Passage des Volges,	15
Epître sur les bouffons de société,	19
Fables, le cheval, le bœuf, le mouton & l'âne,	22
——Le Berger, le chien & le loup,	23
——Le Quaker & le chien,	24
——La linote ou le bonheur,	<i>ibid.</i>
Chanson à une Dame déguisée en Flore,	26
Mirza, conte moral,	27
A Mademoiselle * * ,	51

Vers à Mlle Tei. . .	52
Fragment d'une lettre de M. de Voltaine , A M. de F.	53
Aux habitans de Lyon , A M. L. . .	55 56 <i>ibid.</i>
Explication des Enigmes , ENIGMES ,	57 <i>ibid.</i>
LOGOGRYPHES ,	62
NOUVELLES LITTÉRAIRES ,	63
Hist. universelle ,	<i>ibid.</i>
Les deux Orphelines, histoire angloise ,	77
Traité des violences ,	81
Anecdotes italiennes ,	87
Traité des mesures itinéraires ,	88
Examen historique & politique de Sparte ,	89
Contes moraux ,	91
Elémens de mathématiques de M. Mazéas ,	94
Bibliothèque de physique ,	95
La femme du jour ,	97
Poësies de M. Fleury ,	100
Essai sur la peinture , &c.	102
Principe du droit de la nature ,	104
Droit public de France ,	108
Expériences sur les maladies ,	110
Brochure morale ,	112
Le Porte-feuillet du Pere Gillet ,	115
Sermons du Pere du Rivet ,	<i>ibid.</i>
Le Passe-tems ou recueil de contes ,	116
Zaluca à Joseph ,	117
Pratique de l'équitation ,	120
Hist. du Patriotisme françois ,	125
Tableau des grandeurs de Dieu ,	133
<i>Plinij Epistolæ</i> ,	135
Le grand vocabulaire françois ,	<i>ibid.</i>
Traité de la Phrénésie ,	136
Traité historique des plantes ,	137

228 MERCURE DE FRANCE.

Traité sur la maniere de planter,	139
Traité des arbitrages de la France,	140
Nourjahad, histoire orientale,	141
Stratagèmes de guerre des François,	145
ACAD MIES,	147
SPECTACLES,	158
CONCERT SPIRITUEL,	<i>ibid.</i>
Comédie françoise,	161
A Mlle Dubois, sur le rôle de Cassandre dans les Troyennes,	163
Comédie italienne,	165
Speâacle physique,	166
Fêtes de Tempé, & Wauxhall anglois,	167
Astronomie,	172
ARTS,	181
Sculpture,	<i>ibid.</i>
Gravure,	182
Peinture sur verre,	185
Géographie,	186
Musique,	188
Anecdote sur Sakespéar & Garrick,	<i>ibid.</i>
Election des Papes,	191
AVIS,	213
Nouvelles Politiques,	218
Loteries,	223
Morts,	<i>ibid.</i>

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Chancelier, le premier Mercure de Juillet 1769, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, 30 Juin 1769.

GUIROY.

De l'Imp. de M. LAMBERT, rue des Cordeliers.

MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

JUILLET. 1769.

SECOND VOLUME.

Mobilitate viget. VIRGILE.



A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, Rue
Christine, près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

C'EST au Sieur LACOMBE, libraire, à Paris, rue Christine, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à sa perfection; on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 liv. que l'on payera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au Sieur LACOMBE, libraire, à Paris, rue Christine.

*On trouve aussi chez le même Libraire
les Journaux suivans.*

JOURNAL DES SÇAVANS, *in-4°* ou *in-12*, 14 vol.
par an à Paris. 16 liv.

Franc de port en Province, 20 l. 4 s.

ANNÉE LITTÉRAIRE, composée de quarante
cahiers de trois feuilles chacun, à Paris, 24 liv.

En Province, port franc par la Poste, 32 liv.

L'AVANTCOUREUR, feuille qui paroît le Lundi
de chaque semaine, & qui donne la notice
des nouveautés des Sciences, des Arts libéraux
& mécaniques, de l'Industrie & de la Littéra-
ture. L'abonnement, soit à Paris, soit pour
la Province, port franc par la poste, est de 12 liv.

JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE, par M. l'Abbé Di-
nouart; de 14 vol. par an, à Paris, 9 liv. 16 s.

En Province, port franc par la poste, 14 liv

EPHÉMÉRIDES DU CITOYEN ou Bibliothèque rai-
sonnée des Sciences morales & politiques. *in-12°*
12 vol. par an port franc, à Paris, 18 liv.

En Province, 24 liv.

JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE, à Paris & en pro-
vince, port franc, 33 liv. 12 s.

JOURNAL POLITIQUE, port franc, 14 liv.

A ij

Nouveautés chez le même Libraire.

- H**ISTOIRE du Patriotisme François; ou nouvelle hist. de France, 6 vol. in-12. rel. 15 l.
- Pratique de l'Art de l'Equitation, in-8°. 30 l.
- Histoire anecdotique & raisonnée du Théâtre Italien & de l'Opéra comique, 9 vol. in-12. rel. 22 l. 10 s.
- Histoire littéraire des Femmes Françaises avec la notice de leurs ouvrages, 5 vol. grand in-8°. rel. avec une gravure, 25 l.
- Variétés littéraires, 4 vol. in-12. rel. 10 l.
- Nouvelles recherches sur les Êtres microscopiques, &c. in-8°. br. avec fig. 5 l.
- Singularités de la Nature, in-8°. broch. 1 l. 10 s.
- Dictionnaire de l'Elocution françoise, 2 vol. in-8°. rel. 9 l.
- Représentation sur les commerce des grains, vol. grand in-8°. br. 4 l.
- Lettres d'un Fermier de Pensylvanie, in 8°. b. 30 s.
- Les Nuits Parisiennes, vol. in-8°. rel. 4 l. 10 s.
- Le Politique Indien, 1 l. 10 s.
- Eloge de Henri IV, par M. Gaillard, 1 liv. 10 s.
- Autre Eloge avec gravure, par M. de la Harpe, 1 l. 16 s.
- Les deux âges du Goût & du Génie François, in-8°. rel. 5 l.
- Zingha, Reine d'Angola, br. 2 l.
- Premier Recueil philosophique & litt. br. 2 l. 10 s.



M E R C U R E

D E F R A N C E .

J U I L L E T 1769.

P I È C E S F U G I T I V E S
E N V E R S E T E N . P R O S E .

AUX Amateurs de l'Agriculture.

MINISTRES de l'Agronomie ,
Amis de la blonde Cérès ;
A qui la sage économie
Révèle ses plus beaux secrets :
Apprenez-moi des lieux champêtres ,
De ces lieux chers à nos ancêtres ,
A chanter les charmes puissans ;
Et vous , protecteurs magnanimes ,
Rois , princes , magistrats sublimes ,
Daignez approuver mes accens.

A iij

MERCURE DE FRANCE.

Heureux qui , du champ de ses peres ,
 Cultivateur industrieux ,
 Peut pénétrer dans les myſteres
 Que la nature offre à ſes yeux !
 Des coups de la Parque perfide ,
 Effroi du vulgaire ſtupide ,
 Ses ſens ne ſont point étonnés ;
 Il y ſuccombe ſans foibleſſe :
 A l'empire de la Sageſſe
 Les Deſtins ſont ſubordonnés.

Une fauſſe philoſophie
 Séduit les mortels inconfans.
 L'un jaloux qu'on le déifie ,
 Aſpire aux honneurs éclatans ;
 L'autre implore Mars ou Neptune ,
 Tous ſe plaignent que la Fortune
 Trahit leurs projets inſenſés :
 Diſciples de l'Agriculture ,
 S'ils n'invoquoient que la nature ,
 Tous leurs vœux ſeroient exaucés.

Nos ayeux à cette maxime
 Sacrifioient l'ambition :
 Un roc qui leur offroit ſa cime
 Flattoit leur inclination.
 Après mille exploits héroïques ,
 Retirés dans leurs tours gothiques ,
 Ils y paſſoient de doux loïſirs ;

C'étoit le fruit de la victoire ;
 Et si la guerre fit leur gloire ,
 La campagne fit leurs plaisirs.

Mais ces mœurs dignes d'éloge
 Ne trouvent plus de partisans ;
 Tout passe, se détruit, s'abroge ,
 Tout cède à l'injure des ans.
 Dans le sein profane des villes ,
 Les héritiers de ces asyles
 Par le luxe sont maîtrisés :
 L'intérêt bannit la décence ,
 Plutus est le dieu qu'on encense ,
 Les dieux des bois sont méprisés.

Plutus peut-il, malgré ses charmes ,
 Guérir les troubles de l'esprit ?
 Non : loin d'adoucir nos allarmes,
 Son or perfide les aigrit.
 Sur un rivage solitaire ,
 Au Repos , ce dieu salutaire ;
 Mortels, que n'offrez-vous vos vœux ?
 Regler ses desirs, se connaître ,
 Vivre sans faste, être son maître ,
 Voilà le secret d'être heureux.

*Par M. Ribault de la Chapelle de
 Gannat en Bourbonnois.*

COUPLETS adressés à M. & à Mde
D*** le jour de leur mariage.

AIR : *Du vaudeville d'Epicure.*

EST-CE un Dieu , dont la vive image
Flatte mes regards enchantés ;
L'Amour sourit à son ouvrage ,
Je vois son trône à vos côtés.
Secondez l'ardeur qui l'inspire ,
Goûtez le fruit de vos désirs ;
Deux cœurs unis sous son empire ,
Ont-ils besoin d'autres plaisirs.

Près de vous les Graces badines
Reprennent leurs brillans atours ,
Tandis que de ses mains divines
Le bonheur embellit vos jours.
Sans art , attentif à vous plaire ;
Du cœur cherchant la vérité ,
Vous allez cueillir à Cythère
Les roses de la volupté.

De deux époux qui se ressemblent ;
Où brille la même candeur
Qu'amour & le penchant rassemblent ,
Tel est le commerce enchanteur.

J U I L L E T. 1769.

Par des traits encor plus solides ,
L'hymen finira ce tableau ;
Vos feux lui serviront de guides
* Et la nature de flambeau.

Aimable espoir ! où j'abandonne
Le soin de charmer mon loisir.
L'Amour ne mene au bien qu'il donne
Que par la route du desir.
Que dans vos retraites paisibles
Il fasse adorer son pouvoir ;
L'Amour est des ames sensibles ;
Et le triomphe & le devoir.

Et vous , puissantes Destinées !
Qui couronnez les vrais amans ,
Et sur l'hiver de leurs années
Fixez les charmes du printems.
Couvrez de fleurs toujours nouvelles
Des nœuds qui me semblent si doux ;
Vous verrez ces époux fidèles
Les rendre immortels comme vous.

*Par M. G * * * de Châteaudun.*

* Vers imité de Catulle *in carm. nupt.*

A v

A mon très - sage A M I.

Vous recherchez l'utilité,
 La sagesse est votre manie ;
 Moi , j'aime la frivolité
 Et ma marote est la folie.
 Vous pensez avec *Montesquieu* ,
 Bayle vous charme & vous entraîne ;
 Moi , je m'amuse avec *Chaulieu* ,
 Et je suis fou de *la Fontaine*.
 Vous retenez tous les propos
 De nos très-sçavans moralistes ;
 Moi , je recueille les bons mots
 De leurs charmans antagonistes.
 Si de l'auguste vérité
 Ceux-là s'érigent en apôtres ;
 Ceux-ci , plus suivis que les autres ,
 Sont partisans de la gaité.
 Pour vos plaisirs & pour ma gloire ,
 Rapprochons-nous de sentimens :
 Peut-être , & j'ai lieu de le croire ,
 Serons-nous plus près du bon sens.
 Suivant le lieu , la circonstance ,
 Il est , dit Horace , il est doux
 De se livrer à la démence.
 Mon ami , quels que soient vos goûts ,

N'oubliez point cette sentence.
 Moi, je saurai me souvenir
 Que la folie est une ivresse
 Dont le très-rapide plaisir
 Doit, passé l'instant du loisir,
 Céder le pas à la sagesse.

Par M. Mugnerot.

*A l'Illustrissime & Révérendissime Pere de
 N..... Général des B..... à Rome.*

DE l'Eglise éclatant fanal
 Laissez un peu le diurnal,
 Et lisez d'un air amical
 Au lieu d'un galant madrigal
 Un compliment tout jovial
 Qu'Apollon, maître original,
 M'inspira dans le sacré val
 Où broute l'immortel cheval.
 Oui, très-illustre Général,
 Ma muse au cœur simple & loyal
 Qui, de tems immémorial,
 Vous honore autant que Pascal,
 A senti, lisant le journal
 Un plaisir vraiment cordial
 De vous voir Chef & Principal

A vj

12 **MERCURE DE FRANCE.**

De tout votre ordre monacal.
Votre mérite sans égal
Est enfin sur son pié-d'estal :
On en verra tout le total ,
Et le bonnet épiscopal ,
Et le chapeau de cardinal
Avant la fin du triennal
Eclateront comme cristal
Sur votre front sacerdotal.
Alors , très-aimable féal ,
Si j'étois jugé capital
Au fameux conseil synodal
Du beau cercle collégial ,
J'en jure ici par le fleuve infernal ,
Vous auriez le trône papal.

Par Mlle Coffon de la Cressonniere.

ÉPITRE A LA FANTAISIE.

Douce & charmante Fantaisie ,
Brillante sœur de la Folie ,
Toi , qu'on n'ose avouer , & que pourtant l'on
 suit ,
Secrète idole du sage ,

J'ose aujourd'hui t'adresser mon hommage ;
J'abjure un préjugé que l'erreur a produit.

D'un amant malheureux tu termines les peines ,
Tu bannis , loin de la beauté ,

La sévère raison qui fuit avec ses chaînes :

A tes côtés regne la Liberté ,

Le plus beau moment de la vie ,

N'est souvent qu'une Fantaisie.

L'Amour , jadis triste & jaloux ,

S'ennuyoit de sa constance ;

On vieillissoit avant la jouissance ;

Les hommes étoient fots , ensuite ils étoient fols.

On est désabusé de cette tyrannie ,

Et l'amour à présent n'est qu'une Fantaisie.

Tu dictes , en riant , des loix à l'Univers ;

Mais tes favoris sont en France ;

C'est-là qu'un peuple entier des mains de l'inconstance

Vient recevoir des fleurs & dépouiller ses fers.

L'existence , sans toi , n'est qu'une léthargie

Dont on guérit par une Fantaisie.

Par M. Goussaud de Montigny.

LE PERE AVARE. Histoire morale.

HARPAGON étoit né pauvre. Il avoit acquis un bien considérable par un travail assidu & par cet esprit de conduite qui manque le plus souvent aux hommes de génie, & qui mène les gens médiocres à la fortune. Il aimoit passionnément l'argent, & c'est ce qui lui avoit d'abord appris à en gagner ; mais il l'aima encore plus quand il le posséda. Il se souvenoit de ce qu'il lui avoit coûté, & trembloit toujours de revenir à l'état où il étoit lorsqu'il n'en avoit pas. C'étoit sur-tout par un talent singulier pour l'agiotage, & en se trouvant régulièrement à la bourse, qu'il s'étoit enrichi en moins de dix années. Il s'étoit marié à une femme qui ne lui avoit apporté qu'un excellent caractère & de la beauté. Sans être prodigue, elle étoit très-éloignée de l'avarice. Sachant que son mari jouissoit d'un bien honnête, elle auroit voulu jouir de l'aïssance & des plaisirs modérés que leur revenu leur permettoit. Elle voyoit avec douleur l'air de lézinerie que son mari introduisoit dans la maison autant qu'il pouvoit. Elle savoit

que rien ne nuit plus à la considération qu'un avilissement volontaire ; & que , si l'on plaint celui que le sort a fait pauvre & a mis au - dessous du niveau de la société , on méprise justement celui qui s'y place de lui - même & montre la misère pour mieux cacher son or. Harpagon portoit ces honteuses précautions au point de cacher à sa femme la plus grande partie des gains qu'il faisoit tous les jours. Son avarice augmentoit avec ses richesses , & les dépenses diminueoient à mesure qu'il remplissoit ses coffres. *Les beaux yeux de ma cassette* ne sont qu'une plaisanterie ; mais on auroit pu le dire très - sérieusement. Il est très-évident qu'un avare a autant de plaisir à regarder son or qu'un amant bien passionné peut en avoir à lire dans les yeux de sa maîtresse , & la passion de l'un est bien plus durable que celle de l'autre , & bien plus obstinée. Les jouissances de l'amour s'usent , celles de l'avarice sont inépuisables. Chaque jour ôte quelque chose aux attraits que l'on possède ; mais chaque jour ajoute au trésor de l'avare , & le lui rend plus cher.

Celui d'Harpagon étoit bien plus, pour lui, que sa femme & ses enfans. L'éducation que leur donnoit leur mere, & qu'elle tâchoit de rendre conforme à leur nais-

16 MERCURE DE FRANCE.

sance qui étoit honnête & à leur fortune qui devoit être un jour considérable, alarmeroit à tout moment son époux. Enfin il prit le parti d'acheter une grosse métairie & d'y aller demeurer avec sa femme & ses deux fils. Il comptoit par-là les éloigner du luxe & de la dépense dont la capitale offre l'exemple & les occasions, & cacher encore mieux les gains qu'il continueroit de faire à la ville par le moyen de ses associés. Il y venoit de tems en tems pour donner lui-même à ses affaires le coup d'œil du maître & recueillir ses profits, qu'il rapportoit à sa campagne ou en espèces ou en papier. Cependant il ne cessoit de dire qu'il faisoit des pertes, qu'il étoit très-mal à son aise, que ses enfans n'auroient que les revenus de cette métairie qu'il avoit acquise. Il la leur faisoit cultiver avec la plus pénible assiduité, & les occupoit, comme des journaliers, aux travaux les plus durs & les plus grossiers de la campagne, leur refusant d'ailleurs toutes les douceurs qu'ils pouvoient attendre à leur âge, & tout ce qui étoit nécessaire pour leur éducation.

La mere en gémissoit, mais ses plaintes étoient inutiles. Elle s'efforçoit même de calmer celles de ses deux fils qui com-

mençoient à sentir vivement les procédés de leur pere, & qui, malgré ses soins & ses artifices, s'étoient apperçus que les richesses ne lui manquoient pas, mais que le cœur d'un pere lui manquoit. Ils étoient dans un âge où le sentiment de la justice naturelle est violent dans notre cœur, où l'on ne sçait point étouffer par la réflexion un mouvement que l'on croit légitime, où l'on s'indigne tout haut même contre l'autorité, si elle ne paroît pas équitable; & quand les passions viennent exciter encore cette premiere étincelle de sensibilité, elle est capable de tout embraser.

Sainville, c'étoit le nom de l'aîné, approchoit de dix-huit ans. Clairval, son cadet, en avoit seize. Tous deux, accablés de fatigue pendant la semaine, alloient quelquefois le dimanche aux assemblées des jeunes gens du voisinage, mais moins souvent qu'ils ne l'auroient voulu. Ils se trouvoient effacés en tout par ceux qui étoient à peine leurs égaux. Leur habillement presque rustique, la disette d'argent où ils étoient, leur interdissoient tous les divertissemens si doux à cet âge, les exposoient même quelquefois aux railleries de leurs voisins, & leur laissoient au fond du cœur un sentiment

de honte & de tristesse qu'ils reportoient à la maison de leur pere, & dont l'amertume augmentoit encore en y rentrant.

Sainville, malgré la grossiereté de son habillement, & même celle des mœurs agrestes dont il avoit involontairement contracté l'habitude, avoit de la vivacité & de la noblesse dans la physionomie. Son ame étoit haute & impétueuse. Celle de son frere étoit plus calme & plus douce. Il sentoit moins la dégradation de son état. Sainville la sentoit amèrement, & ce sentiment répandoit sur son visage une sorte de honte qui le rendoit plus intéressant. Sophie n'y fut pas insensible. Elle étoit fille d'un gentilhomme du voisinage. Elle connoissoit en partie les chagrins de Sainville. Le caractere du pere n'étoit pas ignoré dans le pays. On savoit qu'il étoit riche, & l'on espéroit au moins qu'il donneroit à ses enfans pour leur établissement l'argent qu'on supposoit qu'il n'avoit épargné que pour eux. Elle témoigna à Sainville cet intérêt tendre & vrai auquel les malheureux ne résistent pas. Il lui ouvrit son ame & toucha vivement la sienne. Bientôt ils s'aimèrent. Sainville fit confiance de son amour à sa mere. Elle l'approuva ; elle ne douta pas qu'Har-

pagon ne donnât les mains à une alliance convenable & avantageuse.

On parla d'abord au pere de Sophie, & voici ce qu'il répondit : « J'ai servi le Roi » avec honneur : j'ai mérité des récom- » penfes & des distinctions. Elles font » une partie de ma fortune. Si j'avois eu » un fils , j'aurois voulu qu'il fît comme » moi. Je ne puis avoir qu'un gendre ; » mais je veux qu'il foit militaire. Je » veux qu'il ait d'abord une compagnie , » & que ma fille ait un rang dans le mon- » de, en attendant que son mari acquière » l'illustration & les grades que fes servi- » ces peuvent lui valoir. »

Il fut question de proposer ce parti à Harpagon. Il étoit bien loin de vouloir fe deflâisir pour acheter une compagnie à son fils , & lui fournir de quoi soutenir noblement cet état. Il foutint que le service ruinoit au lieu d'enrichir ; qu'il falloit que son fils prît une profession lucrative ; qu'il lui avoit appris l'arithmétique & le change affez pour en faire un bon banquier & non pour en faire un *fructus belli*. La mere fut défefpérée de ce refus. Sainville en fut pénétré d'indignation autant que de douleur. Il éclata avec violence contre son pere. La mere défolée,

20 MERCURE DE FRANCE.

& qui nourrissoit depuis long - tems un chagrin secret , ne pût résister à cette dernière atteinte. Elle mourut.

La mere de Sainville lui étoit chere autant que son pere lui étoit odieux. Elle avoit toujours partagé ses chagrins , & son pere les avoit toujours causés. Il perdoit à la fois & les espérances de l'amour & les consolations de la tendresse maternelle. Il étoit question d'un autre mariage pour Sophie. Qu'on se représente l'état de Sainville. Aigri par une longue suite de douleurs qui renaissoient tous les jours, accoutumé à regarder son pere comme son plus cruel ennemi , privé par sa barbare avarice de tout ce qu'il aimoit le plus au monde , pleurant sa mere & sa maîtresse , il venoit de voir mettre l'une sous la tombe , & il ne lui étoit plus permis de revoir l'autre.

Il étoit minuit. Le sommeil étoit bien loin de ses yeux. Il entre avec son frere dans le jardin. Il fut quelque tems sans parler. Il versoit des pleurs cruelles. L'image de sa mere qu'il venoit de voir enterrer , Sophie dans les larmes , Sophie qu'il ne reverroit peut-être plus ou qu'il verroit dans les bras d'un autre , une insomnie causée par tant de chagrins , qui

le tourmentoit depuis quelques jours & avoit enflammé son sang, tous les fantômes funébres de la mort, du désespoir & de la rage égardoient ses pas au hasard & troubloient sa raison. Il se jeta sur un banc, fut quelques minutes dans un silence morne, puis tout-à coup se jeta au col de son frere, tira son couteau de sa poche, & alloit s'en percer, si Clerval ne l'eût retenu. Dans le moment où il se débattoit contre son frere, il apperçut une lumiere dans un coin du jardin. Il fut d'abord étonné; la curiosité succéda à la surprise. Ils s'avancerent tous deux vers l'endroit qui paroissoit éclairé. C'étoit une espèce de grotte pratiquée dans l'épaisseur du mur, fermée par une petite porte de fer qui, alors, étoit ouverte & qui étoit masquée par un taillis. Un spectacle bien imprévu frappa leurs yeux. C'étoit leur pere endormi au milieu de plusieurs sacs d'or & d'argent, dont quelques-uns étoient renversés par terre. Il avoit coutume de faire tous les jours la visite de son trésor. Cette fois il avoit oublié de fermer la porte sur lui, & l'agitation qu'il avoit éprouvée dans la journée avoit fatigué ses sens, de maniere que le sommeil l'avoit surpris avant qu'il pût s'en défendre.

22 MERCURE DE FRANCE.

« Voilà donc , dit Sainville d'une voix
» étouffée par la fureur ; voilà ce que le
» barbare préfère à ses enfans ; voilà ce
» qui vient de mettre ma pauvre mere
» dans la fosse ; voilà ce qui m'enleve So-
» phie & ce qui me fait mourir dans le
» désespoir. Le cruel , au lieu de pleurer
» sur la cendre de l'épouse qu'il a con-
» duite au tombeau , vient s'endormir sur
» son or. Il dort , & moi je veille dans la
» rage. C'en est trop. O ! ma mere ! vous
» ferez vengeance & moi aussi » ; & en di-
sant ces mots , il saisit brusquement le
couteau qui étoit resté dans les mains de
Clerval & s'élança sur Harpagon. Clerval
n'eut que le tems de se jeter entre son
pere & lui , & para le coup. Harpagon se
veille au bruit. * Il voit un couteau dans
la main de Sainville qui fixe sur lui un
œil égaré & furieux , & Clerval lui rete-
nant le bras. Il demeure saisi d'effroi. Il
ne fait si c'est un songe funeste ou s'il veil-
le réellement. Il veut crier , & sa voix
meurt dans sa bouche. Il jette ses yeux sur
l'or qui l'entourne , & conçoit toute l'é-

* C'est le sujet d'un dessin de la composition du
célèbre M. Greuze , & c'est ce dessin qui a donné
l'idée de ce conte.

tendue du danger qu'il vient de courir.

Que veniez-vous faire ici, dit-il à Sainville d'une voix tremblante & altérée ?

Clerval prit la parole : « Mon pere, lui » dit-il, aidez-moi à retenir Sainville & » à le sauver. Il est au désespoir & veut » s'ôter la vie. — Il vous trompe, dit Sainville, avec un calme effrayant, c'est à » la vôtre à qui j'en voulois. Votre fils. . . » Non, Sainville a voulu vous poignarder. Vous seriez mort sur votre trésor » & j'aurois été mourir à côté de ma mere. Nous aurions été contents tous deux ; » & en même tems il s'éloigna. »

Le pere, revenu à peine de sa frayeur, ferma la porte de la grotte & se retira chez lui. Là réfléchissant sur ce qui venoit de lui arriver, sur l'état où il avoit réduit son fils; sur son épouse dont il avoit causé la mort, il revint comme d'un long aveuglement & ouvrit les yeux sur les suites du vice affreux dont il étoit possédé. Il falloit un remede aussi violent à une maladie aussi enracinée; mais l'effet de ce remede fut prompt. Il courut à la chambre de ses fils, les embrassa en pleurant, leur demanda pardon de sa conduite passée, dit à Sainville qu'il lui pardonnoit un moment de désespoir & qu'il pouvoit

24 MERCURE DE FRANCE.

disposer de sa fortune pour épouser Sophie. Sainville se précipita à ses pieds & versa un torrent de larmes. Il ne pouvoit se pardonner son crime. Harpagon lui jura de l'ensevelir dans un silence éternel. Il partagea tout son bien entre lui & Clerval, & se retira aussi tôt après le mariage de Sainville dans une communauté dont les prières de ses enfans ne purent jamais le tirer, & où il acheva ses jours.

COMPLIMENT des Habitans de St Cloud, à Mgr le Duc & Madame la Duchesse de Chartres, le jour de leur arrivée à St Cloud.

Sous le simple appareil d'une troupe rustique,
Prince, reconnoissez en nous des cœurs François:
Plus d'une fois, l'état dans sa valeur antique,
A ses fiers campagnards dut ses plus beaux succès.

Prince, tant de fierté peut-être vous étonne;
Mais, en parlant ainsi, nous sentons notre cœur;
Vous touchez trop à la couronne,
Nous ne pas applaudir à cette noble ardeur.

Nous sommes tous soldats, quand le zèle com-
mande :

Que

Que seroit-ce, grands dieux ! si dans les champs
de Mars,

Pour la gloire des lys, quand l'honneur le de-
mande,

Il falloit triompher dessous vos étendards !

Un destin plus riant dans ce jour nous rassemble ;

Et nous volons à vous, enrôlés par l'Amour,

Engagés par l'Hymen, pour admirer l'ensemble

Des Graces, des Vertus, dont s'orne votre cour.

Une Princesse nous arrive ;

Tout va renâître en ce séjour :

Jamais nos yeux sur cette rive,

N'ont vu briller un plus beau jour.

Sa présence aimable

Embellit nos champs ;

Son air adorable

Ravit notre encens.

L'œil qui la contemple

En fait son bonheur,

Et lui dresse un temple

Au fond de son cœur.

Comme en cet asyle

La fleur du printemps

D'un été fertile

Promet les présens ;

Ainsi la nuance
 De ses doux attraits
 Promet l'affluence
 Des plus doux bienfaits.

Puissions-nous voir dans peu cette tige fleurie
 Se couronner de verts rameaux ,
 Pour conserver à la patrie
 Le plus pur sang de ses héros !

Prince, votre bonheur est l'aurore du nôtre ;
 Vous voyez vos sujets au comble de leurs vœux :
 Le sort de vos ayeux est devenu le vôtre :
 C'est celui de nous rendre heureux.

Que ne devons-nous pas à votre auguste père ?
 Il est humain , il est juste , il est bon ;
 Sur un trône , il seroit un autre Salomon ;
 Dans nos hameaux , c'est un dieu tutelaire ;
 Il est l'Amour de ce canton.

Nous chérissions en vous , la même bienfaisance.
 Ah dieux ! Si tout alloit selon nos volontés ! . .
 Mais non ! Prince , jamais notre reconnaissance
 N'aura l'espoir d'égalier vos bontés.

Aveu de l'Auteur.

Nous n'avons tous qu'un sentiment :
Le même zèle nous consume ;
Dans ce sincere compliment
Je n'ai rien prêté que la plume.

Par M. l'Abbé Mayer , Curé de St Cloud.

*A Madame la Marquise de Gabriac , sur
la mort de Mlle sa fille , âgée de quatre
ans & demi.*

DIEU vous l'avoit donnée , il vient de la re-
prendre ;

Adorez en pleurant sa sage volonté.

La nature a ses droits sur une mère tendre ;

Un enfant aussi cher doit être regretté.

Mais depuis si long-tems , pour ne pas vous sur-
prendre ,

Il vous y préparoit par sa foible santé ;

Tous les jours à sa mort vous deviez vous at-
tendre.

Cet avertissement vous prouve sa bonté ;

Et la saine raison doit vous faire comprendre

B ij

Que sa perte plus tard vous auroit plus coûté.
 Sur son sort éternel vous êtes bien tranquille,
 C'est dans le sein de Dieu qu'elle vit à présent,
 Son salut est du moins plus sûr, moins difficile,
 Et doit être le prix d'un cœur pur, innocent ;
 Au lieu que plus long-tems dans ce terrestre aſyle ;
 Nul mortel ne le peut opérer qu'en tremblant ;
 Croiriez-vous qu'à son sort j'ose porter envie ;
 Que je voudrois, comme elle, être mort aujourd'hui ;

Moi, qui fis tant de cas des plaisirs de la vie,
 Et qui vécus toujours sans soins & sans ennui.
 Il est vrai qu'en ce monde être auprès d'une belle
 Comme vous admirable, est un destin bien doux ;
 Mais dans l'autre il vaut mieux toujours être au-
 près d'elle

Que d'être en celui-ci, souvent auprès de vous.

Par M. L. D. L.

*A M. de Malesherbes, sur le mariage de
 Mlle sa fille avec M. Pelletier de Ro-
 zambeau.*

COMBIEN faut-il que Paris s'applaudisse,
 En voyant cet hymen heureux ;
 D'autres appuis de la justice

Vont naître encor de ces beaux nœuds.
 Le sort du magistrat a bien plus d'une épine ;
 Et ses honneurs sont à ce prix ;
 Mais à voir votre fille , aisément on devine
 Que son époux , au rang des plus heureux maris ,
 Malgré tout l'embaras du palais & des causes ,
 Au sanctuaire de Thémis ,
 Ne siégera que sur des roses.

Par la Muse limonadiere,

L'ÉPITAPHE du Pape REZZONICO.

ASSIS dans la chaire de Pierre ,
 Clément fut un saint sur la terre :
 Il se montra sur-tout humain ;
 Des maux de la disette il sauva l'Italie ;
 De l'église le souverain ,
 Fut vrai pasteur de la patrie.

Par la même.

AU Pape CLEMENT XIV.

AU gré de nos desirs , heureux Ganganelli ,
 Le triple diadème aujourd'hui te couronne ;

B iij

30 MERCURE DE FRANCE.

Ton humilité l'avoit fui ,
Mais ta sagesse te le donne.

Par la même.

*VERS récités à M. Bacon , au sujet de
son panégyrique de Henri IV.*

J'AI lu du bon Henri l'histoire intéressante ;
Ta plume , tel qu'il fut , à nos cœurs le présente ;
Sage , intrépide , actif , terrible autant qu'hu-
main ,
Amoureux de la paix au sein de la victoire ,
Plein d'ame , plein d'esprit , trop grand pour être
vain ,
Affable sur le trône , & simple dans la gloire . . .
Tout commerce flateur d'entre nous est proscrié ,
Je ne louerai donc point , devant toi , ton écrit :
Je te serre la main ! ce langage est le nôtre ,
Il est plus expressif , plus vrai , plus prompt que
l'autre.

Par M. Guichard.

A M. MONSIGNI.

CHANTRE aimable de la nature ,
Toi , dont l'heureuse lyre étonne chaque jour ;
Et communique à l'ame la plus dure

Le charme de ces sons que t'inspire l'amour ;
 Toi , qui peins à ton gré la douleur , la tristesse ,
 Le délire des sens d'une tendre maîtresse ,
 Ses allarmes , sa joie , ou le sombre courroux
 Que portent dans son cœur des mouvemens ja-
 loux ;

Qui nous fais partager les desirs & l'ivresse
 De l'amant qui soupire & s'agite sans cesse ;
 Qui tires de nos yeux tournés vers Alexis ,
 Des larmes sur ses jours injustement flétris ;
 Monsigni , qu'à jamais chanteront la bergere ,
 La nymphe de la ville , attentives à plaire ,
 Et tous ceux dont la bouche annonçant les amours
 Dans tes heureux concerts cherchera du secours.
 Sçais - tu que plus ton nom est marqué par la
 gloire ,

Pour rester immortel au temple de mémoire ,
 Plus j'ai de confiance en tes divins talens
 Pour obtenir de toi la grace que j'attends.
 Oui , c'est une chanson que ta muse brillante
 Ne refusera pas aux chagrins d'une amante ,
 A ses brûlans desirs , au pénible embarras ,
 D'être prête à tout dire & de ne l'oser pas.
 Une amante est timide avec de l'innocence.
 La mienne au moins rompra son trop cruel silence ,
 Et ne gémira plus sur ses feux à l'écart ,
 Si tu veux lui prêter les graces de ton art.

M. Plaisant , Avocat au Parlement.

B iv

*VERS à Madame la Marquise de M***
sur son portrait peint par M. Drouais,
qui la représente en sultane, coupant les
aîles à l'Amour qui paroît dormir.*

QUAND, sous les traits d'une sultane,
Zélis, on vous peint à nos yeux,
Plus que Zaïre & Roxelane,
Vous méritez l'amour des mortels & des dieux ;
De Drouais admirant l'inimitable ouvrage,
Ainsi que tout Paris j'applaudis aux pinceaux ;
Mais le sujet fourmille de défauts,
Et ne sauroit obtenir mon suffrage.
Pourquoi, des immortels le plus malin de tous,
Ce petit dieu, qui toujours veille,
Semble-t-il dormir près de vous ?
Jamais avec Zélis cet enfant ne sommeille,
C'est un tour de quelque jaloux ;
Et de ce ciseau téméraire,
Par quelle crainte imaginaire
Voudriez-vous le mutiler ?
Quand ce n'est que par vous, Zélis, qu'amour fait
plaire,
Loin de vous peut-il s'envoler.

*VERS à Mlle Ponsardin, à l'occasion de
mon portrait qu'elle dessinoit.*

JEUNE & charmante Eglé, lorsque ta main lé-
gere,
A l'aide de mon ombre, esquissoit mon portrait ;
L'Amour, ce dieu charmant, croyant peindre sa
mere,
Dans mon sensible cœur te peignoit trait pour
trait.

*A une aimable Demoiselle qui a fait mon
portrait, & qui me reprochoit de le con-
siderer avec trop de complaisance.*

NARCISSE ne mourut, si l'on en croit la fable,
Que pour avoir trop aimé son portrait :
D'un autre amour j'attends un sort semblable ;
Je ne vois, dans le mien, que celle qui l'a fait

Par un Abonné au Mercure.

L'ÉQUITÉ ORIENTALE.

GUTTUB étoit un des plus pauvres habitans du Dehli. Aline son épouse partageoit sa misère, & lui aidoit à la supporter. Le travail de leurs mains fournissoit à leur subsistance ; ils vivoient tranquilles, bornant leurs desirs à ce qui pouvoit satisfaire leurs besoins ; ils étoient heureux, ils ne le furent pas long-tems. Mohlib, le neveu du sultan, les découvrit à travers leur obscurité ; les charmes d'Aline attirèrent ses regards, il conçut pour elle la passion la plus violente & ne tarda pas à la lui avouer. Aline fut flattée d'avoir fixé l'attention d'un si grand prince ; elle craignit de le rebuter par sa résistance : son orgueil hâta sa défaite. Gut-tub s'aperçut bientôt qu'il étoit trahi ; il s'en plaignit à sa femme qui ne l'écouta pas ; il osa faire des représentations à Mohlib qui n'y répondit qu'en le maltraitant. Tous les soirs le prince venoit chez lui, le chassoit de sa maison, & le forçoit d'attendre dans la rue qu'il se fût retiré. Le malheureux époux essaya de réclamer les loix ; leurs interprètes le re-

poufferent lorsqu'ils apprirent le nom de l'offenseur; il se détermina à recourir au sultan même. C'étoit Mahmoud qui occupoit alors le trône de Dehli; son équité le distinguoit de tous les autres princes de l'Orient; les intrigues des cours, la fortune, les tendresses même du sang n'avoient jamais fait pancher dans ses mains la balance de la justice. Il apprit avec douleur les attentats de Mohlib; ce prince étoit son neveu; il l'aimoit tendrement; il l'avoit choisi pour son successeur; il versa quelques larmes, les sécha bientôt, & jura qu'il le puniroit. Il dit à Guttub de se retirer chez lui & de ne pas manquer de revenir l'avertir aussi-tôt que le prince y retourneroit pour l'outrager; il ordonna en même-tems à ceux qui l'environnoient, d'introduire cet infortuné auprès de lui aussi-tôt qu'il se présenteroit & à quelque heure que ce fût; il leur défendit sous peine de mort de rien laisser transpirer de ce qu'ils venoient d'entendre. Guttub, consolé par la promesse de Mahmoud, en attendit l'effet; deux jours s'écoulerent depuis qu'il l'avoit reçue; la troisième nuit commençoit, lorsque le prince se présenta de nouveau, le maltraita comme à l'ordinaire, & l'envoya dans la rue.

Guttub court au palais du sultan ; Mahmoud étoit dans son haram, on l'instruisit que Guttub l'attendoit ; il se leve précipitamment, s'habille à la hâte, prend son cimeterre & suit Guttub. Arrivé dans sa maison, il s'approche du lit d'Aline ; il voit, à la clarté d'une bougie, Mohlib qui dormoit dans ses bras ; il éteint le flambeau, & d'un coup de cimeterre sépare les têtes du couple criminel ; il ordonne aussi-tôt à Guttub d'aller chercher de la lumière, & sur-tout de lui apporter promptement de l'eau ; il est obéi, il boit & dit à son sujet : Tu es vengé, tu n'as plus rien à craindre ; ils ne t'outrageront plus. Guttub tombe à ses pieds & lui rend grace de ses bontés ; au milieu des témoignages de sa reconnoissance, il songe au soin que le sultan a pris d'éteindre la bougie, à l'empressement avec lequel il a demandé de l'eau, à l'avidité avec laquelle il a bu, & ne peut s'empêcher de le supplier de lui en expliquer les raisons. Lorsque tu es venu me demander justice, répondit Mahmoud, je promis à Dieu de me priver de boisson jusqu'à ce que je t'eusse vengé ; & je n'ai rien eu de plus pressé que de satisfaire ce besoin, lorsque je l'ai pu sans manquer à mon serment ; j'ai voulu

porter le coup dans les ténèbres, de crainte que la vue d'un coupable qui m'étoit cher, n'excitât ma pitié, & ne retint mon bras. Guttub se prosterna, & le remercia de nouveau; il donna la sépulture aux coupables; en voyant le corps de son épouse, il oublia qu'elle l'avoit outragé, se rappella son amour, & ne put s'empêcher de la pleurer encore.

L'EXPLICATION du mot de la première énigme du premier volume de Juillet 1769, est *la hotte*; celle de la seconde est la lettre *x*; celle de la troisième est *l'écho*; celle de la quatrième est *moulin*; celle de la cinquième est *cloche*. Le mot du premier logogryphe est *croffe* dans lequel on trouve *rosse*, *rose* & *os*. Le mot du second est *immortelle* (fleur), dans lequel on trouve *Moliere*, *mere*, *Roi*, *or*, *mi*, *re*, *treille*, *Rome*, *école*, *mite*, *Io*, *Mer*, *tri*, *oreille*, *œil*, *Lot*, *loi*, *millet*, *été*, *lit*, *Milet*, *rote*, *Loire*, *moire*, *Lote*: celui du troisième est *trompette*, dans lequel on trouve *Rote*, *or*, *trompe*, *trot*, *port*, *orme*, *Pô*, *re*, *pot*, *porte*, *veine-porte*, qui sort de la cavité du foie, *trompe*, en architecture dont la clef est en l'air;

38 MERCURE DE FRANCE.

*mer, more, trompe de l'éléphant, Rome ;
mort, pere, mere, pet, rot, tort, terme :*
Le mot du dernier est *nummus*, qui donne, en le divisant, l'interrogation *num*, & le mot *mus*.

É N I G M E.

HABITANTE de l'air, fille de l'Océan ;
Tour - à - tour aux mortels, favorable ou contraire,
Je suis de leur bonheur comme de leur misère
Le principal artisan.

Par un Anonyme.

A U T R E.

SANS rien avoir en moi de ressemblant à l'or ;
Qui me possède, ami, possède un vrai trésor.
J'en ai la qualité. Mais, ô malheur extrême !
Qui doit me conserver peut m'épuiser de même.
La bouillante jeunesse, excitant ses desirs,
Me prodigue sur-tout à d'ignobles plaisirs :
Ce qui fait que souvent on me voit délabrée.
Mais je sçais me venger de qui m'a négligé ;

Car il lit sur son front mon dépérissement ;
Et n'obtient qu'à grands frais mon rétablissement.

*Par F. . . . Commis au greffe de
l'hôtel-de-ville de Paris.*

A U T R E.

JE suis le dernier de dix freres ;
Tous également nécessaires ;
L'aîné n'a ni jambes ni bras ;
Le sixième a la tête en bas ;
Le septième est fait en potence ;
Le quatrième est boiteux , je pense ;
Autres trois ont le né crochu ,
Et le reste enfin est bossu.
Moi misérable , je suis borgne ,
Et sans rien voir , toujours je lorgne ,
Je ne vauz rien ni jour ni nuit
Si ce n'est lorsqu'on me conduit.

Par M. l'Abbé de Bad. . à Uffel.

A U T R E.

JE regne en souverain sans sceptre & sans couronne ,

40 MERCURE DE FRANCE.

Et malgré que l'art même admire mon palais ,
Le chaume m'environne
Et couvre mes sujets.

Jen'ai d'autre tribut que les pleurs de l'aurore
Que m'offrent dans leur sein mille vases divers ,
Dont la riante Flore
Embellit l'univers.

Lorsque Pomone expire , un lugubre silence
De mon peuple caprif accompagne le deuil ,
Et peint la triste absence
De Zéphire au cerçuil.

A peine l'Aquilon a suspendu ses glaces
Qu'on me voit en campagne , au mépris des
hafards ,
Suivre par fois les traces
De Bellone & de Mars.

Alors je suis cruel jusqu'à la barbarie
Un trait empoisonné me sert d'un trait vengeur ,
Et toutefois ma vie
Né tient qu'à la douceur.

Quand sous la loi commune , à la fin je succombe,
Mon peuple , de la Parque appelle le secours ;
Et sous la même tombe
Finit ses tristes jours.

Cédant au noble feu de leur divin délire ,

Maint chantre qu'Apollon soutenoit de sa voix,
 Ont animé leur lyre
 Pour célébrer mes loix.

Ma cour, des bas flatteurs, ne fut jamais le temple;
 Le seul mérite a part aux faveurs que je fais,
 Des grands Rois c'est l'exemple,
 Et le bonheur de mes sujets.

Par le même.

A U T R E.

SIX membres font mon nom; je suis de tout
 pays,

L'injustice souvent préside à ma naissance.

Si, par un sort heureux, quelques-uns j'enrichis,
 J'en réduis un grand nombre à l'extrême indigence.

Redoute moi, lecteur, autant que le décès.

J'altère la santé, le repos & la bourse;

Et si tu ne m'éteins dans mon premier accès,

Rarement pourras-tu m'arrêter dans ma course.

Par M. Desnoyers, abonné au Mercure.

L O G O G R Y P H E.

A I R I S.

Six lettres peignent ma figure;
 Combinez les, voici ma découpure :
 Deux signes de plaisir , un subtil élément ;
 Infinitif babillard : carte ; vent ;
 Poisson de mer ; deux notes de musique ;
 Certain docteur de la loi judaïque ;
 Ce qu'un dragon fait briller au combat ;
 Chez l'Espagnol, utile & bas soldat ;
 Une ville de la Pologne ;
 Une en Artois , l'autre en Gascogne ;
 Titre d'honneur qui n'appartient qu'au Roi ;
 Préservatif que porte enfant sous soi ;
 Un fondement , un très-ardent chauffage ;
 Une chaussure , & d'un barbier l'ouvrage ;
 Entier , je suis symbole de la paix :
 J'en ai trop dit , serviteur . . . je me tais.

Envoi.

Du mot êtes-vous curieuse ?
 L'auteur s'offre à vous l'expliquer :
 Que son ame seroit joyeuse ,
 S'il l'exprimoit sans vous choquer.

Par le même.

A U T R E.

JE suis d'une espèce amphibie ,
 Je vis également dans l'air & dans les eaux ;
 De mes aîles dépend ma vie ,
 Et la tienne de mes travaux.
 A ces traits , tu me tiens peut-être ;
 Mais pour te mieux faire connoître
 Le nom de mon individu ,
 En deux coupe mon tout : dans ma moitié pre-
 mière ,
 Du chat est le mets ordinaire ;
 L'autre moitié couvre le nu.

Par M. R. D. L. G.

A U T R E.

JEUNES gens , grands seigneurs , pour vous j'écris
 encore :
 Le mot vous désigne souvent ;
 Et son souvenir , dès l'aurore ,
 Vous a plus d'une fois causé souci cuisant.
 Dans les huit pieds qui composent mon être ;
 Prenez-en quatre , & vous verrez paroître
 Ce qu'aime le mieux un marchand.

Certain sentier d'une superbe ville
Où les cochers font jurer le passant.

Certaine note de musique ;
Le mot qui contraste à *pleureur* ;
Faut-il encor que je m'explique ?

Le sombre créancier devient mon précurseur.
Jeunes gens, grands seigneurs, à qui je fais la
nique,

De plus près voulez-vous me voir ?
Je le gagerois bien : vous serez sans réplique ,
Si vous consultez un miroir.

*Par M. B****

A U T R E.

Je suis, lecteur, aux humains fort utile ;
Et rarement l'on se passe de moi.
Pendant le jour on me voit, par la ville ;
Courir, marcher, m'arrêter avec toi :
Pendant la nuit, tandis que tu sommeille,
Près de ton lit, je ne te quitte pas ;
Au saut du lit, tu me prends par l'oreille ;
Et tu me porte où tu porte tes pas.
Décomposé, j'offre alors à tes yeux
D'un insecte rampant l'inimitable ouvrage ;
Celui qui, sur la terre, est l'image des dieux,
Et dont la majesté mérite notre hommage ;

Un précieux métal; le cortège d'amour;
 Un gros oiseau de basse-cour;
 Le nom d'une riviere où l'Aisne vagabonde
 Dépose avec fierté le tribut de son onde;
 Celui de quinze Rois de l'empire des lis;
 Celui d'un fleuve au milieu de la France;
 Le tems où, fatigué d'une trop longue absence;
 Phœbus va se plonger dans le sein de Thérïs;
 La plus belle des fleurs; trois notes de musique;
 Et de plus un grand saint, connu dans la chronique;

*Par M. l'Abbé Bourdeaux, diacre du
 diocèse d'Auxerre.*

A U T R E.

J suis oiseau de ma nature;
 Et dès que la belle saison
 Couvre la terre de verdure,
 Mon chant dans les forêts fait retentir mon nom.
 Ce nom, à certain jeu, dérange
 Le projet d'un joueur qui médite un échange.
 Qu'on me divise en deux, & qu'on prenne au
 hasard,
 De mon corps l'un ou l'autre part,
 Je suis à ton service, & je régle ou j'arrête
 Tous les mouvemens de ta tête.
 De l'une de ces parts le milieu retranché,

46 MERCURE DE FRANCE.

Si ce qui reste est rapproché,
Tu peux, ou tu n'es qu'une bête,
Aussi-tôt découvrir en moi
Quelque chose de deshonnête,
Que tu ne vis jamais en toi.

Coupe de ma moitié la tête sans scrupule,
Et je ne serai plus qu'une conjonction,
Dont, retranchant la queue, on me fait parti-
cule,
Servant de vocatif ou d'interjection.

Des six pieds de mon corps-retranche la troisième;
Retranche encore le sixième,
Je t'offrirai soudain un fruit
Qu'un pays étranger produit.

Rejoins le dernier pied, en ôtant le cinquième;
Ma foi, tu n'auras sous les yeux
Qu'un terme fort injurieux,
Qui peut, dans le siècle où nous sommes,
Justement s'adresser à la plupart des hommes.



 NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ARGILLAN ou le Fanatisme des Croisades, tragédie en cinq actes; par M. Fontaine. A Amsterdam; & se trouve A Paris, chez Lejai, libraire, rue St Jacques, au-dessus de la rue des Mathurins, au grand Corneille.

L'AUTEUR explique ainsi, dans sa préface, le dessein de cette tragédie. « Le » grand ouvrage de Mahomet, le plus » hardi spectacle qu'on ait peut-être ja- » mais offert aux hommes assemblés, est » une sublime leçon de philosophie don- » née à l'Univers. Si cette tragédie laisse » quelque chose à regretter aux sages, » dit M. d'Alembert, c'est de n'y voir que » les forfaits causés par le zèle d'une fausse » religion & non les malheurs encore » plus déplorables où le zèle aveugle pour » une religion vraie peut quelquefois en- » traîner les hommes. Tel est le sujet que » j'ai osé traiter. Tels sont les malheurs » que j'ai essayé de peindre. Ce sont des » Chrétiens que je présente en spectacle » à des Chrétiens. Leurs fureurs, leurs

48 MERCURE DE FRANCE.

» égaremens ont droit de nous intéresser
» plus qu'aucun peuple du monde. Quoi
» de plus frappant pour nous que le spec-
» tacle de nos propres folies ? Ce ne sont
» point ici des crimes commis au nom
» de Mahomet ; ce sont des meurtres ,
» des excès commis par des Chrétiens au
» nom de ce même Dieu que nous ado-
» rons. Ce ne sont point les fureurs d'un
» peuple nourri dans une religion étran-
» gere dont j'ai tracé le tableau déplora-
» ble ; ce sont les fureurs de nos ayeux.
» Nous sommes nés dans le sein de la
» même religion ; nous fûmes élevés
» dans les mêmes principes. Si le hasard
» eût placé notre naissance dans ces tems
» malheureux , nous eussions suivi , sous
» les murs de Jérusalem , des souverains
» & des nations extravagantes ; la Syrie
» nous eût vus aussi forcenés & respirant
» le carnage , à l'exemple de tant de scé-
» lérats armés pour la cause du ciel.

Argillan & Sandomir , tous deux fils
de Rosemond , roi de Sicile , ont été éloi-
gnés du trône par Onfroi leur oncle ,
usurpateur des états de Rosemond , qui
est détenu prisonnier à Jérusalem & qui
passe pour mort. Ces deux jeunes princes,
qui n'ont jamais vu leur père , se trouvent
avec

avec lui à la cour de Saladin, soudan de Jérusalem. Sandomir y est retiré depuis long-tems. Il s'étoit battu contre un chevalier chrétien, & l'avoit tué. Il s'est réfugié à Jérusalem pour se dérober à la punition. Argillan y vient pour annoncer la guerre à Saladin qui a accordé une trêve aux Chrétiens. Cet Argillan est le plus impétueux de tous les fanatiques. Il déteste Mahomet & tous ses sectateurs, & a juré de les exterminer tous. Oscar, un scélérat hypocrite qui a assassiné la mere d'Argillan & servi tous les crimes d'Onfroi, conduit la jeunesse d'Argillan. Il a pris le plus grand ascendant sur son esprit, & l'a infecté de toutes les fureurs du fanatisme. Sandomir, plus doux & moins ennemi des Musulmans, est devenu amoureux de Zélimere, fille de Saladin, & en est aimé. Rosemond apprend tous ces détails de Germond, un de ses fidèles sujets qui l'a reconnu à Jérusalem. Il ne veut pas se faire reconnoître à ses enfans ; mais il se propose d'employer l'autorité de son âge & tous les efforts de la tendresse paternelle pour combattre l'amour de Sandomir pour une infidèle, & prévenir les mauvais desseins d'Oscar. Quant au trône il ne songe pas à y remonter. Il dit à Germond :

II. Vol.

C

50 MERCURE DE FRANCE.

Veux - tu que j'entre encore aux combats inhumains,

Foible , portant un glaive en mes tremblantes
mains ,

Que je montre un vieillard épris d'une couronne ,
Qui se fatigue encore à monter sur un trône ,
Et se pare aujourd'hui , fragile souverain ,
De vaines dignités qu'il faut rendre demain.

Sandomir paroît avec Zélimere. Rosemond le conjure de la fuir. Il la quitte en effet en lui jurant qu'il l'adore ; mais Zélimere se croit trahie. Elle s'en prend à Rosemond , & l'accuse auprès de Saladin, qui survient en ce moment , de chercher à séduire Sandomir & de l'engager à tromper Saladin & sa fille. Saladin reproche à Rosemond de semer la discorde dans son palais. On lui annonce un Chrétien qui vient lui parler , & qui a l'air menaçant. Un Emir veut l'irriter contre les Chrétiens , en lui rappelant leurs cruautés.

Nul vaincu ne se montre à leur glaive échapé ;
Dieu le veut , disent - ils , nous yengeons ses injurés.

Son nom sort criminel de leurs bouches impures ,
Et parmi les forfaits , le carnage & l'horreur ,
Ils accusent le ciel d'approuver leur fureur ,

J U I L L E T. 1769. 51

Saladin s'explique en faveur de l'humanité, & déteste la guerre & la discorde.

Rosemond & Oscar ont une scène ensemble au second acte où ils se menacent tous deux. Argillan vient. Oscar, depuis quelques jours, a redoublé sa haine contre les Musulmans par des apparitions nocturnes où il lui commandoit de n'en épargner aucun. Son dessein est de l'armer contre son frere, & de les faire périr l'un par l'autre. Il retrace aux yeux d'Argillan les infortunes des Chrétiens:

Vous n'avez pas souffert l'insulte & les bravades
Qu'il fallut endurer près de Tibériades,
Lieux où j'ai vu périr, & dans leur sang plongés
Trente mille guerriers par le fer égorgés.

A R G I L L A N.

Ciel!

O S C A R.

Saladin, armé d'un œil inexorable,
Sur ces plaines de sang regnoit impitoyable.

Saladin paroît & demande à Argillan,
ce qu'il vient lui annoncer. Celui ci lui
répond ; la guerre,

C ij

S A L A D I N.

Dis-moi , quel est ton nom , chrétien impitoyable ?

A R G I L L A N.

Quoi ! tu ne connois pas Argillan l'implacable ?
 Que t'importe mon nom ? tu fais mes sentimens ;
 Nomme moi l'ennemi de tous les Musulmans ;
 Héros que moissonna la main de ce barbare ,
 Amis , à l'en punir , Argillan se prépare.
 Il ne vous trahit point , marchant sur vos tombeaux.

Je jure que ce fer n'aura point de repos ,
 Avant qu'il ait vengé des guerriers magnanimes ;
 Mon bras , sur vos tombeaux , va semer les victimes.

Vous ne me verrez point lâche au champ de l'honneur :

Sentez-vous la présence & les pas d'un vengeur :

L'émir , indigné des discours de ce Chrétien , demande à Saladin la permission de le punir , & reproche à son maître sa patience inaltérable ; mais Saladin le retient & sort tranquillement. Sandomir & Zélimere ont une scène d'explication où ils se reconcilient , & Sandomir jure de nouveau de ne jamais se séparer d'elle.

A l'ouverture du troisieme acte la nuit regne sur le théâtre. Argillan , dormant, paroît agité d'un rêve affreux. Il court égaré. Oscar paroît. Argillan donne un coup d'épée dans l'air & se reveille. Il dit à Oscar :

Ce glaive n'est-il point teint du sang de mon frere ?

Examine mes mains ; m'éveillai-je innocent ?

Ne vois-tu point sur moi des vestiges de sang ?

Il lui raconte son rêve. Il a cru voir son frere Sandomir aux pieds de l'idole de Mahomet ; il a cru l'entendre appeler l'époux de Zélimere ; il s'est élancé sur les Musulmans , & , sans le vouloir , il a frappé son frere. Oscar lui dit que ce songe est un avis des cieux & un ordre de punir son frere. Il le quitte pour aller s'informer de ce que fait Sandomir. Rosemond aborde Argillan :

Seigneur , contre un méchant je viens vous se-
courir.

A R G I L L A N.

Est-il donc des méchants ? Quelle lâche furie
Pourroit percer un cœur , hélas ! qu'on lui confie ?
D'un crédule mortel qui pourroit se jouer ?

C iij

Rosemond l'assure que c'est Oscar.

A R G I L L A N.

Je ne m'étonne plus si, pour cacher son crime ;
 Le traître, loin de moi, vouloit vous écarter.
 Cet Oscar me trompoit, & je n'en puis douter.
 Ah ! de nos entretiens il fuyoit la lumière.
 C'étoit pour mieux encore exciter ma colere
 Que le fourbe accusant vos secrets sentimens,
 M'a dit que vous étiez l'ami des Musulmans.
 Je m'indigne, seigneur, du nom dont il vous
 nomme.

Sans doute...

R O S E M O N D.

Ecoute-moi. Je suis ami de l'homme.

A R G I L L A N.

Que dites-vous, ô ciel ! du moins vous haïssez.

R O S E M O N D.

Je ne fais point haïr.

A ces mots Argillan frémit, & commence à croire qu'Oscar ne l'a point trompé. Rosemond veut le faire rougir de son fanatisme ; mais Argillan n'en devient que plus furieux. Oscar l'avertit de ne pas croire Rosemond. Celui-ci

fort en menaçant Oscar. Sandomir vient pour embrasser son frere; mais Argillan lui demande avant tout s'il est innocent; s'il aime Zélimere; s'il compte l'épouser. Sandomir lui avoue son amour. Argillan lui parle des vengeances de Dieu & lui montre l'enfer ouvert sous ses pas. Sandomir est effrayé un moment; mais il se rassure en voyant Zélimere. Argillan sort indigné.

S A N D O M I R.

Avec quel œil farouche il a vu tant de charmes !
Le barbare prétend, loin d'essuyer nos larmes ;
Que la foudre sur nous est prête à s'allumer.

Z É L I M E R E.

Pourquoi croire un brigand qui nous défend d'aimer ?

Elle le quitte pour aller trouver son pere, & préparer leur union. Sandomir reste un moment seul. Argillan rentre d'un côté & Zélimere de l'autre, & se disputent à qui l'amenera. La victoire demeure à Zélimere.

A R G I L L A N.

Il fort ! à son passage il falloit m'opposer.

C iv

56 MERCURE DE FRANCE.

Il falloit le punir. Ah ! bien loin de l'oser ,
A l'aspect du pécheur je demeure paisible.
Je n'ai plus de vertu , je deviens insensible ;
Peut-être qu'à mon tour je me rends criminel !
Suivez mes pas , allons consulter l'Eternel.

Au quatrième acte Argillan paroît avec des soldats Chrétiens. Il vient de visiter les lieux saints , le tombeau de Jesus-Christ. Il leur rappelle sa mort & sa résurrection , & les miracles du christianisme. Il n'en est que plus animé contre Saladin qu'il somme de rendre Jérusalem aux Chrétiens. Saladin veut opposer la raison & l'humanité à l'aveugle enthousiasme d'Argillan. Celui-ci , dans une ivresse apostolique , lui explique les merveilles de notre sainte & ineffable religion , & lui prédit la ruine prochaine du mahométisme. Saladin lui oppose les préceptes d'une philosophie humaine & tolérante. Il gémit d'être obligé de combattre & de vaincre.

Forcé par des cruels d'ensanglanter mes mains ,
Hélas ! pour mon malheur je chéris les humains.
O sort d'un conquérant ! ô destin déplorable !
Vains lauriers que je hais ! gloire injuste & coupable !

Chrétiens que j'ai vaincus, je cherche à vous fléchir.

Je demande la paix, ne pouvant vous haïr.]

Argillan lui répond qu'il ne l'obtiendra point.

S A L A D I N.

Dieu, qui lis dans les cœurs; Dieu, témoin de sa rage,

Tu le vois, on m'entraîne aux plaines du carnage;
Toi, malgré le trépas que tu veux me donner,
Quand je t'aurai vaincu, je veux te pardonner.

Rosemond vient encore faire de nouveaux efforts pour combattre l'amour de Sandomir. Il l'ébranle au point que celui-ci déclare à sa maîtresse qu'il faut se séparer. Zélimere désespérée lui fait des reproches si vifs qu'elle l'emporte encore sur les conseils de Rosemond, & sur les remords de Sandomir. Il est prêt à la suivre; mais Rosemond, soutenu d'Argillan, revient pour l'arracher de ses bras. Il se jette aux pieds de Sandomir. Argillan traite son frere avec autant de dureté que Rosemond témoigne de douceur. Sandomir révolté s'écrie :

C v

58 MERCURE DE FRANCE.

Je brave ces transports d'impuissante colere.

Je l'avoue hautement , j'adore Zélimere.

Dans ce constant amour je veux persévérer ;

Et malgré tes fureurs je prétends l'adorer.

Rosemond prend Sandomir par la main & l'amène de force en le faisant rougir de résister à un vieillard. Oscar demeure avec Argillan , & le détermine à se venger de son frere. Argillan l'empoisonne. Sandomir paroît au cinquième acte , déjà affoibli par le poison. Argillan dévoré de remords & ne pouvant supporter la vue de son frere expirant , tombe à ses pieds & lui avoue qu'il est son assassin. En ce moment Rosemond qui les croit reconciliés , leur en témoigne sa joie & se fait connoître pour leur pere. Il apprend avec horreur le trépas prochain de l'un & le crime de l'autre. Zélimere arrive , & voit son amant dans les tourmens & le délire d'une cruelle agonie. Sandomir expire en conjurant Rosemond de pardonner à Argillan. Zélimere se tue. On vient annoncer qu'Oscar a soulevé les Chrétiens contre Argillan , & veut les engager à venger Sandomir. Argillan sort pour aller poignarder ce traître. Il revient après lui avoir percé le cœur , & se tue.

Cette tragédie est dédiée à M. le comte de Maillé, dont un des ancêtres se distingua tellement dans un combat, du tems des croisades, que les Musulmans le prirent pour S. George qui étoit venu au secours des Chrétiens.

Panégryrique de Henri le Grand, ou éloge historique de Henri IV, Roi de France & de Navarre, contenant les actions de sa vie & les principaux événemens de son regne, avec des notes & des observations critiques; avec cette épigraphe: J'entends laisser la vérité en sa franchise, & la liberté de la dire sans fard & sans artifice. (HENRI IV au président Jeannin son historien.) A Londres; & se trouve à Paris, chez la veuve d'Houry, imprimeur - libraire de Mgr le Duc d'Orléans; & fils, rue de la vieille Bouclerie, & Prault pere, fils & petit-fils; in-12. 400 pag. Prix 2 l. 8 sols broché.

Cet éloge historique de Henri IV est précédé d'un portrait gravé de ce grand Roi, d'après un tableau peint l'année même de sa mort; le panégyriste rappelle la plupart des traits les plus intéressans de la vie de ce prince; il suit la marche de

Cvj

60 MERCURE DE FRANCE.

l'histoire, & se contente d'y mêler quelques réflexions. Les faits se font toujours lire avec plaisir; mais si ce panégyrique n'avoit pas pour but l'éloge de Henri, il paroîtroit peut-être bien long aux lecteurs; c'est ainsi que l'auteur commence. « En-
» fans des Rois, fils des souverains des
» Nations, vous que le hasard a destinés
» pour être les arbitres des peuples, quit-
» tez les fausses grandeurs qui vous fati-
» guent en public, & les plaisirs dange-
» reux, ou les occupations frivoles, dans
» lesquelles ceux qui sont déjà peut-être
» vos secrets favoris, tâchent à absorber
» le tems précieux de votre jeunesse:
» Venez admirer votre modèle, venez
» entendre de sa propre bouche ces ré-
» ponses mémorables, ces paroles immor-
» telles qui peignent si bien toute la gran-
» deur & toute la bonté d'une ame vrai-
» ment royale. Il n'y a que les grands
» Rois qui puissent être proposés pour
» l'exemple des Rois. » L'auteur a joint à son discours des notes historiques; il paroît avoir voulu tout dire; & ne rien laisser ignorer d'un prince dont on se plaît à renouveler la mémoire & les actions de générosité, de grandeur & de bienfaisance.

JUILLET. 1769. 61
Calendrier des Réglemens, ou notice des édicts, déclarations, lettres - patentes, ordonnances, reglemens & arrêts, tant du conseil que des parlemens, cours souveraines & autres juridictions du royaume qui ont paru pendant l'année 1766; par M. Vallat-la-Chapelle. A Paris, chez Vallat-la-Chapelle, libraire, au palais, sur le perron de la Ste Chapelle; *in-12*. Prix 2 l. 10 s. rel.

Cette compilation a commencé en 1762, & il seroit à souhaiter qu'elle eût commencé plutôt; on seroit bien aise de voir tous les ans une courte notice de tous les réglemens, &c. qui ont paru dans l'année; le volume que nous annonçons est le cinquième; il est entièrement tracé sur le plan des précédens; M. Vallat-la-Chapelle a faisi l'esprit de tous ces différens réglemens qu'il a rendu avec beaucoup d'exactitude & de précision. Lorsque les nouveaux ont quelques rapports avec les anciens, il ne manque pas de les rappeler & de les mettre sous les yeux de ses lecteurs qui, par ce moyen, se voient en état d'en faire eux-mêmes la comparaison. On trouve, à la tête de chaque pièce, le précis de la question qui y est traitée, ce qui, joint à la table des matie-

62 MERCURE DE FRANCE.

res, épargne souvent bien de l'embaras & des recherches à ceux qui ont besoin de les consulter.

Zingha, histoire africaine, en deux parties; par M. L. Castilhon. A Bouillon; & se trouve à Paris, chez Lacombe, libraire, rue Christine; in-12. 2 l. br.

M. Castilhon a développé dans cet ouvrage le caractère de Zingha d'après quelques notices de la vie de cette princesse, publiées dans les papiers anglois. Zingha étoit la sœur de Gola-Bendi, souverain d'Angola, & le plus cruel tyran que l'Afrique ait jamais vu. Il avoit sacrifié sa famille & les amis de ses parens à sa défiance; il n'avoit épargné Zingha que parce qu'il ressentoit pour elle une passion affreuse; il ne différoit sa mort que jusqu'à ce qu'il l'eût satisfaite. Zingha prévoyoit son sort & s'occupoit des moyens de le prévenir; elle détestoit son frere qui avoit fait périr son mari & son fils; elle dissimuloit sa haine, & attendoit du tems les circonstances qui pouvoient la favoriser. On prétend même qu'elle ne craignit point de céder à ses desirs; elle se chargea de traiter de la paix avec les Portugais que son frere avoit outragés;

elle se fit baptiser pour venir plus sûrement à bout de ses desseins. Bendi ne tarda pas à violer cette paix ; il en fut la victime ; il avoit un fils dont il avoit confié l'éducation au peuple le plus barbare de l'Afrique ; c'étoit les Giagues ou les Jagas ; ils ne donnoient l'autorité suprême qu'à celui qui avoit l'ame la plus cruelle & la plus atroce ; le fils de Bendi, élevé dans leurs principes , devoit faire le malheur des peuples d'Angola ; cette idée seule pouvoit flatter le tyran ; Zingha les délivra de ce monstre ; elle lui plongeait elle-même le poignard dans le sein ; ce meurtre irrita contre elle ses peuples & les Européens établis sur les côtes ; elle se vit dépouillée de son trône & réduite à fuir dans des déserts pour sauver sa vie ; elle traversa les sables brûlans de l'Afrique , combattant les bêtes féroces qu'elle rencontroit sur ses pas , détestant les sujets qui l'avoient chassée , méditant les moyens de les soumettre , & de leur faire sentir sa vengeance ; elle arrive dans une plaine riante qui faisoit un contraste frappant avec les sables arides qu'elle venoit de traverser avec des peines & des difficultés infinies.

Cette plaine servoit d'asyle aux bêtes féroces ; elle cherche un endroit où elle

64 MERCURE DE FRANCE.

puisse passer la nuit ; entre dans une caverne ; un lion l'habitoit , & vient au-devant d'elle ; une flèche le renverse sans vie à l'entrée de la grotte ; Zingha prend sa place & passe la nuit dans cet horrible lieu. Le lendemain elle parcourt la plaine ; elle y trouve un homme ; son premier mouvement est de lui percer le cœur ; l'étranger est un caffre , il arme aussi son arc & lui crie : frappe, Zingha ; je dédaigne de te prévenir ; mes traits seront plus justes que les tiens. Etonnée de se voir connue , Zingha s'approche ; la journée est à nous , lui dit-elle ; nous aurons le tems de combattre. Qui es-tu ? Le caffre se fait connoître pour Dronco ; l'exécuteur des ordres farouches de Bendi ; le désespoir l'a conduit dans ce lieu ; il déteste le genre humain & frémit de ne pouvoir lui nuire. Ces sentimens horribles plaisent à Zingha ; elle espère trouver des ressources dans cet esprit fertile en noirceurs & en perfidies ; elle lui offre sa main ; leur hymen affreux fut célébré dans la caverne ; quelques jours après Zingha envoya le caffre auprès du meni de Congo pour lui demander son appui ; il revint avec une lettre qu'il n'avoit point lue , mais persuadé que les secours qu'il avoit demandés étoient accordés ; Zingha lut la lettre

& vit que le meni de Congo lui proposoit des conditions que son orgueil lui défendoit d'accepter, & que ce prince avoit cachées au caffre; elle imita sa dissimulation, & voulant se débarrasser de son horrible époux, elle le renvoya à Congo avec une lettre très - fiere, dans laquelle elle défavouoit d'avoir chargé Dronco d'aucune commission, & prioit le meni de le faire mourir. Aussi-tôt que le malheureux fut parti, elle tendit des pièges autour de sa caverne, empoisonna les sources & les provisions afin que le caffre trouvât sûrement la mort à son retour si le meni de Congo ne le faisoit pas périr. Elle quitta sur le champ ce désert, & se refugia chez les Giagues; le meurtre de son neveu lui fit un mérite auprès de ce peuple barbare; elle lui montra qu'elle surpassoit sa cruauté. Elle se fit consacrer aux dieux de ce pays, elle étoit chargée d'immoler les victimes humaines; & la maniere dont elle s'acquitta de cet emploi féroce lui attira l'estime de la nation. La chasteté, qui lui étoit imposée en qualité de prêtresse, lui pesoit; elle confia sa situation à Ronlan, l'une de ses compagnes, qui lui enseigna les moyens de l'adoucir; les prêtresses des Giagues étoient chargées de la garde des prisonniers qu'on immo-

loit aux dieux ; elles trouvoient auprès de ces malheureux les consolations qu'elles desiroient ; elles ne les sacrifioient que lorsque leurs forces étoient épuisées ; comme elles avoient le droit d'épargner une victime , elles faisoient entendre à chacun en particulier que leur choix tomberoit sur lui , afin que la crainte ne les rendît pas moins vifs & moins pressés. Le moment où on sauve la vie à un de ces infortunés est celui où le fer est déjà sur son sein ; il espère jusqu'à cet instant , & garde le secret ; on ne lui donne pas le tems de le reveler en le perçant promptement , & le faisant périr d'un seul coup.

Zingha profita des leçons de sa compagne ; elle aspire à succéder au chef de la nation , & en acquiert le droit par les barbaries les plus affreuses ; elle se flattoit d'engager les Giagues à la remettre sur le trône d'Angola ; elle perd cette espérance & se contente de regner sur eux. Le crime la fatigue enfin ; elle songe à polir ses sujets ; c'est une entreprise difficile ; elle y parvient à l'aide du P. Antoine de Gaëte , missionnaire Capucin , qui la ramene à la religion chrétienne qu'elle avoit embrassée long-tems auparavant par politique , oubliée ensuite , & qu'elle reprend parce qu'elle est persuadée. Elle

mourut, & fut ensevelie dans un vieux froc du missionnaire qu'elle avoit achetée pour cet effet. La princesse Barba sa sœur lui succéda; mais son regne fut court; elle ne sçut pas affermir l'ouvrage commencé par Zingha sur la fin de sa vie. Le commandement, après sa mort, tomba entre les mains d'Y-Venda, guerrier féroce, qui replongea les Giagues dans leur ancienne barbarie.

Premier recueil philosophique & littéraire
de la société typographique de Bouillon. A Bouillon; & se trouve à Paris, chez Lacombe, rue Christine; in-8°. 369 pag. 2 liv. 10 s. br.

La société typographique de Bouillon est composée de plusieurs gens de lettres estimés; ils se proposent de donner un recueil de pièces de physique, d'histoire naturelle, de morale, de littérature, &c. Le premier volume que nous annonçons en contient quelques-unes très-intéressantes, & qui sont les productions de deux associés; ils ne se borneront point aux leurs; des sçavans zélés pour le progrès des lettres & de la philosophie ont promis de leur couvrir leurs porte-feuilles; la société recevra leurs ouvrages avec re-

connoissance ; & les lettres verront par les morceaux qu'elle publie qu'elle n'a pas besoin de secours étrangers. La premiere offre des détails curieux sur le progrès de la philosophie chez les Romains ; il est divisé en quatre époques ; il est inutile de chercher des philosophes dans cette ville depuis sa fondation jusqu'à l'an 555. Romulus s'attacha plus à cultiver le courage de ses sujets qu'à leur inspirer des vertus ; Numa fit trop de dieux ; son commerce avec la nymphe Egerie annonce plus d'hypocrisie ou de vision que de philosophie ; il avoit cependant une morale très-pure & des idées très-saines de l'essence divine ; on peut dire de lui qu'il tenoit la vérité dans sa main & qu'il ne daigna pas l'ouvrir. La seconde époque s'étend jusqu'à l'ambassade des Athéniens , l'an de Rome 608. La philosophie fit des progrès moins sensibles que la poésie & l'éloquence ; pour avoir des poëtes, des orateurs & des artistes dans un état, il suffit de les y inviter ; les philosophes ne se rencontrent pas si facilement ; il fallut des circonstances particulieres pour les attirer à Rome ; on punit la révolte des peuples de l'Achaïe en leur enlevant leurs sages & leurs savans qui furent dispersés dans différens cantons de l'Italie. Ils y porte-

rent avec eux leurs vertus, leur passion pour l'étude; ils les inspirerent à la jeunesse qui s'empressa de venir les entendre. Le sénat craignit que l'ancienne discipline ne fût altérée & qu'on ne négligeât les exercices militaires pour l'étude de la sagesse; il donna un décret qui mit les philosophes dans l'heureuse nécessité de n'être sages que pour eux. Les Athéniens eurent ensuite occasion de députer des philosophes à Rome pour demander la diminution de l'amende que leur avoient imposée les Sycioniens; ils choisirent Carnéade, Diogene & Critolaüs, qui eurent bientôt des disciples; le sévère Caton s'éleva contre eux; il disoit quelquefois à son fils que Rome se perdrait dès qu'on y introduiroit l'usage de la langue grecque; il changea de sentimens dans sa vieillesse, puisqu'il apprit cette langue, & chercha des consolations dans la philosophie qu'il avoit outragée; cette étude fit des progrès jusqu'à la mort d'Auguste; Cicéron fut le premier qui fit parler la langue latine à cette science qui suivit les vicissitudes qu'éprouva l'empire & tomba avec lui. Ce morceau, très-philosophique & très-intéressant, est de M. Robinet, à qui l'on en doit plusieurs autres de son propre fonds, & quelques-uns traduits ou

70 MERCURE DE FRANCE.

imités de l'anglois. M. L. Castilhon, un des associés, en a donné de littéraires & de philosophiques; tels sont une apothéose d'Homère, imitée des soirées attiques d'Hérode Atticus, des réflexions sur Virgile & sur Lucain, dans lesquelles il s'élève contre la comparaison que l'on a faite de la Pharsale & de l'Enéide. Son essai sur la philosophie & la morale de Plutarque est un article très-intéressant & très-bienfait. Bien des littérateurs ne connoissent de cet écrivain *que les vies des hommes illustres*; ses discours, écrits avec simplicité, portent avec eux l'instruction & l'agrément. M. L. Castilhon les apprécie; les éloges qu'il leur donne sont d'un homme éclairé qui sent le mérite de l'auteur dont il parle, & qui est fait pour marcher à côté de lui. Il présente une traduction libre de quelques-uns de ces discours; & on n'a qu'un regret, c'est qu'il n'en ait pas traduit un plus grand nombre. Nous rapporterons quelques anecdotes tirées de celui qui traite de l'importunité des babillards & des dangers de trop parler; c'est des maladies de l'esprit humain la plus difficile à guérir; elle a été souvent l'écueil de la philosophie qui, n'ayant à lui opposer que les leçons de la sagesse, est nécessairement obligée d'en;

ployer le secours de la parole. Ce fut une démangeaison de parler qui fit presque manquer la conspiration formée contre Néron. L'un des conjurés, celui-là même qui devoit porter le premier coup, entendant les cris d'un malheureux qu'on alloit exposer aux bêtes féroces, ne put s'empêcher de lui dire : ne désespère point de la fortune, combats avec courage; si tu peux échapper à la fureur des lions, passe tranquillement la nuit; demain, à cette heure, tu me remercieras. Le prisonnier regarda dans cet avis un moyen d'échapper au supplice; il demanda à parler à Néron qui fit arrêter le conspirateur, à qui les tourmens arracherent l'aveu du complot qu'on avoit formé contre les jours de l'empereur. On fait l'histoire de ce sénateur qui, pour ne pas affliger sa femme qui vouloit savoir le secret d'une délibération, lui raconta une fable absurde qui fut la nouvelle publique de Rome une demie heure après. Les barbiers d'Athènes n'étoient pas moins sujets à l'impertinence de langue que les nôtres; l'un d'eux, en passant près du Pyrée, entendit un esclave qui disoit en courant à un de ses amis qu'il revenoit de Sicile où les Athéniens avoient été battus; le barbier

jette aussi-tôt son bassin & ses rasoirs , & court publier cette nouvelle ; le peuple consterné s'assemble , les magistrats font venir le barbier & veulent savoir comment il a appris une défaite qui étoit encore ignorée de tout le monde ; celui-ci resta confondu ; le peuple voulut qu'il fût mis à mort. « On fit venir les bourreaux , » & le malheureux étoit attaché sur la » roue , lorsqu'une troupe d'Athéniens , » échappés au carnage , arriverent & ne » confirmèrent que trop la nouvelle de la » victoire des Siciliens. Le peuple allarmé se sépare ; il ne reste sur la place » que le barbier étendu sur la roue , & qui » y demeura jusqu'à la nuit suivante que » les bourreaux vinrent le délier : encore » même ne put-il s'empêcher de leur demander s'ils avoient oui dire par quelle » faute Nicias , général Athénien , avoit » perdu la bataille , & s'il avoit été tué » en combattant ou en fuyant. » Un babillard de la même profession se perdit encore lui-même en parlant trop. On avoit volé le temple de Junon à Sparte ; la foule s'y étoit rendue le lendemain , & trouvant une bouteille vide sur l'autel , demandoit ce qu'elle pouvoit signifier. Rien que de très-simple , s'écria sur le

le champ un barbier : j'imagine qu'avant d'entrer dans le temple les voleurs ont bu de la ciguë ; ils ont ensuite rempli de vin cette bouteille , afin de s'en servir de contrepoison s'ils n'étoient pas pris sur le fait ; leur dessein , s'ils étoient surpris , étoit vraisemblablement de laisser agir la ciguë , qui les auroit fait mourir avant le tems où ils auroient été conduits au supplice. Cette explication parut trop conséquente & trop réfléchië pour n'être qu'une conjecture ; on arrêta le barbier qui fut contraint d'avouer qu'il étoit lui-même l'un des voleurs.

Histoire de Metz, par des religieux Bénédictins de la congrégation de St Vanne , membres de l'académie royale des sciences & des arts de la même ville. A Metz , chez Pierre Maréchal , libraire , rue Pierre-hardie ; in-4°. tom. I.

Cet ouvrage fait honneur aux sçavans Bénédictins qui l'ont entrepris ; il mérite d'être placé à côté des autres productions laborieuses que nous devons à ces religieux ; l'histoire de Metz offre quatre âges qui fournissent chacun la matiere d'un livre ; le volume que nous annonçons contient les deux premiers. L'un

II. Vol.

D

74 MERCURE DE FRANCE.

renferme tout ce qu'on a pu découvrir au sujet de cette ville depuis son origine jusqu'au regne de Thierry I. On n'a négligé aucun des détails que peut souhaiter la curiosité du citoyen ; elle s'étend toujours plus loin que celle des étrangers ; l'histoire fabuleuse de cette ville n'est point oubliée ; il y en a peu qui n'ayent la leur ; mais il en est peu qui prétendent à une aussi haute antiquité. Philippe de Vigneules assure gravement qu'aussi-tôt après la confusion des langues à Babel , trois enfans de Sem avec une de leurs tantes n'eurent rien de plus pressé que de se rendre dans la Gaule Belgique ; ils s'établirent dans un lieu agréable entre les rivières de Moselle & de Seille , où ils bâtirent trois maisons qui furent les premières de la ville de Metz ; il dit même qu'on les voyoit encore de son tems. Il n'a eu garde de laisser ignorer les noms de ces fondateurs de Metz ; il les appelle Getet, Jazel, Zelet, & la tante Azita. Les auteurs , sans s'arrêter à ces absurdités , ne remontent pas plus loin qu'à l'an 52 avant l'Ere Chrétienne ; ils suivent l'histoire de cette ville soumise aux Romains, désolée par Chrocus & par Attila , & enfin conquise par Clovis. Son fils Thierry

en fit la capitale de son royaume; c'est à cette époque que commence le second livre. Un court extrait de la loi des Francs ripuaires redigée par Thierry, développe l'ordre de l'administration politique; les auteurs éclaircissent toute cette partie de l'histoire de Metz; ils employent, avec un succès égal, les recherches les plus profondes & la critique la plus judicieuse; ce livre conduit jusqu'à la décadence de la maison de Charlemagne; ce fut le tems où la ville de Metz changea de maîtres; on doit la présenter dans le volume suivant; devenue ville impériale, & enfin capitale d'une province de France; nous rendrons un compte plus détaillé de tout l'ouvrage, lorsque le second volume aura paru.

L'Abbaye ou le Château de Barford, imité de l'anglois; par M. . . A Londres; & se trouve à Paris, chez Gauguier, libraire, rue des Mathurins, au Roi de Dannemarck; 2 part. in-12.

Mifs Warley, jeune orpheline, venoit de perdre sa bienfaitrice; Lady Sutton, qui devoit se charger d'elle, étoit à Montpellier, où le dérangement de sa santé l'avoit conduite. Une de ses amies qui se

préparoit à faire le même voyage , avoit promis d'emmener avec elle Miss Warley ; ses affaires ne lui permettant pas de partir de quelque tems , la jeune personne cède aux instances de M. & Madame Jeukings, & va passer quelque tems chez eux ; ce sont des gens très-riches & remplis de sentiment , fort aimés du chevalier Powis & de sa femme , dont ils font les affaires. Ceux - ci sont charmés des graces de Miss , & la pressent de venir souvent les voir ; le lord Datcey , qui est de retour de ses voyages , & qui a été le pupile du chevalier , se trouve alors au château de Barford ; il ne peut voir Miss Warley sans l'aimer ; il n'ose lui avouer sa passion , parce qu'elle est orpheline , & que le chevalier Powis ne consentira jamais à un mariage qui ne lui apportera aucune fortune ; quoiqu'il soit hors de tutelle , il ne respecte pas moins le chevalier ; son pere en mourant lui a commandé de le regarder comme un homme à qui il remettait tous ses droits. Son tuteur est très-avare. Cette passion vile lui a fait faire le malheur de son fils qui est absent & dont il supporte l'éloignement avec douleur ; Miss Warley s'apperçoit des sentimens du lord & est étonnée de sa

retenue ; elle en ignore le véritable motif , & l'impute à la foiblesse de la passion qu'elle lui a inspirée. Le lord attend le retour de milord Powis, fils du chevalier, qui a écrit qu'il reviendrait incessamment & qu'il s'est marié ; il se flatte de trouver en lui un appui ; il part pour Londres , d'où il écrit au chevalier ce qu'il n'a pas osé lui dire. A peine est - il parti que le mari de la Dame qui doit conduire Miss Warley en France vient la chercher. Mylord & Mylady Powis qui sont arrivés le jour du départ de Miss, apprennent au chevalier qu'elle est leur fille ; qu'ils sont mariés depuis long tems secrètement ; on envoie aussi tôt un exprès au lord Darcey pour courir après Miss Warley, l'instruire de cet événement & arrêter son voyage. Le lord vole à Douvres ; le paquebot est parti ; une tempête l'a submergé ; tout ce qui étoit dedans a péri ; on croit retrouver le corps de Miss Warley. Darcey tombe malade de désespoir ; un de ses amis lui prodigue ses secours & ses soins ; il les rejette , il veut mourir , il le prie de les porter à la famille de l'infortunée Miss. L'ami se garde bien de l'abandonner & charge une autre personne d'instruire Powis de ce funeste événe-

78 MERCURE DE FRANCE.

ment; le trouble est dans le château de Barford; le hafard fait découvrir à la poste une lettre adressée à Miss Warley, chez un banquier de Londres, c'est celui de Lady Sutton; on vole chez le banquier, on y trouve Miss; le mari de la Dame qui devoit la conduire étoit un scélerat qui avoit voulu lui faire violence; Miss avoit fui & trouvé un asyle dans la maison du banquier; elle y avoit eu la petite vérole, ce qui l'avoit empêché d'écrire à ses amis; cette nouvelle heureuse ramene la joie dans tous les cœurs. Miss Warley retrouve son pere & sa mere, & fait la félicité du lord Darcey.

Il y a beaucoup d'intérêt dans ce roman; plusieurs momens attachent des larmes; les personnes sensibles le liront avec plaisir.

Nouvelle Bibliothèque de campagne, ou choix d'Episodes intéressans & curieux, tirés des meilleures romans tant anciens que nouveaux. A Amsterdam, chez Changuyon, & se trouve à Paris, chez Lejay, rue St Jacques, au-dessus de la rue des Mathurins, au grand Corneille; 3 vol. in-12.

Cette nouvelle bibliothèque de cam-

pagne offre beaucoup de variété & d'agrément ; on y a rassemblé les épisodes les plus intéressans de nos anciens romans, qu'on ne lit plus, qu'il est difficile de se procurer, & qui, par cette raison, seront neufs pour la plûpart des lecteurs ; on a eu soin d'en ôter les longueurs & d'en corriger le style ; chacun de ces morceaux forme souvent un conte curieux rempli d'imagination & d'intérêt ; le premier plan des auteurs étoit de se borner à la réduction des meilleurs épisodes de nos anciens romans ; quelques personnes leur ont conseillé de l'étendre davantage ; ils ont déferé à cet avis ; & pour rendre leur recueil plus complet, ils y ont fait entrer les épisodes de plusieurs excellens romans modernes tant françois qu'étrangers. Ils ont aussi mis à contribution quelques poèmes de différentes nations ; il en résulte un mélange plus varié qui donne un nouveau prix à cette collection ; ils n'ont suivi d'autre arrangement dans les morceaux qu'ils publient, que celui qui leur étoit indiqué par le goût ; il s'agissoit d'amuser les lecteurs & ce motif en a réglé la distribution. On retrouve dans ces volumes plusieurs pièces très-piquantes, tirées de l'Astrée, de Cléopâtre, de Cassan-

20 MERCURE DE FRANCE.

dre, de Polexandre, de Tharsis & Zélie, de Pharamond, d'Ariane, de Roseline, de la Diane de Montemayor, &c. Plusieurs ouvrages modernes en ont fourni quelques-unes qu'on lira avec plaisir; parmi les poëmes on verra volontiers celles que l'on doit à l'Iliade, à l'Enéide, à la Jérusalem délivrée, au Roland furieux, à Léonidas, aux Saisons de Tompson, &c. Le goût a présidé au choix des différens morceaux: il est peu de collections plus agréables, & qui conviennent mieux au titre qu'on lui a donné.

Ces trois volumes doivent être suivis d'un pareil nombre qui paroîtra à la fin de cette année.

Dorval ou Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du dix-huitième siècle. A Amsterdam; & se trouve à Paris, chez Merigot jeune, quai des Augustins près la rue Gît-le-Cœur; 4 parties in-12.

Dorval étoit fermier général; il n'employoit ses richesses qu'à faire du bien aux malheureux; un jour il étoit sorti du palais royal; il étoit à pied; une pluie le força de chercher un abri sous une porte cochère; une femme y avoit été conduite

par la même circonstance ; elle pleuroit ; Dorval voulut connoître la cause de ses chagrins pour la consoler ; elle le pria de l'accompagner chez elle ; il y vit un homme étendu dans son lit, malade & manquant de tout , environné d'enfans qui oublioient qu'ils n'avoient pas mangé depuis 24 heures , pour ne s'occuper que des besoins de leur pere ; Dorval ému s'empressa de les secourir ; il apprit bientôt que M. Dorfan , c'étoit le nom de cet infortuné , étoit un gentilhomme Breton que plusieurs accidens avoient ruiné ; il le pressa de venir occuper un appartement dans sa maison avec toute sa famille. Dorval devint amoureux de Mlle d'Orfan ; il s'en fit aimer ; rien ne s'opposa à son bonheur ; il fut différé seulement par une tournée qu'il fut obligé de faire dans son département. Le marquis de Mainvillers, son protecteur, dont il avoit souvent relevé les affaires, lui avoit destiné sa nièce ; il n'apprit pas sans chagrin que Dorval ne desiroit pas son alliance ; il songea aux moyens de l'en punir ; un certain d'Armenville entra dans son ressentiment, & promit de le venger. Il s'étoit apperçu que Doligni, le frere de Dorval, étoit aussi amoureux de Mlle Dorfan ; il

D v

82 MERCURE DE FRANCE.

le gouvernoit depuis long-tems ; il l'exhorta à la séduire , & n'eut pas de peine à lui faire goûter ses principes odieux. Doligni , un soir , se glissa dans l'appartement de Mlle Dorfan , & alloit profiter de la circonstance & des avantages que lui procuroient son sommeil ; une gouvernante active arriva à-propos pour arrêter ses entreprises ; Doligni , confus , éprouva des remords ; cette aventure le corrigea & le ramena à la vertu. Le mariage de Dorval fut encore différé à son retour par une lettre de M. Dalignan , un parent de Madame Dorfan , qui revenoit des Indes avec une grosse fortune qu'il lui destinoit ; il prioit qu'on l'attendît pour la cérémonie , & qu'on cherchât en même-tems la femme & la fille d'un de ses amis , qui n'en avoit point eu de nouvelles depuis long-tems ; il envoyoit leurs portraits ; & M. Dorfan y reconnut sur le champ deux personnes qu'il secouroit depuis long-tems ; il s'empressa d'aller chercher Madame & Mlle de Baradec , c'étoit leur nom ; elles n'eurent point d'autre demeure que celle de Dorval. Doligni son frere prit de l'amour pour la jeune Demoiselle ; d'Armenville n'en fut pas exempt ; mais Doligni fut préféré ; il ré-

folut d'empêcher le triomphe de son rival ; il fit faire des lettres qui pouvoient rendre M. de Baradec suspect aux yeux du ministre. Cet infortuné fut arrêté ; sa femme & sa fille furent conduites dans un couvent ; leur innocence ne tarda pas à être reconnue ; on les consola de leur disgrâce par des bienfaits ; le ministre voulut que le mariage de Doligni & celui de Dorval se fissent dans une de ses terres ; d'Armenville essaya , dans la route , d'enlever Mlle de Baradec ; les domestiques qu'il avoit gagnés à prix d'argent , le secondèrent , mais elle fut délivrée par Dalignan qui venoit au château du ministre & qui se rencontra sur son chemin. D'Armenville fut tué ; personne ne le regretta & tous furent heureux dès que ce méchant homme ne fut plus en état de troubler leur repos.

Ces mémoires ne serviront que très-imparfaitement à l'histoire des mœurs de ce siècle ; il y a des hommes légers , inconséquens & sans principes , mais on ne voit pas des ames atroces telles qu'on représente d'Armenville , le marquis & la marquise de Mainvillers ; si tous nos financiers ne ressemblent pas à Dorval , ils ne ressemblent pas non plus aux autres

84 MERCURE DE FRANCE.

personnages du même état, sur lesquels on s'égaie dans ce roman; les peindre rudes & grossiers, c'est se transporter dans l'autre siècle; ils ont absolument changé; leurs manieres sont douces & honnêtes, plusieurs cultivent leur esprit, aiment les arts; il en est à qui la générosité de Dorval n'est point étrangere. Ce roman offre quelquefois de l'intérêt, quelques portraits agréables, mais souvent des longueurs & des invraisemblances.

Traité des Muriers, ou Regles nouvelles, sûres & faciles, pour les semer, planter & faire croître promptement, en les rendant très-abondans en feuilles; suivi d'une excellente méthode pour faire éclore les vers à soie; par l'auteur du traité de la Garance. A Paris, chez la veuve Pierres, libraire, rue J. Jacques, in 8°. 68 pag.

Le grand nombre de nos manufactures de soie, les sommes immenses que l'importation de cette matiere premiere fait sortir du royaume prouvent la nécessité de l'augmentation des mûriers en France; il est inutile de s'étendre sur les avantages qu'elle procureroit; le moyen le plus efficace seroit une récompense accor-

dée à chaque particulier qui cultiveroit trois cens pieds de mûriers. Il n'est point de payfans qui n'ait une cour, ou un jardin ou une portion de terre quelconque ; ils pourroient y planter des mûriers de préférence aux arbres fruitiers, qui leur procurent un moindre bénéfice. A supposer qu'il n'y eût dans le royaume que vingt mille plantations de trois cens pieds chacune, cela formeroit en dix ans six millions de pieds de mûriers, dont chacun, au bout de ce tems, suffiroit à la nourriture d'une quantité de vers à soie qui produiroit au moins deux livres de cocons. Ce la formeroit douze cens mille livres de soie qui, calculées sur le prix de dix-huit francs, rapporteroient toutes les années en espèces vingt & un millions six cens mille livres. Il seroit aisé de doubler ce produit, en ordonnant aux maisons religieuses & aux hôpitaux, qui sont environ au nombre de 20000 en France, de planter 300 mûriers dans leurs enclos. Cette soie, mise en œuvre dans nos manufactures, tripleroit au moins de valeur. L'auteur, après avoir montré les avantages de la multiplication des mûriers, traite de leur culture ; il présente une nouvelle méthode qu'il doit à ses observa-

86 MERCURE DE FRANCE.

tions, & dont les expériences garantissent l'utilité ; il s'étend sur la manière de les semer ou de les planter, indique les procédés qu'il faut suivre pour les faire croître plus promptement, & les rendre plus abondans en feuilles. Ce traité mérite l'attention des cultivateurs ; c'est une source nouvelle de richesses qu'il leur offre, avec les moyens d'en profiter ; l'ouvrage est terminé par une méthode pour faire éclore les vers à soie. Cet ouvrage réunit la clarté à la précision ; les procédés qu'on y propose sont de la plus grande simplicité, & par là très-faciles à suivre.

*Mémoire & journal d'observations & d'expériences sur les moyens de garantir les olives de la piquûre des insectes. Nouvelle méthode pour en extraire une huile plus abondante & plus fine, par l'invention d'un moulin domestique, avec la manière de la garantir de toute rancissure ; avec cette épigraphe : *Olivas habebis in omnibus terminis tuis & non ungeris oleo, quia defluent & peribunt.* DEUT. CHAP. 28, V. 40 ; présenté à l'académie royale des sciences de Paris, le 21 Janvier 1769 ; par M. Sieuve, de Marseille. A Paris, de*

l'imprimerie de Michel Lambert, rue des Cordeliers, au Collège de Bourgogne; *in-8°*. 126 pag.

Les vers sont funestes aux fruits & surtout aux olives; celles que ces insectes ont piquées séchent sur l'arbre, tombent à terre & ne donnent que de mauvaise huile & en petite quantité. Le particulier gémit de la perte qu'il fait; le commerce en souffre, & personne ne s'est occupé avant M. Sieuve à chercher le principe du mal & à y apporter le remède; à ces inconvéniens il s'en joint un second; on n'a pas assez réfléchi sur la manière de tirer l'huile de l'olive; les moulins ordinaires ont besoin d'être perfectionnés; ils ne fournissent que très-peu d'huile, & elle est sujette à se gâter. Ces objets intéressans & si négligés méritent l'attention du cultivateur & du citoyen; M. Sieuve s'en est occupé pendant plusieurs années, & ce mémoire est le résultat de ses observations & de ses expériences. Il est divisé en trois parties. Dans la première il s'attache à faire connoître la nature de l'olive & ses différentes espèces; elle a à craindre la trop grande sécheresse, les pluies trop abondantes & la piquûre des vers. Les premiers maux ne sont

88 MERCURE DE FRANCE.

qu'accidentels ; le dernier est plus ordinaire & par conséquent plus funeste ; l'auteur suit l'histoire du ver des olives pendant son séjour dans l'olive , dont il ne sort que lorsqu'il est *chrysalidé* ; alors il vit peu de tems , & ne s'occupe que de sa multiplication ; il dépose ses œufs dans les cavités que forment les écorces mortes en se détachant du tronc. Cette partie est très-curieuse ; les recherches de M. Sieuve à ce sujet l'ont conduit à la découverte d'un remède infailible & très-peu dispendieux , puisqu'au moyen de 10 liv. par an , on pourra préserver plus de cent pieds d'oliviers. Il se réserve la connoissance de ce remède , dont il garantit l'efficacité. Dans la seconde partie , il établit la véritable manière dont on doit *détriter* l'olive pour en extraire l'huile la plus parfaite , & celle de la conserver long tems. Ces détails le mènent à traiter de l'insuffisance des moulins dont on se sert & des avantages de celui qu'il propose , dont il donne une description exacte , & un plan gravé à la suite de son mémoire ; mais comme il pourroit arriver que quelques ouvriers de province , faute d'habitude ou d'intelligence ne l'exécutassent pas dans son entière précision , il en offre des modèles & des éclaircissemens aux particu-

liers qui les desireront, & qui pourront, pour cet effet, lui écrire à Paris, rue Porte-foin, en affranchissant leurs lettres. Nous ne nous arrêterons pas davantage sur ce mémoire utile & curieux; le jugement que l'académie royale des sciences en a porté en fait un éloge suffisant.

Le nouveau Théâtre Anglois. A Paris, chez Humblot, libraire, rue S. Jacq. près St Yves; tom. II. in-12. Prix 3 liv. rel.

Nous avons rendu compte dans le tems du premiere volume de ce théâtre anglois; l'objet de l'auteur est de nous faire connoître les pièces nouvelles qui ont eu le plus de succès à Londres; on se borne aux comédies; les tragédies anciennes sont assez connues; les modernes commencent à se rapprocher des nôtres; les Anglois paroissent revenir à la nature & à la simplicité dont nous nous écartons. Le volume que nous annonçons contient trois pièces. La premiere, d'Hugh Kelly, a pour titre: *La fausse Délicatesse.*

Le lord Dorset avoit demandé la main de Lady Betty qui, croyant qu'il est honneur à une veuve de former un second engagement, l'avoit refusé par délicatesse,

quoiqu'elle l'aimât en secret ; le lord affligé de ce refus , la regrette , & n'ose pas employer de nouvelles sollicitations pour vaincre la répugnance de Lady Betty. Forcé par sa famille de songer à se marier , il jette les yeux sur Miss Hortence Marchmont , fille de qualité , orpheline , sans biens , & vivant sous la protection de Lady Betty son amie ; il n'ose pas se déclarer lui-même parce qu'il est riche , & qu'Hortense est malheureuse ; sa délicatesse l'oblige à des ménagemens , il s'adresse à Lady Betty & la prie de parler en sa faveur à sa jeune amie. Lady est affligée de ce projet , mais elle se croiroit coupable si elle empêchoit la fortune d'Hortense ; celle-ci , instruite de la demande de Mylord , craint d'affliger son amie & sa protectrice en le refusant , & l'accepte quoiqu'elle aime en secret Sidney , cousin du lord Dorset , mais cadet de famille , par conséquent peu riche , & qui doit épouser incessamment Miss Théodore , fille du colonel Rivers. Ce mariage a été réglé par Mylord Dorset , & Sidney , sensible & reconnoissant , est trop délicat pour manquer à son cousin , en ne voulant pas conclure une union qui lui est si avantageuse , quoique son cœur soit tout entier à Miss Marchmont. La fille du colo-

nel n'épouse Sidney que par obéissance ; elle aime Sir Harry , dont elle est aimée. Tous ces personnages font leur malheur mutuel par un excès de délicatesse ; heureusement Mistriss Harley , parente de Lady Betty n'a pas cette délicatesse. Elle se charge de les rendre tous heureux , en les forçant à s'expliquer mutuellement ; elle est secondée par Sir Cecil , un ami du colonel , homme déjà d'un certain âge , honnête , vertueux , sensible , généreux & brusque. Le lord Dorset , enchanté de se voir assuré de la main de Mylady , veut faire du bien à Miss Marchmont. Sir Cecil n'y consent pas. Il lui dit
 « Point de monopole en générosité ;
 » soyez bon ami , bon parent , je le veux.
 » Vous plaît-il d'enrichir Sidney ? Vous
 » en êtes le maître. Mais vous ne donne-
 » rez rien à Miss Marchmont , je ne le
 » souffrirai pas. Je suis son tuteur , j'ai
 » des comptes à lui rendre. »

M I S S M A R C H M O N T.

Des comptes à me rendre ! eh , je ne possède rien dans l'Univers !

S I R C E C I L.

Paix , vous ne savez pas vos affaires.

92 **MERCURE DE FRANCE.**

Allons, Mylord, vos intentions, je m'y conformerai. Point de tricherie, j'égalé vos dons ; guinée par guinée, je ne vous céderois pas d'une seule.

L O R D D O R S E T.

Un noble défi, Cecil, je l'accepte.

S I R C E C I L.

Parlez donc.

L O R D D O R S E T.

Je prie Sidney de recevoir douze mille livres sterlings.

S I R C E C I L.

Mifs Marchmont en possède autant.

Tout le monde admire la générosité de Cecil. « A qui diable en avez vous donc » vous autres, s'écrie-t-il ? Pourquoi ces » complimens, cette surprise, ces accla- » mations ? Tous les jours nos égaux en » naissance, en richesse, perdent des mil- » liers de guinées, se ruinent autour d'un » tapis verd, le couvrent d'or, font la » fortune de cent marouffles, de mille » impudentes, & personne ne s'avise de » leur reprocher de la générosité. »

La Femme jalouse offre beaucoup de gaieté; le roman de *Tomjones* a fourni plusieurs des caractères. *Mistris Belton* a reçu une lettre adressée à *Charles Belton* son neveu; elle est de *Clifford* qui l'accuse d'avoir enlevé sa fille; la Dame croit que son mari est le coupable, l'accuse d'infidélité & l'accable de reproches; *M. Belton* ne les écoute point; il gémit de la conduite de *Charles* qui se justifie d'avoir eu part à cet enlèvement; il est aimé de *Miss Henriette Clifford*; elle a fui sans doute pour ne pas être forcée d'épouser *Sir Henri Basset*, à qui son pere veut l'unir; il va chercher sa maîtresse, & se rend chez *Lady Fréelove*, dans la maison de laquelle *Henriette* s'est réfugiée; il y arrive au moment que le lord *James*, qui soupire pour la jeune *Miss*, s'occupe à la mettre dans le cas de ne pouvoir lui refuser sa main; les cris d'*Henriette* le font voler; il la défend; *Sir Henri* venoit aussi d'arriver chez *Milady*; la jeune personne effrayée prend la fuite. Tout le monde est désolé. Dans ce moment, *Mistris Belton*, que la jalousie tourmente, demande à parler à *Lady Fréelove* qui, connoissant son caractère, se fait un plaisir de lui donner les plus vio-

94 MERCURE DE FRANCE.

lens soupçons sur la conduite de son mari; elle lui fait entendre que Charles n'est que le confident de l'intrigue. Miss Henriette étoit allée demander un asyle à Mistriss Belton pendant ce tems ; elle ne trouve que le mari qui la voit avec chagrin , & qui n'ose la recevoir de crainte d'augmenter la mauvaise humeur de sa femme. Celle ci revient & les trouve ensemble ; cette scène est très - plaisante ; l'arrivée de Clifford la rend encore plus vive. Il emmene sa fille. Charles est désespéré ; un marin Irlandois , protégé du lord James , vient lui apporter un cartel de la part de ce lord ; au lieu de ce billet il lui en remet un autre qui étoit pour Lady Fréelove , dans lequel on l'instruifait que pour se débarrasser de Clifford & de Sir Henri Basset , on les alloit enrôler comme matelots ; Charles vole chez sa maîtresse pour la secourir ; il la trouve dans les larmes ; son pere vient de la quitter pour aller chercher une licence & un ministre. Il la presse de quitter encore une fois la maison paternelle ; dans ce moment on leur apprend que Clifford & son prétendu gendre viennent d'être enlevés ; le lord James ne tarde pas à venir profiter de l'occasion qu'il s'est préparée ;

il met l'épée à la main contre Charles qui n'en a point, & qui tire un pistolet qui contient le lord. Henriette s'abandonne à son amant sans que le lord ose s'y opposer; il court délivrer Clifford & accuser Charles de la trahison qu'il a tramée lui-même. Il s'arrange avec Henri, qui est un chasseur déterminé & qui consent de lui céder Henriette pour un très-beau cheval; mais sa lettre est entre les mains de Charles, & elle sert à confondre James; Clifford consent à faire le bonheur de sa fille; Mistress Belton, revenue de ses soupçons, promet de ne plus tourmenter son mari par sa jalousie. La déraison & l'emportement de Clifford ont été fournis par le caractère de M. Western dans le romand de Fielding, dont on a tiré encore quelques traits pour charger le rôle du Chasseur Sir Henri.

La dernière pièce a pour titre *The devil is in him; il est possédé ou il a le diable au corps*. Le conte de M. Marmontel, *Alcibiade ou le moi*, en a donné l'idée. Le colonel d'Herby revient du siège de la Havanne; c'est un des plus beaux hommes & des mieux faits; il aime Emily; il en est aimé, mais il voudroit ne l'être que pour lui-même; il craint que les

agrémens de sa figure, de sa taille, ne soient tout ce qui lui attache sa maîtresse ; il veut l'éprouver ; il lui fait dire qu'il a perdu un œil & une jambe ; il vient la voir ensuite avec un ruban sur l'œil, & traînant la jambe comme s'il en avoit une de bois. Emily est désespérée ; elle verse des larmes, elle ne peut soutenir la vue d'un homme si défiguré ; elle se trouve mal ; son médecin vient la voir ; il avoit rencontré la veille le colonel, il assure Emily qu'il se porte bien, que ses jambes & ses yeux sont aussi sains & aussi beaux qu'ils l'étoient avant son départ ; Emily soupçonne le motif du colonel, elle veut s'en venger ; l'occasion s'en présente ; son frere lui a recommandé une jeune Françoise de Belle-Isle, qui est venue en Angleterre chercher un officier Anglois qu'elle aime & dont elle est aimée ; pour éviter d'être reconnue, elle a pris des habits d'homme ; son amant est parti pour la Havanne, en attendant son retour elle trouve un asyle chez Emily ; son déguisement fournit les moyens de vengeance qu'elle cherche ; le prétendu cavalier consent à paroître l'amant favorisé d'Emily ; le colonel est furieux ; il veut se battre ; l'arrivée du major Belford son
ami

ami ramene la paix; il reconnoît sa maîtresse dans le rival de d'Herby; le colonel est corrigé de sa ridicule manie de vouloir n'être aimé que pour lui-même.

Ce nouveau théâtre anglois est précieux à bien des titres; il fait connoître le goût général de la nation; il offre des morceaux agréables & intéressans; plusieurs de ces pièces avec des changemens nécessaires pourroient réussir sur notre théâtre; la traduction s'en fait lire avec plaisir; c'est à Madame Riccoboni que nous la devons; elle ne se borne pas toujours à rendre fidèlement ses auteurs; elle leur prête souvent des agrémens qu'ils n'ont pas.

Les trois Poèmes; par M. G. D. C. avec cette épigraphe:

Dissociata locis concordi pace ligavit.

OVID. met. lib. 1. fab. 2.

A Paris, chez P. D. l'Anglois, rue du petit Pont, près le petit châtelet, au S. Esprit couronné in 8°.

L'auteur de ces poèmes les présente comme les fruits de son loisir. Le premier est intitulé, les Jardins d'ornement ou les

II. Vol.

E

98 MERCURE DE FRANCE.

Géorgiques Françaises; il est divisé en quatre chants, dont l'auteur expose ainsi le sujet dans son début.

Comte, le jour arrive où changeant tes destins,
Tu vas, libre de soin, te rendre à tes jardins,
Abandonner la cour & jouir de toi-même;
N'existons que pour nous, c'est le bonheur su-
prême.

Partageant tes plaisirs, sur de nouveaux accens,
Je vais du dieu des fleurs te chanter les présens,
T'apprendre par quel art embellissant la terre,
On peut de cent bouquets émailler un parterre,
Et par quels soins son doigt habile & délicat
Saura former, choisir, prolonger leur éclat.
Je vais te dire encore avec quelle industrie
On prête au jeune arbuste une tige fleurie;
Par quel secret les bûux, les tilleuls, les ormeaux,
Présentent des lambris & forment des berceaux.

Ces vers donnent une idée de la manière du poëte; il parle d'abord des fleurs, nomme les principales & s'écrie :

Vous, donc amans des fleurs, vous, instruits de
leurs noms,
C'est à vous désormais secondant les saisons,
De recueillir au loin ces astres de la terre,
Et de les assembler dans un riche parterre.

On nous permettra sans doute de ne pas multiplier nos citations ; nous les bornons ici. Le second poëme est une épître sur les ressources du génie ; l'auteur parcourt tous les genres de poésie , nous trouve très-riches dans plusieurs & très-pauvres dans quelques uns. Son dernier poëme est composé de quatre discours sur l'éducation ; il traite successivement de ses avantages , des devoirs des parens & des maîtres , de la religion , des mœurs , des manieres , enfin des connoissances relatives à l'église , à la robe & à l'épée. On y trouve de la facilité , des idées justes , mais qui ne sont pas neuves. Outre ces poëmes , ce recueil contient aussi quelques odes dans lesquelles il y a des strophes heureuses & bien faites , des images fortes & de la chaleur ; elles sont suivies de quelques épigrammes ; parmi lesquelles on remarque celle-ci qui est si connue :

Il fait anglois , latin & grec ,
 Il est galant & politique ;
 Qu'on parle morale ou critique ,
 Jamais on ne le trouve à sec :
 Il connoît l'histoire & la fable ,
 D'Hosier a vanté sa maison ;
 Il est doux , complaisant , affable ,
 Mais est-il brave ? c'est selon.

E ij

Nous en rapporterons encore une.

Couvert d'or , chargé de frisure ,
 Un petit maître à son curé
 Menoit pour ses nœces conclurre ;
 Une caillette au teint plâtre ;
 Le pasteur voyant l'encolure
 De ce couple défiguré ,
 Dit, or çà , race déguisée ,
 Avant d'avoir un *conjungo* ,
 Que je sache sans *qui proquo*
 Qui de vous deux est l'épousee ?

Prospectus d'un nouveau dictionnaire de commerce, par M. l'abbé Morellet, en 5 volumes *in folio*, proposés par souscription, avec cette épigraphe : *Nos autem si quâ in re vel malè credidimus, vel obdormivimus & minùs attendimus, vel defecimus in viâ & inquisitionem abruptimus, nihilò minùs iis modis res nudas & apertas exhibemus, ut errores nostri notari & separari possint; atque etiam ut facilis & expedita sit laborum nostrorum continuatio.* BACON. NOV. ORGAN. IN PRÆF. A Paris, chez les freres Etienne, libraires, rue St Jacq. à la vertu, *in-8°*. 382 pag.

Le dictionnaire de commerce de Savary est le premier qui ait paru en Europe;

les premières éditions offrent des vuides considérables qu'on a tâché de remplir dans celles qu'on a données ensuite; malgré ce soin il est très-défectueux; il n'a point de plan général, & manque d'ordre dans chaque partie; plusieurs faits importans y sont omis; il y a de l'inexactitude dans la plûpart de ceux qui y sont énoncés. La science du commerce étoit presque nouvelle en France lorsque M. Savary entreprit ce grand ouvrage; elle n'étoit pas du moins aussi cultivée qu'à présent; toutes les parties en ont enfin été approfondies; c'étoit le moment d'entreprendre un dictionnaire; M. l'abbé Morellet a senti qu'il ne suffiroit pas de corriger le premier; il s'est occupé d'en faire un nouveau; ce travail immense ne l'a point rebuté; il a été obligé de se livrer aux recherches les plus pénibles; l'ouvrage anglois de M. Postlethwaye ne lui a pas fourni beaucoup de secours; il est aussi défectueux que celui de M. Savary. Le plan du nouveau dictionnaire est développé avec beaucoup d'étendue dans le prospectus; il sera divisé en trois parties qui formeront chacune un vocabulaire séparé. Le premier renferme *la géographie commerçante* sous des noms de

102 MERCURE DE FRANCE.

lieux ; le second , la définition des *matieres de commerce* sous des noms de choses , de substances , productions de la nature , ou ouvrages de l'industrie ; le dernier , la théorie générale du commerce & de ses productions sous les termes généraux. Nous ne nous arrêterons pas sur les détails de chaque partie du plan de M. l'abbé Morellet ; nous invitons nos lecteurs à consulter le prospectus même. L'ouvrage formera cinq volumes *in-folio*. On donnera en souscrivant 24 livres , & une égale somme en recevant le premier volume en 1770 , & de même pour les suivans. Le cinquième se trouvant par ce moyen payé d'avance , sera délivré *gratis*. Si l'abondance des matieres mettoit dans la nécessité de faire un sixième volume , c'est ce dernier qu'on recevrait *gratis* , & on payeroit 24 livres en recevant le cinquième : on remettra aux souscripteurs leur exemplaire broché en carton. La souscription ne sera ouverte que jusqu'au premier Janvier de l'année prochaine , époque de la livraison du premier volume. Chaque volume coûtera 30 liv. en feuilles à ceux qui n'auront pas souscrit.

L'Elu & son Président ou histoire d'Erasme & de Sophie , avec cette épigraphe :

Les fots poursuivent le talent ;
 Dans les bras de l'amour , heureux qui s'en con-
 sole.

A Paris, chez Delalain , libraire , rue
 & à côté de la Comédie Françoisé ; & à
 Amsterdam, chez Reviol, 2 part. *in* 12.

Eraſte eſt né dans une ville de la Nor-
 mandie ; ſon pere étoit conſeiller en l'é-
 lection ; pour ſe mettre en état de remplir
 cette charge il va paſſer ſept ans à Paris ,
 où, au lieu d'étudier, il cherche le plaisir,
 & ne le trouve point. De retour dans ſa
 province, il prend poſſeſſion de ſa charge
 & la remplit avec ſuccès parce qu'elle
 exige peu de connoiſſances ; il paſſe ſa
 vie auprès de ſa mere & de ſes ſœurs ; il
 n'a d'autre ami que le fils de Mde Dor-
 nanville, il va ſouvent dans cette mai-
 ſon ; & ne s'apperçoit pas que ſon ami
 Fonroſe a une ſœur très-aimable que l'on
 nomme Sophie. Il ne ſe lie avec perſonne
 & ſe borne aux viſites néceſſaires. M. le
 Préſident de l'élection a une fille qu'il
 veut marier , qui eſt auſſi ridicule que ſon
 pere & qu'il trouve une merveilleuſe créa-
 ture. Le mérite d'Eraſte inſpire au préſi-
 dent le deſſein d'en faire ſon gendre ; ce
 qui l'y confirme , c'eſt qu'il ſe rappelle

E iv

d'avoir lu que l'avocat-général Marion fut un jour si satisfait d'avoir entendu parler Antoine Arnaud qu'il l'amena dîner chez lui, & lui offrit sa fille en mariage après le café. Le président suit cet exemple. Un jour qu'Erasme avoit parlé merveilleusement dans l'élection, il le saisit par le bras, l'entraîne dîner chez lui, lui demande au café ce qu'il pense de Lucile sa fille, & lui fait entendre qu'il la lui destine. Erasme, confondu de cette offre, trop poli pour refuser, trop délicat pour l'accepter, prend le parti de ne point répondre; il va consulter Mde d'Ornaville sur ce sujet; il ne trouve que Sophie à qui il fait part de cette nouvelle, & la conjure de garder le secret; il s'aperçoit qu'elle est troublée; il se trouble lui-même, & ne cherche pas à en pénétrer la raison. M. le président fait confidence de son projet à Madame la présidente, qui est un peu choquée qu'un homme comme son mari ait fait des avances de cette espèce; elle s'appaise enfin le lendemain; elle en fait part à tous ses amis; la nouvelle de ce mariage est publique; la mere & les sœurs d'Erasme en sont affligées, elles se plaignent sur-tout du mystere qu'il leur en a fait; Sophie ne l'est pas moins, ainsi que Fonrose & sa

mere. Eraste se justifie; sa famille & ses amis se moquent du président; il est forcé de lui aller porter sa réponse sur la proposition qui lui a été faite; il y va de très-bonne heure; le président étoit encore au lit, & se leve en grondant & en se plaignant de l'impatience des amans. Eraste lui explique son refus avec beaucoup d'honnêteté & se sauve; le magistrat est dans le plus grand étonnement; sa femme est furieuse. Lucile qui craint de mourir fille, est désespérée. Le procureur du Roi, qui brûloit du désir d'épouser sa fortune & qui avoit été toujours dédaigné, fait une épigramme contre Eraste, & en est récompensé par la main de Lucile. Eraste finit par quitter sa charge, épouse Sophie, & se retire avec elle à la campagne.

Ce roman offre de l'esprit, de la gaieté, des longueurs, quelques mauvaises plaisanteries, & cependant des détails qui ne manquent ni d'intérêt ni d'agrément.

Le Commerce des vins, réformé, rectifié & épuré, ou nouvelle méthode pour tenir un parti sûr, prompt & avantageux des récoltes en vins. Ouvrage destiné spécialement aux seigneurs &

E v

105. MERCURE DE FRANCE.

curés des pays de vignobles, aux propriétaires & cultivateurs des vignes, aux marchands de vins de Paris, à ceux des autres villes du royaume, & généralement à tous ceux qui tiennent intermédiairement à ce commerce, ainsi qu'aux consommateurs mêmes. Les vues qu'il renferme peuvent également & facilement s'appliquer au commerce des grains, des foins, des bois & de tous les produits de l'agriculture; par M. C*** S***, avocat au parlement de Paris, avec cette épigraphe :

*Divitibus quicumque volet fucata venenis
Dolia corrumpat : tu purum à vite Lyæum
Semper ama.*

VANI. PRÆD. RUST. LIB. XI.

A Amsterdam ; & se trouve à Lyon , chez Joseph Berthoud , rue Malpertuis , près la place de Cherberie , à la Minerve ; & à Paris , chez Saillant & Nyon , libraires , rue St Jean de Beauvais , in-8°. Prix 2 liv. 8 s. broché.

L'ouvrage qu'on nous offre sous ce titre est un projet formé dans l'intention de procurer aux propriétaires des vignobles de la première classe de la province

du Beaujolois, le débouché le plus prompt, le plus avantageux & le plus sûr pour leurs récoltes en vins. L'auteur commence par faire connoître les paroisses de cette province qui fournissent le meilleur vin; il entre dans des détails au sujet de l'exportation, ce qui le conduit à parler des usages qui régissent ce commerce & des abus qui en résultent. Il s'étend ensuite sur son projet, sur tout ce qui seroit nécessaire à son exécution & sur les avantages qu'il produiroit. Il termine son ouvrage par des réponses aux objections que quelques personnes lui ont faites.

Le but de l'auteur est d'assurer l'aisance & la tranquillité du cultivateur; il ne doute point qu'on ne puisse appliquer son projet au commerce des grains & aux autres provinces de la France; l'objet principal des notes qu'il joint à son ouvrage est de démontrer la possibilité de cette application; mais les avantages ne nous paroissent pas toujours sensibles; on se plaint des commissionnaires qui font le commerce des vins; on propose de leur substituer une compagnie qui sera chargée exclusivement à toute autre de vendre à Paris ou à l'étranger tous les vins du haut Beaujolois. Ce commerce ne se fera-t-il pas

toujours par des commissionnaires ? Les abus seront-ils moins à craindre avec cette compagnie ? Les réglemens qu'on prétend établir à ce sujet , les préviendront-ils ? Ce mémoire est intéressant ; plusieurs parties en parbissent bien vues , nous exhortons l'auteur à réfléchir encore , & à mettre la dernière main à son projet. Nous ne pouvons que louer son travail ; le motif qui l'a animé ; la peinture qu'il fait de l'état des payfans du Beaujolois est touchante ; mais l'ignorance & la superstition ne leur sont point particulieres à l'exclusion des autres. Ce n'est pas la seule province où l'on parle encore de magiciens , de forciers , d'esprits follets , de revenans , &c. Nous ne croyons pas , il est vrai , que ces opinions absurdes soient poussées ailleurs aussi loin que dans le Beaujolois. Nous en citerons ce trait qui mérite d'être remarqué & qui paroîtra sans doute bien singulier au milieu du 18^e siècle. Au reste nous ne le garantissons point ; nous laisserons parler l'auteur lui-même. « Est-on assemblé dans l'église » pour chanter les louanges du Seigneur , » si un nuage paroît , on oblige le pasteur » à suspendre l'office ; il faut qu'il vienne » faire une autre priere & des exorcismes

» à la portè de l'église. On en a vu même
 » interrompre le plus auguste & le plus
 » efficace de tous les sacrifices, pour des-
 » cendre à la porte principale de l'église,
 » pour conjurer les nuées; on a vu, au
 » grand scandale de la religion, des pas-
 » teurs se débattre en faisant ces exorcis-
 » mes respectables, & se faire tenir à
 » quatre, dire ensuite que dans ces ins-
 » tans ils souvenoient des assauts redoura-
 » bles contre le diable. Si le mauvais
 » tems se détournoit, ils assuroient avoir
 » triomphé du diable. C'est par ces sortes
 » de comédies qu'ils entretiennent l'igno-
 » rance & la superstition des peuples qui
 » leur sont confiés; & pourquoi tous ces
 » manéges pitoyables & repréhensibles?
 » Pour que la rétribution volontaire soit
 » plus considérable. Il n'est pas jusqu'au
 » *sonneur de cloches* qui ne se fasse au
 » moins passer pour forcier; il voit venir
 » le diable de loin, car le diable est dans
 » les nuées & apporte la grêle; il venoit
 » ravager la paroisse, mais le sonneur a
 » bien sçu le prévenir par la cloche qu'il
 » a sonnée, & par la maniere dont il a
 » sonné, & il a envoyé la grêle dans une
 » autre paroisse voisine. Alors le miséra-
 » ble cultivateur donneroit la moitié de

110 MERCURE DE FRANCE.

» sa récolte au sonneur Ces contes ont été
» faits en ma présence à des cultivateurs
» par un sonneur ; lorsqu'ils étoient sur
» le point de lui donner une ample rétri-
» bution , je leur fis voir que si le sonneur
» chassoit le diable , je savois aussi chas-
» ser les forciers ; la premiere canne me
» servit de bâton magique ; le forcier
» disparut , & n'eut point pour cette an-
» née de rétribution , malgré les merveil-
» les qu'il avoit opérées. »

La Nature vengée ou la réconciliation
imprévue ; par M. C * *. A. Amster-
dam ; & se trouve à Paris , chez Meri-
got jeune , quai des Augustins , près la
rue Gît le Cœur ; in-12. 1769.

La marquise de la Fare avoit deux fil-
les ; l'aînée étoit l'objet de sa tendresse ;
Angelique , la cadette , celui de son aver-
sion ; elle ne revint de cette préférence
odieuse qu'au moment de sa mort ; les
soins d'Angelique pour elle pendant sa
maladie , l'indifférence de Mlle de la
Fare , lui apprirent qu'elle s'étoit trom-
pée , & lui donnerent des regrets qui ne
réparèrent rien. L'aînée , selon la coutu-
me du pays , eut presque tout l'héritage
& se maria au comte de * * *. Angelique

dont la légitime étoit médiocre , & qui n'avoit point de goût pour le cloître , époufa M. de Beurang , qui , fans être gentilhomme , avoit les fentimens généreux. Cette alliance augmenta la haine de fa fœur contre elle , & Mad. de Beurang fuivit fon mari à Rouen. Il y fit connoiffance avec un certain Durfort qui lui fit mettre fes fonds dans le commerce ; ils multiplierent ; les époux étoient dans l'aifance ; ils avoient un enfant ; ils en alloient avoir un fecond , lorsque M. de Beurang fit une chûte & mourut. Durfort voulut donner à la veuve des confolations qui ne furent pas de fon goût ; il fe vengea de fes mépris en la privant de fa fortune ; il avoit feul fait les affaires du mari pendant fa vie ; tout le commerce fe faifoit fous fon nom ; il paroiffoit l'unique poffeffeur des fonds qu'on lui avoit confiés , il fe les appropria. Mad. de Beurang fe retira dans un village , y vécut dans la médiocrité , élevant fa fille , & le fils qu'elle mit au monde peu de tems après la mort de fon mari. Les enfans grandirent ; ils fe chargerent d'adoucir la fituation de leur mere en la reconciliant avec la comteffe de . . . leur tante ; ils fe rendirent chez elle , ne fe firent

point connoître, lui plurent par leurs caresses; elle ne voulut pas qu'ils la quittassent; elle n'avoit point d'enfans; elle les adopta; ils attendirent un moment favorable pour lui avouer ce qu'ils étoient, & parvinrent à l'attendrir; elle rendit son amitié à sa sœur qui dût à ses enfans la félicité dont elle jouit le reste de sa vie. Il y a, dans ce roman, un épisode singulier; c'est l'histoire d'une M^{de} Omare, qui est née dans la Cochinchine & que diverses circonstances ont conduite dans un village de la Normandie; le malheur qui l'avoit écartée de son pays avoit fait sa fortune; la peste qui s'y étoit répandue n'avoit épargné qu'elle de toute sa famille; elle héritoit de son pere, de son mari, de trois oncles, de deux tantes, de cinq cousins germains, de sept cousines, d'onze neveux & de quatre nièces. Sa sensibilité ne lui permit pas de rester dans un lieu où elle avoit fait de si grandes pertes; elle s'embarqua avec ses richesses, fut volée par le capitaine du vaisseau, vendue à un Turc; se maria avec son maître; le perdit bientôt, ainsi que deux filles d'un autre lit, mais qu'elle aimoit tendrement; & vint s'établir en France.

Nous ne dirons rien de ce roman; on

voit que l'auteur a cherché à s'égayer ; peut-être seroit-il plus plaisant , s'il avoit moins cherché à l'être.

Eléments de l'art vétérinaire. Précis anatomique du corps du cheval , à l'usage des élèves des écoles vétérinaires ; par M. Bourgelat , directeur & inspecteur-général des écoles vétérinaires , commissaire-général des haras du royaume , correspondant de l'académie royale des sciences de France , membre de l'académie des sciences & belles-lettres de Prusse , ci-devant écuyer du Roi , & chef de son académie établie à Lyon. A Paris , chez Vallat la-Chapelle , libraire , au palais , sur le perron de la Ste Chapelle ; in-8°. 130 pages. Prix 6 liv. broché.

L'art vétérinaire est encore à sa naissance ; on l'a négligé pendant long-tems ; M. Bourgelat est le premier en France qui l'ait , pour ainsi dire , ressuscité ; on lui doit quelques ouvrages profonds sur ce sujet ; celui qu'il publie aujourd'hui est le fruit des recherches & des observations qu'il a faites pendant vingt ans ; c'est lui qui a ouvert la carrière , & qui a fait les premiers pas ; ceux qui l'y suivront , lui

devront leurs succès & les nouvelles découvertes dont ils pourront enrichir cette science ; nous ne nous arrêterons pas sur cet ouvrage , l'un des meilleurs qui aient été écrits sur l'anatomie du cheval ; nous citerons le commencement de sa préface ; cela suffira pour donner une idée du but de l'auteur. » L'ouvrage que nous publions
 » aujourd'hui est un ouvrage purement
 » élémentaire. L'exactitude , la précision
 » & la clarté sont les points auxquels nous
 » nous sommes efforcés d'atteindre , &
 » les seuls en effet qui importent véritablement à ceux pour lesquels notre
 » travail est spécialement destiné. La matière est sèche , difficile , & rebutante
 » par elle même ; cette considération nous
 » avoit engagé à la traiter en quelque façon historiquement , & à l'assaisonner
 » de plusieurs traits capables de sauver
 » aux lecteurs l'ennui d'une foule de descriptions monotones ; mais après avoir
 » sondé à plusieurs reprises & de différentes manières , l'esprit & l'intelligence de nos élèves , nous avons vu
 » que des détails ornés & étendus surchargeoient , d'une part , inutilement leur
 » mémoire , & les distroyoient , de l'autre ,
 » des objets qu'il leur étoit essentiel de
 » saisir ; nous avons donc été forcés de

» leur en présenter toutes les faces nue-
 » ment & sous la forme la plus concise
 » & la plus simple; ainsi plusieurs vo-
 » lumes ont été insensiblement réduits
 » à trois, à deux, ensuite en un seul.
 » Cet abrégé anatomique du corps du
 » cheval n'en renferme pas moins tout
 » ce qu'il doit contenir d'intéressant
 » & de nécessaire; nous nous sommes
 » sur-tout austèrement attachés à l'or-
 » dre dans lequel toutes les portions à
 » envisager s'offrent naturellement au
 » scalpel, & nous avons eu cette satis-
 » faction que plusieurs de nos disciples
 » sont parvenus, sans autre secours que
 » celui de nos cahiers, à la découverte
 » de celles qui sont le plus compliquées ».

L'ouvrage de M. Bourgelat peut être regardé par les anatomistes comme une table indicative des différences remarquables qui existent entre le corps humain & celui de l'animal; ce fut l'anatomie des animaux qui fraya le chemin à celle de l'homme; dès qu'on s'occupait sérieusement de celle-ci, on négligeait l'autre. Une étude constante des deux auroit sans doute beaucoup augmenté les lumières qu'on a acquises; une comparaison rigoureuse & toujours suivie auroit multiplié les connoissances, prévenu

bien des écarts, & enrichi considérablement la physiologie des corps organisés. Les encouragemens & la protection que reçoit aujourd'hui l'art vétérinaire, produiront un jour ces lumieres; & il y a lieu d'espérer qu'on ne les attendra pas encore long-tems.

Supplément au dictionnaire abrégé de la fable de M. Chompré, ou interprétation des apologues & attributs d'un nombre de sujets fabuleux que les payens ont donnés à leurs fausses divinités, & qui peuvent avoir rapport aux mœurs & à la religion; revu & corrigé par M. E. Chompré. A Paris, chez Couturier fils, libraire, quai des Augustins, au coq; in-12. 154 pag.

Ce Supplément au Dictionnaire de la Fable est principalement destiné aux enfans; on leur présente des réflexions morales sur différens traits de la Mythologie. M. Chompré s'attache aussi à montrer les allusions que quelques-uns peuvent avoir à divers traits de l'Histoire Sacrée. On retrouve quelque ressemblance entre Chrétéis femme d'Acaste fils de Pélias, Roi de la Thessalie, qui se vengea de Pélée, jeune seigneur aussi chaste

qu'aimable qu'elle n'avoit pu faire consentir de répondre à son amour, en l'accusant auprès de son mari du même crime dont la femme de Putiphar accusa Joseph. Toutes les autres allusions de cette espèce que l'auteur croit découvrir, ne sont pas aussi marquées; il est difficile de voir dans la fable si connue d'Admette & d'Alceste quelques rapports avec Moïse fuyant de l'Égypte, se réfugiant dans la terre des Madianites chez Jethro dont il garda long-tems les troupeaux, & devint enfin le gendre. Les réflexions morales paroissent en général mieux saisies. Telle est, par exemple, celle-ci sur Achelous vaincu par Hercule. » On voit dans cette » fable une vraie peinture de la lâcheté, » qui toujours opposée au courage & à » la vertu, fait consister sa valeur dans » ses artifices, & qui ne pouvant vaincre » par la force comme le lion, se sert des » ruses du renard, mais presque toujours » avec honte & confusion ». Des réflexions de cette espèce ont de la justesse; si elles paroissent usées & triviales, elles sont neuves pour les jeunes gens.

Recueil chronologique & analytique de tout ce qu'a fait en Portugal la société dite de Jesus, depuis son entrée dans

118 MERCURE DE FRANCE.

ce royaume en 1540 jusqu'en 1759; mis au jour par ordre de Sa Majesté Très-Fidèle, & composé par le docteur Joseph de Scabra de Sylva, conseiller de la chambre des requêtes & procureur-général. A Lisbonne, chez Michel Manescal da Costa; & se trouve à Paris, chez Barrois, libraire, quai des Augustins; un vol. *in* 12. Prix 2 liv. 8 s. broché.

Cet ouvrage a paru à Lisbonne en 1767. La traduction que nous annonçons formera trois volumes *in* 12, dont le premier vient de paroître, & sera incessamment suivi des autres. On s'attache à montrer tout ce que les jésuites ont fait en Portugal depuis le moment où ils s'y établirent; c'est une histoire précise de la société dans ce royaume. Simon Rodrigues fut le premier religieux qui y fut appelé; il employa toutes sortes d'intrigues pour y former un établissement solide; ses successeurs continuèrent son ouvrage; les sciences & les lettres fleurissoient dans le royaume avant leur arrivée; il en existe encore des monumens incontestables; ils sentirent qu'elles s'opposeroient toujours à leurs progrès; ils trouvèrent le moyen de s'emparer des col-

lèges, de se charger de l'éducation de la jeuneſſe; ils s'approcherent des Rois pour gagner de leur confiance & pour en abuſer; le détail de leurs manœuvres & des maux qu'elles entraînent, étonne l'imagination; ils élevèrent le Roi Don Sébaitien. » Ces précepteurs corrompus » ne ſe propoſerent pas pour objet de » leurs ſoins, l'éducation d'un Roi qui de- » voit gouverner; tout au contraire, ils » s'attachèrent à former un novice, in- » capable de tout commandement, ſou- » mis à leur obéiſſance, & tout-à-fait » hors d'état de leur réſiſter. Pour parve- » nir à leurs fins, ils adoptèrent, comme » le moyen le plus propre, une direction » entièrement abſtraite, ce qui ſe rédui- » ſoit à des œuvres ſpirituelles de dévo- » tions continuelles, auſſi convenables & » auſſi ſaintes dans la vie religieuſe, que » peu propres & mal entendues pour faire » toute l'application d'un ſouverain, qui » doit avec juſtice à ſon royaume & à ſes » ſujets le tems que ce monarque diſtrait » avoit coutume d'employer dans des en- » tretiens myſtiques ». Ils parvinrent à empêcher ce prince de ſe marier, & quand on leur en fit des reproches, ils répondirent adroitement pour ſe juſtifier,

qu'il étoit impuissant ; ils finirent par le porter à cette malheureuse expédition d'Afrique où il périt. On les regarde ici comme la cause qui fit passer le Portugal sous la domination de l'Espagne. Ce volume est terminé par le détail de la conduite de ces religieux sous le regne du Roi Philippe IV , par lequel ils mirent la dernière main à leur plan , & porterent le coup mortel à la littérature Portugaise. Ils se servirent de l'*Index* Romain pour réussir à anéantir les bons livres , & à les remplacer par d'autres qui convenoient à leurs vues. « Leur projet étoit de ne nous » lire que ce qu'ils vouloient que nous » lussions , ni faire croire que ce qu'il leur » étoit avantageux que nous crussions ; tout » cela sous peine d'être taxés d'hérésie ou » tout au moins de passer pour mal affect- » tionnés à notre mere ; comme si cette » mere , pleine de tendresse , pouvoit ti- » rer quelque avantage des maux que l'on » avoit faits par le fer , par le feu , & » même par l'eau , à un si grand nombre » de ses enfans les plus dévoués & les » plus affectionnés qui avoient été dans ce » royaume & ses dépendances.

Cet ouvrage est curieux , & la suite en sera sans doute attendue avec impatience.

Supplément

Supplément à Chrysal, ou les nouvelles aventures d'une Guinée, traduites de l'Anglois; par Mylord Aleph. A Amsterdam, chez M. M. Key; & se trouve à Lyon, chez Pierre Cellier, libraire, quai St Antoine; & à Paris, chez Dufour, rue de la vieille Draperie, vis-à-vis Sainte Croix, près du Pont Notre-Dame, in-12.

On connoît les aventures d'une guinée; cette pièce douée de la parole est tombée entre les mains d'un chymiste à qui elle raconte ce qu'elle a vu chez les différentes personnes qui l'ont possédée. Ses voyages donnent lieu à plusieurs traits quelquefois plaisans, qu'on eût pu varier avec plus d'agrément & de goût; dans ce supplément elle appartient successivement à un officier, au valet-de-chambre d'un colonel, à une courtisane qui, pour se tirer d'une mauvaise affaire, la confie à un juge de paix, qui la rend au trésorier de l'Hôtel-Dieu, & fait le paiement d'un quartier de la pension du chapelain. Celui ci, en rentrant chez lui, la remet à sa femme qui va demander à la femme d'un évêque un bénéfice considérable qui vient de vaquer. La guinée la suit. Mylady

jouoit & étoit malheureuse, & par conséquent de mauvaise humeur. La femme du chapelain lui propose une revanche au piquet, se laisse gagner, & lui fait reprendre sa gaité; elle saisit ce moment pour lui parler de ce qui l'amenoit. Avez-vous foi aux rêves, lui dit-elle? J'en ai fait un cette nuit qui m'a frappée. Je me trouvois avec vous à la cour; on vous y distinguoit aisément par la richesse & l'éclat de vos habits; vous portiez sur-tout un collier de diamans de 5000 livres que vous m'aviez gagné en pariant avec moi, que le recteur de . . . étoit mort & que mon mari le remplaceroit. —Mais, il vient effectivement de mourir; je voudrois que votre rêve fût vrai; si le bénéfice vous accommodoit, le collier me feroit grand plaisir aussi. —Eh bien, Madame, il ne tient qu'à vous de le gagner, je consens à la gageure. —Soit, mais prenez-y garde, vous perdrez. —J'en courrai les risques.

La femme du chapelain remit à Mylady la guinée avec l'argent qu'elle avoit perdu; elle soupa avec elle; l'évêque paroissoit fort affligé de la mort du recteur; il avoit appris aussi celle de l'archevêque, & il trembloit pour lui-même. L'adroite

solliciteuse ne manqua pas de s'écrier que son songe se réalisoit ; le prélat ajoutoit foi aux songes , & demanda avec effroi ce qu'elle avoit rêvé. — Peu de chose, Monseigneur , mais il m'a semblé cette nuit que l'archevêque & le recteur étoient morts , que vous aviez été élevé à la place du premier , & que mon mari avoit obtenu celle du second. L'évêque réfléchit sur ce rêve , & ne douta point qu'il ne se réalisât ; il le regarda comme un avis du ciel qui lui apprenoit sa future élévation ; plein de cette idée il donna sur le champ le bénéfice. Le lendemain il alla à la cour solliciter à son tour l'archevêché ; mais celui qui en étoit pourvu vivoit encore ; le bruit de sa mort avoit été occasionné par une attaque d'apoplexie dont il étoit rétabli.

La guinée fait de nouveaux voyages ; elle passe en Hollande , en Allemagne , demeure quelques momens entre les mains du Roi de Prusse , qui la remet bientôt à d'autres ; un Juif l'attire ; comme elle étoit neuve , & que son maître passoit pour rougir les espèces , il la conserva précieusement pour rétablir sa réputation en la montrant. Revenue à Londres , elle parvient enfin au chymiste & disparaît.

124 MERCURE DE FRANCE.

Traduction de Salluste avec le texte latin, la vie de cet historien, des notes critiques & des variantes; par J. H. Dotteville, de l'Oratoire; troisième édition, revue & corrigée par l'auteur, & augmentée de deux plans de bataille, gravés en taille-douce; on y a joint la liste chronologique des éditions, des commentaires & des traductions de Salluste. A Paris, chez Lottin l'aîné, libraire-imprimeur ordinaire de Mgr le Dauphin & de la Ville, rue S. Jacq. au Coq & au livre d'or, in-12.

La précision, l'énergie & la vivacité des tableaux de Salluste, ont toujours fait regarder cet auteur comme un des plus difficiles à traduire. M. Dotteville, sans vaincre toujours les difficultés, a eu l'art d'en écarter plusieurs; il a taché de lui donner du naturel & de la clarté; deux éditions rapidement épuisées annoncent le succès de sa traduction; elle reparoit pour la troisième fois avec des changemens qui lui donnent un nouveau mérite; on y a joint le texte latin. M. Dotteville a consulté les meilleures éditions qu'il a conférées pour former la sienne; il a choisi parmi les variantes des différens manuscrits, celles qui lui ont

paru offrir un sens plus net , plus précis , & plus conforme au génie de Salluste ; il a mis les principales au bas de chaque page , & on remarque en général que les changemens tombent plus ordinairement sur les mots que sur le sens qui reste presque toujours le même. Cette partie de son travail n'a pas été la moins pénible ; quelquefois on ne parvient à réformer un texte que d'après des conjectures ; mais quelque soin qu'on ait pris pour les rendre plausibles , on sent toujours que le lecteur est en droit de dire ; il se peut que le texte fut ainsi , mais il pouvoit aussi être autrement. Ces embarras sont les memes pour tous les écrivains anciens ; mais Salluste en offre quelques - uns qui lui sont particuliers. Lorsqu'il s'agit de Cicéron ou de Tite - Live , &c. on est en droit de rejeter une expression , parce qu'elle est singulière ou inusitée ; cette raison n'a plus lieu à l'égard de Salluste ; il recherchoit ces façons de parler ; on lui reprochoit à Rome de l'affectation dans son style , il inventoit des mots nouveaux ou en faisoit revivre d'anciens lorsque ceux qui étoient d'usage lui paroissoient trop foibles pour rendre ses idées. La traduction de M. Dotteville est accompagnée

126 MERCURE DE FRANCE.

de notes destinées à éclaircir le texte , & à présenter quelques réflexions aux jeunes gens pour qui cet ouvrage est particulièrement fait.

Dialogues sur l'utilité des Moines rentés , avec cette épigraphe :

Semperne auditor tantùm ? Nunquamne reponam?

JUVEN. SAT. I.

A Paris , chez Desventes de la Doué , libraire , rue St Jacques , vis - à - vis le collège de Louis le Grand ; & à Dole , chez la Roche , libraire , grande rue , in-12. 135 pag.

Ces dialogues sont au nombre de sept ; les interlocuteurs sont , une Comtesse , un Marquis , un Chevalier & un Prieur de moines. Le marquis a un procès considérable avec des moines très riches ; en conséquence il en dit beaucoup de mal ; la comtesse & le chevalier essayent de les justifier ; ils insistent sur-tout sur l'utilité des moines rentés ; ils ne parviennent pas à convaincre le marquis ; c'est le prieur même des moines avec lesquels il est en procès qui en vient à bout ; il justifie les droits honorifiques & les gros revenus dont quelques abbayes jouissent ; ses rai-

sons ne sont pas toutes de la même force;
 « Nous n'avons usurpé, dit - il, ni nos
 » biens, ni nos droits honorifiques. Nous
 » avons les chartes de donation. Les re-
 » ligieux étoient pour lors aussi humbles
 » que nous devons l'être aujourd'hui, &
 » pourtant ils se sont fait rendre par des
 » personnes distinguées, les aveux & dé-
 » nombremens pour les fiefs qui rele-
 » voient de nos abbayes; ces droits ne
 » sont donc pas incompatibles avec l'hu-
 » milité religieuse. » On en convient;
 mais cela n'empêche pas que le marquis
 ne juge qu'il seroit peut-être mieux de
 ne les avoir pas donnés aux religieux qui,
 avec toute leur humilité, les exigent
 quelquefois plus rigoureusement que
 des particuliers élevés dans des idées
 vaines, & pénétrés de l'importance de
 leurs prérogatives, à qui l'on pardonne
 leur orgueil, parce qu'ils n'ont jamais
 fait vœu de n'en plus avoir. Quant à leurs
 biens les moines les doivent au travail
 de leurs peres & à la libéralité des sei-
 gneurs; tout le monde sçait qu'ils ont
 défriché une partie considérable de la
 France. Ce qui a augmenté leurs riches-
 ses, c'est qu'ils n'ont pu les dissiper; ils
 sont toujours mineurs, ne disposent de

128 MERCURE DE FRANCE.

rien, & le fonds reste toujours à la maison dans laquelle ils vivent. Le prieur montre combien les abbés commendataires & les décimes diminuent les revenus des abbayes; il prouve qu'avec ce qui reste, les moines font beaucoup plus de bien que les particuliers; le marquis persuadé abjure tous ses préjugés, & ne songe plus à plaider; il promet au moine de l'aller voir & de s'accommoder avec lui.

Mémoires de M. d'Ablincourt & de Mlle de S. Simon. A Amsterdam, chez M. M. Rey; à Lyon, chez Pierre Cellier, quai S. Antoine; & à Paris, chez Dufour, rue de la vieille Draperie, in-12.

Le chevalier d'Ablincourt, destiné dès le berceau à l'ordre de Malthe, alloit partir pour faire ses caravanes, lorsque son pere différa son départ pour le charger de terminer à Dijon une affaire importante, à laquelle son âge & sa goutte ne lui permettoient pas de donner ses soins. Le chevalier ne tarda pas à voir la meilleure compagnie de cette ville; il y devint amoureux de Mlle de S. Simon; il frémit de l'obstacle que l'état qu'on lui faisoit embrasser alloit opposer à ses vœux; il ne put cependant s'empêcher de se livrer

à sa passion ; Sophie l'aima ; il en obtint l'aveu ; quelque tems après elle rentra au couvent ; le chevalier ne put supporter son absence ; il étoit jeune ; il déguisa son sexe , & engagea sa nourrice à le conduire dans le même couvent sous le nom de sa nièce. Sophie fut surprise de sa démarche , s'en plaignit d'abord & finit par l'approuver ; il jouit pendant quelques mois de la vue de celle qu'il aimoit , s'observant assez pour ne pas laisser pénétrer le secret de son sexe ; Mlle de la Grange , une pensionnaire qu'on lui avoit donnée pour compagne , & qui couchoit dans sa chambre , fut la première qui en eut des soupçons ; elle ne tarda pas à se convaincre ; la curiosité du sexe est vive ; Mlle de la Grange n'eut point de repos jusqu'à ce qu'elle fût éclaircie ; elle profita du sommeil du chevalier pour dissiper tous ses doutes ; elle ne put lui cacher ce qu'elle avoit appris ; le jeune homme confondu , lui fit entendre que les suites d'un duel étoient la cause de son déguisement ; sa compagne le crut , l'aima , ne le lui cacha point , & le jeta dans le plus grand embarras. Dans le même tems M. de S. Simon amena à sa fille le baron d'Anilly , qu'il lui ordonna de regarder com-

me l'époux qu'il lui destinoit; les deux amans s'affligèrent beaucoup de cette nouvelle; ils cherchèrent en vain les moyens de détourner le malheur qui les menaçoit; ils sentirent qu'il falloit se séparer; la veille du jour où le chevalier devoit sortir du couvent, il eut une conversation très tendre avec Sophie. Mademoiselle de la Grange l'entendit & fit éclater sa jalousie; cette scène se passoit dans le jardin; on s'empressoit à appaiser une rivale furieuse, lorsqu'on vit arriver Messieurs de S. Simon & d'Anilly qui ayant entendu quelques mots, s'élançerent avec fureur sur le chevalier; celui-ci prit l'épée du baron, se défendit & sortit du couvent; il fut obligé de partir pour Malthe; il se rendit d'abord à Naples où il séjourna en attendant un vaisseau; il eut des bonnes fortunes auxquelles le souvenir de Sophie ne l'empêcha pas de se livrer. Une veuve très-riche lui proposa même de l'épouser & de faire sa fortune; il la refusa, se rendit à Malthe; une lettre de son pere qui lui apprenoit la mort de son frere, le ramena bientôt en France; il arriva à Dijon, le jour même où Sophie devoit être mariée au baron d'Anilly; elle avoit enfin consenti à cet hymen par-

ce qu'elle croyoit son amant infidèle & époux de la veuve de Naples qui lui avoit offert sa main; cette histoire étoit venue jusqu'à elle par l'indiscrétion de quelques chevaliers qui l'avoient écrite à leurs amis. D'Ablincourt désespéré, se perce de son épée; son pere vient le secourir, l'exhorte à vivre & l'envoie à l'armée; aussi-tôt qu'il est rétabli; le chevalier cherche la mort, & ne trouve que la gloire; il perd cependant un bras, & revient chez lui comblé des bienfaits du Roi; Sophie, pour comble de bonheur, perd son époux, qui regrette en mourant d'avoir fait son malheur, & la prie de donner sa main au chevalier; la veuve ne tarda pas à remplir les dernières intentions d'un mari expirant.

Nous ne dirons rien de ce roman qui offre quelquefois de l'intérêt, mais dont les événemens sont copiés d'après une foule d'autres ouvrages de cette espèce, & sont rarement vraisemblables.

Principes de la Religion & de la Morale,
extraits des ouvrages de Jacques Saurin, ministre du St Evangile; 2 vol. in-12. Paris, chez Vente, libraire, au bas de la Montagne. Ste. Geneviève.

La réputation que Jacques Saurin s'est faite dans la science de la religion & dans la morale ; le génie, le sentiment, l'érudition qui caractérisent ses écrits faisoient désirer qu'on en rendît la lecture utile aux Catholiques, en écartant tout ce qui ne s'accorderoit pas avec la doctrine de l'Eglise. Les ouvrages d'ailleurs volumineux de ce docteur avoient besoin d'être réduits ; c'est ce qui vient d'être exécuté fort heureusement dans les deux volumes que nous annonçons. Le rédacteur a rangé dans des articles séparés les principes immuables de la religion & de la morale qui sont développés avec tant de succès & de profondeur dans les écrits de Saurin. Ces principes ainsi présentés & rapprochés acquièrent encore plus de force & de lumière. Ils forment un cours parfait de morale & de philosophie chrétiennes. Ils deviendront des maximes de conduite pour les gens du monde, & des sujets de méditation pour les religieux ; ils seront utiles pour tous les états de la vie, & pour toutes les occasions délicates où l'homme a besoin d'être éclairé & guidé.

Lettre à l'Auteur d'une brochure intitulée :

J U I L L E T. 1769. 133
*Réponse à la défense de mon oncle, avec
cette épigraphe :*

Le mal qu'on dit d'autrui ne produit que du mal.

GRESSET.

A Amsterdam ; & se trouve à Paris,
chez Gauguery , libraire , rue des Ma-
thurins , au Roi de Dannemarck.

L'auteur estimable de cette lettre diste
des leçons d'honnêteté & d'égarde que les
hommes de lettres ne dévoient jamais
oublier , même dans leurs querelles. Il
dit en particulier à l'auteur de la *Réponse*.
« M. de V. a eu tort sans doute de s'é-
» carter du chemin de la gloire pour étra-
» ser ces essains d'insectes bourdonnans
» qui ont voulu l'empoisonner du venin
» de leurs piquûtes ; mais s'il avoit eu
» dans l'ame une portion de sensibilité
» plus limitée , il n'auroit peut-être pas
» produit tant de chef d'œuvres qui, mal-
» gré l'envie , vivront & feront honneur
» à la France tant qu'il y aura des hommes
» sur la terre. Les cœurs indifférens ne
» produisent que des choses indifféren-
» tes ; mais quoi qu'il en soit , s'il est per-
» mis d'être sensible , il n'est pas permis
» d'être méchant , même en se défendant

» contre la méchanceté, quand on veut
 » intéresser ses semblables.

» Je ne crois point ce que vous dites
 » de votre ennemi, comme je ne crois
 » point ce qu'il dit de vous. Vous êtes
 » tous deux fâchés & conséquemment
 » injustes. Cependant vous conviendrez
 » dans le silence de l'animosité que les
 » hommes perdent bien de l'estime & des
 » consolations à se traiter ainsi.

» Si quelque chose, Monsieur, pou-
 » voit vous dédommager du malheur
 » d'avoir senti la haine, d'avoir fait un
 » persifflage inhumain sur la mort d'un
 » vieillard, par cela seul respectable, &
 » d'avoir si maussadement traité de maî-
 » tre d'école le Sophocle & le Tacite
 » françois, ce seroit le courage que vous
 » avez eu d'attaquer un homme tel que
 » M. de V... dont la célébrité retombe
 » jusques sur ses ennemis qui, sans lui,
 » n'auroient peut-être pas été connus au-
 » delà du petit cercle de leur coterie. »



LETTRE de M. DE VOLTAIRE à l'Auteur des Ephémérides du citoyen, sur le Poëme des Saisons.

A Ferney, ce 7 Juin 1769.

M.

Vous donnez à M. de St Lambert les éloges qu'il a droit d'attendre d'un vrai citoyen & d'un écrivain tel que vous.

Vous ne ressemblez pas à celui qui fournit des nouvelles de Paris à la gazette suisse, & qui, en dernier lieu, parmi une foule d'erreurs injurieuses au gouvernement, à la réputation des particuliers & à l'honneur des lettres, a mandé que le poëme français des Saisons est inférieur au poëme anglais de Thompson; s'il m'appartenait de décider, je donnerais sans difficulté la préférence à M. de St Lambert. Il me paraît non seulement plus agréable, mais plus utile. L'Anglais décrit les saisons, & le Français dit ce qu'il faut faire dans chacune d'elles. Ses tableaux m'ont paru plus touchans & plus rians. Je compte encore pour beaucoup la difficulté de rimer surmontée. Les vers blancs sont si aisés à faire qu'à peine ce genre a-t-il du mérite. L'auteur alors,

pour le sauver de la médiocrité & de la langueur prosaïque, est obligé d'employer souvent des idées & des expressions gigantesques par lesquelles il croit suppléer à l'harmonie qui lui manque.

Despréaux recommandait, dans le grand siècle des arts, qu'on polît un écrit.

Qui dit, sans s'avilir, les plus petites choses
Fit des plus secs chardons des œillets & des roses ;
Et sçut même aux discours de la rusticité
Donner de l'élégance & de la dignité.

Je pense que M. de St Lambert a pleinement exécuté ce précepte. Peut-on exprimer avec plus de justesse & de noblesse à la fois l'action du laboureur ?

Et le soc enfoncé dans un terrain docile,
Sous ses robustes mains ouvre un sillon fertile ;

Voyez comme il peint auprès de ses
brébis & de son chien,

La naïve bergere assise au coin d'un bois,
Et roulant le fuseau qui tourne sous les doigts.

Comme toutes ces peintures si vraies
& si riantes sont encore relevées par la
comparaison des travaux champêtres avec
le luxe & l'oisiveté des villes !

Tandis que sous un dais la mollesse assoupie
Traîne les longs momens d'une inutile vie.

Thompson , que d'ailleurs j'estime beaucoup , a-t-il rien de comparable ?

Je ne fais même s'il est possible qu'un habitant du nord puisse jamais chanter les saisons aussi - bien qu'un homme né dans des climats plus heureux. Le sujet manque à un Ecoffais tel que Thompson. Il n'a pas la même nature à peindre. La vendange chantée par Théocrite , par Virgile , origine joyeuse des premières fêtes & des premiers spectacles , est inconnue aux habitans du cinquante-quatrième degré. Ils cueillent tristement de misérables pommes sans goût & sans saveur , tandis que nous voions sous nos fenêtres cent filles & cent garçons danser autour des chars qu'ils ont chargés de raisins délicieux. Aussi Thompson n'a pas osé toucher à ce sujet , dont M. de St Lambert a fait de si agréables peintures.

Un grand avantage de notre poëte philosophe c'est d'avoir moins parlé aux simples cultivateurs qu'aux seigneurs des terres qui vivent dans leurs domaines , qui peuvent enrichir leurs vassaux , encourager leurs mariages , & être heureux du bonheur d'autrui loin de l'insolente rapa-

138 MERCURE DE FRANCE.

cité des oppresseurs ; il s'éleve contre ces oppresseurs avec une liberté & un courage respectables.

Je fais bien qu'il y a des ames aussi basses que jalouses qui pourront me reprocher de rendre à M. de St Lambert éloges pour éloges , & de faire avec lui trafic d'amour propre. Je leur déclare que je ne saurais l'en estimer moins, quoiqu'il m'ait loué. Je crois me connaître en vers mieux qu'eux ; je suis sûr d'être plus juste qu'eux. Je raie les louanges qu'il a daigné me donner , & je n'en vois que mieux son mérite.

Je regarde son ouvrage comme une réparation d'honneur que le siècle présent fait au grand siècle passé pour la vogue donnée pendant quelque tems à tant d'écrits barbares , à tant de paradoxes absurdes , à tant de systêmes impertinens , à ces romans politiques , à ces prétendus romans moraux dont la grossièreté , l'insolence & le ridicule , étaient la seule morale , & qui seront bientôt oubliés pour jamais.

Permettez - moi , Monsieur , de vous parler à présent de la réflexion que vous faites sur les chaumieres des laboureurs , sur ces *cabanes* , sur ces *asyles du pauvre*. Vous condamnez ces expressions dans le

poëme des saisons que vous estimez d'ailleurs autant que moi.

Vous dites avec très - grande raison qu'une cabane ne peut pas être le logement d'un agriculteur considérable ; qu'il lui faut des écuries commodes , des étables faites avec soin , des granges vastes & solides , des laiteries voûtées & fraîches , &c.

Oui , sans doute , Monsieur , & personne n'est entré mieux que vous dans le détail de l'exploitation rurale. Personne n'a mieux fait sentir combien un laboureur doit être cher à l'état. J'ai l'honneur d'être laboureur , & je vous remercie du bien que vous dites de nous. Mais puisqu'il s'agit ici de fermiers , comparez , je vous prie , les hôtels des Fermiers - Généraux du bail de 1725 avec les logemens de nos fermiers de campagne , & vous verrez que les termes de chaumière , de cabane , ne sont que trop convenables. Les logemens des plus gros laboureurs en Picardie & dans d'autres provinces ont des toits de chaume.

Rien n'est plus beau à mon gré qu'une vaste maison rustique , dans laquelle entrent & sortent par quatre grandes portes cochères des chariots chargés de toutes les dépouilles de la campagne. Les colonnes de

chêne qui soutiennent toute la charpente sont placées à des distances égales sur des socles de roche, de longues écuries reçoivent à droite & à gauche. Cinquante vaches proprement tenues occupent un côté avec leurs genisses ; les chevaux & les bœufs sont de l'autre. Leur pâture tombe dans leurs crèches du haut des greniers immenses. Les granges où l'on bat les grains sont au milieu, & vous savez que tous les animaux logés chacun à leur place dans ce grand édifice, sentent très-bien que le fourrage, l'avoine qu'ils renferment, leur appartient de droit.

Au midi de ces beaux monumens d'agriculture, sont les basse-cours & les bergeries ; au nord, sont les pressoirs, les celliers, la fruiterie ; au levant, les logemens du régisseur & de trente domestiques ; au couchant s'étendent les grandes prairies pâturées & engraisées par tous ces animaux, compagnons du travail de l'homme.

Les arbres du verger chargés de fruits à noyaux & à pepins sont encore une autre richesse. Quatre ou cinq cents ruches sont établies auprès d'un petit ruisseau qui arrose ce verger. Les abeilles donnent au possesseur une récolte considérable de miel & de cire sans qu'il s'embarrasse de toutes

les fables qu'on a débitées sur ce peuple industrieux, sans rechercher très-vainement si cette nation vit sous les loix d'une prétendue reine qui se fait faire soixante à quatre-vingt mille enfans par ses sujets,

Il a des allées de mûriers à perte de vue; les feuilles nourrissent ces vers précieux qui ne sont pas moins utiles que les abeilles.

Une partie de cette vaste enceinte est fermée par un rempart impénétrable d'aubépine, proprement taillée, qui réjouit l'odorat & la vue.

La cour & les bassécours ont d'assez hautes murailles.

Telle doit être une bonne métairie; il en est quelques-unes dans ce goût vers les frontieres que j'habite, & je vous avouerai même sans vanité que la mienne ressemble en quelque chose à celle que je viens de vous dépeindre: mais, de bonne foi, y en a-t-il beaucoup de pareilles en France?

Vous savez bien que le nombre des pauvres laboureurs & des métaiers qui ne connaissent que la petite culture, surpasse des deux tiers au moins le nombre des laboureurs riches que la grande culture occupe.

J'ai dans mon voisinage des camara-

142 MERCURE DE FRANCE.

des qui fatiguent un terrain ingrat avec quatre bœufs, & qui n'ont que deux vaches. Il y en a dans toutes les provinces qui ne sont pas plus riches. Soyez très-sûr que leurs maisons & leurs granges sont de véritables chaumieres où habite la pauvreté. Il est impossible qu'au bout de l'année ils aient de quoi réparer leurs misérables asyles; car après avoir payé tous les impôts, il faut qu'ils donnent encore à leurs curés la dixme du produit clair & net de leurs champs; & ce qui est appelé dixme très-improprement, est réellement le quart de ce que la culture a coûté à ces infortunés.

Cependant, quand un paysan trouve un seigneur qui le met en état d'avoir quatre bœufs & deux vaches, il croit avoir fait une grande fortune. En effet, il a de quoi vivre, & rien au-delà; c'est beaucoup pour lui & pour sa famille; & cette famille connoît encore la joie; elle chante dans les beaux jours & dans les tems de récolte.

Ne sachons donc point mauvais gré, Monsieur, à l'aimable auteur des Saisons d'avoir parlé des *chaumieres* de mes camarades les laboureurs. Il est certain qu'ils seraient tous plus à leur aise si les seigneurs habitaient leurs terres neuf mois

de l'année comme en Angleterre. Non-seulement alors les possesseurs des grands domaines feraient quelquefois du bien par générosité à ceux qui souffrent, mais ils en feraient toujours par nécessité à ceux qu'ils feraient travailler. Quiconque emploie utilement les bras des hommes, rend service à la patrie.

Je fais bien qu'il y a plus de deux cens mille ames dans Paris qui s'embarrassent fort peu de nos travaux champêtres. De jeunes Dames soupant avec leurs amans au sortir de l'opéra comique, ne s'informent guères si la culture de la terre est en honneur; & beaucoup de bourgeois qui se croient de bonnes têtes dans leur quartier, pensent que tout va bien dans l'Univers, pourvû que les rentes sur l'hôtel-de-ville soient payées; ils ne songent pas que c'est nous qui les payons, & que c'est nous qui les faisons vivre.

Le gouvernement nous doit toute sa protection; c'est un crime de lèze-humanité de gêner nos travaux. C'en est un de nous condamner encore dans certains tems de l'année à une honteuse & funeste oisiveté, deux ou trois jours de suite. On nous oblige de refuser après-midi à la terre, les soins qu'elle nous demande, après que nous avons rendu le matin nos homma-

ges au ciel ; on encourage nos manœuvres à perdre leur raison & leur santé dans un cabaret, au lieu de mériter leur subsistance par un travail utile. Cet horrible abus a été réformé en partie ; mais il ne l'a pas été assez. Eh qui peut réformer tout ?

Est quadam prodire tenus si non datur ultra.

Je n'en dirai pas davantage, Monsieur, sur des sujets que vous & vos associés avez si bien approfondis pour l'avantage du genre humain.

J'ai l'honneur d'être, &c.

RÉPONSE de M. l'abbé Foucher, à la lettre de M. Bigex, insérée dans le Mercure de Juin 1769, pag. 151.

A Paris, le 17 Juin 1769.

MONSIEUR,

La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire m'est parvenue dans une province où j'ai fait quelque séjour. N'ayant pas les livres nécessaires pour vous faire réponse sur le champ, j'ai été forcé de la différer jusqu'à mon retour. Mais j'apprends, en arrivant à Paris, que votre lettre, datée du 30 Avril dernier, a paru dans le Mercure
dès

dès le premier du mois de Juin. Vous auriez peut-être mieux fait d'attendre les éclaircissemens que je ne pouvois manquer de vous donner ; mais vous étiez pressé de me traduire au tribunal du Public : il faut vous y suivre.

Pour le mettre au fait de cette petite contestation, je crois devoir copier en entier la note dont vous vous plaignez, & dont vous ne rapportez qu'un extrait. Elle est à la pag. 331 du XXVII vol. du recueil de l'académie des belles-lettres. Traitant dans un de mes mémoires des écrits de Zoroastre, je ne pouvois me dispenser de parler du *Sad-der*, poëme persan. Voici la note.

« Ce poëme est intitulé *Sad-der*, c'est à-dire,
 « les cent portes, parce que l'auteur divise son ou-
 « vrage en cent articles ou chapitres, contenant
 « des préceptes moraux & des pratiques de reli-
 « gion, qui sont comme des portes par lesquelles
 « on doit entrer dans le séjour des bienheureux.
 « M. de Voltaire, par une méprise assez singu-
 « liere, transforme en homme le titre de cet ou-
 « vrage. *Zoroastre*, dit-il, dans les écrits conser-
 « vés par *Sadder*, feint que Dieu, &c. L'auteur
 « du *Sad-der* n'est connu que sous le nom de fils
 « de Melic-Shah. D'ailleurs ce mage n'a pas con-
 « servé les écrits de Zoroastre, mais a prétendu
 « en faire un abrégé. Je parierois bien que M. de
 « V. n'a jamais lu le *Sad-der* ni le livre de M. Hy-
 « de. (Hist. univers. T. 1, p. 135.) »

Il y a ici une faute d'impression, dont je ne me suis pas aperçu en corrigeant les épreuves. Il faut lire, p. 35, & non p. 135.

J'avoue encore que je devois indiquer l'ouvrage de M. de V. sous le titre d'*Essai sur l'histoire générale*. Il ne faut point citer négligemment, lors même qu'on n'induit personne en erreur. Vous

voyez, Monsieur, que je sçais convenir de mes torts. Mais ce n'est - là qu'une minutie : venons à l'essentiel.

Vous m'accusez de n'avoir pas copié exactement les paroles de M. de V. d'avoir même altéré son texte pour lui donner un ridicule ; & pour le prouver, vous me présentez la véritable phrase de l'auteur de l'*Essai*, telle qu'elle se trouve à la pag. 63 de la nouvelle édition de 1761, T. 1. On y lit en effet : *Zoroastre dans les écrits que le Sadder a rédigés.*

« Vous voyez, me dites-vous, que l'auteur n'a point dit : *Zoroastre dans les écrits conservés par Sadder.* . . le Sadder ne peut pas être un homme, mais un écrit.»

M. de V. me presse encore plus vivement. « Les Italiens, vous disoit-il, sont le seul peuple de la terre chez qui on accorde l'article *le* aux auteurs : *le Dante, l'Arioste, le Tasse* ; mais on n'a jamais dit chez les Latins, *le Virgile*, ni chez les Grecs, *l'Homère*, &c. Il étoit donc impossible que *le Sadder* signifîât un homme, & non pas un livre.»

M. de V. qui s'imagine que j'ignore cet usage des nations, en prend occasion de m'avertir qu'il est nécessaire & décent que cette petite bévue soit corrigée de ma part. Il me prouve, par un passage du *Sad der*, qu'il faut citer juste les paroles de ceux qu'on veut critiquer ; & par un autre, que le calomniateur doit aller trouver son adversaire, s'humilier devant lui, lui-demander pardon.

En vérité, Monsieur, j'admire la douceur de votre ami. La bévue qu'il me reproche seroit, non pas une petite bévue, mais une bévue énorme, ou plutôt une infidélité criante. Il veut me juger, dit-il, par les loix du *Sad der* ; & cependant il a la

modération de passer sous silence la peine que le législateur m'auroit imposée. Sçavez - vous bien que cet écrivain rigide prescrit au coupable d'aller se prosterner devant l'offensé , & de lui présenter un grand vase plein d'or surmonté d'un poignard, en le rendant ainsi maître de sa fortune & de sa vie. M. de V. me rassure : il ne veut ni me ruiner ni me tuer.

Ecoutez-moi maintenant, Monsieur : il est tems que je plaide ma cause ; mon plaidoyer ne sera pas long.

Vous me citez une *nouvelle* édition de 1761 ; & vous ne dites rien de la précédente qui parut en 1756. C'étoit néanmoins la seule que je pusse consulter , lorsque je fis ma note. Les Tomes XXVII & XXVIII de notre recueil n'ont paru qu'en 1761 ; & comme nos volumes s'impriment lentement , mes mémoires sur la religion des Perses , qui sont des premiers dans le Tom. XXVII , étoient à l'impression en 1759 , ou 1760 au plus tard. Pouvois-je avoir égard à la *nouvelle* édition de 1761 , qui n'existoit pas ? Je ne la connois même encore à présent que parce que vous m'y renvoyez.

Ouvrez donc l'ancienne édition de 1756 , à laquelle vous auriez dû recourir le premier. Ouvrez , Monsieur , & lisez (T. 1 , p. 35 , lig. 3) ces paroles expresses que je copie sur le livre même : *Zoroastre dans les écrits conservés par Sadder.* Qu'en dites - vous ? Il n'y a pas moyen de reculer : vous avez vous-même prononcé votre arrêt , en convenant que ces paroles sont tranchantes , & que , dans cette phrase , *Sadder* ne peut signifier qu'un homme. M. de V. doit à présent être tranquille sur l'état de sa conscience : il voit bien que je ne suis pas coupable du péché d'*Hamimal*.

G ij

Il est vrai qu'il s'exprime d'une manière un peu différente dans la *nouvelle* édition de 1761, & j'en vois la raison. Je ne fus pas le seul à m'apercevoir de la méprise qui lui étoit échappée. Tous les gens au fait de la littérature orientale la remarquent ; & l'écho, formé par tant de voix, retentit jusqu'à lui : il voulut corriger cet endroit défectueux, & substitua ces mots : *Zoroastre dans les écrits que le Sadder a rédigés*. Mais la correction n'est pas heureuse. Malgré l'article *le*, l'idée d'un homme se présente toujours à l'esprit ; car on n'a jamais dit qu'un livre en ait rédigé un autre : un écrivain seul est rédacteur. M. de V. n'étoit encore qu'à demi détrompé, & peut-être ne faisoit pas attention dans ce moment que l'auteur du *Sad-der* n'est pas Italien.

De plus *rédigé* ne vaut pas mieux que *conserver*. Dans la vérité, l'auteur du *Sad-der* n'a ni conservé ni rédigé les écrits de Zoroastre. Ces écrits, vrais ou supposés, existoient depuis long-tems dans la secte des Ghébres, lorsqu'un Mage, il y a 250 ans ou environ, en publia un abrégé dans un poëme en langue persanne, qu'il intitula *Sad-der*. Nous avons des ouvrages sous le titre de *Morale de l'Évangile*, *Morale du Nouveau Testament*. Dira-t-on que ces livres, ou les auteurs de ces livres, ont conservé ou rédigé l'Évangile & le Nouveau Testament ?

Ainsi, Monsieur, quand j'aurois eu dans les mains la *nouvelle* édition de *l'Essai sur l'Histoire générale*, il m'auroit encore paru très-vraisemblable que M. de V. n'avoit point lu le *Sadder*, ou qu'il n'y avoit jetté qu'un coup d'œil trop-rapide pour s'en former une idée juste. Je n'y trouve point à redire. Un bel esprit comme lui n'est pas fait pour s'occuper d'un livre aussi dégoûtant ;

lorsqu'il n'est pas obligé d'en faire une étude. Il n'a point entrepris de traiter à fond de la religion des Perses : il n'en parle qu'en passant ; & ce qu'il en dit ne remplit pas deux pages entières , au moins dans l'édition de 1756. Un écrivain , qui veut toucher en peu de mots ces sujets épisodiques , ne donne souvent qu'un résultat de lectures superficielles , & s'expose à des méprises. Mais quel est l'auteur qui puisse se flatter d'en être tout-à-fait exempt ? Prendre un mot persan , qu'on n'entend point , pour le nom d'un prêtre , pendant que c'est le titre d'un livre , ne sera jamais une faute grave aux yeux des gens sensés. Dieu nous préserve de plus grandes erreurs. Elles sont , pour l'ordinaire , l'apanage de ceux qui se piquent de tout sçavoir ; & je ne crois pas que M. de V. ambitionne ce privilege.

Vous voulez cependant qu'il ait lu & bien lu le *Sad-der*. Eh , Monsieur , ne me tirez pas de mon erreur , si c'en est une. Moins ce plat livre aura été connu de votre ami , & plus sa méprise me paroîtra légère & pardonnable. Au reste la preuve que vous alléguez n'en est pas une. Qui croira jamais que M. de V. au bout de quinze ou vingt ans soit encore assez plein du *Sad-der* pour en traduire exactement des passages entiers , & pour citer les articles où ils se trouvent ? Retenir mot pour mot des textes d'un latin plus que barbare , seroit un effort de mémoire qui tiendroit du prodige. Avouez de bonne foi , Monsieur , que vous avez rafraîchi la sienne en mettant le livre sous ses yeux.

Je finis par vous protester que je n'ai point eu le dessein de contrister M. de V. , encore moins de l'offenser. Si j'avois voulu le critiquer , il m'étoit facile d'en trouver l'occasion , sans sortir même

de l'endroit où il parle de la religion des Perses. Mais sa méprise sur le *Sad-der* me parut *singulière* : elle étoit neuve, & se plaça d'elle-même au bout de ma plume. Je crus que votre ami seroit plus tenté d'en rire que de s'en fâcher.

J'ai l'honneur d'être très-parfaitement,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant
serviteur, FOUCHER, de l'académie
des inscriptions & belles-lettres.

A C A D É M I E S.

I.

La Rochelle.

L'ACADÉMIE royale des belles-lettres de la Rochelle tint, le 12 Avril dernier, son assemblée publique qui fut honorée de la présence de Mgr de Crussol, évêque de cette ville. M. Arcere, supérieur de l'Oratoire, ouvrit la séance en qualité de directeur, par *des observations sur le premier volume. de l'histoire de France; par l'abbé Velly*. Il prouva contre cet écrivain
1°. Que les bénéfices civils sous la première race & les fiefs ne doivent pas être confondus, & il en assigna la différence:
2°. Qu'il n'est pas vrai que les loix féo-

dales ayent été la base & le fondement de la Regale : 3°. Qu'on ne doit pas présumer, ainsi que le prétend l'historien national, que Charlemagne ne sçût pas écrire : 4°. Que l'Austrasie ou France Orientale avoit bien plus d'étendue que ne lui en donne l'abbé Velly.

M. l'abbé Gervaud, professeur de rhétorique au collège royal, fit part à l'assemblée de quelques réflexions envoyées à l'académie par M. Montaudouin son associé, *sur les Guerres de Commerce*. L'auteur, aussi profond dans la théorie de cet art qui fait son état, que versé dans tous les genres de littérature, se plaint du reproche que l'on fait injustement au commerce. Il n'a jamais été un sujet de discorde entre les nations. Il parcourt, pour soutenir son opinion, les différentes guerres qui ont armé depuis un siècle l'Europe entière, & il trouve que la cause de cet embrasement, bien loin d'être imputée au commerce, a toujours eu sa source dans de grands intérêts, dans des vues ambitieuses, dans la politique ou la rivalité des princes, & sur-tout dans le fanatisme.

Cette lecture fut suivie de celle que fit M. de la Faille, secrétaire de l'académie, de la préface de *son traité des coquillages*

de mer, de terre & d'eau douce du pays d'Aunis. Cet ouvrage mériteroit d'être connu. La Zoomorphose qui a paru en 1757, sous le nom de M. d'Argenville, n'en est que l'extrait. Le grand nombre de planches, dessinées d'après nature dont il est orné, exige des frais considérables, & demanderoit des secours. Les sciences & les arts en ont trouvé plus d'une fois dans la capitale; pourquoi la province, quand il s'agit des progrès & de la gloire des lettres, n'auroit-elle pas ses amateurs & ses Mécènes? Nous ne suivrons point M. de la Faille dans tous les détails où il paroît descendre sur la forme & la structure, la robe & les couleurs, la variété & l'utilité des coquillages du pays d'Aunis, non plus que dans la description qu'il fait des vers & des insectes qui s'y logent, de leur vie, de leur manœuvre, de leur génération, &c. Tous ces objets traités avec ordre & l'étendue convenable ne peuvent être ici qu'indiqués.

M. de la Coste, avocat, lut ensuite un essai sur l'*Eloge public*. L'auteur remontant à son origine, prouve qu'il étoit aussi ancien que la société. Rome & la Grèce se disputent l'honneur d'avoir prononcé le premier éloge public. Ces deux rivales en firent, l'une un ressort de sa politique,

l'autre un objet d'émulation, ce qui porta ce genre d'éloquence au point de perfection où il parvint sous Cicéron, Appius, César, Antoine & Pline, &c.

M. le Fevre de Marcouville, avocat en parlement, termina la séance par la lecture d'une *Épître chagrine en vers*, dans laquelle il essaie de peindre l'innocence des mœurs dans les premiers âges & leur corruption dans les derniers. On n'en citera que le morceau suivant :

Au tems de Saturne & de Rhée,
 Où regnoit la divine Astrée,
 La vertu voyoit ses autels
 Encensés par tous les mortels;
 L'ame pour la raison formée,
 Au bien sans peine accoutumée;
 Y tendoit de son propre choix,
 Et sa volonté toujours libre
 Conservoit un juste équilibre
 Qui du mal suspendoit le poids.
 Sans soins, sans desirs, sans envie,
 Dans le bonheur & dans la paix
 Chacun jouissoit de la vie,
 Et ne craignoit point les regrets
 Dont, parmi nous elle est suivie.
 Une table toujours servie
 Par la nature & sans apprêts,
 Au lieu du poison délectable

Qu'affaïsonne un art détestable ,
 Offroit la santé dans ses mêts.
 Le Cœur recevoit le convive :
 L'amitié prévenante , active ,
 Servoit des fruits avec des fleurs ,
 Et la gaité douce & naïve ,
 Du repas faisoit les honneurs.

I I.

Montpellier.

La société royale des sciences de Montpellier a tenu , le 19 Avril , son assemblée publique d'après Pâque. M. de Ratte , secrétaire perpétuel de cette compagnie , a ouvert la séance par la lecture d'un programme pour le prix de cette année 1769. Voici ce programme en entier.

La Société royale des sciences , établie à Montpellier , avoit proposé pour le sujet du prix de 1768 la question suivante :

On suppose des étangs situés le long d'une côte , séparés de la mer par un long banc de sable auquel on donnera simplement , si l'on veut , le nom plus général de plage. Pour établir dans cette supposition des communications entre la mer & ces étangs , ce qui ne peut manquer d'être utile à bien des égards , il faut pratiquer en certains en-

JUILLET. 1769. 155

*droits de la plage, des ouvertures appellées
graux. Quelle est la théorie de ces graux &
la meilleure maniere de les construire ?
Quels sont aussi les meilleurs moyens de
les entretenir & d'empêcher qu'ils ne se fer-
ment par les dépôts de sable & les attéris-
semens que la proximité de l'embouchure
d'une grande riviere ou d'autres causes peu-
vent occasionner ?*

Elle a adjugé ce prix à la pièce N^o. 4 :
qui a pour devise :

*Geminum gracilis Mare separat Isthmus ,
Nec patitur conferre fretum. Lucan.*

dont l'auteur est M. Pouget , correspon-
dant de la société royale & de l'académie
des sciences & belles-lettres de Toulouse.

La société royale voulant procurer , au-
tant qu'il sera possible , le progrès & l'a-
vantage du commerce & de l'économie
rurale par l'application des sciences dont
elle s'occupe , & entrer par-là dans les
vues de celui de ses membres, qui donne
tous les ans une somme de 300 liv. pour
cet objet d'émulation, propose pour le
sujet du prix de 1769 la question sui-
vante :

*Quels sont les principaux caractères des
terres propres à la production des grains ?*

G vj

*Assigner les défauts de celles qui sont propres à en produire, & les moyens d'y remédier ou de tirer de ces mêmes terres un meilleur parti. **

Ce prix est une somme de 300 livres, donnée, comme on vient de le dire, par un des membres de la Société royale & destinée à l'auteur qui, au jugement de cette compagnie, aura le mieux réussi sur le sujet proposé.

Ils ne mettront point leurs noms à leurs ouvrages, mais seulement une sentence ou devise. Ils pourront attacher à leur écrit un billet séparé & cacheté, où seront avec la même devise, leurs noms, qualités & adresse; ce billet ne sera ouvert qu'en cas que la pièce ait remporté le prix.

On adressera les ouvrages, francs de port, à M. de Ratte, secrétaire perpétuel de la société royale des sciences à Montpellier, ou on les lui fera remettre entre les mains. Dans le second cas le secrétaire en donnera, à celui qui les lui aura remis, son récépissé, où seront marqués la

* L'intention de l'Académie avoit d'abord été de ne comprendre, dans cette question, que les terres du bas Languedoc, mais en limitant ainsi les conditions au problème, on eût mis la plupart des étrangers dans la nécessité de s'exclure eux-mêmes du concours au prix.

J U I L L E T. 1769. 157

devise de l'ouvrage & son numéro, selon l'ordre ou le tems dans lequel il aura été reçu.

Les ouvrages seront reçus jusqu'au 31 Décembre de cette année 1759 inclusivement.

La société, à son assemblée publique d'après Pâque 1770, proclamera la pièce qui aura mérité le prix.

S'il y a un récépissé du secrétaire pour la pièce qui aura remporté le prix, le trésorier de la compagnie le délivrera à celui qui rapportera ce récépissé. S'il n'y a pas de récépissé du secrétaire, le trésorier ne délivrera le prix qu'à l'auteur qui se fera connoître ou au porteur d'une procuration de sa part.

Après le programme, M. de Ratte a lu l'extrait de la pièce qui a remporté le prix sur la question de la théorie des graux.

A cette lecture a succédé celle d'une dissertation sur la nature & les usages de la couleur verte des plantes. M. Venel, auteur de cet écrit, y prouve que cette verdure ou couleur verte, loin d'être, comme on l'imagine communément, un simple mode ou accident, une disposition particulière de la surface des plantes, est une substance, un corps distinct, une matière particulière qui peut être séparée de ces

158 MERCURE DE FRANCE.

végétaux, ramassée & soumise à toutes les épreuves chymiques, & qui peut aussi être replacée sur la surface, d'où on l'a enlevée, ou sur la surface d'un autre corps, & le colorer ou le peindre en vert. Quoique cette matière colorante, qui est une espèce de vernis naturel, ne soit pas exactement résineuse, elle a, comme les résines, la propriété d'être insoluble dans l'eau, appliquée directement & immédiatement. Son usage principal est le même que celui de nos vernis artificiels; elle défend les plantes de l'action destructive de l'eau, & par-là elle les préserve de la perte de leurs suc.

M. de Ratte a lu ensuite l'éloge de M. Romieu. Cet académicien, enlevé à la fleur de son âge, avoit des connoissances très-variées. Il s'étoit appliqué avec succès à la théorie de la musique, & c'est à lui que l'on doit la découverte du moyen de produire naturellement les sons harmoniques graves. * Un des mémoires qu'il a donnés sur l'agriculture, a été imprimé par ordre des états de Languedoc. Les recueils de l'académie royale des

* M. d'Alembert, dans ses élémens de musique théorique & pratique, parle avantageusement de cette découverte de M. Romieu.

sciences de Paris pour 1756 & 1758 contiennent deux autres mémoires de M. Romieu envoyés à cette académie par la société de Montpellier pour entretenir l'union intime qui doit être entre elles, comme ne faisant qu'un seul & même corps.

M. Fouquet a décrit les singularités de la maladie d'une fille qui, depuis six ans, rend périodiquement des pierres par la bouche. Il a fait dans son mémoire quelques réflexions sur la formation de ces calculs en général & sur leur composition.

M. de Ratte a terminé la séance par un mémoire sur les principales circonstances du passage de Vénus sur le disque du soleil, au mois de Juin 1769.

I I I.

*Prix proposé par la Société royale
d'Agriculture d'Orléans.*

La société convaincue qu'elle ne coopérera jamais plus utilement aux progrès de l'agriculture, qu'en cherchant à éclaircir les questions importantes d'économie, qui ont une liaison également intime & nécessaire avec ce premier de tous les arts, & ne peuvent être réduites en pratique,

165 MERCURE DE FRANCE.

sans influer de la maniere la plus efficace sur ses bons ou ses mauvais succès, a cru qu'elle rempliroit sûrement ce grand objet, en distribuant des prix aux mémoires qui auront mieux traité des sujets relatifs à cette matiere importante.

Le prix qu'elle se propose maintenant de distribuer, & qu'elle doit au zèle de M. l'intendant de la généralité d'Orléans, pour le bien public, sera de la valeur de six cens liv. & sera accordé au mémoire qui aura résolu, de la maniere la plus satisfaisante, la question qui suit :

Le commerce de tous les états de l'Europe étant assujetti à des droits d'Entrée & de Sortie, & à des prohibitions souvent réciproques des productions de leur territoire, & des ouvrages de leur industrie, on demande : Quel seroit l'avantage ou le désavantage d'un royaume qui rendroit le premier à son commerce une liberté & une immunité complètes ?

On observe, en premier lieu, que le commerce peut être gêné de plusieurs manieres :

1°. Quand l'état qui vend les productions de son territoire ou les ouvrages de son industrie, établit sur eux des droits de sortie, sans que l'état qui les achette, établisse des droits d'entrée.

2°. Quand en même tems l'état qui vend établit des droits de sortie, l'état qui achette établit des droits d'entrée.

3°. Quand l'état qui achette établit des droits d'entrée, sans que l'état qui vend établisse des droits de sortie.

La société desire que, pour approfondir la question intéressante proposée ci-dessus, on examine successivement quel doit être respectivement sur l'agriculture & sur le revenu de l'état qui vend les productions de son territoire & les ouvrages de son industrie, & de l'état qui les achette, l'effet des droits d'entrée & de sortie, dans les trois hypothèses qu'on vient d'exposer?

On observe, en second lieu, que le commerce peut être non-seulement gêné, mais encore qu'il peut être interdit d'état à état.

1°. Par une prohibition générale & réciproque de toute espèce de productions du territoire, & d'ouvrages de l'industrie des deux états.

2°. Par une prohibition particulière de quelque espèce de productions du territoire ou d'ouvrages de l'industrie.

3°. Par une prohibition restreinte à la nécessité du transport du territoire ou des

ouvrages de l'industrie , par les vaisseaux ou autres voitures de la nation , chez laquelle elles croissent , & où elles sont mises en œuvre.

On observe , en troisième lieu , que la prohibition peut être ,

1°. Réciproque dans tous les états.

2°. Qu'un état peut prohiber la sortie des productions de son territoire & des ouvrages de son industrie , sans que l'entrée en soit prohibée dans les autres états.

3°. Que les états voisins ou étrangers quelconques peuvent prohiber l'entrée des productions du territoire ou des ouvrages de l'industrie d'un autre état , sans que l'état qui les cultive ou les travaille , en prohibe la sortie.

La société desire encore qu'on examine l'effet respectif de ces prohibitions totales ou partielles , réciproques ou seulement particulières sur l'agriculture & le revenu de l'état qui vend ou peut vendre , & de l'état qui achète ou peut acheter.

Elle souhaite sur-tout qu'on fasse l'application des principes qu'on aura développés , à la situation dans laquelle se trouvent toutes les Colonies Européennes dans les trois autres parties du mon-

J U I L L E T. 1769. 163
de , & spécialement au fameux acte de
navigation de l'Angleterre.

La société prie ceux qui concourront au
prix : & travailleront à donner la solution
demandée , de la démontrer d'une ma-
nière précise & palpable, & en employant,
autant qu'il sera possible , des preuves de
calcul dont ils peuvent supposer les don-
nées , comme ils le jugeront à propos.

Ce prix sera délivré au mois de Jan-
vier 1771.

Toutes personnes seront admises à con-
courir , à l'exception des membres de la
société , & des associés résidens qui ont
séance & voix délibérative dans ses as-
semblées.

Les pièces pourront être écrites en la-
tin ou en françois , & les auteurs seront
libres de leur donner toute l'étendue
qu'exigera le développement du sujet.

Ils ne mettront point leur nom sur leur
ouvrage , mais un numéro & une devise ,
& ils y joindront un billet cacheté , sur
l'extérieur duquel seront écrits le numéro
& la devise de la pièce , & dans lequel
ils écriront leur nom & leur demeure.
Ces billets ne seront ouverts qu'après le
jugement de la société , sur le mérite des
ouvrages qui auront concouru.

Les pièces seront adressées à M. l'in-

tendant de la généralité d'Orléans, lequel fera passer à l'adresse que les auteurs indiqueront le récépissé de M. l'abbé Loiseau l'aîné, chanoine de l'église d'Orléans, & secrétaire perpétuel de la société. Il est nécessaire qu'elles lui parviennent, au plus tard, dans le courant d'Octobre 1770.

Le secrétaire délivrera le prix, sans autre formalité, à celui qui lui présentera le récépissé de l'ouvrage couronné.

I · V.

Berlin.

L'académie royale des sciences & belles-lettres tint, le 6 Juin, son assemblée publique, à l'occasion de l'anniversaire de l'avènement de S. M. au trône. M. le professeur Formey, secrétaire perpétuel, fit l'ouverture de cette assemblée par un discours.

Ensuite, il déclara que la classe de philosophie expérimentale avoit adjudgé le prix de cette année à la pièce, dont la devise étoit :

Mihi cetera laudem

Facta ferant ; hæc dira meo dum vulnere pestis

Pulsa cadat, patriam remeabo inglorius urbem.

J U I L L E T. 1769. 165

Sur quoi le billet cacheté ayant été ouvert, on y trouva le nom de M. Jean-Jacques Meyen, maître en philosophie & pasteur à Coblentz, dans la Poméranie-Citérieure. Les autres billets cachetés furent brûlés. Le secrétaire lut l'analyse de la pièce victorieuse, faite par M. Lambert. Il indiqua la question que la classe de philosophie spéculative propose pour l'année 1771. Enfin, il annonça que l'académie fondeoit un nouveau prix, procédant d'un legs de feu M. le conseiller-privé Eller; que ce prix de 50 ducats seroit donné tous les quatre ans, & qu'il auroit pour objet des questions relatives à la culture des campagnes, à celle des jardins & aux matieres comprises dans l'économie rurale. La premiere de ces questions fut énoncée. M. le professeur Thiebault lut la suite d'un mémoire sur le style, qu'il avoit commencé dans l'assemblée publique du mois de Janvier dernier, & M. Bitaudé termina la séance, en lisant le second chant d'un poëme en prose, auquel il travaille, & qui sera intitulé : *Guillaume, ou la Fondation des Provinces-Unies.*

O P É R A.

L'ACADÉMIE royale de musique a remis, le 13 Juin, le ballet héroïque de *Zaïs*, dont les paroles sont de Cahusac, & la musique de Rameau. Le Public, qui a vu long-tems, avec chagrin, une union de talens si disproportionnée, a encore sous les yeux des exemples de ces mésalliances qui nuiront éternellement à la perfection des ouvrages qu'on lui présente, & l'on peut remarquer, à la honte des lettres, qu'elles ont été presque toujours au désavantage de la musique.

De toutes les foibles copies que l'on s'est avisé de faire du *Curieux impertinent* de Destouches; on ne sçauroit disconvenir que celle-ci ne soit la plus déraisonnable. Le génie *Zaïs*, qui a trouvé le moyen de plaire à la bergere *Zélidie*, sous l'habit de berger, craint que l'ambition ne la séduise. Il fait éprouver sa fidélité par *Cindor* son confident, auquel il confie sa puissance. *Zaïs* disparoît, & dans le moment les vapeurs légères répandues dans le palais laissent voir les groupes qui en font les ornemens. Le premier de

ces groupes représente l'*Oracle* ; le second, *Zénide* ; le troisième, *Zelindor*. Ces figures immobiles sont représentées par différens acteurs & actrices, & Cindor leur dit :

De ce séjour brillant , ornemens insensibles ;

Images du plaisir , animez-vous , vivez.

Les groupes s'animent , & pour amuser Zélidie , les statues sous des formes visibles célèbrent dans leurs jeux les douces loix qu'elles suivent.

Toutes ces choses , pour être incroyables , n'en sont pas moins vraies. Elles annoncent le moment le plus intéressant de tout le spectacle. La pantomime qui représente la scène de *Charmant* & de *Lucinde* , est la plus éloquente , & l'on peut dire la mieux écrite de la pièce par les sentimens naïfs & touchans que Mlle Guimard y exprime à chaque pas.

Ni les plaisirs , ni la magnificence du génie ne tentent point la bergere fidèle ; & la foudre , qui s'allume ensuite sous ses pieds , ne l'effraie que pour son amant. Elle ne se laisse pas même séduire par l'espoir de devenir plus belle. Elle est satisfaite de ses charmes , puisqu'elle leur doit l'amour de Zais. Après une telle

épreuve Zais devoit bien être content ; mais ce génie inquiet n'est pas encore convaincu. Il veut l'éprouver lui même sous les traits de Cindor, & il est plus heureux que sage. Sa maîtresse demeure constante en apprenant son infidélité supposée ; enfin il se fait connoître , & la splendeur de son rang allarme plus la bergere qu'il ne la flatte. Mais généreux à son tour , il prend l'anneau mystérieux dans lequel réside toute la puissance des génies , & le rompt afin d'avoir le plaisir de mourir avec celle qu'il aime. Il auroit peut-être été plus simple de la rendre immortelle avec lui. C'est ce que fait le souverain génie Oromasès qui descend sur un nuage , & qui , touché de l'amour des deux amans , rétablit Zais dans ses droits qu'il fait partager à Zélidie.

La musique de cet opéra, noble, harmonieuse & souvent agréable , est digne d'être sortie de la plume de son célèbre auteur , & ce grand homme n'auroit point défavoué l'air que danse Mlle Guimard & M. Gardel, ni celui de *coulez mes pleurs*, que chante très-bien Mlle Beaumenil. Ces deux morceaux , également pleins de sentimens & d'expression , sont , le premier de M. Trial , & le second de M. le Berton ,

Berton , tous deux directeurs. Les ballets du premier acte sont de M. Laval ; ceux du second & du troisième , de M. Vestris , & le quatrième , de M. Lany. Les uns & les autres sont beaucoup de plaisir. Ils sont exécutés avec applaudissement par Mlle Guimard & M. Gardel , par Mlle Heinel & M. Vestris , par Mlle Asselin & M. d'Auberval , & par Mlle Allard qui a excité la plus grande joie en reprenant son pas dansé par Mde Pitrot dans les premières représentations. M. le Gros , qui a très-bien rempli le rôle de Zaïs , a sur-tout chanté son air avec une supériorité qui fait connoître qu'il est également maître de sa voix & de son art. Parmi les éloges que l'on vient de donner aux acteurs qui font le succès de cette reprise , on ne doit point oublier ceux qu'a mérités Mlle Garus , jeune débutante , dont la voix a paru agréable & brillante , & qui fait concevoir de justes espérances , lorsqu'elle aura banni cette timidité qui nuit aux talens naissans , mais qui fait honneur à sa modestie.

COMÉDIE FRANÇOISE.

ON a continué avec succès les représentations de *Julie*; cette pièce intéressante qui fait honneur aux talens de M. Desnon, n'a rien perdu à l'impression. Elle paroît tirée d'un conte de M. de la Dixmerie que l'on trouve dans le troisième volume de son recueil, sous le titre du *Sage, honteux de l'être*. Les principaux acteurs du drame ont beaucoup de rapport avec ceux du conte. Lisimond ou le bon pere, ressemble assez à Sericourt. L'injustice des hommes les a dépouillés de leurs biens, & les a forcés de se retirer à la campagne & d'y vivre avec les paysans. Tous deux ont une fille qui fait la consolation de leur vieillesse, & qu'ils élèvent dans la simplicité de l'état qu'ils ont embrassé. La seule différence qu'on peut remarquer entre eux, c'est que Lisimond connoît sa naissance qui est distinguée, & que Sericourt doute de la sienne. Dorval, dans le roman, a été livré toute sa vie au tourbillon des plaisirs; il a été l'homme du jour. Fatigué de ce mérite frivole, il n'a pas eu la force d'y renoncer

ouvertement. Le hasard le conduit à la campagne où il devient amoureux de Cécile, la fille de Sericourt; la connoissance qu'il a du caractère de ce vieillard l'oblige à racher ses titres, son rang & ses richesses; ils seroient un obstacle à ses vœux & il achète une petite terre voisine, en prend le nom & paroît n'avoir que ce seul bien sur la terre; il se fait connoître par les bienfaits qu'il répand sur ses vassaux, ce qui lui facilite les moyens de se lier avec Sericourt. Dans le drame, Damis a toutes les vertus de Dorval, sans en avoir les foiblesses; il s'est retiré dans sa terre pour se distraire des embarras d'un procès considérable d'où dépend toute sa fortune & qui doit être jugé incessamment. Voisin du séjour de Lisimond, il y a vu Julie, a conçu pour elle la passion la plus tendre & la plus pure; il vient souvent partager les fêtes du village que la présence de Julie embellit; il ne lui a point caché son amour; mais il ignore si elle y répond.

Julie cependant est sensible; son pere apperçoit un changement dans son caractère; il craint de la perdre; c'est le seul bien qu'il a sauvé du naufrage; il le console de la perte de tous les autres; il a avec elle une conversation dans laquelle il tâche de la prémunir contre les entreprises

d'un amant qui voudroit l'enlever à son pere. « Je ne suis point injuste , lui dit-
 » il , ton cœur est libre ; je ne veux point
 » l'assujettir ; je ne veux pas même péné-
 » trer trop avant dans ses replis ; mais tu
 » es dans un âge où le piège est sous tes
 » pas ; tu as besoin d'un guide , tu as be-
 » soin d'un ami. L'amour est une passion
 » dont les progrès sont d'autant plus dan-
 » gereux que souvent ils sont insensibles ;
 » il prend toutes sortes de formes pour
 » séduire ; il se déguise même sous les
 » traits du devoir. Je ne prétends pas que
 » tu sois toujours insensible à un penchant
 » aussi naturel , & que tu fais si bien inf-
 » pirer ; mais je veux , mais je dois t'ar-
 » mer contre des séductions qui ne lais-
 » sent après elles que des regrets ; contre
 » des goûts passagers dont tant de mal-
 » heureuses femmes ont été les victimes.
 » Sur-tout ne laisse jamais égarer tes desirs
 » loin d'un état où le ciel t'a bornée ; l'i-
 » mage du bien-être séduit , l'amour-
 » propre s'y joint , & l'on est tout étonné
 » de trouver le malheur sous les dehors
 » d'une appaënte félicité. »

J U L I E.

Je vous remercie , mon pere. Mille idées confuses se dissipent à mes yeux :

J U L I E T. 1769. 173
chaque mot que vous me dites est une
consolation qui coule dans mon cœur.
Oh ! me voilà bien armée, je vous assure.

L I S I M O N D.

Tu avois donc besoin de l'être ! tu rougis : je ne t'en demande pas davantage...
Ainsi, ma chere Julie, je suppose qu'un
amant usant des droits qu'il pourroit
avoir sur ton cœur & sur ton esprit, t'im-
posât la loi d'abandonner ton pere. . . .

J U L I E.

N'achevez pas : dès ce moment il me
seroit odieux, & je me croirois coupable
d'hésiter un instant à vous en faire le sa-
crifice. Vous ne savez pas tout ce dont je
suis capable pour vous. L'amour le plus
tendre, je consentirois de l'étouffer s'il
pouvoit vous déplaire. Ah, mon pere,
croyez ce que je vous dis : ne soyez plus
inquiet de mes sentimens, & sur-tout
comptez sur mon courage.

L I S I M O N D.

Que tu m'attendris ! vas, je t'aime plus
que jamais. Cet entretien ne t'a point cha-
grinée, n'est-ce pas ?

H iij

Cette scène offre beaucoup de naturel & de sensibilité. Damis vient trouver Julie au moment que son père l'a quittée ; elle le reçoit avec plus de contrainte & de froideur ; il accuse Lisimond de son malheur, s'empporte contre lui, irrite la sensible Julie, reconnoît son injustice, demande grace & tombe à ses pieds ; Lisimond qui revient le surprend dans cette posture ; Damis prévient ses reproches ; sa passion n'a rien qui doive le faire rougir ; elle ne craint point l'œil d'un père ; il demande Julie pour épouse ; le refus du vieillard le désole ; il est fondé sur l'inégalité qui paroît entr'eux. Damis désespéré, cherche l'appui de Clément, un bon paysan pour qui Lisimond a beaucoup de confiance ; il apprend que cette prétendue inégalité ne subsiste pas ; il engage Clément à parler en sa faveur ; cette scène est très-intéressante ; la candeur, la naïveté, la sensibilité du paysan attendrissent & réjouissent en même tems ; dès qu'il s'est éloigné, Damis s'empresse d'instruire Julie de ce qu'il vient d'apprendre ; il va la replacer dans le rang pour lequel elle est née ; il n'a jamais mieux senti le prix de sa fortune. Au moment où il se livre à la joie, on lui apporte une lettre

qui vient d'arriver de Paris par un exprès; elle contient la nouvelle du jugement de son procès; il l'ouvre avec précipitation, & frémit d'apprendre qu'il est perdu. Ses espérances sont détruites. Julie attendrie le console; elle ne lui cache plus qu'elle l'aime; elle se propose de le révéler à son pere; il approche; elle prie Damis de s'éloigner jusqu'à ce qu'elle l'ait instruit. Clément, selon sa promesse, a parlé à Lisimond, & ne l'a point convaincu; il ne vient parler à sa fille que pour la féliciter du sacrifice qu'elle lui a fait. Julie lui avoue qu'elle a dit à Damis qu'elle l'aimoit & qu'elle l'aimeroit toujours.

« Je suis sensible à la générosité de Da-
 » mis, mais crois-tu que ses biens puis-
 » sent payer celui qu'il m'enleve? Au-
 » jourd'hui c'est la passion qui parle: la
 » passion ne voit jamais que le moment;
 » le desir une fois satisfait, l'illusion tom-
 » bera: Damis ne verra plus en nous
 » qu'une charge éternelle: tu ne seras
 » pour ton amant qu'un objet de tristesse,
 » de regrets, & comme un obstacle à son
 » bonheur; & moi, sur le bord de ma
 » tombe, je pleurerai dans le silence ma
 » coupable facilité qui aura fait ton mal-
 » heur & le mien.»

J U L I E.

Mon pere , vous me faites frémir ! non , Damis ne fera jamais couler vos larmes ; jamais , mon pere. Je vous dirai plus , l'aveu que je lui ai fait devient légitime par les circonstances qui me l'ont arraché.

L I S I M O N D.

Comment ; quelles circonstances ?

J U L I E.

Lorsque son ame toute entiere voloit à votre secours , lorsqu'il se remplissoit de l'espoir de rétablir votre fortune , & qu'il remercioit le ciel de lui en avoir donné le pouvoir , il a reçu une lettre qui lui annonce sa ruine presque totale : accablé par ce coup imprévu , il vouloit me quitter. Je n'ai pu le laisser partir dans cet état : j'aurois résisté . . . même à ses vertus ; je n'ai pu le voir malheureux sans un attendrissement , un trouble , une émotion dont je n'ai pas été maîtresse : mon cœur s'est serré ; mes pleurs ont coulé malgré moi , & l'aveu m'est échappé.

L I S I M O N D.

Viens , ma fille , jette - toi dans mes

bras ; ta foiblesse t'honore à mes yeux ; elle part d'une ame généreuse : ce que tu me dis , reveille pour Damis tout l'intérêt qu'il m'avoit déjà inspiré : son infortune va me le rendre sacré ; ma reconnaissance est enfin à son aise , & il ne se mêlera plus rien de suspect au plaisir de l'aimer & de me lier avec lui.

Damis a tout entendu ; il vient se jeter aux pieds du vieillard qui , le voyant malheureux , n'a plus d'objections à lui faire. Il lui fait promettre de ne point le forcer à quitter l'asyle qu'il s'est choisi ; Damis veut y vivre avec lui.

Cette pièce est extrêmement simple ; M. Desnon a tiré bon parti de ce qu'il a puisé dans le conté , & il l'a enrichi de quelques détails intéressans qui n'appartiennent qu'à lui ; nous ne pouvons que l'exhorter à suivre son talent & à continuer de marcher dans la carrière où il vient d'entrer ; mais , en travaillant toujours sur des sujets aussi simples , nous l'exhortons à ne pas négliger l'action ; son premier essai n'en offre peut être pas assez. *

* *Talie ou le bon Père*, pièce en trois actes, en prose, se vendra Paris, chez Delalain, libraire, rue & à côté de la Comédie Française.

Le rôle de Julie a été rendu avec cet intérêt & cette expression naïve que Mlle d'Oigni met dans son jeu ; Agathe, son amie & sa confidente, a été représentée avec esprit & finesse par Mlle Fanier, dont le talent se forme sensiblement ; M. Brisard a joué avec noblesse & avec sentiment le beau rôle de père ; celui de l'amant a été rendu avec le feu & le sentiment que M. Molé sçait toujours donner à son action. M. Feulie, qui fait tous les jours de nouveaux progrès dans l'art si varié & si difficile de la scène comique, a été justement applaudi pour son jeu dans le rôle de Valot.

Le lundi, 3 Juillet, M. d'Alainville, frere de M. Molé, a reparu sur la scène françoise où il avoit déjà débüté en Janvier 1758 par les rôles d'Arviane dans *Mélanide*, d'*Olinde* dans *Zénéide*, d'*Andronic* dans la tragédie de ce nom, de *Nerestan* dans *Zaire*. Il avoit été reçu dès lors à demi-part. Il représente aujourd'hui avec plus de talens acquis, & avec plus de connoissance du théâtre. M. Molé a demandé l'indulgence du Public, pour un frere qu'il aime, par un discours qui fait honneur à son esprit & à son cœur, &

que le Public n'a pu entendre sans montrer sa satisfaction & sa sensibilité. M. Molé a joué avec chaleur le beau rôle de Nemours, frere de *Vendôme* que M. d'Alainville a représenté dans *Adelaïde du Guesclin*, tragédie de M. de Voltaire. Mlle Daboïs, qui fait des progrès sensibles dans l'art d'émouvoir & d'intéresser, a joué avec supériorité *Adelaïde*; M. Brisart a rendu avec intérêt le personnage de Conci. M. d'Alainville, si bien secondé, a mis dans son action beaucoup de chaleur, d'ame & d'intelligence. Il paroît très-bien connoître la scène. Sa prononciation est nette; son jeu, noble; sa déclamation, énergique, expressive & sentie. Il lui reste peu de travail pour donner à son recit moins de lenteur, & pour nuancer & détailler davantage son rôle; il doit éviter sur-tout une articulation trop cadencée, principalement dans les finales. Au reste, on peut promettre à ce jeune acteur un heureux succès, & au Public un talent précieux qui remplira son attente.

COMÉDIE ITALIENNE.

LES Comédiens Italiens ont donné pour la première fois, le 23 Juin dernier, le *Vieil*

H vj

l'ard amoureux, canevas italien en deux actes, dans lequel on ne trouve, comme dans la plûpart, que de ces scènes qui servent à faire valoir le talent des acteurs. Ceux du Sieur Delleux, qui a debuté sur le même théâtre par *le Chevalier* dans la *Fée Urgelle*; *le Roi* dans *le Roi & le Fermier*, &c. ont reçu quelques applaudissemens; mais la foiblesse de sa voix ne pouvant le rendre utile à ce théâtre, il n'y a point été reçu; ce qui ne prouve rien contre sa maniere de chanter & de jouer la comédie, dans laquelle on a trouvé de la noblesse & de la facilité.

LETTRE de M. de la Condamine, sur une petite vérole naturelle survenue à deux personnes inoculés.

Paris, 6 Janvier 1769.

Vous croyez, d'res-vous, Monsieur, me devoir un compliment de condoléance sur l'accident qui vient d'arriver, & qu'on vous assure devoir beaucoup nuire aux progrès de l'inoculation, dont on me nomme l'Apôtre. Deux jeunes personnes, pensionnaires au couvent de la Conception, Mesdemoiselles de Tolozan, qui ont été tou-

J U I L L E T. 1769. 181

tes deux inoculées à Lyon, il y a quelques années par un inoculateur célèbre, viennent d'avoir une petite vérole naturelle très-forte & même confluyente. J'en suis fâché par rapport à ces Demoiselles, quoique je n'aie pas l'honneur de les connoître; je les plains, sur-tout si elles sont maltraitées par cette cruelle maladie; mais la cause de l'inoculation ne doit pas en souffrir, & n'en souffrira pas auprès des gens instruits. Vous convenez que l'opération a été infructueuse chez ces Demoiselles, quoiqu'elle ait été réitérée. Elles étoient donc dans le cas de ceux qui n'ont pas eu la petite vérole, & qui peuvent la contracter d'un moment à l'autre. Mais on leur avoit assuré, dites-vous, qu'elles étoient à l'abri de ce fléau; si cela est, on a eu tort.

Tous les inoculateurs, ajoute-t-on, soutiennent ce principe: permettez-moi de vous dire, Monsieur, qu'on vous en a imposé en vous disant pareille chose. Le fait est si faux que les premiers oracles de l'inoculation en Europe ont écrit tout le contraire; il y a 45 & 50 ans. Le docteur Jurin, secrétaire de la société royale, qui donnoit tous les ans les listes des inoculés à Londres, s'expliquoit formellement sur ce sujet en 1721. Il cite une lettre

181 MERCURE DE FRANCE.

plus ancienne du docteur Netleton. Ceci ci ajoute que tous ceux qui ont écrit de l'inoculation sont uniformes sur ce point ; c'étoit en 1723 qu'il s'exprimoit de la sorte. Peu de gens, me direz-vous, avoient alors écrit sur cette matière ; il est vrai que le nombre n'en étoit pas bien grand en 1723 ; cependant les écrits d'Antoine le Duc, de Jean de Castro, de Guillaume Harris, étoient déjà publics, & ceux d'Emmanuel Simoni & de Jacques Pirlarini, médecins Grecs, qui ont fait connoître l'inoculation aux nations occidentales de l'Europe, avoient paru dès 1713 & 1716. Trouvez bon que je vous mette sous les yeux quelques textes de ces auteurs.

Extrait de la relation du succès de l'inoculation en Angleterre, &c. par M. Justin, secrétaire de la société royale, 1723. Recueil de pièces, &c. Paris, 1736, pag. 85.

« Mais si la personne inoculée n'a pas
« reçu la maladie par cette opération ; car
« il est arrivé quelquefois qu'elle a man-
« qué, alors nous ne devons pas être sur-
« pris qu'elle la prenne dans la suite na-
« turellement. L'inoculation, comme

J U I L É T . 1769. 183

30 tous les autres remèdes de la chirurgie
30 & de la médecine, ne produit pas tou-
30 jours l'effet proposé, & il ne faut pas s'en
30 étonner. Nous savons par mille exem-
30 ples que, de plusieurs personnes égale-
30 ment exposées à la même maladie con-
30 tagieuse; partie en est infectée, partie
30 lui échape. Il y a plus : la même per-
30 sonne s'exposant dans différens tems au
30 même danger lui échape une fois, &
30 ne le fait pas une seconde; c'est ce qui
30 est arrivé deux fois dans l'inoculation.
30 Deux enfans qui avoient été inoculés
30 sans aucun effet, ainsi qu'il est attesté,
30 non-seulement par leur médecin le
30 docteur Netleton, mais même par leurs
30 parens; ces enfans, dis je, ont été dans
30 la suite atteints de la petite vérole dans
30 un tems d'épidémie très-violente, ils
30 l'eurent bénigne & s'en tirèrent heu-
30 reusement. On a publié, il y a quel-
30 ques mois dans la gazette journalière,
30 la relation que m'en a envoyée M. Net-
30 leton; je l'ai fait réimprimer à la suite
30 de cet écrit, & les originaux sont en-
30 tre mes mains. Ce sont là les seuls cas
30 de cette espèce qui soient parvenus à
30 ma connoissance, si l'on en excepte ce-
30 lui de Mlle de Grave, fille du chirur-
30 gien de ce nom. Le Public en a sous les

» yeux le récit qui lui a été donné par Mait-
 » land, & qui est certifié de la main du
 » pere même. »

*Extrait de la lettre du docteur Netleton à
 M. Jurin, écrite d'Halifax le 11 Nov.
 1723. Recueil de pièces, &c. pag. 121,*

« Tous ceux qui ont écrit sur l'inocu-
 » lation nous ont appris qu'elle manque
 » quelquefois, & que dans ces cas-là on
 » n'est pas plus à couvert de la petite vé-
 » role, que si l'on n'avoit rien fait. »

*Extrait de la maniere nouvelle & assurée
 de transplanter la petite vérole; par Pi-
 tarini, médecin de Constantinople. Ve-
 nise, 1715, Rec. de pièces, &c. pag. 395*

« L'infertion a quelquefois manqué sur
 » certains sujets, & ils n'ont point reçu
 » la petite vérole, soit parce qu'il ne
 » préexistoit dans eux aucun levain vario-
 » lenx; soit parce que l'efficacité du pus
 » s'étoit énermée & anéantie; mais dans
 » les épidémies suivantes, ces derniers
 » furent attaqués de la maladie comme les
 » autres. »

Le recueil, d'où sont tirés les extraits
 précédens, est fort connu des anti inocu-
 lateurs mêmes; ils ne manquent pas.

J U I L L E T. 1769. 185
de le citer dans leurs écrits, quand ils y trouvent le moindre fait dont ils croient pouvoir tirer quelque conséquence défavorable à l'inoculation : ils se gardent bien d'en faire un autre usage. C'est le premier ouvrage en notre langue que devoient lire ceux qui veulent s'instruire des faits concernant la petite vérole artificielle. On le doit à M. de Montucla, auteur de l'histoire des mathématiques ; il est imprimé il y a treize ans, chez Desaint & Vincent, à Paris. J'ai formé un nouveau recueil de pièces fugitives ou nouvelles, ou devenues rares, pour & contre l'inoculation, & un catalogue raisonné de tous les ouvrages publiés sur cette matière depuis 50 ans. Il n'y a point de bibliothèque en Europe où un pareil recueil ne fût admis ; cependant nos libraires craignent de s'en charger. Ce sujet est épuisé, ceux qui ont voulu s'instruire sont instruits ou croient l'être ; les autres veulent garder leurs préjugés. On ne lit guère en France, & sur-tout à Paris, que pour s'amuser. Ce n'est pas l'importance de la matière qui décide ici du débit d'un livre ; on se lasse de tout, quand le moment de la mode est passé : on n'est pas plus curieux à Paris aujourd'hui d'ouvrages sur l'inoculation, soit pour, soit

186 MERCURE DE FRANCE.

contre, qu'on le seroit de l'histoire des *Pantins* & de celle de *Ramponeau*.

Quoi qu'il en soit, Monsieur, vous voyez par les textes précédens qu'il est faux que tous les inoculateurs aient dit que lorsque l'inoculation ne produit aucun effet, on n'a plus rien à craindre de la petite vérole. Voilà trois auteurs classiques & des plus anciens sur cette matière, qui ont assuré très-expressément le contraire; dès lors il y avoit des exemples de personnes qui avoient pris la petite vérole naturellement après n'avoir pu la prendre par insertion, & les exemples s'en sont multipliés depuis. Dans le fond cet accident n'est pas plus étonnant que ce qu'on voit tous les jours, des gens qui ne craignent point cette maladie parce qu'ils se sont exposés à la prendre, même en gardant des malades qui en étoient atteints, & qui, au bout de 30 & 40 ans, payent ce tribut; ce fait est même arrivé à des médecins. Il n'y auroit pas plus de raison de rejeter l'inoculation par ce motif que de proscrire l'opération de la saignée, parce qu'il arrive quelquefois aux meilleurs chirurgiens de faire des saignées blanches; encore peut-on supposer qu'en ce cas il y a de la faute du chirurgien, au

lieu qu'il n'y en a point de la part de l'inoculateur qui donne, avec la même matière, la petite vérole à l'un, & ne la communique point à un autre.

Tout ce qu'il y a de vrai dans les discours que ces sortes d'événemens ont fait tenir, c'est que dans les commencemens où la méthode de la petite vérole artificielle s'est répandue en Europe, quelques partisans de cette opération ayant observé que sur cent personnes qu'on inoculoit, il y en avoit communément quatre ou cinq sur qui l'opération ne produisoit aucun effet, & que, d'un autre côté, il y avoit des gens qui mouroient dans un âge avancé sans avoir eu la petite vérole, ils ont conjecturé, avec quelque vraisemblance, que ceux sur qui l'insertion n'avoit pas de prise étoient ceux qui n'étoient pas susceptibles de cette maladie, & en conséquence ils ont cherché à rassurer sur les suites les inoculés sur qui l'insertion n'avoit rien produit. J'ai pu moi-même adhérer à cette conjecture; mais j'ai bien changé d'avis depuis, puisque je pense, & que j'ai soutenu dans mon second mémoire, lu en 1758 à une assemblée publique de l'académie des sciences, que tout homme vivant étoit susceptible de la petite vérole

tant qu'il ne l'a pas eue, & qu'il l'auroit s'il vivoit assez pour l'attendre.

Je fais nombre d'exemples de personnes des deux sexes qui en ont été attaquées naturellement à quatre vingt ans & plus ; d'autres qui l'ont reçue à cet âge par inoculation. Si la petite vérole est rare à 80 ans, c'est qu'il n'est pas commun de parvenir à cet âge, & qu'il est plus rare encore de s'exposer à la contagion. Beaucoup de gens ont payé ce tribut dans leur enfance & ne s'en souviennent pas, ne s'en doutent pas même. Souvent les nourrices le cachent aux parens. C'est de quoi j'ai été témoin ; quelques enfans ont eu la petite vérole dans le ventre de leur mere, & en ont apporté les marques en naissant ; quelques - uns, de l'aveu de Boerhave, l'ont sans éruption, *morbis variolosus sine variolis*. Il y a des petites véroles qui rentrent & auxquelles on peut se méprendre, soit que le malade meure ou réchappe. On peut donc soutenir qu'il n'y a d'exempt de la petite vérole que ceux qui ne vivent pas assez pour l'attendre. Je ne doute pas qu'un médecin sçavant ne trouvât dans le raisonnement & dans l'expérience de quoi donner à cette opinion le plus haut degré de vraisem-

blance ; du moins il n'est pas possible de la convaincre de fausseté.

Pardonnez, Monsieur, cette digression. Il ne s'agissoit que de vous prouver que *les inoculateurs ont été les premiers à dire que l'inoculation sans effet ne préserve point de la petite vérole naturelle.* Trouvez-vous qu'il manque quelque chose à ma preuve ? Quand l'opération a été bien faite, quand elle a été réitérée & que l'efficacité du virus a été reconnue sur d'autres sujets, on a pu se flatter, avec quelque apparence, qu'on étoit à l'abri de cette maladie ; on devoit en conclurre seulement qu'on n'étoit pas alors disposé à la contracter ; mais, de l'aveu des plus anciens partisans de l'inoculation, cela ne donne aucune sûreté sur l'avenir. Vous voilà, Monsieur, en état de désabuser ceux qui vous répéteront cette objection rebattue qui ne porte que sur une supposition fautive ; mais si vous trouvez en votre chemin un médecin de profession qui paroisse lui donner quelque poids, vous pouvez lui dire & lui prouver que s'il veut se laver du reproche de mauvaise foi, il doit avouer sa profonde ignorance sur l'historique de l'inoculation.

MÉMOIRE lu par M. Macquer, de l'Académie royale des sciences, le 17 Juin dernier, dans l'assemblée de cette académie, sur une nouvelle porcelaine qui réunit les qualités les plus desirables; tant pour la solidité que pour la beauté.

LORSQUE le Roi, pour exciter l'émulation & l'industrie de ses sujets sur un objet aussi intéressant que l'est la porcelaine, accorda, il y a 13 ou 14 ans la liberté générale d'en fabriquer en France, nous n'en avions qu'un petit nombre de manufactures qui jouissoient des privilèges qui leur avoient été accordés; & tout ce qui se faisoit dans ces manufactures n'étoit qu'une porcelaine de qualité très-inférieure à celles du Japon, de la Chine, des Indes, de Saxe & de quelques autres états d'Allemagne; ou plutôt ce n'étoit qu'une matière faite pour imiter la beauté extérieure de la vraie porcelaine, mais qui étoit bien éloignée d'approcher de sa solidité.

Comme dans le tems que nos manufactures s'étoient établies, on n'avoit pas encore trouvé en France de matériaux propres à faire une belle porcelaine qui eût les qualités de celle de Chine & du Japon, on y avoit suppléé par une composition dont la base étoit du sable ou des cailloux broyés qu'on faisoit blanchir par l'action du feu & par le mélange de différens sels. Cette matière à laquelle on a donné le nom de *fritte*, étoit ensuite réduite en pâte par le moyen d'un moulin; mais comme cette pâte étoit très-maigre, & manquoit abso-

lument du liant nécessaire pour pouvoir être travaillée sur le tour à la manière des autres poteries, & même pour pouvoir se mouler; on avoit été forcé d'y joindre une certaine quantité de terre liante pour lui communiquer cette qualité. Si cette terre eût été choisie parmi les argiles réfractaires, la porcelaine qui auroit résulté de ce mélange auroit pu être assez solide; mais toutes celles des argiles qu'on connoissoit alors, ou n'avoient aucune blancheur, ou perdoient cette qualité par l'action du feu, & l'on n'auroit pu obtenir qu'une poterie dénuée de la blancheur, qui est une des plus essentielles & des plus apparentes qualités de la porcelaine.

Cet inconvénient avoit fait donner la préférence aux *marnes*, qui conservent plus de blanc dans la cuite, & le mélange de cette dernière espèce de terre avec la *fritte* a été adopté dans nos manufactures de porcelaine de France. Mais aucune marne ne pouvant soutenir l'action d'un grand feu sans se fondre, il est arrivé que la composition qu'on avoit trouvée pour imiter la porcelaine n'étoit qu'une matière fusible, d'un grain rare, presque point lié, incapable, en un mot, d'acquiescer par la cuite à un feu d'une force suffisante la dureté & la compacité nécessaires pour résister, aussi bien que les bonnes porcelaines, à l'alternative du chaud & du froid sans se casser. Ces défauts si essentiels en ont entraîné un autre encore bien considérable, c'est que sur cette matière tendre & fusible on n'a pu mettre pour *verniss* ou *couverte* qu'une espèce de verre de plomb encore plus tendre & plus fusible, susceptible par conséquent de se rayer, de se dépolir, de jaunir, de perdre enfin toute sa beauté par le service.

Telle a été jusqu'à présent la matière qu'on a

travaillée sous le nom de porcelaine dans nos manufactures. Ceux qui fabriquoient cette fausse porcelaine se contentoient de suivre exactement leur recette sans en chercher une meilleure. Il n'y eut, à proprement parler, que quelques sçavans tels que *M. de Réaumur*, *M. Guettard* & *M. Hellot*, commissaires du Roi à la manufacture de Sévres, qui firent des recherches pour trouver de bons matériaux. ●

J'avois été associé à *M. Hellot* dans sa commission à la manufacture du Roi, & depuis la mort de cet académicien je ressens tout l'avantage de l'être avec *M. de Montigny*, dont j'ai l'honneur d'être confrere dans cette académie. Animés du même esprit que les sçavans qui nous avoient précédés dans les travaux sur la perfection de la porcelaine, nous n'avons cessé de faire les mêmes recherches. Les infirmités de *M. Hellot* ne lui permettant plus, dans les dernières années de sa vie, de se livrer à ses travaux, je m'en étois chargé seul pendant ce tems, & le résultat de mes expériences a été la découverte d'une porcelaine aussi solide que celles du Japon & de Saxe, & fort approchante de leur beauté; mais comme elle n'avoit pas encore le dernier degré de blancheur qu'on desire à la manufacture du Roi, après l'avoir fait constater par des épreuves suffisantes, j'en ai déposé, il y a environ trois ans, plusieurs pièces à l'académie, avec un papier cacheté qui en contient la composition & que j'espère publier d'ici à quelque tems. Après cela nous avons continué *M. de Montigny* & moi les expériences & les recherches tendantes à la perfection de la porcelaine: nous examinions avec grand soin, & par différentes épreuves, toutes les terres que nous pouvions nous procurer, soit dans les voyages que

que nous avions occasion de faire, soit en engageant toutes les personnes de notre connoissance, qui pouvoient s'occuper de ces recherches, à nous en envoyer.

Parmi un nombre infini de terres que nous avons essayées de cette manière, il s'en est trouvé une dont M. l'archevêque de Bordeaux m'avoit donné un petit échantillon, il y a environ deux ans, & qu'il tenoit de M. Vilaris, apothicaire de Bordeaux & de l'académie des sciences de la même ville, auquel j'avois envoyé une note des caractères de la terre que je cherchois. Nous avons reconnu par l'examen de cette terre qu'elle avoit les principales qualités que nous désirions & qu'elle pouvoit entrer avec grand avantage dans la composition d'une excellente & magnifique porcelaine. Depuis ce tems, les épreuves que nous avons continué d'en faire, ont confirmé de plus en plus les espérances qu'elle nous avoit données; & enfin après l'avoir combinée avec d'autres matières dont le mélange lui est nécessaire, il en est résulté une porcelaine du premier ordre, tant pour la solidité que pour la beauté. M. Vilaris étant convenu d'indiquer l'endroit où se trouvoit cette terre, je m'y suis transporté, en conséquence des ordres du Roi, qui m'avoient été adressés les 8 & 20 Août de l'année dernière par M. Bertin, ministre & secrétaire d'état; j'ai mené avec moi M. Vilaris & le Sr Millot, l'un des principaux ouvriers de la manufacture du Roi, pour reconnoître la terre sur les lieux, prévenir le propriétaire sur l'acquisition qu'on en pourroit faire pour le compte du Roi, faire faire des fouilles, & envoyer à la manufacture une quantité suffisante de cette même terre pour continuer les épreuves, plus en grand qu'on ne l'avoit pu faire jusqu'alors.

Pendant le cours de tous les travaux & opérations que je viens d'exposer, la liberté générale accordée sur la fabrication de la porcelaine produisoit déjà depuis du tems le bon effet qu'avoit prévu & qu'en attendoit le ministre éclairé * qui avoit mis en action ce grand ressort de l'industrie. L'émulation s'excitoit de tous les côtés. L'exemple de M. le comte de Lauraguais, dont l'académie & le public connoissent les travaux sur la porcelaine : les découvertes publiées par M. Guettard : plusieurs étrangers qui étoient venus apporter en France des recettes de porcelaines : tout cela contribuoit encore à augmenter le desir & l'espérance de réussir. Il s'est donc formé dans plusieurs endroits des entreprises nouvelles pour faire de la porcelaine, où les recherches & les travaux se continuent à présent avec beaucoup d'activité ; & nous disons avec satisfaction que les tentatives qui se font dans ces nouveaux établissemens tendent toutes à faire une porcelaine plus solide que celle de nos anciennes manufactures, & que (du moins autant que cela a pu parvenir à notre connoissance) dans aucune de ces manufactures commençantes, on ne se propose pas de suivre l'ancien système des porcelaines composées de fritte & de marne.

Il n'est pas possible que dans de pareilles circonstances, une opération de la nature de celle que j'ai été faire dans la province demeure long-tems inconnue, & que, parmi un assez grand nombre de gens qui ont tant d'intérêt à découvrir de bons matériaux pour la porcelaine, il n'y en ait quel-

* M. Bertin, ministre & secrétaire d'état, & l'un des honoraires de l'académie.

qu'un qui parviennne par un moyen quelconque à découvrir le pays où se trouvent ces bons matériaux. Mais comme il est de notre devoir de conserver à la manufacture du Roi, & à tous ceux qui ont contribué à la découverte importante que nous annonçons, une antériorité qu'ils ont acquise à de si justes titres ; de constater en un mot que si l'on réussit tôt ou tard à faire dans quelque une des nouvelles manufactures une belle & excellente porcelaine avec les matériaux que nous employons, ce sera toujours à celle du Roi qu'on en devra rapporter la première connoissance. Nous présentons aujourd'hui à l'académie, avec le détail des faits qui viennent d'être exposés, un certain nombre de pièces de la nouvelle porcelaine que nous la supplions de vouloir bien examiner. Nous déclarons avec confiance qu'elle a les propriétés suivantes.

Elle est entièrement & uniquement composée de matériaux qui se trouvent en France.

Il n'y a dans sa pâte ni dans sa couverte aucune fritte, aucun sel, rien qui vienne du plomb, ni d'aucune autre matière métallique ou saline.

Elle se travaille également bien sur le tour à la manière des poteries communes & dans les moules, où elle est susceptible de prendre toutes les formes qu'on veut lui donner.

Elle ne peut être cuite qu'à un feu de la dernière violence, & sa couverte exige le même degré de feu pour se fondre.

Elle acquiert dans cette cuite une densité & une dureté comparable à celle des cailloux, & sa couverte prend aussi une dureté proportionnée.

Elle est infusible au plus grand feu des fourneaux, & peut servir de creuset dans lequel on vitrifie complètement toutes les porcelaines de

196 MERCURE DE FRANCE.

fritte & de marne, sans être altérée ni dans son intérieur ni dans sa couverture, comme cela est prouvé par le résultat de l'expérience que nous mettons sous les yeux de l'académie.

Lorsqu'on la frappe avec un corps dur elle rend un son semblable à celui d'un vase de métal.

Elle résiste aussi-bien qu'aucune des porcelaines connues de la plus excellente qualité à l'impression subite & alternative du chaud & du froid.

Le grain qu'on apperçoit dans sa cassure tient de celui de la porcelaine de Saxe & du grain de la porcelaine d'ancien Japon, en approchant cependant beaucoup davantage de ce dernier.

Enfin sa blancheur & sa demi-transparence sont, pour le moins, égales en beauté à ces mêmes qualités dans les porcelaines de l'ancien Japon, de Saxe, & de toutes les plus belles qu'on ait faites jusqu'à présent.

Telles sont les qualités de la nouvelle porcelaine dont nous espérons que la manufacture du Roi va faire jouir incessamment le public. On voit par les faits dont nous venons d'avoir l'honneur de rendre compte à l'académie, que la découverte en est due au concours du zèle, des lumières & des travaux de plusieurs personnes. Le principal honneur doit s'en rapporter aux intentions patriotiques & aux vues supérieures de M. Bertin, ministre & secrétaire d'Etat, l'un des membres de l'académie, qui a les manufactures de porcelaine dans son département; la France lui sera redevable d'une porcelaine pour le moins égale en beauté & en solidité à tout ce qui a été fait jusqu'à présent de plus parfait dans le monde entier. Nous avons l'obligation à M. l'archevêque de Bordeaux, prélat instruit dans les sciences & dans les arts & qui ne laisse échapper aucune oc-

caſion de contribuer à leur progrès, & à M. Vilaris, de nous avoir donné occaſion d'examiner & de connoître la meilleure terre à porcelaine qu'on ait encore trouvée dans le Royaume. M. Boileau, directeur de la manufacture des porcelaines de France, a toujours ſecondé avec zèle nos recherches & nos expériences dans toutes les parties dépendantes de ſes fonctions. Nous devons nommer auſſi avec élogé le ſieur Millot, l'un des principaux ouvriers de la même manufacture, qui, non-ſeulement a exécuté avec beaucoup d'exaſtitude & d'intelligence toutes les manipulations & épreuves qui nous ont paru néceſſaires pour porter cette découverte à ſa perfection, mais qui y a contribué lui-même par des expériences que lui ſuggéroit le génie obſervateur qu'il a reçu de la nature. Enfin nous avons fait, M. de Montigny & moi, tout ce qui dépendoit de nous dans cet objet principal & eſſentiel de nos fonctions, dont nous ſentions toute l'importance, & au ſuccès duquel nous avons toujours travaillé avec la plus grande ardeur.

L'académie peut ſe convaincre par les pièces que nous mettons aujourd'hui ſous les yeux, que la nouvelle porcelaine eſt actuellement & à tous égards dans le degré de perfection dont elle eſt ſuſceptible. Un ſeul objet ſemble exiger encore quelques recherches, c'eſt la conſtruction la plus avantageuſe des fours néceſſaires pour la faire cuire, mais nous pouvons aſſurer que les fours d'eſſai dont nous nous ſervons à préſent & dans leſquels ont été cuites les pièces que nous préſentons, ſont aſſez bons pour produire leur effet avec peu de déchet, & qu'en les conſtruiſant plus en grand avec de légers changemens, dont l'expérience nous a indiqué l'utilité, la

198 MERCURE DE FRANCE.

manufacture du Roi sera en état de traiter cette nouvelle porcelaine en grand & pour le commerce,

RAPPORT que MM. les Commissaires de l'académie des sciences ont fait à cette compagnie des qualités de la nouvelle porcelaine annoncée dans le mémoire précédent.

Les Chinois & les Japonois ont été en possession de faire de bonne porcelaine long-tems avant les Européens. Frappé de la beauté & de la bonté de leur porcelaine, on a essayé de les imiter, mais il s'en faut beaucoup qu'on y soit parvenu. Dans quelques manufactures, notamment dans celle de Sevre, on a assez bien imité le beau blanc; mais toutes, excepté celle de Saxe, manquoient par la solidité de la matiere. La substance de leur porcelaine étant ou un verre ou une matiere très-vitrifiable, les ouvrages de porcelaine d'Europe ne pouvoient soutenir le grand feu ni le passage subit du chaud au froid. Il étoit réservé aux physiciens & aux chymistes d'atteindre au but où l'on rendoit. M. de Réaumur a déterminé la qualité des principales substances qu'employoient les Chinois. M. Guettard a découvert & fait connoître ces substances en France. M. le comte de Lauraguais est parvenu à faire de bonnes porcelaines, qui supportoient les mêmes épreuves que celles de la Chine: mais il n'a rien paru d'aussi parfait que les ouvrages que MM. de Montigny & Macquer ont mis sous les yeux de l'académie, qui a jugé que ces morceaux étoient en beauté l'ancien Japon & surpassent un

peu le plus beau Saxe. Il restoit à constater si cette nouvelle porcelaine pourroit supporter les mêmes épreuves que la meilleure porcelaine de la Chine : comme le simple coup-d'œil ne peut mettre en état de prononcer sur ce point important, l'académie nous a chargés, M. de Jussieu & moi, de faire à ce sujet des expériences décisives : nous allons lui en rendre un compte abrégé, mais fidele.

Premiere épreuve. Nous avons versé dans l'une de ces tasses de l'eau bouillante, & elle n'en a point souffert le moindre dommage.

Seconde épreuve. Nous avons rempli d'eau froide deux de ces tasses, nous les avons mises au milieu des charbons ardents ; quand l'eau a été bouillante, nous avons retiré une de ces tasses, & après avoir jetté l'eau qu'elle contenoit, nous l'avons plongée dans l'eau froide. Nous avons retiré l'autre tasse, & sans verser l'eau qu'elle contenoit, nous l'avons jettée dans l'eau froide. Ces deux tasses ont supporté cette violente épreuve, sans avoir souffert la moindre altération.

On peut conclure de ces deux épreuves que la nouvelle porcelaine résistera à la plus grande chaleur du café, du chocolat, du potage : c'est à peu-près ce qu'on en doit légitimement exiger.

Troisième épreuve. Nous avons fait rougir une tasse dans un feu de forge qui ne l'a point endommagée ; nous l'avons retirée & jettée dans l'eau froide. Comme elle étoit vuide, elle flottoit sur l'eau & les bords ne trempoient point dans le fluide ; il s'est fait plusieurs petites fentes au bord ; nous avons cru devoir les attribuer à ce que le refroidissement étoit inégal dans les différentes parties de cette tasse. Pour nous en

convaincre, nous avons fait rougir une soucoupe & nous l'avons plongée brusquement & en entier dans l'eau froide, elle en est sortie sans avoir souffert la moindre altération.

Quatrième épreuve. Nous avons fait rouffir du beurre dans cette même soucoupe & nous y avons fait cuire un œuf; jusques-là la soucoupe est restée saine; mais ayant versé dessus une cuillerée de vinaigre froid, il s'est fait une fente à l'endroit qui a été touché par le vinaigre. Il est bon d'observer que par l'épreuve n° 3, cette soucoupe avoit perdu son recuit, ce qui peut avoir contribué à la fêlure dont nous venons de parler. Mais indépendamment de cette circonstance, la porcelaine ne pouvant pas être regardée comme une substance ductile, il paroît presque impossible qu'elle résiste au changement subit d'un grand chaud à un grand froid, si tôt que la condensation ou la raréfaction ne s'opérera pas sur toutes les parties du vase; c'est ce qui se voit établi par l'expérience n° 3.

Cinquième épreuve. Nous avons mis dans une de ces tasses deux parties de litharge & une de sable, pour en faire du verre de plomb. Cette opération étant finie, nous avons remarqué, 1°. que dans l'intérieur de la tasse, aux endroits qui n'avoient été touchés ni par le verre de plomb ni par la cendre, la couverte avoit conservé toute sa blancheur & tout son poli. 2°. Que la tasse ne s'étoit point déformée: ainsi la substance de la porcelaine, non plus que la couverte, n'avoient point été fondues par le grand feu que nous leur avons fait éprouver. 3°. Il s'étoit fait une fente, occasionnée probablement par le vent du soufflet & il étoit sorti par cette fente une partie du verre de plomb; mais ayant cassé cette tasse

se, nous avons reconnu que le verre de plomb n'avoit point du tout agi sur la substance de la porcelaine; aucune partie ne s'étoit fondue, excepté la couverte qui s'étoit amalgamée avec le verre de plomb dans les endroits qui en avoient été touchés.

Conséquences de ces épreuves.

La nouvelle porcelaine de Sevres qui a tout le mérite extérieur de l'ancien Japon, est très-sonore, elle fait feu avec le briquet comme du *filix*; elle résiste au feu, au point de servir de creuset pour fondre & vitrifier l'ancienne porcelaine de Sevres; un feu de forge, long-tems continué, ne l'a point déformée; elle va au feu sans se rompre; elle passe de même sans souffrir aucune altération du chaud au froid; ainsi elle résiste à toutes les épreuves auxquelles on peut raisonnablement soumettre les meilleures porcelaines, car les ouvrages faits de cette substance ne doivent pas être destinés à faire des batteries de cuisine, non plus que des creusets qui tiennent en fonte le verre de plomb. Cependant à cet égard il y a tout lieu de croire que des creusets qui n'auroient point de couverte & qui seroient bien cuits, soutiendroient l'épreuve du verre de plomb, si on mettoit les creusets à couvert de l'impression directe du vent des soufflets, puisque la substance de cette porcelaine n'a point été attaquée par le verre de plomb, comme le sont presque tous les creusets qui se fendent & se percent.

Encore une chose très-intéressante pour le bien public, c'est que les travaux qu'on a faits sur la porcelaine mettent sur la voie d'en faire à un prix modique, de moins ornées, à la vérité, que celle de Sevres, mais qui auront toute la

solidité qu'on peut désirer. A Paris, ce 1 Juillet
1769.

DUHAMEL DU MONCEAU; DE JUSSIEU.

G R A V U R E.

I.

Tems serein & les Debris du naufrage ;
deux estampes en pendant, gravées d'a-
près les tableaux de M. Vernet, pein-
tre du Roi. Ces estampes, d'environ
13 pouces de haut sur 17 de large, se
vendent à Paris, chez Aliamet, gra-
veur du Roi, rue des Mathurins, vis-
à-vis celle des Maçons. Prix, 2 liv.
8 sols chacune.

CES deux marines, par la variété des
sites & les scènes opposées qu'elles pré-
sentent, forment un contraste agréable &
piquant. M. Aliamet, artiste distingué,
en a dirigé la gravure; & cette gravure a
été exécutée avec intelligence par M. J.
Ozanne femme Legouaz, & L. J. Mas-
quelier.

II.

*Première & seconde vue des environs de
Caudebec en Normandie ;* deux estampes

en pendant, de même grandeur que les précédentes, & qui se distribuent à la même adresse & au même prix.

Ces jolies vues sont enrichies de petits sujets de composition qui les rendent très-amusantes. Elles ont été peintes avec beaucoup de vérité par J. Ph. Hachert, & gravées par le Sr le Gouaz qui, dirigé par les conseils de M. Aliamet, a donné à la gravure tout l'effet & tout l'agrément possible.

I I I.

Recueil de différentes Figures antiques, gravées d'après les desseins de G. M. Oppenort, & livre de divers sujets de figures & animaux, dessinés par H. Roos, & gravés à l'eau forte par Duncker. A Paris chez Huquier, graveur & marchand d'estampes, rue des Mathurins au coin de la rue de Sorbonne.

Ces différentes gravures indépendamment du mérite du dessin, ont l'avantage d'avoir été exécutées par l'artiste le sieur Duncker avec beaucoup d'esprit & de liberté.

Le sieur Huquier distribue aussi chez lui un recueil de plus de 600 vases, composés & gravés en partie par lui.

204 MERCURE DE FRANCE.

Un recueil de diverses études d'animaux , gravées d'après les dessins de Snyders, Oudri & autres habiles Maîtres.

Un livre de divers animaux , pour dessus de portes , par les meilleurs Maîtres.

Un recueil de petites figures gravées d'après les dessins des plus habiles Maîtres. Ce recueil sera utile au paysagistes.

Une iconologie ou sont représentés les vertus , les vices , les sciences , les arts & les divinités de la fables , en 216 estampes. Cette suite qui est très considérable donne connoissance aux artistes de tous les attributs & objets emblématiques , employés par la fable & l'allégorie.

I V.

Portrait du sieur Prévile , Acteur de la Comédie Française dans la Scène VII. de la petite pièce des *Vendanges de Suresne* A Paris ; quai des Augustins , à la Minerve , chez Croisey , Graveur , qui tient magasin d'estampes , de globes , de sphères , & de tout ce qui concerne la Géographie & l'Hydrographie.

Cet acteur est mis en scène dans la comé-

J. U. I. L. L. E. T. 1769. 205
die des Vendanges de Suresne. C'est un
moment bien choisi du jeu que cet habile
Prothée varie à l'infini. Cette estampe,
de format *in 4°*, fait pendant à celle
publiée précédemment, qui représente
le sieur Laruette. L'une & l'autre ont été
dessinées par le sieur Monet; & gravées
par le sieur Auvrai.

V.

Portrait de Francois Van Mieris, peint
par lui-même en 1766, & gravé par
S. C. Miger. A Paris chez Basan, Gra-
veur & Marchand d'estampes rue du
Foin; prix 15 sols.

Ce Portrait. de format *in 4°*. doit
être au premier rang dans la collection
des Peintres de l'École de Flandres; on
fait que Mieris est un de ceux qui a
fait le plus d'honneur à cette École par
l'élégance de ses compositions, par le
charme de son coloris, & par la délica-
tesse de sa touche.

V I.

Le Berceau Russe, estampe d'environ 16
pouces de large sur 14 de haut. A Paris,
chez Ph. L. Parizeau, Dessinateur &
Graveur, rue des Fossés de M. le Prin-

ce, maison du riche Laboureur ; prix
2 liv. 8 sols.

Cette estampe a été gravée par M. Parizeau, d'après le tableau original de même grandeur de M. le Prince, peintre du Roi. Le sujet en est pris dans les mœurs Russes. On voit une famille occupée à attacher à un arbre le berceau sur lequel repose un petit enfant, pour le mettre à l'abri des insultes des animaux. Ce sujet agréable par lui-même est enrichi de plusieurs accessoires charmans. Le Graveur a saisi la manière du Peintre ; & son burin rend jusqu'à l'imitation de la couleur.

V I I.

Portrait de Sa Sainteté-CLÉMENT XIV.

A Paris, chez Desnos, Ingénieur Géographe & Libraire, rue S. Jacques ;
prix en blanc 1 liv. 4 sols, & imprimé en carmin 2 liv. 8. sols.

Ce portrait intéressant est à demi corps avec une main donnant la bénédiction ; il est renfermé dans un ovale, & l'estampe à environ huit pouces de haut sur six de large. L'écusson des Armoiries placées au bas de ce portrait, est couronné des armes des Franciscains qui sont

J U I L L E T. 1769. 207
deux bras croisés, du milieu desquels
sort une croix ; les mains sont en haut
avec les stigmates.

V I I I.

Etudes d'après nature dessinées & gravées
par Ferdinand Kobell. A Manheim,
chez l'Auteur, & à Paris chez Hess,
Graveur, rue neuve S. Augustin, à
l'Hôtel des Deux-Ponts; 16 sols le
cahier.

Ces petites études font suite à celles
que le même graveur a publiées : elles in-
téresseront les artistes & les amateurs par
l'esprit & la légèreté de la pointe, &
par la variété des sujets.

I X.

Portrait de N. Boileau Despréaux. Ce
nouveau portrait fait honneur au burin de
M. Savart, & annonce avantageusement
son talent. Le Portrait de Boileau est en
médaillon, très - ressemblant, & d'un
effet pittoresque. Il est orné des divers
attributs des genres de poésie, dans les-
quels Boileau a excellé. Il a environ qua-
tre pouces & demi de hauteur sur trois
de largeur. Il se vend 2 liv. chez P. Sa-
vart Graveur, à la barrière du Fond-Fa-
raby.

Gravure en pastel.

Le sieur BONNET , seul possesseur du secret de graver au pastel , vient d'exécuter très-heureusement , en ce genre , le portrait d'une des plus jolies femmes. Cette imitation du pastel entier avec toutes ses teintes claires & obscures , fait illusion & ne le cède point aux tableaux pour la fraîcheur , ni pour la vivacité des couleurs. Cette fraîcheur ne peut être altérée , soit en roulant l'estampe , soit en la transportant , puisque ce qui est d'impression ne peut s'effacer. C'est la septième que l'Auteur fait en ce genre ; mais cette dernière est la seule qui soit pastel en entier. Les six autres sont un mélange de crayon noir , blanc & de quelques autres couleurs.

Le prix est de six liv. Les amateurs qui voudront se procurer cette estampe toute encadrée la trouveront chez l'Auteur rue Galande , près la place Maubert , porte cochère , entre un chandelier & un Layetier ; ou chez Maigret, Marchand rue S. Jacques , vis à vis la rue du Plâtre , à raison de 10 liv. ou 15 liv. selon la bordure.

On trouve chez le même graveur le

J U I L L E T. 1769. 209
portrait de l'Impératrice de Russie, exé-
cuté au burin ; prix 1 liv. 4 sols.

X.

*Abrégé chronologique de l'Histoire Uni-
verselle*, en une carte grand *in-folio* ;
dédiée & présentée à Mgr le Duc de
Berry par Renaudot ; prix en blanc 1 l,
10 sols & enluminée 3 liv. à Paris ,
chez Desnos Libraire & Ingénieur Géo-
graphe du Roi de Danemarck , rue
S. Jacques , au Globe.

Cette carte présente l'arbre généalogi-
que ou le tableau des principaux Etats
souverains du monde , de l'époque de
leur établissement, de leur durée , de leur
fondateur & du nombre de leurs Princes ,
& de ceux qui régnerent à présent, avec une
idée des principales révolutions , le tout
mis dans un ordre successif & propre
à en donner une connoissance exacte.

M U S I Q U E.

I.

SIX Trio dialogués pour deux violons &
violoncelle , dédiés à Madame la comtesse
de Forback , composés par Guillaume Cra-

210 MERCURE DE FRANCE.

mer, musicien de la chambre de S. A. S. E. Palatine, **Œuvre I^e**; prix, 7 livres 4 sols. A Paris, chez le Menu, auteur, éditeur & marchand de musique de feu Madame la Dauphine, rue du Roule, à la clé d'or, & aux adresses ordinaires. Ces Trio ont fait le plus grand plaisir dans les concerts. Ils sont d'une composition agréable & d'un effet saillant. Le virtuose qui en est l'auteur, joint le double talent du génie & de l'exécution la plus étonnante sur le violon. Ces Trio sont dédiés à une Dame dont la protection & le suffrage éclairé leur fait un nouveau titre de recommandation.

I I.

Six Sonates en duo pour une flûte & un violon, ou pour deux flûtes ou deux violons, de différens auteurs, Jommelli, Martini, Stamitz, &c. prix, 6 liv. A Paris, chez M. Taillart l'aîné, rue de la Monnoie, la première porte cochère à gauche en descendant du Pont Neuf, chez M. Fabre; & aux adresses ordinaires de musique.

Ces Sonates sont d'un bon choix & d'un effet piquant. Elles sont publiées par un maître bien célèbre par son talent supérieur pour la flûte qu'il enseigne avec

J U I L L E T. 1769. 211
succès, & par son goût pour la musique.

I I I.

Le vrai bonheur, ariette nouvelle, avec accompagnement de violons, alto viola basso & corno ad libitum del signor G * A * Haffe, arrangée par M. Monroy, prix, 2 livres 8 sols; aux adresses ordinaires de musique.

I V.

Lyre renouvelée & perfectionnée.

Le Sr Cherbourg, luthier, dans le temple au bâtiment neuf, s'est appliqué à rendre l'ancienne lyre d'Apollon digne de mériter l'attention des amateurs en ce genre.

Voici un foible crayon des avantages que cette lyre a sur toutes celles qui l'ont précédée.

L'ancienne lyre n'étoit composée que de sept cordes; en conséquence ne formoit que cinq tons, & deux semi-tons majeurs par gradation.

Celles qui lui ont succédé ont, à la vérité, plus d'étendue, mais elles sont également bornées à un seul mode, n'ayant ni diese ni bemol. Il y en a une, à la vérité, où l'on en a pausé; mais l'extrême difficulté de s'en servir la rend tout-à-fait ingrate.

212 MERCURE DE FRANCE.

La lyre que le Sr Cherbourg a inventée est d'autant plus supérieure aux précédentes, que l'on peut avec facilité exécuter ce qui se joue sur la harpe à pedales; elle se touche de même; elle est composée de vingt cordes, qui forment dans leur étendue quatorze tons, & cinq semi-tons majeurs par gradation, dans tous les modes, soit majeurs & mineurs par le moyen de sept dieses qui se font du pouce de la main gauche avec une facilité étonnante sur sept touches allongées qui se trouvent à la portée du pouce sans que les doigts se dérangent de leur position sur les cordes, lesquelles touches tiennent lieu des pedales qui se touchent avec les pieds sur la harpe; & lorsqu'il est nécessaire de former un des sept dieses, selon le mode qui l'exige, l'on en touche trois d'un seul coup de pouce qui font la double octave; en conséquence, ces sept dieses en forment vingt & un.

Les anciennes lyres étant trop petites, avoient peu d'harmonie, mais le corps de cette nouvelle a près de 15 pouces de hauteur sur 18 de large, ce qui la rend beaucoup plus sonore & plus harmonieuse que l'ancienne. Les cordes sont droites & perpendiculaires, élevées sur un seul chevallet posé diagonalement au-dessus de ce

corps harmonique à environ huit pouces de distance , répondant à un petit corps ou boîte qui contient 500 pièces mécaniques en cuivre.

La harpe , toute intéressante qu'elle puisse paroître , a le défaut d'être très-gênante sur l'épaule d'une dame qu'elle cache en partie ; la nouvelle lyre au contraire ne pesant que sept livres , donne des graces à celles qui en touchent , la tenant sur le genou gauche & l'attachant du haut avec un ruban sur l'épaule.

Enfin , cet instrument est des plus solides , & n'exige aucune réparation , avantage que n'ont point les harpes dont l'entretien est très-coûteux.

Il s'apprend très aisément , & les personnes qui chantent peuvent s'accompagner. On peut le voir , chez le Sr Cherbourg , où l'on en fera entendre l'effet ; & l'on indiquera ceux qui sont en état d'en montrer aux personnes qui souhaiteront en apprendre.

A N E C D O T E.

I.

QUINAUT DUFRESNE , étoit peut-être dans son genre le plus grand comédien

214 MERCURE DE FRANCE.

qui fut jamais, & sur-tout le plus chatimant par tous les dons naturels qu'on puisse apporter au théâtre. Dans le rôle de *Cinna*, lorsqu'il prononçoit ce vers qui peint un assassin payé par Auguste :

Et sa tête à la main demandant son salaire.

son bras droit plié derrière lui, sortoit avec véhémence & sembloit secouer la tête d'un proscrit; cette image faisoit frémir & présentoit toute la proscription. On avoit peut être imaginé cette figure avant lui; on peut encore l'employer avec succès, mais on n'y joindra pas l'expression terrible, si l'on ne possède ce beau feu, cet enthousiasme, cette dignité, ces graces qui l'ont rendu si célèbre.

I I.

Un acteur de province que le public traitoit toujours mal, s'avança un jour sur le bord du théâtre, en s'écriant : *ingrats parterre, que t'ai je fait ?* On peut juger combien cette touchante apostrophe divertit l'assemblée. Le lendemain, on ne demandoit plus à la porte un billet de parterre, on disoit : donnez-moi un *ingrat*.

EDITS, ARRÊTS, &c.

I.

RATIFICATION du Roi, du traité de commerce & de marine, entre Sa Majesté & la ville de Hambourg, conclu à Hambourg le 1^{er} Avril 1769.

II.

Arrêt du conseil d'état du Roi, du 5 Avril 1769 & lettres-patentes sur icelui, registrées en la cour des monnoies le 10 Mai 1769; qui ordonnent la fabrication de huit cens mille marcs d'espèces de cuivre, pareilles à celles désignées dans l'édit du mois d'Août dernier: & renouvellent les défenses d'exposer dans le royaume en paiement, des monnoies de billon & de cuivre, de fabriques étrangères.

III.

Arrêt du conseil d'état du Roi, du 11 Avril 1769; qui enjoint aux syndics de la communauté des Juifs de Metz, de remettre au bureau de la ferme du contrôle de la marque d'or & d'argent, établi en cette ville, un état des Juifs qui voudront faire commerce d'ouvrages d'or & d'argent; & ordonne que ceux qui seront inscrits sur ledit état, tiendront des registres, sur lesquels ils transcriront jour par jour les pièces de vaisselles & autres ouvrages d'or & d'argent qui leur seront apportés: fait défenses à tous les Juifs qui ne seront point inscrits, de vendre aucunes vaisselles ni aucuns ouvrages d'or & d'argent, ailleurs qu'au change de la monnoie ou aux orfèvres-jurés des villes de Metz, Toul & Verdun, à peine de confiscation & de trois mille livres d'amende: autorise le ser-

216 MERCURE DE FRANCE.

mier à se transporter chez les Juifs trafiquans ou autres, pour y faire la visite de tous les ouvrages & vaiselles d'or & d'argent, en vieux & en neuf, & saisir ceux qui se trouveront en contravention aux réglemens, & dont les droits n'auront pas été acquittés.

I V.

Arrêt du conseil d'état du Roi, du 12 Mai 1769; qui ordonne les travaux nécessaires pour conduire dans le collège de la Flèche, les eaux de différentes sources : & la construction d'une fontaine dans la ville de la Flèche.

V.

Arrêt du conseil d'état du Roi, du 15 Mai 1769; qui accorde aux cotons en laine & poils de chèvre & de chameau, provenans du commerce direct du Levant à Marseille, le transit, en exemption de tous droits, de cette ville aux pays étrangers, sous la condition des formalités prescrites par le présent arrêt, & de sortir par les bureaux y désignés : ordonne au surplus l'exécution de l'arrêt du 15 Octobre 1704, à l'égard des autres marchandises provenant du même commerce.

A V I S.

I.

Cours de Mathématiques.

M. DUPONT, professeur de mathématiques, recommencera dans son école, rue Neuve St Médéric, Jeudi 6 de Juillet 1769, les cours de géométrie & d'algèbre de M. Bezout; il fait suivre alternativement

ternativement dans son cours public les œuvres de cet auteur, ainsi que celles de M. Camus, il ajoute au dernier la dynamique de M. le Bossu. Il donne ses leçons tous les jours sans interruption, depuis deux heures après midi jusqu'à sept heures du soir. Le prix des leçons est de 12 liv. par mois.

Ce professeur donne aussi un cours les dimanches pour les ouvriers depuis sept heures du matin jusqu'à huit. Il fait suivre dans ce cours les élémens & les sections coniques de M. l'abbé de la Chapelle.

I I.

Recette contre la Rage.

Il faut prendre une poignée de rhue, autant de petite sauge, de trefle, feuilles & racines, & de petites paquerettes, aussi feuilles & racines, avec une poignée de sel, neuf gousses d'ail, six cloux de gerofle en poudre & la pesanteur d'un gros sou d'écorce d'orange en poudre; bien laver les simples; les mettre dans un mortier avec un verre de vin blanc, ou rouge, ou de poiré, bien broyer le tout & l'exprimer dans un gros linge & en faire avaler le suc à jeun au malade; qui ne mangera que deux heures après, & dans cet intervalle se promènera vivement; il faut répéter cela pendant trois jours; & pour faire les trois potions à-la-fois, il faut tripler les doses ci-dessus.

Il faut pour homme ou femme chaque verre de demie roquille; pour les enfans, moitié moins; & pour les animaux une roquille. Un point essentiel est que la morsure ou l'endroit où auroit été l'écume de l'animal soit gratté avec un canif jusqu'à ce qu'il en sorte du sang vermeil, après quoi l'on panse cette playe avec le marc des herbes, du sel & de l'eau pendant neuf jours. Le marc doit

218 MERCURE DE FRANCE.

être très-sec, n'y laissant point de jus. Ce remède étant très-mauvais il faut le faire prendre soi-même aux malades; ou s'ils veulent retourner chez eux, il faut envoyer les deux autres vertes bien tachetés aux curés, pour qu'ils le voient prendre; Sans cette exactitude, ce remède, qui est infaillible, pourroit manquer; il est moins certain pour les animaux, par la difficulté de découvrir leurs morsures pour les panser. Si l'on manquoit de rêsse, on peut y suppléer en prenant trois poireaux qui n'auroient pas été transplantés.

Ce remède guérit les hommes & les animaux, même après des accès.

I I I.

Remède pour les yeux.

La demoiselle Martin, épouse du Sr Besson, chirurgien oculiste, & nièce de feu M. Seguin, docteur regent de la faculté de médecine de Paris, la seule possédant les remèdes pour les maladies des yeux, & brevetée du Roi pour les administrer, débite:

1°. Une pommade rouge souverain;

2°. Une eau rouge spiritueuse;

3°. Une eau blanche ophthalmique.

La pommade guérit les maladies des paupières.

L'eau rouge spiritueuse a la vertu de guérir la paralysie ou goutte serain: imparfaite des nerfs de la vision, & leur donne du ressort; elle rétablit le cours régulier des esprits sur cette partie; elle fortifie la vue, &c.

L'eau blanche détruit promptement les inflammations.

Les pots de pommade sont de 40 s. 3 & 6 liv.

Les bouteilles d'eau rouge sont de 3, 6 & 12 liv.

Les bouteilles d'eau blanche sont de 30 s. 3 & 6 l.

Ladite Demoiselle donne la maniere de se servir desd. remedes, qui peuvent se transporter par-tout sans se corrompre & sans perdre de leur qualité.

Sa demeure est à Paris, *rue Montmartre, entre la rue du Mail & la rue des Fossés, la porte à côté du cordonnier, au fond de la cour*; son tableau est sur la porte. Les personnes qui lui écriront relativement à ses remedes, sont priées d'affranchir leurs lettres.

I V.

Le Sieur Roussel donne avis au Public qu'il a trouvé un remede efficace pour les cors des pieds. Jusqu'ici ces maux avoient paru ne pas devoir mériter une attention particuliere, & l'on s'est contenté de chercher dans le secret douteux de quelques empyriques un soulagement, trop souvent inutilement attendu. Aujourd'hui l'expérience a fait trouver un topique aussi sûr contre ce mal, qu'il est aisé à employer. Un morceau de toile noire ou de soie, enduit du médicament dont il s'agit, a la vertu d'ôter très-promptement la douleur des cors, de les amollir, & de les faire mourir par succession de tems. On en forme un emplâtre un peu plus large que le mal, que l'on enveloppe d'une bandelette après avoir coupé le cors. Au bout de huit jours on peut lever ce premier appareil, & remettre un autre emplâtre pour autant de tems.

Le prix des boîtes à 12 mouches est de 3 liv.

Celui des boîtes à 6 mouches est de 1 l. 10 s.

Il débite aussi une pommade approuvée pour le soulagement & la guérison des hémorrhoides.

Il débite en outre, avec permission, des bagues,

K ij

dont la propriété est de guérir la goutte. Ces bagues; qu'il faut porter au doigt annulaire, guérissent les personnes qui ont la goutte aux pieds & aux mains, & en peu de tems celles qui en sont moyennement attaquées. Quant à celles qui en sont fort affligées, elles doivent les porter avant ou après l'attaque de la goutte, & pour lors elle ne revient plus. En les portant toujours au doigt, elles préservent d'apoplexie & de paralysie. Le prix de ces bagues, montés en or, est de 36 liv. & celles en argent, de 24 liv.

La demeure du Sr Rbussel est à Paris, *rue Jean de l'Epine, chez le Sr Marin, grenetier, pres la Greve.*

LETTRE de M. de V. à M. Marin, secrétaire général de la Librairie.

A Ferney, ce 5 Juillet 1769.

Vous savez, Monsieur, que vers la fin de l'année passée, il parut une brochure intitulée, *Examen de la nouvelle histoire de Henri IV; par M. le marquis de B**.*

On est inondé de brochures en tout genre; mais celle-ci se distinguait par un style brillant, quoiqu'un peu inégal. Le titre porte qu'elle avait été lue dans une séance d'académie, & cela était vrai. De plus, tout ce qui regarde l'histoire de France intéresse tous ceux qui veulent

s'instruire, & ce qui concerne Henri IV. est très-précieux. On traitait dans cet écrit plusieurs points d'histoire qui avaient été jusqu'ici assez inconnus.

1°. On y assurait que le pape Gregoire XIII n'avait pas reconnu la légitimité du mariage de Jeanne d'Albret & d'Antoine de Bourbon, pere de Henri IV.

2°. Que cette même Jeanne d'Albret avait pris la qualité de *Majesté fidelissime*.

3°. On affirmait que Marguerite de Valois eut en dot les Sénéchaussées du Quercy & de l'Aginois, avec le pouvoir de nommer aux évêchés & aux abbayes de ces provinces.

Il y avait beaucoup d'anecdotes très-curieuses, mais dont la plupart se sont trouvées fausses par l'examen que M. l'abbé Boudot en a bien voulu faire.

Ce qui me choqua le plus dans cette critique fut l'extrême injustice avec laquelle on y censure l'ouvrage très utile & très-estimable de M. le président Hénaut.

Ce fut pour moi, vous le savez, Monsieur, une affliction bien sensible quand vous m'apîtes que plusieurs personnes me faisaient une injustice encor plus absurde en m'attribuant cette même critique

222 MERCURE DE FRANCE.

dans laquelle il y a des traits contre moi-même. Je demandai la permission à M. le président Hénaut de réfuter cet ouvrage, & je priai M. l'abbé Boudot, par votre entremise, de consulter les manuscrits de la bibliothèque du Roi sur plusieurs articles. Il eut la complaisance de me faire parvenir quelques instructions, mais le nombre des choses qu'il fallait éclaircir était si considérable, & cette critique fut bien-tôt tellement confondue dans la foule des ouvrages de peu d'étendue qui n'ont qu'un tems; enfin, je tombai si malade que cette affaire s'évanouit dans les délais.

Elle semble aujourd'hui se renouveler par une nouvelle histoire du parlement qu'on m'attribue. Je n'en connais d'autre que celle de M. le Page, avocat à Paris, divisée en plusieurs lettres, & imprimée sous le nom d'Amsterdam en 1754.

Pour composer un livre utile sur cet objet il faut avoir fouillé pendant une année entière au moins, dans les registres; & quand on aura percé dans cet abyme il sera bien difficile de se faire lire. Un tel ouvrage est plutôt un long procès verbal qu'une histoire.

Si quelque libraire veut faire passer cet ouvrage sous mon nom , je lui déclare qu'il n'y gagnera rien ; & que loin que mon nom lui fasse vendre un exemplaire de plus , il ne servirait qu'à décréditer son livre. Il y aurait de la folie à prétendre que j'ai pu m'instruire des formes judiciaires de France , & rassembler un fatras énorme de dates , moi qui suis absent de France depuis plus de vingt années , & qui ai presque vécu avant ce tems loin de Paris à la campagne , uniquement occupé d'autres objets.

Au reste , Monsieur , si on voulait recueillir tous les ouvrages qu'on m'impute , & les mettre avec ceux que l'on a écrits contre moi , celà formerait cinq à six cens volumes dont aucun ne pourrait être lu , Dieu merci.

Il est très-inutile encor de se plaindre de cet abus , car les plaintes tombent dans le goufre éternel de l'oubli , avec les livres dont on se plaint. La multitude des ouvrages inutiles est si immense que la vie d'un homme ne pourrait suffire à en faire le catalogue.

Je vous prie , Monsieur , de vouloir bien permettre que ma Bibliothèque soit publique pour le moment présent , car le moment

d'après, on ne s'en souviendra plus ; & il en est ainsi de presque toutes les choses de ce monde.

J'ai l'honneur d'être, &c

NOUVELLES POLITIQUES.

De Warsovie, le 3 Juin 1769.

LA retraite de la grande armée Russe va ouvrir toute la Pologne méridionale aux entreprises des Confédérés de Bar qui paroissent compter sur un gros renfort de troupes ottomanes. Le comte Potocki, l'un des chefs de cette confédération, vient de repandre dans l'Ukraine Polonoise, des universaux par lesquels il avertit les habitans de cette province qu'ils feront sagement d'envoyer leurs femmes & leurs enfans dans l'intérieur de la Pologne.

Le prince Wolkonski, nouvel ambassadeur de Russie auprès du Roi & de la république de Pologne, est enfin arrivé en cette ville. On prétend qu'il est chargé d'une réconfédération en faveur de la Russie contre la Porte; mais les circonstances ne paroissent gueres favorables à ce projet.

Suivant les avis qu'on reçoit de la grande armée des Turcs; la route qu'elle prend fait présumer qu'elle a dessein de pénétrer dans l'Ukraine Russe par la Crimée.

Du 10 Juin.

Les heureux effets de l'inoeculation, adoptée aujourd'hui dans presque tous les pays de l'Europe.

ont déterminé le Roi à l'introduire dans cette ville, & Sa Majesté a ordonné que l'hôpital de l'Enfant Jesus soit destiné à recevoir les sujets qu'on voudra faire inoculer, sous la direction du Sr Ritsch, chirurgien & conseiller de la cour.

De Cadix, le 30 Mai 1769.

On mande de la Havane que le navire françois *P'Aventurier*, sur lequel l'abbé Chappe s'embarqua & partit d'ici le 21 Décembre dernier pour la Vera-Cruz, y est arrivé le 25 Février. Cet académicien a dû partir de-là pour se rendre en Californie, pour y observer, le 3 du mois de Juin, le passage de Vénus sur le disque du soleil.

De Parme, le 10 Juin 1769.

Le 7 de ce mois on éleva par ordre de l'Infant, dans la place de Parme, un monument en marbre blanc, sous la forme d'un autel antique, dédié à l'*Amitié*. Son Altesse Royale a voulu perpétuer par ce monument, la mémoire de sa double alliance avec l'empereur & des sentimens réciproques de joie & de tendresse dont leur entrevue a été accompagnée; les époques de ces événemens sont marquées par des inscriptions latines, composées par le Pere Pacciaudi, Théatin & bibliothécaire de l'Infant;

De Londres le 16 Juin 1769.

La société royale, dans son assemblée du premier de ce mois, a élu pour membre étranger le Sr Moand, associé & bibliothécaire de l'académie royale de Paris, & médecin adjoint de l'hôtel-royal des Invalides.

Du 30 Juin.

La fermentation des esprits s'accroît de jour en jour; les dernières résolutions de la bourgeoisie

ont excité une joie presque universelle dans cette capitale, & il y eut dès le soir même de grandes réjouissances dans plusieurs quartiers. Le peu de succès des mesures que le ministère avoit prises pour empêcher la nomination des Srs Townshend & Sawbridge à la place de Sherif, n'a fait qu'accroître l'audace & l'activité du parti de l'opposition. Le comté de Surrey, qui n'est séparé de Londres que par la Tamise, tint, le 27 à Epsom, une assemblée d'environ 2 mille francs-tenanciers, lesquels arrêterent de présenter au Roi une requête pour le supplier d'assurer au peuple la liberté d'élection, d'éloigner de sa personne des ministres dont la conduite étoit oppressive & odieuse à la nation, de calmer les troubles dont le royaume est agité, & de remédier au principe du mal, &c. Cette requête doit être envoyée dans les différentes parties du comté pour être signée par tous ceux des francs-tenanciers qui en approuveront la teneur; après quoi elle sera présentée à Sa Majesté.

Le comté d'Essex, qui tient aussi à cette capitale, a indiqué une assemblée dans laquelle on ne doute pas qu'il ne prenne la résolution de présenter au Roi une requête dictée par le même esprit; & il y a lieu de craindre que d'autres comtés du royaume ne suivent le même exemple, malgré les efforts du ministère pour prévenir cette réunion dont il redoute avec raison les effets.

Du 4 Juillet.

Les Srs Townshend & Sawbridge viennent d'être nommés aldermans de deux quartiers de cette capitale, & ont été admis en cette qualité par le corps des aldermans. Ces événemens prouvent les dispositions générales de la bourgeoisie, & ne peuvent manquer de donner plus d'influence & d'activité au parti de l'opposition.

De Versailles, le 21 Juin 1769.

Le Roi a nommé à l'évêché d'Arras l'évêque de S. Omer, à l'évêché de S. Omer l'abbé de Conzié, vicaire général du même diocèse, & à l'évêché de Tarbes, l'évêque de Vence. Sa Majesté a donné en même tems l'abbaye séculière de Vezelay, diocèse d'Autun, à l'abbé d'Argenteuil, aumônier du Roi; celle de la Pelice, ordre de S. Benoît, diocèse du Mans, à l'abbé Desfontaines, prêtre du diocèse de Tréguier; celle d'Haute-Seille, ordre de Cîteaux, diocèse de Toul, à l'abbé de Montauban, vicaire général du diocèse d'Autun; celle de Saint-Fulcien-aux-Bois, ordre de S. Benoît, diocèse d'Amiens, à l'abbé d'Aligre; celle de Pleine-Selve, ordre de Prémontré, diocèse de Bordeaux, à l'abbé de Graves, bibliothécaire du Roi à S. Hubert; celle d'Isoudun, ordre de S. Benoît, diocèse de Bourges, à l'abbé de Bethisy de Meziers, vicaire général du diocèse de Reims; celle de Font-Morigny, ordre de Cîteaux, diocèse de Bourges, à l'abbé Suriney de S. Remi, chanoine de l'église de Paris; celle de S. Savin, ordre de S. Benoît, diocèse de Poitiers, à l'abbé de S. Hilaire, vicaire général du diocèse de Meaux; celle de Reslons, ordre de Prémontré, diocèse de Rouen, à l'abbé de Regnault de Bellicize, vicaire général du diocèse d'Embrun; celle de S. Laurent des Aubats, ordre de S. Augustin, diocèse d'Auxerre, à l'abbé d'Archambault, chanoine de l'église de Chartres; celle de Justemont, ordre de Prémontré, diocèse de Metz, à l'abbé de Marnezia, comte de Lyon & vicaire général du diocèse d'Evreux, & l'abbaye régulière de S. Jean de la Castelle, ordre de Prémontré, diocèse d'Aire, à Dom de Pons, religieux du même ordre & prieur d'Hermieres. Le prieuré de Noblat, Tous le titre

228 MERCURE DE FRANCE.

de S. Léonard, diocèse de Limoges, a été donné par Sa Majesté à l'abbé de Gauzargues, maître de la musique de la chapelle du Roi; celui de S. Marcel-les-Argenson, diocèse de Bourges, à l'abbé de Seguiran, vicaire général du diocèse de Narbonne, & celui de S. Antonin, diocèse de Rhodès, au sieur de Coucy, chanoine régulier de l'ordre de Saint Augustin & curé d'Hinacourt, près de Noyon.

Du 28 Juin.

Le Roi a nommé à l'évêché de Vence l'évêque de Sarepte, vicaire général de l'archevêché de Reims.

Dimanche dernier la comtesse d'Esterno eut l'honneur d'être présentée au Roi & à la Famille Royale par la marquise d'Ecquevilly,

Du premier Juillet.

Le duc de Lauzun est arrivé à S. Hubert le 29 du mois dernier, & a apporté au Roi la nouvelle de la réduction entière de l'isle de Corse. Le comte de Vaux, lieutenant général, commandant les troupes du Roi en Corse, rend compte à Sa Majesté de la soumission de cette isle & du départ du sieur Paoli. Ce chef des rebelles s'est embarqué le 13 avec trois de ses compagnons à Porto Vecchio, sur un bâtiment portant pavillon Anglois, & l'on a eu avis que le bâtiment étoit arrivé à Livourne. Le comte de Vaux mande au Roi que dans toute cette entreprise, depuis le commencement de la campagne, il y a eu onze officiers & 80 soldats tués, vingt officiers & 200 soldats blessés,

De Paris, le 30 Juin 1769.

On mande de l'Orient que le vaisseau de la com-

JUILLET. 1769. 229

Compagnie des Indes, le *Berrier*, commandé par le sieur de Villeperault, est entré dernièrement dans ce port, venant de la Chine. Sa cargaison consiste en thé, en porcelaines, en soie, en soieries, en bois & en rostin.

Du 10 Juillet.

Le Roi se rendit le 5 à son Ecole Militaire pour poser la première pierre de la chapelle de cet établissement, & fut reçu par M. le duc de Choiseul, accompagné du gouverneur & des principaux officiers de la maison. Les élèves bordaient la baie droite depuis le nouveau bâtiment jusqu'au-delà du modèle en plâtre de la statue pédestre de Sa Majesté, qui doit être placée dans la cour où est ce modèle, & sur le piedestal de laquelle on lit, *hic amat dici pater atque princeps*. Le Roi fut reçu à la porte de la chapelle par l'archevêque de Paris. Après les prières & les cérémonies d'usage en pareil cas, Sa Majesté posa la première pierre, dans laquelle elle fit renfermer une boîte de bois de cèdre, couverte d'une enveloppe de plomb & garnie de six médailles semblables, de 28 lignes de diamètre, dont une d'or; deux d'argent & trois de bronze, représentent la tête du Roi avec la légende ordinaire, & sur le revers la façade du bâtiment avec cette légende, *crescenti ad nobilitatem deus nobilitati*; & sur l'exergue, *palæstra exædificata 1769*. La boîte contenoit aussi une plaque d'airain, sur laquelle est l'inscription suivante, *hæc bellicæ virtutis incunabula, ubi nobilis juvenus ad avitam gallicæ gentis gloriam præclaro tirocinio alacrius assurgeret, Ludovicus decimusquintus, pater patriæ, inchoavit, condidit, perfecit, primum lapidem posuit die V. mensis Julii 1769*. Sa Majesté, après avoir fait la prière dans la chapelle, est revenue sur ses pas, & en passant

230 MERCURE DE FRANCE.

par la cour royale pour gagner les voitures qui étoient restées sur la terrasse du champ de Mars, elle a fait aux élèves l'honneur de les voir les uns après les autres. Sa Majesté est partie ensuite pour Choisi.

LOTÉRIES.

Le cent deuxième tirage de la loterie de l'hôtel-de-ville s'est fait le 26 Juin en la manière accoutumée. Le lot de cinquante mille livres est échu au N°. 921373 ; celui de vingt mille liv. au N°. 83282, & les deux de dix mille livres aux numéros 81547 & 93730.

Le tirage de la loterie de l'école royale militaire s'est fait le 5 de ce mois ; les numéros sortis de la roue de fortune sont 30, 10, 58, 76, 68.

MORTS.

André-Timothée-Isaac de Bacalan, ci-devant conseiller au parlement de Bordeaux, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel & intendant du commerce, est mort le 21 de ce mois, âgé de 13 ans.

Marguerite Brian, veuve de Peyrebac, parcheminier, est morte dernièrement à Bordeaux, sur la paroisse de Ste Eulalie, âgée de 102 ans. Elle n'avoit jamais eu d'infirmité.

Marguerite Couppée, veuve de Richard Martin, née à Radicatel, dans le pays de Caux, est morte à Rouen le 30 du mois de Juin, sur la paroisse de St Nicaise, dans la 115^e année de son âge ; elle étoit née au mois d'Août 1654.

FAUTES à corriger dans le premier volume de Juillet.

PAGES 8, vers 19, sur les yeux, lisez sur les cieux.
11, vers 1, l'exposant, lisez l'oposant.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES en vers & en prose, page	1
Vers aux amateurs de l'agriculture,	<i>ibid.</i>
Couplets à M. & Mde . . . sur leur mariage ,	8
A mon très-sage ami ,	10
Au général des B. . . à Rome ,	11
Épître à la Fantaisie ,	12
Le Pere avare , histoire morale ,	14
-Compliment des habitans de St Cloud à LL. AA. SS.	
le Duc & la Duchesse de Chartres ,	24
Aveu de l'Auteur ,	27
A Mde la Marquise de Gabriac , sur la mort de sa fille ,	<i>ibid.</i>
A M. de Maleherbes , sur le mariage de sa fille ,	28
Épitaphe du Pape Rezzonico ,	26
Au Pape Clément XIV . . .	<i>ibid.</i>
Vers à M. Bacon ,	30
A M. Monsigny ,	<i>ibid.</i>
A Mde la Marquise de M. , sur son portrait ,	32
A Mlle Ponsardin ,	33
A une aimable Demoiselle ,	<i>ibid.</i>
L'équité orientale ,	34
Explication des énigmes , &c.	37
ENIGMES ,	38
LOGOGRYPHES ,	42
NOUVELLES LITTÉRAIRES ,	47
Argillan , ou le fanatisme des Croisades ,	<i>ibid.</i>
Panégérique de Henri le Grand ,	59
Zingha , histoire africaine ,	62
Premier recueil philosophique , &c.	67
Histoire de Metz ,	73
L'abbaye ou le château de Barford ,	75
Nouvelle bibliothèque de campagne ,	78
Dorval , ou mémoires , &c.	80
Mémoire sur les oliviers ,	86
Nouveau théâtre anglois ,	89
Les trois poèmes ,	97
Prospectus d'un dictionnaire de commerce ,	100

232 MERCURE DE FRANCE.

Le commerce des vins,	109
La nature vengée,	110
Elémens de l'art vétérinaire,	113
Supplément au dictionnaire de la fable,	116
Recueil de ce qui s'est fait en Portugal par la compagnie de Jesus,	117
Supplément à Chrysal,	121
Dialogues sur l'utilité des Moines, &c.	126
Mémoires de M. d'Ablincourt, &c.	128
Principes de la Religion,	131
Lettre sur le livre intitulé; réponse à la défense de mon oncle,	133
Lettre de M. de Voltaire à l'auteur des éphémérides du citoyen,	135
Réponse de M. l'abbé Foucher à la lettre de M. Bigex,	144
ACADÉMIES,	150
Opéra,	166
Comédie françoise,	170
Comédie italienne,	179
Lettre sur l'inoculation,	180
Mémoire de M. Macquer sur une nouvelle porcelaine,	190
ARTS, Gravure,	202
Musique,	209
Anecdotes,	213
Edits, Arrêts, &c.	215
Avis,	216
Lettre de M. de V. à M. Marin,	220
Nouvelles politiques,	224
Loteries,	230
Morts,	<i>ibid.</i>

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Chancelier, le second
Mercure de Juillet 1769, & je n'y ai rien trouvé qui puisse
en empêcher l'impression. A Paris, le 5 Juillet 1769.

GUIROY.

De l'Imp. de M. LAMBERT, rue des Cordeliers.

